



19

— Registre des mariages —

— A. —

— célébrés dans l'arrondissement d'état-civil —

— de Saussanne. —

— Le Département de Justice et Police —

— déclare —

que le présent registre contient quatre cent cinquante-deux pages.

Lausanne, le 5 janvier 1897. —

Le Chef de Service du Département :
L. Favre

N° 1

Joly et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Joly, Henri-Jules-Ernest**, Charpentier,
de Sévry _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Lausanne, le quatre avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fils de Louis Henri Joly, Charpentier aux Croisettes, _____

et de Marie Henriette Moraz, sa femme, âgée, _____

2° **Blanc, Esther-Sylvie**, Tailleur,
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire, _____

née à Dament-Dessous, le treize octobre _____ mil huit cent, soixante-dix-sept _____

filles de Julie Augustine Blanc, âgée, _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sévry, les huit et dix décembre
mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- _____ Actes de naissance des Epoux _____
- _____ Acte de décès de la mère de l'épouse et _____
- _____ Consentement du tuteur _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication de Sévry _____
- _____ de Lausanne. _____

Signatures des époux :

Joly Ernest
Sylvie Joly

Signatures des témoins :

Lis Glardon
Louis Olerc Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Maud

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Genève _____

Le volume fait suite à un volume
précédent dont les inscriptions vont de
n° 1 à 478 de l'année 1896. Ce
que nous certifions.

Lausanne, le 5 janvier 1897

L'officier de l'état civil :



N° 2

Bertolin et Marguerettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertolin, Charles-Auguste-Alexandre**, maçon,
de Verrès (Aoste-Turin) Italie _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Verrès, le seize Septembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____
fils de Francesco Bertolin _____

et de Maria Francesca Allera, les deux décédés. _____

2^o **Marguerettaz, Marie-Thérèse**, _____ ménagère,
de Allain (Aoste) Italie, _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire _____

née à Allain, le vingt avril _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____
fille de Théophile Marguerettaz _____

et de Marie Virginie née Molin, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Verrès et Allain, les vingt-huit
Novembre et six décembre mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Actes de décès des
père & mère de l'Epouse. 3^o Promesse de mariage. 4^o
Certificat de publication de Lansanne. 5^o Actes de Verrès
& Allain. 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du dé-
partement de Justice et Police constatant que les
pièces sous nos nos 2, 3 & 6 sont déposées dans ses
archives. _____

Communiqué: à la Chancellerie Can-
tonale. _____

Signatures des époux :

+
Marie Bertolin

Signatures des témoins :

[Signature]
et Paul Lansanne

L'officier de l'état civil :

Al. Brunaud Subst.

8-398

N° 3

Janin et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Janin, Anthelme-Bathélemy, menuisier,

de Massingy | Haute Savoie | domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Massingy, le quatre Mai mil huit cent soixante-sept,

fils de François Janin

et de Françoise Godet, sa femme, les décedés,

2° Perrin, Louise-Nanette, ménagère,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le onze août mil huit cent soixante-douze

fille de Isaac Louis Perrin, jardinier à Lausanne,

et de Jeanette Louise Sabine Dollard, sa femme, décedée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Massingy, les dix-sept et vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des père & mère de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lausanne. 5° Dit de Massingy. 6° Déclaration de Validité. 7° Lec. mis au Département de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 2, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Oly

Signatures des époux :

Janin Anthelme Bathélemy
Louise Janin

Signatures des témoins :

Louis Perrin
Fr. Blonay, Not. Etienne Jansonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 4 décembre 1916, le Conseil fédéral a prononcé l'intégration de Dame jeune Louise-Nanette Janin née Perrin dans le canton de Fribourg et de la commune de Lausanne. Inscrit le 24 décembre 1916. L'officier de l'état civil: Jussel

R. des F. 11, Fol. 108

N° 4

Nyffenegger et Schmidhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nyffenegger, Louis-Frédéric,** confiseur

de Carouge (Genève) et Signau (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-six Septembre mil huit cent soixante-quatre

fils de Louis Nyffenegger, confiseur,

et de Julie Fanny Mounier, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Schmidhauser, Jenny,** sans profession,

de Erlen (Chamgovie) domiciliée à St Gall,

Célibataire,

née à St Gall, le dix-sept février mil huit cent soixante-quinze,

fille de Jacob Schmidhauser, caissier,

et de Madeline Josepha Studer, sa femme, domiciliés à St Gall.

Les publications ont eu lieu à Carouge, Signau, Lausanne, Emmenach (Erlen)
et St Gall, les quinze et seize décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Carouge

Signau, Lausanne, Emmenach et

St Gall.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève (B. C.), Signau, Engidrosfen et
St Gall.

Signatures des époux :

L. Nyffenegger
Jenny Nyffenegger

Signatures des témoins :

Paul M Nyffenegger
H. Ad... Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Frei et Herzog

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

U. f.
1891 jan. 14

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frei, Emile, Négociant

de Unter-Stammheim, Zurich domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Unter-Stammheim, le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-huit,

fils de Jacob frei, décédé,

et de Anna née Keller, sa veuve, à Unter-Stammheim,

2° Herzog, Elisabeth, Demoiselle de magasin,

de Ellikon, Zurich domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Ellikon, le treize avril mil huit cent soixante-cinq,

filles de Jacob Herzog, menuisier,

et de Anna née Willmann, sa femme, domiciliée à Winterthur,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Unterstammheim & Ellikon les vingt-six, vingt-huit et vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Unterstammheim Lansanne & Ellikon

Communiqué : à l'Etat Civil de Unterstammheim & Ellikon.

Signatures des époux :

Frei, Emile
Elisabeth Frei

Signatures des témoins :

Hans Weber à Lansanne
Jo Gulley à Winterthur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6

Rood & Gubler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rood, Jean-Jacob-Frédéric, Mécanicien, de Hausen | Schopfheim | Bade, domicilié à Lansanne (Ouchy) célibataire,

né à Lansanne, le treize novembre mil huit cent septante-six, fils de Ferdinand Rood, décédé, et de Lina Keller, sa veuve, à Ouchy,

2° Gubler, Henriette-Cécile, sans profession, de Losterf | Soleure | domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Lansanne, le vingt-sept novembre mil huit cent septante-cinq, fille de Mrs Joseph Gubler, décédé, et de Louise Cécile Moinat, sa veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Losterf et Hausen les douze, treize et vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès du père de l'époux et consentement de sa mère. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Lansanne & Losterf & dit de Hausen. 5° Permis du Département de Justice et police constatant que les pièces sous N° 2 & 5 sont déposées dans des archives

Signatures des époux :

Frédéric Rood
Henriette Rood

Signatures des témoins :

Louis Nicole à Fribourg
Jacques Keller à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Losterf & à la Chancellerie Cantonale.

Le 8 Juin 1918 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Henriette-Cécile Rood née Gubler, mentionnée ci-dessus dans le droit de Soleure et de la commune de Losterf.
Inscrit le 14 décembre 1918.
L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 7

Brühlmann & Spitznagel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brühlmann, Jean-Contad**, Serrurier

de Kemmerdweil et Rauchlisberg | Thurgovie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Amiswil | Thurgovie le treize novembre mil huit cent septante-un

fils de Contad Brühlmann, décédé

et de Anna née Stäuber, domiciliée à Amiswil

2^o **Spitznagel, Maria Verena**, Siquende

de Landswil | Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne le trois Septembre mil huit cent septante-un

fille de Samuel Spitznagel, Cordonnier

et de Maxime née Brügger, domiciliée à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kemmerdweil, Rauchlisberg & Biylen
(Landswil), les vingt-six et vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kemmerdweil, Rauchlisberg Lausanne & Biylen

Communiqué : à l'Etat Civil de
Kemmerdweil, Amiswil & Biylen

Signatures des époux :

Jean Howard Brühlmann
Maria Verena Spitznagel
Brühlmann

Signatures des témoins :

Rudolf Ineubrit
Frédéric Ribi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Piquet et Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Piquet, Pierre-Samuel**, Photographe, de Chenit domicilié à Ransanne, veuf de Marie Fanny née Dizeaux (en 1^{re} noces) dès le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-treize,

né à Croix, le treize avril mil huit cent cinquante-six

filz de Louis Philippe Piquet, décédé

et de Marie Rochat, sa veuve, à Croix,

2^o **Cornut, Jenny-Henriette**, sans profession, de Lutry domiciliée à Ransanne,

célibataire,

née à Epresses, le quinze avril mil huit cent septante-trois,

fille de Daniel Henri Cornut

et de Elise née Forestier, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Ransanne, Lutry, Le Sentier et Le Brassard, les douze et quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Certificats de publication de Lutry, de Ransanne, du Sentier et du Brassard.

Communiqué: à l'Etat Civil au

Sentier et de Lutry

Signatures des époux :

P. Piquet

Jenny Piquet

Signatures des témoins :

A. Eugène
Augsburger Agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9

Matter et Saager

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matter, Daniel,** _____ Négociant, de Kölliken (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____ Célibataire, _____

né à Sibersheim (Argovie), le huit mai _____ mil huit cent soixante-treize _____ fils de Rodolphe Matter, Ancêtre, _____ et de Anna Maria née Hauptli, La Veuve, à Lenzburg, _____

2^o **Saager, Anna-Nina,** _____ Institutrice, de Menziken (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____ Célibataire, _____

née à Berne, le quatorze mars _____ mil huit cent soixante-treize _____ fille de Emile Rémi Saager, Négociant _____ et de Anna Regula Meier, La femme, domiciliés à Lenzburg, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kölliken & Menziken, les vingt-neuf et trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Kölliken, Menziken & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil
de Kölliken et Menziken. _____

Signatures des époux :

Daniel Matter
Anna Matter

Signatures des témoins :

Blanc Henri
Salleri Laure Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Kistler et Deltaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Kistler, Emile,** agriculteur,

de Hasle près Berthoud domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Comagnon (Fribourg) le vingt-six Juillet mil huit cent soixante-trois

fils de Christian Kistler, cordonnier à Exézier

et de défunte EldeWitz, sa femme

2^o **Deltaz, Suzanne,** ménagère,

de Savigny & de Forcl domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lutry, le treize novembre mil huit cent soixante-deux

fille de défunt Charles Louis Deltaz

et de défunte Rose Louise née Grotet, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny & Forcl, les vingt-neuf
dix-neuf décembre 1896 et deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Hasle, Forcl, Savigny & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Hasle, Savigny & Forcl.

Signatures des époux :

Emile Kistler

Suzanne Kistler

Signatures des témoins :

M. Goussard

M. Nicodier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

Leviat & Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Leviat, Auguste,** _____ *Masseur,*

de **Evans** _____ domicilié à **Lausanne,** _____

Célibataire, _____

né à Genève, le trois Septembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de David Leviat, décédé _____

et de Adèle née Janneret, sa femme, décédée, _____

2^o **Barraud, Marie-Jenny-Félicité,** *centurière,*

de **Bussigny & Villard-Tiercelin** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le seize Juillet _____ mil huit cent Septante-trois _____

lille de Henri Rodolphe Barraud, décédé, _____

et de Elida Barraud, sa mère, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Bussigny, Evans & Villard-Tiercelin,** des vingt-neuf & trente décembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux

_____ Promesse de mariage

_____ Certificats de publication de

Evans, Bussigny, Villard-Tiercelin &

Lausanne, _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de

Evans, Bussigny & Poliez-le-Gambod, _____

Signatures des époux :

Auguste Leviat
Marie Leviat

Signatures des témoins :

Alexandre Delesco
Philippe Panayotoff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Garde, 2.

N° 12

Schär & Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schär, Ernest-Armand,** _____ télégraphiste, de **Feierslehn-Egnach (Suisse)** _____ domicilié à **Lausanne,** _____ célibataire, _____

né à **Yverdon, le trente-un décembre** _____ mil huit cent septante, _____ fils de **Ferdinand Guillaume Schär, ancien chef de train S.-S.,** _____ et de **Suzanne née Keren, la femme,** domiciliés à **Lausanne,** _____

2^o **Peitrequin, Marie,** _____ femme de chambre, de **Romanet & Lausanne,** _____ domiciliée à **Lausanne,** _____ célibataire, _____

née à **Mex, le dix-neuf août** _____ mil huit cent septante _____ fille de **Eugène Louis Peitrequin agriculteur,** _____ et de **Marie Emma née Favre, la femme** _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Egnach & Romanet, les vingt-deux & vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.** _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Egnach Romanet & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Egnach & Romanet. _____

Signatures des époux :

Schär Ernest
Marie Schär

Signatures des témoins :

Haguenah
Rigfried
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Recordon & Matthys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Recordon, Constant**, — employé à la Condenserie —
de Bercher, domicilié à Bercher,
célibataire,

né à Bercher, le trente avril mil huit cent cinquante-sept,
fils de Louise Recordon, ménagère à Bercher,
et de

2^o **Matthys, Elise-Adeline**, — ménagère —
de Kirchdorf (Berne) domiciliée à Moudon,
célibataire,

née à Grandcour, le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-deux,
fille de Joseph Matthys, ardeur,
et de Louise née Ludan, domiciliée à Grandcour.

Les publications ont eu lieu à Kirchdorf, Bercher & Moudon, les trente-un
Décembre 1896 et deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges.

Signatures des époux :

Constant Recordon
Elise Recordon

Signatures des témoins :

J. Cuchaud
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
de St Cierges, Kirchdorf & Moudon

N° 14

Armondi et Agnesina
née Stalder
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Armondi, Jaques-Guérin**, _____ Charbonnier
de **Sermide (Mantoue) Italie**, _____ domicilié à **Lausanne**, _____
libataire, _____

né à **Sermide**, le premier Octobre _____ mil huit cent soixante-quatre _____
fils de **Antoine Armondi**, manoeuvre terrassier _____

et de **Regina Cisterna**, domiciliés à **Magna-Cavallo (Mantoue)** _____

2° **Agnesina née Stalder, Marie-Louise**, Cuisinière,
de **Sina (Novare) Italie**, _____ domiciliée à **Lausanne**, _____
veuve en premières noces d'ange Thomas Jean Agnesina dès le dix-croût mil huit cent
quatre-vingt-quatorze _____

née à **Wensbaumen (Fribourg)**, le huit Octobre _____ mil huit cent soixante-dix _____
fille de **Pierre Stalder** _____

et de **Madeline Achibach**, les deux décedés. _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Sina et Sermide** les vingt-quatre Octobre
huit Novembre et treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès
du 1^{er} mari de l'Epouse. 3° Promesse de mariage
4° Certificats de publication de Sermide & Sina
5° Act de Lausanne. 6° Déclaration de validité. 7°
Permis au Département de Justice & Police constatant
tant que les pièces sous 1^{er} 2. 4 & 5 sont déposées
dans les archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil par la
Chancellerie Cantonale. _____

Signatures des époux :

Armondi Jaques
Armondi Louise

Signatures des témoins :

Moraja Francois
Levants Gaetano } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Wehli et Boo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wehli, Jacob, boucher

de Küttigen (Argovie) domicilié à Landanne

Élibataire

né à Küttigen, le quatorze octobre mil huit cent Septante-trois

fils de Jean Wehli, jardinier à Sarau

et de Elisabeth née Graf, sa femme, veuve

2° Boo, Ida, sans profession

de Gessenay (Gene) domiciliée à Landanne

Élibataire

née à Gessenay, le deux septembre mil huit cent Septante-deux

fille de feu Jean Jacob Boo

et de Maria née Reichenbach, sa veuve à Gessenay

Les publications ont eu lieu à Landanne, Gessenay et Küttigen, les neuf et dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Küttigen

Gessenay Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gessenay - Küttigen

Signatures des époux :

Jacob Wehli

Ida Wehli

Signatures des témoins :

E. Schweitzer Auguste Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Richardet et Décortez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 26 Sept.
 1907 déclaré exécutoire le 23 Octobre
 suivant, le Tribunal civil du district de
 Lons-le-Saunoy a dissous par le divorce le
 mariage inscrit ci-contre.
 Le divorce a été prononcé aux torts
 des deux conjoints en vertu de l'art 226
 de la loi forestière du 24 Décembre 1874
 Lons-le-Saunoy le 6 Nov. 1907
 L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Richardet, Auguste-Louis**, Mageur

de Combremont-le-Petit domicilié à Vandœuvre

Célibataire

né aux Monts de Sudry le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-seize

fils de Constant Richardet, courrier de ville

et de Marie née Meszecki, la femme, domiciliés à Vandœuvre

2^o **Décortez, Marie-Elixa**, Femme de chambre

des Chisleux, domiciliée à Chailly & Vandœuvre

Célibataire

née aux Chisleux le six octobre mil huit cent soixante-douze

fille de Julie Décortez

et de

Les publications ont eu lieu à Vandœuvre, Combremont-le-Petit & les Chisleux,
les huit & neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Combremont-le-Petit, des Chisleux & Vandœuvre

Communiqué: à l'Etat Civil de

Combremont (des Chisleux) Udon.

Signatures des époux :

Richardet Auguste

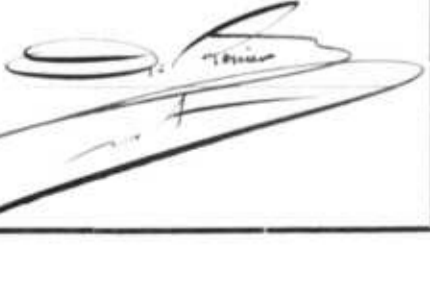
Richardet Elixa

Signatures des témoins :

Louis Pagniez

Antoine Girieux

L'officier de l'état civil :



Fuhrer N° 17
Furer & Jaggi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Furer, Samuel*, lancier,

de Trubschachen (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire,

né à Yverdon le trois novembre mil huit cent soixante,

fils de Jacob Furer,

et de Rose Catherine née Pasteur, les deux décédés.

2° *Jaggi, Ida-Bertha*, Repassende,

de Gsteig & Saanen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Sanen le deux octobre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Charles David Jaggi, représentant de Commerce,

et de Anna Elisabeth née Hügli, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lanquar, Gsteig, Lausanne & Yverdon les huit et neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil
de Yverdon.

Signatures des époux :

S. Furer Epoux marie digné au canton
Ida Furer

Signatures des témoins :

A. Gardin Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Yverdon
Lanquar & de Gsteig

Par décision du 25 juin 1927,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
s'écrivait, par erreur Furer,
soit orthographié Fuhrer.

Lausanne, le 1^{er} juillet 1927.
L'officier de l'état civil :

J. Bally

qui a Trubschachen et
Yverdon. A du 20.10.27.

RECTIFICATION

Par décision du 1^{er} mars 1957,
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme de
l'époux soit orthographié -
"Fuhrer" et non "Furer" -

Lausanne, le 4 mars 1957
L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, aux offices de l'état
civil de Trubschachen et Gsteig
et Gstaad (Berne)

N° 18

Cigolini et Trotte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cigolini, Charles-Joseph-Alexandre**, peintre-peintre
de Borghesio (Novate) Italie domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Borghesio, le vingt-dix août mil huit cent cinquante-neuf,
fils de Charles Cigolini, décédé

et de Angèle Ferioli, domiciliée à Borghesio.

2° **Trotte, Anaïs-Seraphie**, Tricotende,
de Grenoble (Isère) France domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières nocces d' Eugène Henri Chevenon dès le vingt-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-treize

née à St Vallier (Drôme), le dix Janvier mil huit cent soixante-treize,
fille de Julien Louis Trotte, décédé,

et de Victoire Seraphine Ayoux, sa veuve, domiciliée à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grenoble et Borghesio, les vingt-huit,
vingt-neuf novembre et six décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. 3° Acte de décès du père de l'époux et consentement de la mère. 4° Promesse de mariage. 5° Certificat de publication de Lausanne. 6° Actes de Borghesio et Grenoble. 7° Déclaration de validité. 8° Courrier du département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

à date : _____

Signatures des époux :

Cigolini Alexandre
Anais Cigolini

Signatures des témoins :

Banault Gabriel
Emil Lapierre

L'officier de l'état civil :

de Meaud, Subst

N° 19

du Querne et Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-31

Aujourd'hui deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **du Querne, Jean-Philippe-Théodore, Parleur,**
de **Lansanne** _____ domicilié à **Lansanne,** _____
Célibataire _____

né à **Soest (Utrecht) Hollande** le **triant** **clout** _____ mil huit cent **Soixante-deux** _____
fils de **Jean-Philippe-Théodore du Querne, avocat, à Bunn (Utrecht)** _____
et de **Catherine-Marianne Louise van Wille, sa femme, décédée,** _____

2^o **Chabloz, Marie-Louise,** _____ sans profession, _____
de **Vangondry** _____ domiciliée à **Lansanne,** _____
Célibataire, _____

née à **Lansanne** le **dix Juillet** _____ mil huit cent **Soixante-six** _____
fille de **Geodolphe Louis Chabloz, chef de la Comptabilité cantonale** _____
et de **Eugénie Tacheron, sa femme, domiciliée à Lansanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Vangondry** le **douze décembre 1896** et à **Lansanne**
le **neuf Janvier** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lansanne
à Vangondry _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champagne _____

Signatures des époux :

J. P. H. du Querne
M^{lle} M. Chabloz

Signatures des témoins :

Em. Péclard, cand. théol.
R. Berjès cand. théol.

tu aux à Vangondry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & C^{ie}, rue de la Louve, 2.

N° 20

Vallotton & Porret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Vallotton, Georges-David, *Commis postal*,
de Vallorbes _____ domicilié à Sausanne, _____
Célibataire, _____

né à Vallorbes, le trois Janvier _____ mil huit cent Septante-trois _____
fils de David Emile Vallotton, *conducteur postal* _____
et de Marie Ecèle née Gindon, *domiciliée à Vallorbes* _____

2^o Porret, Bertha, _____ *sans profession* _____
de Frens (Nanchâtel) _____ domiciliée à Rolle, _____
Célibataire, _____

née à Montalchez (Nanchâtel), le trente-un Janvier _____ mil huit cent Septante-sept _____
fille de Charles Louis Porret, *secrétaire*, _____
et de Julie Anna née Baillet, *domiciliée à Rolle*, _____

Les publications ont eu lieu à Rolle, Vallorbes, St Aubin (Frens) & Sausanne
les treize, quatorze & seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du père de l'Epouse _____

Consentement de la mère _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Vallorbes
Frens, Sausanne & Rolle, _____Communiqué: à l'Etat civil de
Vallorbes, Sausanne & Rolle, _____

Signatures des époux :

G. Vallotton
B. Vallotton

Signatures des témoins :

L. Gindon
E. Gindon à Sausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21
Weltner & Will

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
 quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weltner, M^r. Joseph,** _____ négociant-
 de Langendorf (Saxe) _____ domicilié à Langanne, _____
 célibataire, _____

né à Langendorf, le trente avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____
 fils de M^r. Joseph Weltner, décédé, _____

et de Maria Elisabeth née König, sa femme, décédée, _____

2^o **Will, Emilie-Louise,** _____ sans profession, _____
 de Sainte Croix _____ domiciliée à Langanne, _____
 célibataire, _____

née à Langanne, le huit septembre _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Frédéric Jacob Will, décédé, _____

et de Louise Ammann, sa veuve, à Langanne, _____

Les publications ont eu lieu à Langanne, St^e Croix & les Granges & Oberdorf
 (Langendorf), les deux, trois et quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
 Expresse de mariage _____
 Certificats de publications de Langanne,
 Langendorf, St^e Croix & les Granges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Oberdorf & St^e Croix _____

Signatures des époux :

Joseph Weltner
 Emilie Weltner

Signatures des témoins :

Ed. Kirchhofer Jaccottet
 Frid Schifflmann
 les deux à Langanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 22

Monnier et Vauxe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monnier, Auguste,** _____ agriculteur
de **Éclépens** _____ domicilié à **Chaillé / Landanne**, _____
Célibataire, _____

né à **Éclépens**, le dix-huit octobre _____ mil huit cent Soixante-deux _____
fils de **Louis Marc Henri Jacques Monnier**, décédé, _____
et de **Françoise Mariette née Martignier**, sa veuve, à **Baulmes**. _____

2^o **Vauxe, Marie-Emma,** _____ ménagère,
de **Leyrin a Oumont-dessous** _____ domiciliée à **Landanne** _____
Célibataire _____

née **Marie Veyrin**, le trente-un août _____ mil huit cent Septante-sept _____
fille de **Julie Alène Vauxe**, à **Bex** _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à **Leyrin, Landanne, Éclépens et Oumont-dessous**,
le huit et neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du tuteur de l'Épouse
en lieu & place de la mère privée de ses droits.

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de **Éclépens**,
Leyrin, Oumont-dessous & Landanne _____Communiqué: à l'Etat Civil de
Éclépens, Leyrin & Oumont-dessous _____

Signatures des époux :

Auguste Monnier _____
Emma Monnier _____

Signatures des témoins :

Louis Martignier _____
Charlotte Martignier ^{Prénoms} _____

L'officier de l'état civil :

N° 23

Cordey et Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cordey, Alexis,** Cocher,

de Savigny domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Savigny, le quinze Juin mil huit cent soixante-six,

filz de François Louis Cordey, décédé,

et de Juline née Roux, la veuve, à Savigny

2^o **Morier, Sophie-Louise-Augusta,** Couturière,

de Château-d'Orx domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Château-d'Orx, le trente-un décembre mil huit cent soixante-treize,

fille de Pierre David Morier, agriculteur à Château-d'Orx

et de Marie Céline née Morier, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Château-d'Orx & L'Étraz, les seize, dix-sept et dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny
Château-d'Orx, L'Étraz & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny & Château-d'Orx.

Signatures des époux :

Alexis Cordey
Sophie Cordey

Signatures des témoins :

Aimé Cordey
à Lausanne
Gustave Morier
à Gossier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24

Bolomey et Stouki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Bolomey, François-Vénci**, Employé à l'équipe J.S.,
de Savigny et de Fœrl _____ domicilié à Landanne, _____
Célibataire, _____

né à Coury s/ Lutry, le deux octobre _____ mil huit cent septante _____
fils de Jean Isaac Bolomey, agriculteur, _____
et de Marie née Cardinaux, sa femme, à Escherins s/ Lutry, _____

2^o **Stouki, Anna-Suzette**, _____ Couturière,
de Oberwichtlach (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____
Célibataire _____

née à Leutlens, le deux Septembre _____ mil huit cent septante-deux _____
fille de Jean Stouki, agriculteur à Leutlens _____
et de Elisabeth née Willen, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Wichtlach, Savigny et Fœrl, les
douze, treize et quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Savigny, fœrl, Oberwichtlach et
Landanne. _____

Signatures des époux :

Henri Bolomey
Anna Bolomey

Signatures des témoins :

Louis Bolomey à Savigny
Blinden Théophile à Chamblay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Savigny, fœrl & Wichtlach. _____

Par jugement rendu le 28 septem-
bre 1905 déclaré exécutoire le 27 décembre
suivant, le Tribunal civil du district de
Landanne a ditons que le divorce le ma-
riage inscrit ci contre.

Le divorce a été prononcé contre la
femme en vertu de l'art. 110 §. 2 de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.

Landanne le 6 Janvier 1906
L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 25

Messner et Werner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Messner, Jean,** _____ *Messner*
de Grunthal (Baden) _____ domicilié à Nansanne, _____
célibataire, _____

né à Nittendorf, le quatorze août _____ mil huit cent soixante-sept, _____
fils de Michel Messner, restaurateur à Nittendorf, _____
et de Barbara née Dellenhofer, à Stadtmhof, _____

2^o **Werner, Pirca,** _____
de Berghaupten (Offenburg) Baden, _____ domiciliée à Kadelburg (Waldshut) Baden
célibataire, _____

née à Rheinweiler, le trente Septembre _____ mil huit cent soixante-huit _____
fille de Joseph Werner, garde frontière, _____
et de Veronique née Sauter, à Kadelburg _____

Les publications ont eu lieu à Grunthal, Kadelburg Nansanne, le vingt-un
Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Certificats
de publication de Nansanne. Déclaration de la
Commune de Grunthal & Liste du Bezirksamt Stadt
_____ constatant que rien ne s'oppose au mariage et que les
publications ont eu lieu à Kadelburg. - Permis du Département de
Justice & Police constatant que les pièces sont N° 3 & 4 sont
déposées dans ses archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale _____

Signatures des époux :

J. Messner
P. Messner

Signatures des témoins :

August Hofstetter
J. Schwarzer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26

Tesse et Tesse née Bourdon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tesse, Antoni-Charles-Elie,* _____ Muniier
de *Laudanne,* _____ domicilié à *Laudanne,* _____
divorcé en secondes nocces de *Caroline Pasfond* dès le dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à *Laudanne,* le onze mai _____ mil huit cent cinquante-un _____
fils de *Antoine Louis Tesse,* décédé _____
et de *Louise Rose Rigamey,* sa femme, décédée _____

2° *Tesse née Bourdon, Henriette-Suzette,* ménagère
de *Laudanne,* _____ domiciliée à *Laudanne* _____
divorcée en premières nocces de *Antoni Charles Elie Tesse* dès le vingt-trois d'oct
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

née à *Orbe,* le vingt novembre _____ mil huit cent quarante-cinq _____
fille de *Jaques Bourdon,* décédé, _____
et de *Henriette Suzette née Bourdon* sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à _____
Laudanne, le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Actes de naissance des Epoux _____
Actes de mariage avec mention des divorces. _____
Promesse de mariage _____
Certificat de publication de *Laudanne* _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :
Charles Tesse
Henriette Tesse

Signatures des témoins :
A. Herzig
J. Guenard à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 27

Liardon et André

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Liardon, Henri-Samuel**, Gendarme,
de Montherod domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Montherod, le ouze décembre mil huit cent septante-cinq,
fils de feu Jacques Samuel Liardon
et de Rosalie Stéphanie Reguet, la veuve,

2^o **André, Fanny-Marie**, Domestique,
de Yend domiciliée à Aubonne,
célibataire,

née à Aubonne, le vingt-trois Juin mil huit cent septante-quatre
fille de Auguste André, journalier,
et de Suzanne Louise Marguerite Matthieu, la femme, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Montherod, Lausanne et Yend,
les quatorze et seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Montherod
Yend, Lausanne & Aubonne

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Aubonne, Gimel & Villars & Yend

Signatures des époux :

Liardon Henri Samuel
Liardon Fanny Marie

Signatures des témoins :

André Louis à Aubonne
André Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28

Schneider et Nyffeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schneider, Ernest,** _____ Voiturier,
de Netendorf | Berne | _____ domicilié à Landanne, _____
Célibataire, _____

né à Erlach | Berne |, le trente octobre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de feu Samuel Schneider _____
et de Maria née Simon, la veuve, à Erlach, _____

2^o **Nyffeler, Emma,** _____ Cuisinière,
de Gondiswil | Berne | _____ domiciliée à Landanne, _____
Célibataire, _____

née à Starwangen, le seize avril _____ mil huit cent soixante-sept _____
fille de Jean Nyffeler, agriculteur _____
et de Elise Egger, la femme, domiciliée à Starwangen | Berne | _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Schierachen et Melchman, les
doux et treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publication de Landanne _____
- Schierachen & Melchman. _____
- _____
- _____
- _____

Signatures des époux :

Ernest Schneider
Emma Schneider

Signatures des témoins :

Fritz Schmid
L. Offeller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil
de Schierachen & Melchman. _____

N° 29

Thomson et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thomson, Joseph-Paul**, Comptable,
de Paris VII^e arrondissement domicilié à Lansanne,
célibataire

né à Turckheim (Colmar), le vingt-un juin mil huit cent soixante-neuf,
fils de Félicie Thomson
et de Marie Louise Julie Scherb, sa femme, les deux décédés.

2° **Nicolet, Marie**, Lingère
de Compiègne (Aisne) France, domiciliée à Lansanne,
célibataire

née à Compiègne, le dix mars mil huit cent soixante-dix,
fille de Gaspard Nicolet, décédé,
et de Scholastique Morellet, sa mère, à Compiègne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Paris & Compiègne les seize et dix-sept
Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux 2° Actes de décès des père et
mère de l'époux 3° Acte de décès du père de l'épouse et
consentement de sa mère 4° Promesse de mariage 5°
Certificats de publ. de Paris & Compiègne 6° Act de Lansanne
7° Déclaration de validité 8° Permis du Départ. de Justice
& Collé constatant que les pièces sous nos 2 3 & 5 sont
déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Com.

Acte :

Signatures des époux :

Paul Joseph Thomson
Marie Thomson

Signatures des témoins :

H. J. J. J.
B. J. J. J. } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 30

Berney & Berney Foretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Berney, Henri*, *Commerçant* de *L'Abbaye* domicilié à *Lausanne*, divorcé en secondes nocces d'Henriette Ganton née Foretay, dès le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-onze ; né à Yver, le dix-huit mai mil huit cent quarante-quatre fils de Jean Pierre Berney, agriculteur à Yver et de Françoise Susanne née Gatin, sa femme, décédée.

2° *Berney née Foretay, Henriette*, *Ménagère*, de *L'Abbaye* domiciliée à *Lausanne*, divorcée en secondes nocces d'Henri Berney dès le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-onze née à St Sulpice, le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante, fille de Jean Gabriel Foretay et de Jeanne Louise née Dostend, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* et à *L'Abbaye*, les neuf et dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux*
- Acte de mariage avec mention du divorce des Epoux*
- Promesse de mariage*
- Certificats de publication à l'Abbaye & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de *L'Abbaye*.

Signatures des époux :

Henri Berney
Henriette Berney

Signatures des témoins :

A. Gantier
Foretay

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier Suber

N° 31

Noverraz & Évard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui entre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Noverraz, Henri-Samuel-Auguste,** _____

de Cully & de Lutry _____ domicilié à Lausanne, employé au téléphone, divorcé en premières nocces d'Albine Maystre dès le six avril mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

né à Lausanne, le vingt-six avril _____ mil huit cent Soixante-quatre, _____

fils de Jean Jacques Louis Noverraz, agriculteur _____

et de Jeanne Suzanne née Lavanchy, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Évard, Ida-Juanna,** _____ ménagère,

de Chézard St Martin [Neuchâtel] _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Savagniez (Neuchâtel) le douze Juillet _____ mil huit cent Septante-quatre _____

fille de Nina Évard _____

et de Hyacinthe née Mojon sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry & Chézard, les dix-neuf et vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de mariage des Epoux _____

avec mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cully, _____

Lutry, Lausanne & Chézard. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cully, Lutry & Chézard St Martin _____

Signatures des époux :

Henri Noverraz
Ida Noverraz

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

A. Mueaud, scribe

N° 32

Pittet & Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pittet, Daniel-Jean-Louis-Henri, de Cuarnens domicilié à Lansanne Jacobiner, célibataire,

né à Lansanne, le vingt-trois février mil huit cent soixante-dix

fils de François Pittet, jardinier,

et de Marie Esther Lavanchy, sa femme, domiciliée à Lansanne,

2° Weibel, Emilie-Louise, Couturière,

de Meykirch (Bas) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Lansanne, le onze juin mil huit cent soixante-douze

fille de Henri-François-Samuel Weibel,

et de Elise Henriette Lamberger, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cuarnens et Meykirch les neuf, onze et douze janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cuarnens, Lansanne - Meykirch

Communiqué: à l'Etat Civil

de L. J. de Meykirch.

Signatures des époux :

Louis Pittet

Emilie Pittet

Signatures des témoins :

D. Palay

Henri Steiner

L'officier de l'état civil :

Al. Murant, scribe

N° 33

Dupont et Vuagniaux
née Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui entre Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dupont, Charles,** _____ Employé de Commerce
de Sully _____ domicilié à La Rodiaz sur Sully _____
célibataire, _____

né à Sully, le sept décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fils de Jean Frédéric Dupont, agriculteur, _____
et de Jeanne Henriette née Gessenay, sa femme, à La Rodiaz, _____

2^o **Vuagniaux née Regamey, Elise,** Blanchisseuse
de Vucherens _____ domiciliée à Lausanne, _____
divorcée de Ernest Vuagniaux aîné le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-
quatorze _____

née aux Râpes sur Lausanne, le vingt mai _____ mil huit cent soixante _____
fille de Henri Regamey, agriculteur, _____
et de Marianne née Corbaz, sa femme, les deux aux Râpes sur Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Sully, Vucherens et Lausanne, les huit et
neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Sully _____

Signatures des époux :

Charles Dupont
Elise Dupont

Signatures des témoins :

Regamey Henri à Lausanne
Dizerens Théodore à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Meunier

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sully & Menden _____

Imp. H. Vallotton, Gues & Co., rue de la Louve, 1

N° 34

Liard et Zahn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février mil huit cent quatre-vingt-

diez sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liard, Héli,** Tailleur,

de Villars-Mendraz domicilié à Landanne,

veuf en premières noces de Fanny Jenny née Atetel dès le vingt-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Villars-Mendraz le quatorze novembre mil huit cent cinquante-un,

fils de Pierre David Liard, décédé,

et de Susanne Madeleine Monachon, la veuve, au Château-sec d/ Pully,

2° **Zahn, Marguerite,** Cuisinière,

de Kiebingen (Wurtemberg) domiciliée à Landanne,

libataire,

née à Kiebingen, le neuf juillet mil huit cent soixante-un,

fille de Apollonia Zahn, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villars-Mendraz & Kiebingen, les douze, quinze et seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Villars-

Mendraz, Landanne & Kiebingen

Communiqué: au l'Etat Civil de

St Charles & à la Chancellerie l'

Signatures des époux :

Héli Liard
Marguerite Zahn

Signatures des témoins :

Delvecchio Pierre
F. Schiffmann les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

A. Meaud, Sub

N° 35

Dutoit & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dutoit, Julien Charles,** _____ agriculteur

de Bercher et de Moudon _____ domicilié à Bercher, _____

Célibataire, _____

né à Bercher, le six Juin _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de Louis Dutoit _____

et de Marianne née Mesonnier, décédée _____

2^o **Dutoit, Rosine,** _____ ouvrière à la condenserie _____

de Moudon et de Nepruz _____ domiciliée à Bercher, _____

Célibataire, _____

née à Oppens, le vingt-un Juillet _____ mil huit cent septante-un, _____

fille de Ferdinand Dutoit, décédé _____

et de Jeanne née Dzely, à Bercher _____

Les publications ont eu lieu à Nepruz, Bercher et Moudon, les dix et onze
Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cierges Moudon & Nepruz _____

Signatures des époux :

Julien Dutoit

Rosine Dutoit

Signatures des témoins :

J. C. ...

Paul ...

L'officier de l'état civil :

Al. ...

N° 36

Cérésole et Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-287

Aujourd'hui quinze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept à trois heures du soir par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cérésole, Ernest-Louis-Adolphe**, Docteur en droit, de Vevey domicilié à Berne, célibataire,

né à Vevey, le huit novembre mil huit cent soixante-huit fils de Paul Jacob Cérésole, Colonel, à Lausanne et de feu Emma Emilie née Secretan, sa femme,

2^o **Kohler, Julia**, sans profession de Lausanne et de Bâle (Berne) domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Bahia (Brésil), le vingt-sept mai mil huit cent soixante-treize, fille de Jean Charles Emile Kohler, rentier et de Marie d'Oliveira, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, Lausanne, Bâle et Berne, le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Berne.

Signatures des époux :

Dr Em. Cérésole -
Julia Cérésole

Signatures des témoins :

Def Cérésole
G. Chalmey

L'officier de l'état civil :

de Meunier, etc.

Communiqué: à l'Etat Civil de Vevey, Berne et Bâle.

N° 37

Maglioli et Gurgo-Tamlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux février* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maglioli, Boniface-Auguste-Second**, maçon

de *Biooglio (Novare), Italie* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Biooglio*, le *neuf août* mil huit cent *soixante-huit*

fil de *Charles Maglioli, entrepreneur*

et de *Marie née Crova, domiciliés à Biooglio.*

2° **Gurgo-Tamlet, Rosa-Célerine-Klaudine** ditte Claudine

de *Pettinengo (Novare), Italie* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Pettinengo*, le *vingt-quatre décembre* mil huit cent *soixante-six*

fille de *Pierre Antoine Gurgo Tamlet*

et de *Marie née Gurgo, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *vingt-neuf décembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept* et à *Biooglio* et *Pettinengo* les *dix-sept et vingt-quatre Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux 2° Remise de mariage 3° Cert. de publication de *Lausanne* 4° Actes de *Biooglio* et *Pettinengo* 5° Déclaration de Validité 6° Perm. du Département de Justice et Police constatant que les pièces dont 11° 4° et 5° sont déposés dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Maglioli Auguste
Maglioli Claudine

Signatures des témoins :

Gurgo Raymond
Viale Armand *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Bureau, Subst.

N° 38

Pailard et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui leize Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Pailard, Jules-Auguste**, agriculteur,de Sainte Croix domicilié à Lansanne,

divorcé en premières nocces d'Eliza Demps née Briol de le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Cressier, le dix-sept novembre mil huit cent quarante-deuxfils de Jean Louis Pailardet de Jeanne Susanne Peitrequin, sa femme, les deux décédés.2^o **Pache, Marie-Joséphine**, ménagère,de Ecublens | Fribourg domiciliée à Lansanne,Célibataire,née à Ecublens, le dix-huit octobre mil huit cent soixante-septfille de Pierre Paul Pache, agriculteur,et de Marie Joséphine Adèle née Vaucher, sa femme, domiciliés à Ecublens.Les publications ont eu lieu à St Croix, Les Granges, Lansanne et Ecublens les trente Janvier, premier et deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de mariage des Epoux avecmention du divorcePromesse de mariageCertificats de publication de St CroixLes Granges, Lansanne et Ecublens

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Croix et de Promisens

Signatures des époux :

Jules PailardMarie Pailard

Signatures des témoins :

J. CuénoudYvonne Dufrenoy

L'officier de l'état civil :

Al. Mueand, Subst.

N° 39

Kopp et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 25
Avril 1910 devenu exécutoire le 20
Mai suivant, le Tribunal civil du
district de Lausanne a accordé par
le divorce, le mariage insubstitué et contre
Le divorce a été prononcé contre
le mari, en vertu de l'article 117 de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne le 8 Juin 1910.
L'Officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui seize Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kopp, Jean-Frédéric**, _____ lithographe
de Niederrönz (Suisse) _____ domicilié à Lausanne _____
Célibataire _____

né à Lausanne, le seize Mars _____ mil huit cent Soixante-deux _____
fils de Jacob Kopp, charpentier, _____
et de Louise marianne Pasche, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Rouge, Eugénie-Suzanne**, _____
de Mont _____ domiciliée à Pully _____
célibataire, _____

née à Genève, le sept août _____ mil huit cent Soixante-onze _____
fille de Frédéric Rouge, industriel forain _____
et de Marie Louise Albertine Regamey, sa femme, domiciliés à Pully _____

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee (Niederrönz) Lausanne Le
Mont et Pully, les vingt et cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Herzogenbuchsee, Lausanne, Le Mont
et Pully. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Herzogenbuchsee et Romanel. _____

Signatures des époux :

Kopp Jean
Eugénie Kopp

Signatures des témoins :

Rouge Jean }
Jeanne Rouge } Pully

L'officier de l'état civil :

de Humaud, *de*

N° 40

Raccourcier et Seneztes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Raccourcier, Jean-Louis** Mécanicien

de Bussigny sur Oron domicilié à Romont

célibataire,

né à Corange, le vingt-trois Septembre mil huit cent Septante-deux

filz de Jacques Louis Raccourcier, mécanicien,

et de Anne Marie Chappuis domiciliés à Mézières.

2^o **Seneztes, Eugénie**, Télégraphiste.

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles,

Célibataire,

née à Mézières, le vingt-dix Janvier mil huit cent Septante-dix

fille de feu Jules Pierre Louis Seneztes

et de Jenny née Chenevard, domiciliés à Corcelles.

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Bussigny & Romont, les quatorze quinze et vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Romont

Signatures des époux :

Louis Raccourcier
Eugénie Raccourcier

Signatures des témoins :

Georges Droux
Blaise Raccourcier, à Mézières.

L'officier de l'état civil :

M. Meunier

Communiqué : à l'état civil de Oron Romont & Corcelles-le-Jorat.

N° 41

Senn et Bize

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Senn, Louis, agriculteur, de Belpberg | Berne | domicilié à Brenles, célibataire,

né à Brenles le vingt novembre mil huit cent soixante-cinq fils de David Senn, agriculteur

et de Marguerite née Lavin, domiciliés à Brenles.

2^o Bize, Elise, ménagère, de Villanzel domiciliée à Brenles, célibataire

née à Levantens le dix mai mil huit cent septante-deux fille de Louis Frédéric Bize, journalier

et de Marianne née Paccard, domiciliés à Courtillod.

Les publications ont eu lieu à Belp, Brenles & Villanzel, le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Lucens.

Signatures des époux :

Louis Senn
Elise Senn

Signatures des témoins :

Louis Lavin à Lyon
Emile Gavini à Begnins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Belp, Lucens & Villanzel.

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 42

Gavin & Sennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gavin, Emile,** _____ agriculteur,

de Brenles, Forêt et Moudon _____ domicilié à Bequins _____

célibataire, _____

né à Brenles le premier mars _____ mil huit cent soixante-cinq _____

filz de Daniel Louis Gavin, facteur postal à Brenles, _____

et de Jeanne née Viret, décédée _____

2^o **Sennard, Léonie,** _____ Cuisinière,

de Comtilles _____ domiciliée à Nyon _____

Célibataire, _____

née à Comtilles le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Jean Pierre Sennard, décédé _____

et de Marguerite née Bonjean, la veuve, à Comtilles _____

Les publications ont eu lieu à Nyon, Brenles, Comtilles, Bequins, Moudon, Forêt, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Bequins _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Lucens, Moudon, Bequins & Nyon.

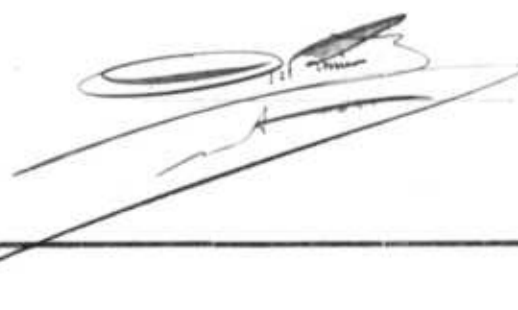
Signatures des époux :

Emile Gavin
Léonie Gavin

Signatures des témoins :

Louis Sennard
Elise Sennard } Brenles

L'officier de l'état civil :



N° 43

Martin et Röthlisberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 31 janvier 1924, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'il le nom de famille écrit, par erreur, Martin, soit orthographié Röthlisberger.

Lausanne, le 4 janvier 1924.

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Signé à l'état civil à Wagenhausen, Morges, Langnau et Montreux

Aujourd'hui dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Jacob, Jardinier,

de Wagenhausen | Thunjoie | domicilié à Morges

célibataire,

né à Wagenhausen, le vingt-huit mars mil huit cent soixante-six

fils de Pauline Martin à Wagenhausen

et de

2° Röthlisberger, Marguerite, Cuisinière,

de Langnau | Signau | Berne domiciliée à Clarens (Montreux)

célibataire

née à Fraenkappelen, le quatorze décembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Jean Röthlisberger

et de Rosina Röthli, à Kofen (Wohlen) Berne

Les publications ont eu lieu à Chatelata (Montreux) à Langnau, Morges et Wagenhausen les vingt-neuf, trente et trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Morges.

Signatures des époux :

Jacob Martin

Marguerite Röthlisberger

Signatures des témoins :

Tschannen Frederic, Gustave Meyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Wagenhausen, Morges, Langnau et Montreux

N° 44

Gay et Dolder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gay, Jean Samuel**, _____ marchand de vin
de Lutry, de Villette et de Belmont _____ domicilié à Landanne, _____
veuf en secondes nocces de Valérie Confat des le seize mars mil huit cent quatre-
vingt-quinze, _____

né à Merges, le vingt-neuf mars _____ mil huit cent quarante un _____
fils de feu Jean Jacques Clément Gay _____
et de feu Jeanne Susanne née Duchêne, sa femme _____

2^o **Dolder, Louise-Aline**, _____ maîtresse de pension,
de Schangnau [Berne] _____ domiciliée à Rougemont _____
célibataire, _____

née à Rougemont, le trente Juin _____ mil huit cent septante-trois _____
fille de Benoit Solace, sergentier à Territet _____
et de Louise Marguerite née Wehler, sa femme à Rougemont _____

Les publications ont eu lieu à Villette, Belmont, Schangnau, Rougemont,
Lutry et Landanne, les huit & neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

- _____ Actes de naissance des Epoux
- _____ Acte de décès de la 2^{de} femme
de l'Epoux _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication de
Lutry, Villette, Belmont, Landanne
et Rougemont _____
- _____ Communiqué: à Lutry, Pully
Pully, Schangnau et Rougemont.

Signatures des époux :

J. Gay
Aline Gay

Signatures des témoins :

Pauwery
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45

Reymond et Wulschleger
née Schwirzgebél

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six huit Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reymond, François**, Contre-maître
de Breigny, de L'abbaye et du Chemin — domicilié à Lansanne
veuf en premières nocces de Euphrasine Delucaudaz des le trois Janvier mil huit cent quatre vingt-sept
né au Mont, le neuf septembre mil huit cent quarante-six
fils de feu Jean Samuel Reymond

et de **Marie Goss** sa veuve, domiciliée à Breigny
2^o **Wulschleger née Schwirzgebél, Marie Madeleine**,
de Zefingue (Argovie) — domiciliée au Sentier
divorcée en premières nocces d' Isaac Louis Gabriel Wulschleger des le deux mai mil huit cent quatre-vingt-trois
née à Gessenay, Seine le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante quatre
fille de feu Jean Schwirzgebél

et de Madeleine née Gossier, domiciliée à Château-d'Oex.
Les publications ont eu lieu à Lansanne à Breigny, à L'abbaye, à Zefingue, au Biessoud et au Sentier les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme del' Epoux
acte du 1^{er} mariage del' Epouse avec mention du divorce.

Promesse de mariage
Certificats de publication de Breigny, L'abb., Baye, Le Sentier, Le Biessoud Lansanne & Zefingue

Communiqué : à Coliez-le-Grand L'abbaye, Le Sentier & Zefingue.

Signatures des époux :

F. Reymond
Marie Reymond

Signatures des témoins :

A. Regamey
Blanc } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 46

Pache et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Pache, Charles-Gustave**, agriculteur de Epalinges domicilié à Vernes sur Lausanne Célibataire

né au Mont le dix-sept avril mil huit cent soixante-dix fils de Samuel Pache agriculteur et de Jeanne Suzanne née Corbaz sa femme, domiciliés à Vernes

2^o **Jaquier, Henriette-Julie**, sans profession de Vucherens domiciliée à Chailly sur Lausanne Célibataire

née à Lausanne, le vingt mars mil huit cent soixante-sept fille de Samuel Jaquier, agriculteur au Mont et de Jeanne Louise Ammann sa femme

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Lausanne et Vucherens le neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication d'Epalinges Lausanne & Vucherens.

Signatures des époux :

Gust: Pache
Julie Pache

Signatures des témoins :

Elle Pache
Elle Pache

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges & Vucherens (Moudon)

N° 47

Reymond et Keller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reymond, Louis-Albert,** Equipé J.S.

de l'Abbaye et du Chenit domicilié à Chailly sur Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-deux,

fil de Marie Reymond, à Paris,

et de

2^o **Keller, Frida,** Blancheuse

de Au (St Gall) domiciliée à Chailly sur Landanne

Célibataire,

née à Au le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-trois

fille de Conrad Keller

et de Barbara née Zellweger sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Sentier, au Broussin, à Au et à Landanne les huit et neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de l'Abbaye

du Sentier, du Broussin d'Au et de

Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Abbaye, du Sentier et de Au.

Signatures des époux :

Reymond Albert

Frida Reymond

Signatures des témoins :

A. Regamey
Marie Keller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48

Froidevaux & Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Froidevaux, Jules-Arthur tailleur de muriaux (Berne) domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Renan (Berne), le dix-neuf août mil huit cent soixante-quinze, fils de feu Jules Jean Baptiste Constant Froidevaux et de Aline née Bütten, la veuve à Biemme

2° Witz, Adèle, modiste de Othmarsingen (Argovie) domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Lansanne, le dix-huit février mil huit cent soixante-seize fille de Samuel Frédéric Witz, absent et de Anna Kümmer, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Muriaux, Lansanne et Othmarsingen le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de muriaux, Lansanne & Othmarsingen

Communiqué: à l'Etat Civil de Seignelay et Othmarsingen.

Signatures des époux:

Jules Froidevaux, Adèle Froidevaux.

Signatures des témoins:

Pr. Gouverts, J. Pambler, Huisier, Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature of the official]

Par jugement rendu le 13 juillet 1903 déclaré exécutoire le 26 octobre suivant le tribunal de l'Instance de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrite ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 26. d. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lansanne le 3 Nov: 1903.

L'Off. de l'Etat civil:

[Signature]

N° 49

Chautems & Decouraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chautems, Jules, Agriculteur, de Champvent domicilié à Champvent, célibataire,

né à Champvent, le dix-neuf mars mil huit cent Soixante-deux

fils de feu Jean Louis Chautems,

et de marianne annette née Chapuis, à Champvent,

2° Decouraz, Fanny-Mathilde, ménagère,

de Gollion domiciliée à Champvent,

célibataire,

née à Champvent, le vingt-huit Septembre mil huit cent Septante-sept

fille de Henri Decouraz, arbergiste

et de Emma née Roulier, domiciliée à Champvent

Les publications ont eu lieu à Champvent et à Gollion le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Champvent.

Blank lines for additional deposited pieces.

Communiqué : à l'Etat Civil à Method & à Cossonay

Signatures des époux :

Signatures of Jules Chautems and Fanny Chautems.

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses, including A. Gansin.

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer.

Imp. H. Vahle, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 50

Desgalier et Rithner

11-116

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 15 Décembre 1904 déclaré exécutoire le 3 Mars 1905 le Tribunal Civil de Lausanne a dissous sans le divorce le mariage incestueux ci-dessous.

Le divorce a été prononcé contre le mari qui ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de 3 ans dès la radiation du jugement, en vertu de l'art. 24 lettres a. b. c. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 1 avril 1905
L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Desgalier, Paul**, _____ Conducteur de machines,

de Lausanne, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Aigle le neuf août _____ mil huit cent Septante-sept _____

filz de Oscar Henri Frédéric Desgalier, plâtrier-peintre _____

et de Elise Gutner, la femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Rithner, Berthe-Méry**, _____ Repasseuse

des Thioleyres et de Château-d'Oex _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née aux Thioleyres le quatre Septembre _____ mil huit cent Septante-neuf _____

fille de Jean François Rithner, manoeuvre _____

et de Emma Caroline née Decostetd, la femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Thioleyres, à Château-d'Oex et à l'Étiuz, les dix-neuf et vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epoux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

Les Thioleyres, Château-d'Oex & l'Étiuz _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron _____

& Château-d'Oex. _____

Signatures des époux :

Desgalier Paul
Méry Desgalier

Signatures des témoins :

Rithner Frs
Oscar Desgalier } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Kölzle & Kinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 25 novembre 1909 déclaré exécutoire le 5 février 1910, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit bon que le divorce le mariage institué ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme en vertu de l'article 266, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 21 février 1910.

L'officier de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Kölzle, Jean-Georges**, _____ Tailleur _____,

de Oberschwandorf (Nagold) Wurtemberg _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Oberschwandorf, le dix mai _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de feu Jean Kölzle _____

et de feu Anna Maria née Zeiter, _____

2° **Kinden, Bertha-Verena**, _____ Cuisinière _____,

de Remigen (Urgovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Remigen, le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent soixante-quatorze _____

fille de feu Jean Kinden, _____

et de feu Anna Catharine née Muir, _____

Les publications ont eu lieu à Remigen, Lausanne et Oberschwandorf les huit, neuf & vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux _____

2° Promesse de mariage _____

3° Certificat de publication de Lausanne _____

Remigen - 4° Dit de Oberschwandorf _____

5° Permis au Département de Justice & Police _____

constatant que le certificat sous n° 4 est _____

déposé dans des archives. _____

Communiqué : à la Chancellerie _____

Cantonale & à l'Etat Civil de _____

Remigen _____

Signatures des époux :

Jean Georges Kölzle
Bertha Kölzle

Signatures des témoins :

Hans Waeffer }
Gottfried Büss } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

Baumgartner & Businger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Baumgartner, Charles-Alexandre, Coiffeur, de Trub (Berne) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Chaux de Fonds, le quinze avril mil huit cent soixante-deux fils de feu Alexandre Baumgartner et de Louise née Schneider, domiciliée à Montier

2° Businger, Alvia dite Louise, Caissière de Stans (Nidwald) domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Stans, le onze septembre mil huit cent soixante-cinq fille de feu François Businger et de Anna Marie née Hummel, domiciliée à Stans.

Les publications ont eu lieu à Trub, Lausanne & Stans les quinze, seize et vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées: Actes de naissance des Epoux, Promesse de mariage, Certificats de publication de Trub, Lausanne & Stans. Communiqué: à l'Etat Civil de Trub & de Stans.

Signatures des époux: Ch. Baumgartner, L. Businger

Signatures des témoins: J. Fuchs, Phil. Hartmann

L'officier de l'état civil: A. Meunier

N° 53

Rüetzel & Kunzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rüetzel, Henri-Auguste**, Employé de Commerce de Corcelles près Payerne domicilié à Lausanne célibataire

né à Corcelles, le seize septembre mil huit cent septante-fils de Auguste Rüetzel, Charpentier à Corcelles, et de Jeanne Marguerite, née Rappin, sa femme, décédée.

2° **Kunzi, Marguerite**, Ménagère, de Adelboden | Berne | domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Adelboden le neuf février mil huit cent soixante-six fille de Marguerite Kunzi, domiciliée à Siment-Dedero et de

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Lausanne et Adelboden, les quinze et seize décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Corcelles Lausanne & Adelboden

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles & Adelboden.

Signatures des époux :

H. Rüetzel
M. Kunzi

Signatures des témoins :

Jos. Jozan
Franz Kottler

L'officier de l'état civil :

A. Mueand

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 54

Rey et van Muyden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-140

Aujourd'hui vingt-trois Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rey, Jean-Alexandre**, — Ingénieur civil des mines,

d'origine française de Genève domicilié à Paris VII^e arr^e _____

veuf de Marie Renée Jeanne Sautter née le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

né à Lausanne, le onze août _____ mil huit cent soixante-trois _____

fil de défunt William Rey _____

et de Jeanne Charlotte Elotilde née Bourcier, sa veuve à Genève, _____

2^o **van Muyden, Emma**, — sans profession, _____

de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le trente-un octobre _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de Alois-Evert-Elisée Auguste van Muyden, Ingénieur, _____

et de Clémentine née Chapuisde, sa femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Paris les huit et treize décembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1^o Actes de naissance des époux — 2^o Actes de décès de la 1^{re} femme de l'époux — 3^o Promesse de mariage — 4^o Acte de décès du père de l'époux — 5^o Consentement de la mère de l'époux — 6^o Certificat de publication de Lausanne — 7^o dit de Paris — 8^o Déclaration de validité — 9^o Procès-verbal du Département de Justice Police constatant que les pièces nos 2-4-5-7-8 déposent dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Jean Rey
Emma Rey

Signatures des témoins :

F. van Muyden à Lausanne
Bernard Bourcier à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 19 juin 1946 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de Genève et non pas de nationalité française.

Lausanne, le 26 juin 1946

[Signature] de l'état civil

copie à Genève B.C.

N° 55

Combernour et Braun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-12

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Combernour, Georges-Ignace-Samuel**
de Lausanne domicilié à Lausanne Chauffeur
Célibataire

né à Lausanne, le cinq juin mil huit cent soixante-seize
fils de feu Georges-François-Samuel Combernour
et de Catherine Wenger, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2^o **Braun, Marie-Victorine**, — Repasseuse
de Orbe domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf février mil huit cent soixante-treize
fille de Alfred Braun, chapelier
et de Eliza Hugonnet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Orbe le deux février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de
Lausanne & Orbe. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe

Signatures des époux :

Combernour Samuel
Victorine Combernour

Signatures des témoins :

Mayer Frédéric
Jean Porchet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valentin, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 56

Porchet et Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Porchet, Jean-Antoine-Joseph**,

de Moudon et de Vuchezens domicilié à Landanne

divorcé en premières nocces de Louise Gavillet dès le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Landanne, le cinq mai mil huit cent cinquante-deux

fil de Samuel Porchet, décédé

et de Anne Marie Madeleine Mondo, la veuve à Landanne,

2° **Henry, Louisa-Suzanne**,

de Vullierens domiciliée à Landanne

Célibataire,

née à Vullierens le douze octobre mil huit cent soixante-six

filles de Marc François Henry, agriculteur

et de Françoise Elise née Mercet, sa femme, les deux à Choisy (Vin)

Les publications ont eu lieu à Moudon, Vuchezens, Vullierens & Landanne, le 20, 21, 22 & 23 Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Moudon,

Vuchezens, Vullierens & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Moudon & Vullierens.

Signatures des époux :

Jean Porchet

Louisa Porchet

Signatures des témoins :

J. Gallay
Paul Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 11 Juin 1903
adulteré définitif & exécutoire le 17 Sept. suivant
le Tribunal Civil du district de Landanne a
dissous par le divorce le mariage incestueux ci-dessus.
Ce divorce a été prononcé aux termes du
marriage, en vertu de l'art. 107 de la loi fédérale du
24 décembre 1874.

Landanne le 1 Octobre 1903.

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

N^o 57

Galley et Studer née Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Galley, Maurice,** _____ fontenier, de Antigny (Fribourg) _____ domicilié à Chailly sur Lausanne veuf en premières nocces de Jeanne Marie Anna Binggeli dè le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à Antigny, le trois septembre _____ mil huit cent quarante-huit _____ fils de Jacques Joseph Galley, journalier à Antigny _____ et de feu Marie Madeleine née Sallin, _____

2^o **Studer née Zbinden, Elizabeth-Rosalie,** ménagère de Fribourg _____ domiciliée à Lausanne _____ divorcée en premières nocces de Joseph Amédée Studer dè le neuf février mil huit cent quatre-vingt-treize. _____

née à Comtepin (Fribourg) le trente mai _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fille de feu Jacques Philippe Zbinden _____ et de Anne Marie Audria, à Comtepin. _____

Les publications ont eu lieu à Antigny, Lausanne et Fribourg, les vingt-deux et vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux _____
- acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
- acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce _____
- Promesse de mariage. _____
- Certificats de publication de Antigny, Fribourg et Lausanne. _____
- Communiqué : à l'Etat Civil de Fribourg et Antigny _____

Signatures des époux :

Maurice Galley
Rosalie Galley

Signatures des témoins :

Tremblay }
La Gallard } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

Liardet et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liardet, Louis**, agriculteur de Belmont / Pully domicilié à Belmont / Pully, célibataire,

né à Belmont le quatre décembre mil huit cent septante-fils de Etienne Louis Benjamin Liardet, décédé et de Louise née Millieud à Belmont

2° **Blanc, Henriette**, couturière de Belmont sur Pully domiciliée à Belmont / Pully, célibataire,

née à Belmont le huit mai mil huit cent septante-deux fille de Charles Marc Blanc, agriculteur et de Louise Jenny née Blanc à Belmont

Les publications ont eu lieu à Belmont, le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully

Signatures des époux :

L. Liardet

Henriette Liardet

Signatures des témoins :

Edouard Challet

Yvonne Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Pittet & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pittet, Jules François**, _____ Charretier

de Villars-le-Verrois _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né aux Croisettes, le vingt-trois septembre _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Henri Prothais Pittet _____

et de Henriette-Charlotte née Gander, les deux décédés _____

2^o **Gavillet, Ursule-Rosine**, _____ Cuisinière,

de Biemmes (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Sâles (Sarine) le quatorze Mars _____ mil huit cent soixante-trois _____

lille de Pierre Gavillet, décédé _____

et de Françoise angélique née Berger, domiciliée à Ormont. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-le-Verrois et Biemmes, les neuf, dix et douze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Villars-le-Verrois, Biemmes Lausanne. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Schallens n. Ursy _____

Signatures des époux :

Jules Pittet
Rosine Pittet

Signatures des témoins :

E. Boray } Lausanne.
E. Rogatney }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Zangger & Kuhn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zangger, Jules-François**, Fabricier-confiseur,

de Genève domicilié à Lausanne

célibataire

né à Genève, le treize novembre mil huit cent soixante-deux

fils de Jacques Paul Zangger, fabricant de pièces à musique à Genève

et de Louise Grand, sa femme décédée

2° **Kuhn, Caroline-Anna**, Couturière,

de Trub | Berne | domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Cordier, le quatorze décembre mil huit cent soixante-quatorze

fille de Ulrich Kuhn, jardinier

et de Anne née Bayeler, domiciliée à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Trub & Vevey, les deux et trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève

Trub, Lausanne & Vevey

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève (B.C.) Trub & Vevey

Signatures des époux :

Jules Zangger
Caroline Zangger

Signatures des témoins :

Jules Horstler
Albis Regamey Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

Nombalier & Belet Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nombalier, Henri-Auguste**, Employé de Commerce de Niort (Deux Sèvres) France _____ domicilié à Lausanne _____
Célibataire _____

né à Niort, le sept août _____ mil huit cent soixante-douze _____

fils de François Nombalier, Cultivateur _____

et de Joséphine Anais Colas, son épouse, domiciliés à Niort _____

2^o **Belet née Bron, Emma-Geniétte**, _____

des Niort / Lausanne _____ domiciliée à Lutry _____

veuve en premières nocces de Henri André Belet dès le huit avril mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

née à Lutry, le dix-sept août _____ mil huit cent soixante-neuf _____

lille de David Henri Bron, boulanger _____

et de Louise née Pomraz, domiciliés à Lutry _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, de Mont & Niort, les neuf dix, onze et quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement des parents de l'époux. 3^o Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. 4^o Promesse de mariage. 5^o Certificats de publications à Lausanne, Lutry & de Mont & Niort. 6^o Dit de Niort. 7^o Déclaration de Validité. 8^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 2, 3, 6 & 7 déposent dans ses archives.

Communiqué : à l'état civil de Lutry & Romanel, ainsi qu'à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

[Signature]
Emma Nombalier

Signatures des témoins :

David Bron à Lutry
E. Bron à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62

Berger & Gyger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Berger, Jean,** _____ agriculteur

de Spiez (Suisse) _____ domicilié à Bonvillars _____

célibataire, _____

né à Bolligen (Suisse) le vingt-neuf août _____ mil huit cent cinquante-six _____

fils de David Berger _____

et de Barbara née Zwahlen, décédée _____

2^o **Gyger, Caroline,** _____ Cuisinière,

de Gessenay _____ domiciliée à Lansanne _____

célibataire _____

née à Gessenay le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fille de Jean Gyger _____

et de Elisabeth née Abbühl, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Spiez, Bonvillars et Lansanne, les douze et treize février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Bonvillars _____

Communiqué: à l'Etat Civil
de Spiez, Gessenay & Bonvillars _____

Signatures des époux :

Jean Berger
Caroline Berger

Signatures des témoins :

[Signature]
A. Gantier Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Ernst & Muller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ernst, Edouard-Louis-Denys**, Négociant de Nyon domicilié à Nyon, célibataire

né à Nyon, le trente-neuf mars mil huit cent cinquante-sept

fils de Auguste Henri Ernst, décédé et de Julie Louise Daccord, sa veuve, à Landanne

2° **Muller, Jeanne-Marguerite**, sans profession, de Payerne domiciliée à Landanne, célibataire

née à Payerne, le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-huit

fille de Charles Edouard Amédée Muller, à Landanne, ancien président de Tribunal,

et de défunte Thérèse Caroline Boek, sa femme

Les publications ont eu lieu à Landanne, Nyon, Payerne et Nijet, les dix-neuf, vingt, vingt-trois et vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nyon

Payerne, Landanne & Nijet.

Communiqué : à l'Etat Civil de Payerne & de Nyon.

Signatures des époux :

Ed. Ernst

Marguerite Ernst

Signatures des témoins :

E. Buviclot

J. Puy...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 64

Cevy et Ambresin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 mai 1903
déclaré définitif et exécutoire le 14 septembre
suivant, le Tribunal civil du district de
Lausanne a ainsi prononcé sur le mariage
intéressé ci-dessus :

Le mariage a été prononcé contre la
femme en vertu de l'article 85 §. 2, b. c
de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 24 septembre 1903.

L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui neuf mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cevy, Julien-Alfred,** batelier,

de Cheseaux domicilié à Lausanne, Duchy

célibataire

né à Duchy le vingt décembre mil huit cent septante-trois

fils de Jeanne Marie Cevy, domiciliée à Bruxelles

et de _____

2° **Ambresin, Angéline-Charlotte-Louise,**

de Olon domiciliée à Lausanne, Duchy

célibataire

née à Fayens le vingt-quatre avril mil huit cent septante-neuf

fille de Auguste Samuel Ambresin, jardinier

et de Fanny Alexandrine Marie Schwambach, sa femme, à Duchy

Les publications ont eu lieu à Lausanne Olon Cheseaux & Guémoz, les
dix, dix-onze et douze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Cheseaux, Olon, Guémoz & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanin & Olon.

Signatures des époux :

Julien Alfred Cevy
Angéline Cevy

Signatures des témoins :

Jean-Baptiste
John De Coppet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65

Melliger & Ruchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Melliger, Henri,** Charpentier,
de Bitz (Argovie) domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Möriken (Argovie) le vingt-un septembre mil huit cent Soixante-dix
fils de Henri Melliger, Charpentier,
et de Verena Dietiker, domiciliés à Lausanne

2^o **Ruchat, Anna-Justine,** Cuisinière,
de Grandcour domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Genève le dix-sept Juin mil huit cent Soixante-treize
fille de feu Jean Frédéric Ruchat
et de Anna Fritiger, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bitz, Grandcour & Lausanne, le vingt février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Bitz
Grandcour & Lausanne.

Signatures des époux :

Henri Melliger
Anna Melliger

Signatures des témoins :

Melliger Fritz
Wingenried Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bitz & Grandcour.

[Signature]

N° 66

Martinoni et Turtian née Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Martinoni, Jaques**, Comptable

de Minusio | Tessin | domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces d'Emma ^{Louis} Siler dès le vingt-neuf février mil huit cent
quatre-vingt-douze.

né à ~~Château-d'Oex~~ Lausanne, le vingt-quatre Mars mil huit cent soixante,

fils de François Joseph Martinoni

et de Marianne Berche sa femme, les deux décédés

2^o **Turtian née Ponnaz, Louise**, Commercante,

de Château-d'Oex domiciliée à Lutry

veuve en premières nocces de Paul Louis Charles Turtian dès le sept novembre mil huit
cent quatre-vingt-douze.

née à Lutry, le quatre décembre mil huit cent soixante-trois

filles de Frédéric Jean Louis Ponnaz, vigneron à Lutry

et de Justette née Gantzy, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Minusio, Château-d'Oex, L'Étrivaz et
Lausanne, les trois cinq & six février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage. approuvé le mot Château d'Oex rayé & l'adjonction du mot Louve 5 & 7 lignes

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Minusio

Lausanne, Château-d'Oex, L'Étrivaz et

Lutry

Communiqué: à l'Etat Civil de

Minusio, Château-d'Oex & Lutry

Signatures des époux:

Martinoni

Lise Martinoni

Signatures des témoins:

P. Messarz

Messarz

L'officier de l'état civil:

P. P. P.

N° 67

Roud et Guinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roud, Eugène-Georges,** _____ Docteur médecin
de Ollen _____ domicilié à Mézières _____
Célibataire _____

né à Landanne, le deux Mars _____ mil huit cent septante _____
fils de Georges Samuel Roud, rentier à Landanne _____
et de Hélène Eugénie Pettegoux, sa femme, décédée _____

2° **Guinand, Hélène-Rosa,** _____
des Brenets, Ponts de Martel (Neuchâtel) Jouxten-Mé _____ domiciliée à Landanne _____
célibataire _____

née à Landanne, le dix Mars _____ mil huit cent septante-trois _____
fille de Elie Edmond Guinand, architecte, _____
et de Lucy Junod, sa femme, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Ollen, Mézières, aux Brenets, à Guiniez, aux
Ponts de Martel, Landanne et Jouxten-Mézery, les vingt-deux & vingt-trois
Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Mézières _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ollen, Mézières, Les Brenets, Ponts de
Martel & Romanel _____

Signatures des époux :

E. Roud
Hélène Roud

Signatures des témoins :

E. Roud }
E. Guinand } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68

Jordan & Galley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jordan, Ernest,** _____ Agriculteur,
de Carrouge près Mézières _____ domicilié à Carrouge _____
veuf de Constance née Dornelles âgé le vingt-cinq août mil huit cent quatre-
vingt-douze _____

né à Carrouge, le vingt-dix août _____ mil huit cent soixante-huit _____
fils de Pierre François Jordan _____
et de Caroline née Dubois, domiciliés à Carrouge, _____

2^o **Galley, Maria-Louise,** _____
de Antigny | Feibourg | _____ domiciliée à Carrouge _____
Célibataire _____

née à Savapesson, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre _____
fille de Pierre Joseph Galley _____
et de Julie née Droux _____

Les publications ont eu lieu à Antigny & Carrouge les treize et quatorze février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil de
Mézières _____

Communiqué: à l'Etat Civil à _____
Mézières & Antigny _____

Signatures des époux :

Ernest Jordan
Louise Jordan

Signatures des témoins :

Emma Galley
Adrien Jordan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 69

Peclard et Rouzey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-
 six - sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Peclard, Jules-Louis-Elie**, fonctionnaire postal
de Pailly domicilié à Lausanne ,
Célibataire

né à Lausanne , le vingt - six Juillet mil huit cent Septante - quatre
fils de Elie Peclard, Coissier postal, à Lausanne ,
et de Anne Spring, sa femme, décédée ,

2^o **Rouzey, Marie-Augusta-Louise**, sans profession
de Gessenay et de Lausanne domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Lausanne , le vingt - huit Septembre mil huit cent Septante - cinq
fille de François Louis Jules Rouzey, décédé
et de Marie Rosine Susanne Jenny Reverax, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pailly et Gessenay , les neuf et
 dix février mil huit cent quatre-vingt - six - sept .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
 Pailly, Gessenay & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Vuarrens & de Gessenay

Signatures des époux :

Peclard
 Marie Peclard

Signatures des témoins :

L. Buisson }
 J. Mandrin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 70

Ibsen et Ulrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ibsen, Waldemar-Frédéric**, _____ *Servier*,

de Copenhague, Danemark | _____ domicilié à Lansanne _____

Célibataire, _____

né à Copenhague, le treize Mars _____ mil huit cent *soixante-neuf*, _____

fils de Pierre Ibsen ancien cafetier _____

et de Vitasia Wilhelmine Kalgreen, sa femme, à Copenhague _____

2° **Ulrich, Emma**, _____ *Comptable*,

de Soleure _____ domiciliée à Lansanne _____

Célibataire _____

née à Soleure, le seize novembre _____ mil huit cent *soixante-seize* _____

fille de Fritz Ulrich, voyageur de Commerce _____

et de Emma Häber, sa femme, les deux à Soleure _____

Les publications ont eu lieu à Soleure et à Lansanne les deux à trois jours
à six mil huit cent quatre-vingt dix-sept, avec dispense des publications à
Copenhague.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Soleure à Lansanne. 4° Permis du D^e :

à partement de Justice et Police constatant que la déclaration de validité au Consul général de Danemark avec mention que les publications ne sont pas nécessaires à Copenhague est déposée d^s archives

Communiqué : à l'Etat Civil de Soleure et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Waldemar Ibsen

Emma Ibsen

Signatures des témoins :

Jakob Göteler

Leinchofer François *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

Schweizer et Vitet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schweizer, Jacob, Tailleur, de Ringgenberg (Berne) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Moosseedorf (Berne), le premier mai mil huit cent soixante-sept fils de Frédéric Schweizer, fromager à Aueggen et de Elisabeth née Jenni, décaie.

2° Vitet, Julia Adèle, Couturière, de Villars-Viercelin domiciliée à Lausanne, célibataire

née à Lausanne, le vingt-sept décembre mil huit cent septante-cinq fille de Jules Vitet, ancien garde-malades et de Jeanne Pauline Murty, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ringgenberg, Villars-Viercelin & Lausanne, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Ringgenberg, Villars-Viercelin & Lausanne

Signatures des époux :

Jacob Schweizer
Julia Schweizer

Signatures des témoins :

M. Murty
R. Lehner } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Ringgenberg & de Dottens.

N° 72

Jaquier et de Siebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaquier, Louis-Victor**, Gendarme

de Villars-le-Comte domicilié à Vandanne

Célibataire

né à Vandanne, le cinq Janvier mil huit cent soixante-

deux fils de Marie Jaquier, domiciliée à Mézières

et de

2^o **de Siebenthal, Rosalie-Emma**,

de Gessenay (Berne) domiciliée à Rougemont

Célibataire

née à Rougemont le vingt-neuf Octobre mil huit cent soixante-trois

fille de Jean Louis de Siebenthal, agriculteur

et de Marie Madeleine née Treuthardt, sa femme, domiciliés à Rougemont

Les publications ont eu lieu à Rougemont à Gessenay, à Lausanne et à Villars-le-Comte les sept huit neuf et dix février mil huit cent quatre-vingt-deux sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-

le-Comte Lausanne Gessenay

Rougemont.

Communiqué: à Dancy, Gessenay

Rougemont.

Signatures des époux :

Louis Victor Jaquier ^{gendarme}
Rosalie Jaquier

Signatures des témoins :

Louis-Jean Jules
Sergent Major de Genolvi
Eugène Serpigny ^{les deux à}
^{Rougemont}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73

Pascal et Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pascal, Jules-Louis-Henri**, _____ - négociant

de Pempayles _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire _____

né à Lausanne le quinze août _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Charles Louis Pascal, négociant _____

et de Jeanne Suzanne Perraz, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2° **Schmidl, Marthe**, _____ sans profession,

de Châtelard _____ domiciliée à Vernex-Montreux _____

célibataire _____

née à Vernex, le vingt août _____ mil huit cent soixante-quinze _____

fille de Leonard Schmidt, pharmacien _____

et de Emma née Udenbach, domiciliés à Vernex _____

Les publications ont eu lieu à Pempayles, Lausanne & Châtelard le treize février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Pempayles Lausanne & Le Châtelard _____

Signatures des époux :

Jules-Louis-Henri Pascal
Marthe Schmidl

Signatures des témoins :

W. Stauden à Montreux
J. Perraz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Tomis

Communiqué : à l'état civil de Lausanne & de Montreux _____

Par arrêté du 18 mai 1926, le conseil d'état de canton de Faud a donné acte à Jules-Louis-Henri Pascal, ami qui à la femme, mentionnées ci-contre, de leur renonciation à la nationalité suisse et à leur qualité de bourgeois de la commune de Pempayles, la nationalité française leur étant assurée. Cette renonciation embraine pour les intéressés la perte de la nationalité suisse dès le 18 mai 1926. Lausanne, le 28 mai 1926. L'officier de l'état civil: D. Haug, à Lausanne-Montreux. R. du 24.8.26.

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 74

Matthey-Doret & Wampfster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Matthey-Doret, Fritz-Almand**, Menuisier, de Loèche et de la Brévine | Neuchâtel | domicilié à Aundanne, célibataire,

né à Fleurier, le quatorze mai mil huit cent septante-deux fils de Numa Auguste Matthey-Doret, horloger,

et de Cécile Joséphine née Jamcenaud, la femme, à Fleurier
2^o **Wampfster, Rosine**, Couturière, de La Lenk | Berne | domiciliée à Aundanne, célibataire,

née à Corcelles près Yverne, le quatre février mil huit cent septante-trois, fille de Daniel Wampfster, jardinier

et de Rosina Kuech, la femme, à Blankenburg | Berne |

Les publications ont eu lieu au Loèche, à la Brévine, à Aundanne et à La Lenk les vingt-sept et vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de la Brévine

du Loèche et de Aundanne et de La

Lenk

Communiqué: à l'Etat Civil du

Loèche, de la Brévine et de La Lenk

Signatures des époux :

Armand Matthey

Rosine Matthey

Signatures des témoins :

Cécile Matthey

Numa Matthey Fleurier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75
Chapuis & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Mars mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Alfred Adrien Marc**, — Agriculteur,
 de Romanet sur Saône domicilié à Laudanne
 célibataire,

né à Laudanne, le deux Mars mil huit cent soixante-treize,

filz de Louis Henri Adrien Chapuis, horticulteur,

et de Charlotte Rivillon, sa femme, les deux à Laudanne,

2° **Favre, Julia Thérèse**, — Coiffeuse,

de Savois domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Laudanne, le neuf février mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Constant Favre, décédé

et de Elvire Rod, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Romanet, Laudanne et Savoie, les trois, dix
février et deux Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Actes de décès des père & mère de
l'Epouse et consentement du tuteur.

Certificats de publication de Romanet
Savois Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanet & Chavornay

Signatures des époux :

Alfred Chapuis
Julia Chapuis

Signatures des témoins :

Odette Chapuis
Engèle Bachsberger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 76

Péclard et Despland née Würst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Péclard, Elie,** _____ Caissier postal, _____ de Pailly _____ domicilié à Lausanne _____ veuf en premières nocces de Anna Spring dès le six Juin mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à Pailly, le vingt-huit décembre _____ mil huit cent quarante-six _____ fils de Samuel Péclard _____

et de Louise Lydie née Jaton, sa femme, les deux décédés _____

2° **Despland née Würst, Henriette-Sophie,** _____ de Grandson _____ domiciliée à Lausanne _____ veuve en premières nocces de Henri Théodore Despland dès le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-onze _____

née à Lausanne, le vingt-trois octobre _____ mil huit cent quarante-six _____ fille de Henri Würst _____

et de Jenny-Françoise Henriette Rodaz, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne Grandson et Pailly, les vingt-trois et vingt-quatre Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- _____ Actes de naissance des Epoux _____
- _____ Actes de décès des précédents conjoints _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication de Pailly _____
- _____ Lausanne & Grandson _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Signatures des époux :

_____ *Elie Péclard* _____
 _____ *Sophie Despland* _____

Signatures des témoins :

_____ *J. Guerry* _____
 _____ *D. Maillard* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

N° 77

Hermann & Soldati

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hermann, Florin (Fernando)** _____ Industriel

de Schuls (Grisons) _____ domicilié à Schuls _____

célibataire _____

né à Schuls, le vingt-cinq Juin _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Jean Hermann, décédé _____

et de Catherine née Coto, à Schuls _____

2° **Soldati, Joséphine,** _____

de Neggio (Tessin) _____ domiciliée à Neggio _____

célibataire _____

née à Neggio, le deux février _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Antoine Soldati, décédé _____

et de Julie née Fusca, à Neggio _____

Les publications ont eu lieu à Schuls et à Neggio, les vingt-trois et vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil de Schuls _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Schuls & Neggio _____

Signatures des époux :

Fernando Hermann
Joséphine Soldati

Signatures des témoins :

Libre de Mont...
D. de...
...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Zeeb et Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zeeb, Maurice Albert**, _____ Agriculteur,
de Sainte Croix _____ domicilié à Lausanne, Ouchy _____
Célibataire _____

né à Lausanne le dix août _____ mil huit cent soixante-six _____
fils de Lucie Zeeb née Prodrom, décédée _____
et de _____

2^o **Schneider, Eliza**, _____ Couturière,
de Netendorf (Berne) _____ domiciliée à Ouchy _____
Célibataire _____

née à Vevey, le dix-sept novembre _____ mil huit cent septante-trois _____
fille de Friedrich Schneider, cordonnier à Montreux _____
et de Lina Zilina Girod, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, aux Granges de Sainte Croix, à Netendorf
et à Lausanne, les quatorze & seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St^e Croix
des Granges de St^e Croix, de Netendorf
& de Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
St^e Croix & de Chézardorn. _____

Signatures des époux :

Albert Zeeb
Elisa Zeeb

Signatures des témoins :

E. Schratzen
Puissegre Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79

Lambelet et Lavenex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lambelet, Daniel,** agriculteur

de Riez domicilié au Châlet à Gobet

Célibataire

né à Dommarin, le douze février mil huit cent soixante-un

fils de Jean Pierre Lambelet

et de Luette née Recordon, les deux décédés

2° **Lavenex, Amélie-Julie,** Cuisinière

de Arnaix près Orbe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Arnaix, le dix-sept Juin mil huit cent soixante-sept

fille de Louis Henri Lavenex, vigneron à Arnaix

et de Marie Rosine née Leuyer, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arnaix & Riez les seize et dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement au père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Riez, Arnaix & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully & Arnaix.

Signatures des époux :

Daniel Lambelet
Amélie Lambelet

Signatures des témoins :

Webbert
Gruyer
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 3 mars 1899, déclaré définitif et exécutoire le 30 mars dit, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage invidé et contre. - Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 lettre af. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 7 mars 1899.
L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

N° 80

Bietzi et Mischler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bietzi, Charles,** _____ Forgeron _____

de Schangnau (Berne) _____ domicilié à Lussane, _____

Célibataire _____

né à Nutehlangenegg (Berne), le dix sept décembre mil huit cent soixante cinq _____

fils de Nicolas Bietzi _____

et de Elisabeth Walthrich, sa femme les deux décédés _____

2^o **Mischler, Anna-Elisabeth,** _____ Cuisinière _____

de Walthern (Berne) _____ domiciliée à Lussane, _____

Célibataire _____

née à Schwarzenburg (Berne), le trois Janvier mil huit cent Septante deux _____

fille de Jean Mischler _____

et de Anna née Wyss, sa femme, domiciliés à Schwarzenburg _____

Les publications ont eu lieu à Schangnau, à Lussane et à Walthern, les
dix et dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Schangnau, _____

Walthern & Lussane _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Schangnau & Walthern. _____

Signatures des époux :

Charles Bietzi

Anna Bietzi

Signatures des témoins :

E. Schreitzer

E. Balmer Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

**Vannod et Schutch née
Baumberger**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vannod, Constant-Marie**, employé L. O.

de Dorn _____ domicilié à Lausanne, _____
veuf de Suzanne Catherine née Karlen née le quatorze février mil huit cent quatre-
-vingt-dix _____

né à Dorn le sept mai _____ mil huit cent cinquante-trois _____

fil de François Louis Vannod, agriculteur à Lausanne _____

et de Jeanne Marie Madeleine née Corday, sa femme, décédée _____

2^o **Schutch née Baumberger, Rosa-Bertha**,
Pianichissende

de Rehebach (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve de Jean Schuch de le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-douze _____

née à Burgdorf le vingt-huit janvier _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de Catherine Baumberger, à Koppigen (Berne) _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rehebach et Dorn, les neuf, dix et
onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux _____
- actes de décès des précédents conjoints _____
- Promesse de mariage _____
- Certificats de publications d'Orny, _____
- Rehebach & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lausanne à Rehebach. _____

Signatures des époux :

Constant Vannod
Bertha Vannod.

Signatures des témoins :

Grandy }
Housmann Alf. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Rey et Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rey, Emile,** Agriculteur,

de Combremont-le-Grand domicilié à Carrouge

Célibataire,

né à Carrouge, le douze août mil huit cent septante,

fils de Jean Rey

et de Marguerite née Jordan,

2^o **Parche, Eugénie,**

de Servion domiciliée à Servion,

Célibataire

née à Servion, le vingt-cinq juillet mil huit cent septante-quatre,

fille de Jean Parche

et de Marianne née Servaud,

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Combremont-le-Grand et Servion le douze et quatorze Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Mézieres

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézieres, Combremont-le-Grand et
Servion.

Signatures des époux :

Emile Rey

Eugénie Parche

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

les deux à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Ritter **Botodini von Hohenstem, August-Harl-Franz-Joseph** Candidat en Sciences

de Dresde (Saxe) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Teglitz (Bohême) le vingt-deux Juillet mil huit cent Septante-quatre

fils de Victor Ritter Botodini von Hohenstem, décédé

et de Hermine Pauline Henriette née von freiesleben, domiciliée à Dresde

2^o **Sperry, Eliza-Crawford,**

de New-York domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à New-York le dix-neuf Mars mil huit cent Septante-six

fille de Watson Robertson Sperry

et de Julia Henderson, sa femme, domiciliés à New-York, en séjour à Dresde

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Dresde, les trois et cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé l'adjonction du mot "Ritter" comme titre précédant le nom de famille

[Signature]

Pièces déposées :

- 1^o acte de naissance del' Epoux. 2^o déclaration tenue
- lieu d'acte de naissance del' Epouse. 3^o acte de décès
- du père del' Epoux & consentement de sa mère 4^o
- Consentement du père del' Epouse. - Promesse de
- mariage. - 5^o Cert. de publication de Dresde à Lausanne
- 6^o Procès du Département de Justice & Police constatant
- que les pièces sous nos 3, 4 & 5 déposent dans q' archives

Communiqué : à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

August Ritter Botodini v. Hohenstem
Eliza Edle Boszini von Hohenstem

Signatures des témoins :

Eliza Edle Boszini
Anna Henderson à Lausanne
Victor Ritter Botodini von Hohenstem à Dresde
Ch. Guenay & C^o
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vialleton, Goux & C^o, rue du Louvre, 2.

N° 84

Frachey et Pfammatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Frachey, Jean-Martin**, _____ Munière,
de Ayas (Aoste) Italie _____ domicilié à Lansanne _____
Célibataire _____

né à Ayas, le dix-neuf Octobre _____ mil huit cent soixante-trois _____
fils de Jean Martin Frachey, Sabotier à Charvonnod (Aoste) _____
et de Marie Rose Faustine Parquettaz, la femme, Accédeuse _____

2^o **Pfammatter, Marguerite-Philippine**, femme de chambre
de Zenggen (Valais) _____ domiciliée à Lutry _____
Célibataire _____

née à Zenggen, le seize Février _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fille de Vitus Pfammatter, Régent, _____
et de Maria Zimmermann, la femme, les deux à Zenggen _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry, Zenggen et Ayas, les trente
Janvier, quatre et vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement du
père de l'époux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certi-
ficats de publication de Zenggen & Lansanne.
5^o Dit de Ayas. 6^o Déclaration de Validité. 7^o
Permis du Département de Justice & Police consta-
tant que les pièces sous Nos 2, 5 & 6 sont déposées
dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Zenggen
à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Frachey J. Martin
Marguerite Pfammatter

Signatures des témoins :

H. Gommershaide
J. Wirz les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

Thorenz & Schwarzmamm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thorenz, Jules-Gustave**, architecte,

de Concise domicilié à Landamine,

célibataire,

né à La Chaux-de-Fonds, le premier Juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Jules Frédéric Thorenz

et de Anna Lument, sa femme, les deux décédés

2° **Schwarzmamm, Marie-Elizabeth**, Couturière,

de Truchuggen (Vorarlberg) Autriche, domiciliée à Landamine

célibataire

née à Stampflair, le vingt Octobre mil huit cent septante-quatre

filles de Joseph François Schwarzmamm, gypsière

et de Elisabeth Roth, sa femme, à Tranchamp s/ Cluses

Les publications ont eu lieu à Concise et à Landamine, les vingt-neuf & trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Concise

& Landamine

Déclaration du Consul d'Autriche constatant

tant que les publications sont inutilisées à Truchuggen

Communiqué : à l'Etat Civil de Concise

& à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jules Thorenz
Elizabeth Thorenz

Signatures des témoins :

Emile Dela
A. Gaudin Landamine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 86

Aebi et Gutmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Aebi, Alfred,** _____ Tailleur

de Aetingen (Solence) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Aetingen, le dix Mars _____ mil huit cent septante-un _____

fils de Jacob Aebi, décédé _____

et de Anna Elisabeth Buchholzer, sa femme, décédée, _____

2^o **Gutmann, Ida,** _____ Couturière, _____

de Lüscherz (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Neuchâtel (Berne), le sept février _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Rodolphe Gutmann, vigneron, _____

et de Rosine née Zigerli, sa femme, les deux à Neuchâtel _____

Les publications ont eu lieu à Aetingen, Lüscherz & Lausanne, le seize février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Aetingen _____

Lüscherz & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil à _____

Lüscherz & Aetingen _____

Signatures des époux :

Aebi Alfred
Ida Aebi

Signatures des témoins :

Boschi Rodolphe
Hauptmann Gustave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87

Favillard et Thurin
née Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favillard, Charles-Louis**, employé de bureau, de La Sarraz domicilié à Lonsanne, célibataire,

né à Paris, le vingt-quatre Juillet mil huit cent cinquante-neuf, fils de Charles Isaac Samuel Favillard rentier à La Sarraz et de Françoise Elisée Elida née Gauthy, la femme, décédée.

2^o **Thurin née Gilliéron, Hélène-Marie**, couturière, de Collombier et St Saphorin de Moiryes domiciliée à Lonsanne, divorcée de Jean François Marie Thurin, ais le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

née à Germeind-la-Ville, le trois Juin mil huit cent cinquante-sept, fille de Louis Gilliéron, aisé et de Jeanne Susanne née Biddat, la veuve, à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Lonsanne, Collombier et St Saphorin de Moiryes, les vingt-six et vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce
Promesse de mariage
Certificats de publication de La Sarraz, Collombier, St Saphorin & Lonsanne
Communiqué : à l'Etat Civil de La Sarraz & de Collombier

Signatures des époux :

Ch. Favillard
H^l Favillard

Signatures des témoins :

Alf. Gilliéron
Alcas Agud } Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88

Monnier et Ruggieri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux-sept- _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monnier, Edouard-Louis, Employé de Commerce

de Annex près Orbe, _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-deux Juin _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Louis Henri Monnier, Commis de bureau à Lausanne _____

et de Jeanne Marie Bernard née Biddat, sa femme, décédée _____

2° Ruggieri, Marie-Thérèse, _____ modiste

de Castello-Valtravaglia (Côme) Italie _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le quatre Août _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de François Ruggieri _____

et de Caroline Pietrini, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Annex & au Consulat d'Italie à Genève, les neuf, onze & vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Annex, Lausanne & Consulat d'Italie _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

d'Orléans & à la Chancellerie etc _____

Signatures des époux :

E. Monnier

M. Ruggieri

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 89

Golaz et Chantre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golaz, Numa,** _____ *Écrivain* _____

de *L'Abbaye* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Baulmes*, le dix-huit février _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de *Louis Victor Golaz, décédé*, _____

et de *Louise marianne née Pinard, sa veuve à Baulmes* _____

2^o **Chantre, Louise-Théniette-Gabrielle,** _____

de *Genève*, _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

née à *Lausanne*, le treize Novembre _____ mil huit cent cinquante-six _____

fille de *Henri Alfred Chantre* _____

et de *Marianne Emilie Pabud sa femme, décédée*. _____

Les publications ont eu lieu à *L'Abbaye*, à *Genève* & à *Lausanne*, le six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Abbaye, Genève & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Abbaye & de Genève

Signatures des époux :

N. Golaz
Louise Chantre Golaz

Signatures des témoins :

M. Bruny
A. Huciel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90

Regamey & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-287

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Jules-Jeani**, _____ l'écclésiastique, de Lonsanne _____ domicilié à Lonsanne, _____ célibataire, _____

né à Montblesson, le dix-huit août _____ mil huit cent soixante-quatre _____ fils de Marc Frédéric Regamey, décédé, _____ et de Susanne Louise née Regamey, sa femme, décédée, _____

2^o **Regamey, Jenny-Marie dite Elida**, couturière, de Lonsanne _____ domiciliée à Lonsanne, Duchy, _____ célibataire _____

née à Duchy, le onze Septembre _____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fille de François Gabriel Regamey, décédé, _____ et de Jenny Louise Blane, sa veuve, à Duchy _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, le neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lonsanne _____

Signatures des époux :

J. Regamey
J. Regamey

Signatures des témoins :

[Signature]
Th. Lillieron Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : _____

N° 91

Willenegger et de Siebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Willenegger, Henri-Jean-Emile**, Employé de Commerce de Mühleberg (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____ célibataire _____

né à Lausanne le vingt-dix mai _____ mil huit cent septante quatre _____ fils de Jean Jacob Willenegger, décédé, _____ et de Anne Elisabeth Schwartz sa veuve, à Lausanne _____

2^o **de Siebenthal, Louise-Marie-Julie-Janny** de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____ célibataire _____

née à Lausanne, le six septembre _____ mil huit cent septante-un _____ fille de Samuel Henri de Siebenthal, serrurier _____ et de Marie Jenny Delafontaine, sa femme, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühleberg & Gessenay, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de Mühleberg Gessenay Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Mühleberg & Gessenay _____

Signatures des époux :

Henri Willenegger
Louise Willenegger

Signatures des témoins :

Samuel de Siebenthal à Lausanne
Alfred Crausaz à Gessendel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 92

Rufener et Alder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Rufener, Gottfried** _____ Ceramier
de Blumenstein (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____
Célibataire _____

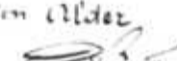
né à Blumenstein le vingt-deux Mai _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fils de Christian Rufener, décédé, _____
et de Rosina née Winkler, la veuve à Berne, _____

2^o **Alder, Anna-Elisabeth** _____ Ménagère,
de Waldstatt (Appenzel A. K.) _____ domiciliée aux Saux-Vives (Genève) _____
Célibataire, _____

née à Frauenfeld le dix octobre _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fille de Hans Konrad Alder, marié à Wülflingen (Zürich) _____
et de Elisabeth née Bommer, la femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Waldstatt, à Lausanne, aux Saux-Vives & à
Blumenstein, les neuf & dix Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

les uns de l'autre de l'époux et de son Alder


Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Blumenstein, Waldstatt, Saux-Vives & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Blumenstein, Waldstatt et Genève (B.C.) _____

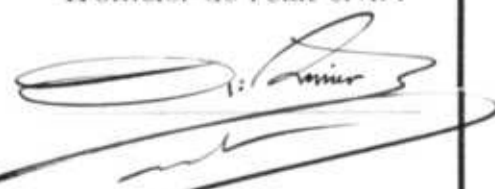
Signatures des époux :

Gottfried Rufener
Elisabeth Rufener

Signatures des témoins :

Alfred Hagmann
Wilhelm Guberan

L'officier de l'état civil :



N° 93

Tosi & Blazer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tosi, Joseph-Michel-Ferdinand, Gypsière peintre de Ceviasco (Novare) Italie domicilié à Lausanne, Rue St-François Célibataire

né à Ceviasco, le dix-sept novembre mil huit cent septante

fils de Joseph Jacques Tosi, gypsière-peintre

et de Candide Ferraris, la femme, domiciliés à Lausanne

2° Blazer, Elise, Demoiselle de magasin,

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bolligen, le vingt-un mai mil huit cent septante-un

fille de Christian Blazer, agriculteur à Landiswyl

et de Marguerite Studer, décédée.

Les publications ont eu lieu à Langnau, Lausanne et Ceviasco, les treize & vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Langnau & Lausanne. 4° Dit de Ceviasco. 5° Déclaration de Validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces des 1° 2° 3° 4° & 5° sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Langnau & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Tosi Joseph Blazer Elise Tosi

Signatures des témoins :

E. Lottens F. Dissard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94

Maurel & Ruzillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-2116

Aujourd'hui vingt-cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Maurel, Charles,** _____ Comptable

de Landanne, _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-huit août _____ mil huit cent soixante-douze _____

fils de Charles Samuel Philippe Maurel, décédé _____

et de Charlotte Barbe Fanny Henriette Virchaud, sa femme, décédée, _____

2^o **Ruzillon, Marguerite-Louise-Fanny,** _____ Couturière

de Belmont s/ Yverdon _____ domiciliée à Landanne _____

Célibataire _____

née à Landanne, le vingt-trois juillet _____ mil huit cent soixante-onze _____

fille de Louis Charles André Ruzillon, décédé _____

et de Adèle Marie Louise Fayot, sa veuve, à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Belmont, les vingt-sept et vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Landanne & Belmont _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Belmont. _____

Signatures des époux :

Ch. Maurel

M^{lle} Maurel

Signatures des témoins :

Louis Maurel

Edmond Ruzillon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

Arnaud et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Arnaud, Edouard,** Menuisier
de Oren-le-Château domicilié à Landanne
Célibataire

né à Oren-le-Château, le trente-un mai mil huit cent septante-quatre
fils de Henri Frédéric Arnaud, menuisier
et de Elida née Muller sa femme, les deux à Landanne

2^o **Rod, Fanny,** Couturière,
de Propraz, Corcelles & Mézières domiciliée à Landanne
Célibataire

née à Landanne, le vingt-huit février mil huit cent septante-trois
fille de défunt Pierre Rod
et de Julie Jamin, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Mézières, Oren, Propraz, Corcelles et Landanne,
les quatre, cinq et six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Oren, Propraz, Corcelles, Mézières
& Landanne

Communiqué: à Oren, Corcelles
& Mézières

Signatures des époux :

Edouard Arnaud
Fanny Arnaud

Signatures des témoins :

Henri Arnaud
à Landanne
Constant Gallay
à Mont-sur-Rolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 96

Laurent & Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Laurent, Jules-Almand** _____ *Menuisier*
de Fey _____ domicilié à *Landammé* _____
célibataire _____

né à *Fontanivent (Châtard)* le *quatre mai* _____ mil huit cent *soixante-seize* _____
fils de *Julie Laurent à Goumoenz-la-Ville* _____
et de _____

2^o **Morel, Lina,** _____ *sans profession* _____
de *Monticher* _____ domiciliée à *Echallens* _____
célibataire _____

née à *Rollé*, le *vingt-cinq Juin* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____
fille de *maxe Louis Morel, négociant* _____
et de *Rosine Feissly sa femme les deux à Echallens* _____

Les publications ont eu lieu à *Landammé, Fey, Monticher & Echallens* les
huit et neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Fey, Monticher, Echallens
Landammé _____

Signatures des époux :

Jules Laurent
Lina Laurent

Signatures des témoins :

Jules Cochard à Landammé
Albert Jaccoud à Monticher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil
de l'Isle Fey à Echallens. _____

N° 97

Fayet & Comtesse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fayet, Emile**, _____ Charpentier
de Nutry - Focel _____ domicilié à Focel, _____
Célibataire _____

né à Focel, le quinze décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fils de Pierre Louis Fayet, agriculteur à Focel _____
et de Marie née Guignot, sa femme, décédée. _____

2^o **Comtesse, Sophie**, _____ sage femme,
de La Sagne et des Ponts (Nanchatél) _____ domiciliée à Focel, _____
Célibataire _____

née à Flemies, le trois Mars _____ mil huit cent soixante-trois _____
fille de feu Jean Henri Comtesse _____
et de Genevieve née Raymond, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Focel, Nutry, La Sagne et des Ponts, les
vingt-six et vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Focel _____

Communiqué: à Focel, Nutry
La Sagne et des Ponts. _____

Signatures des époux :

Emile Fayet
Sophie Fayet

Signatures des témoins :

A. Mauron
A. Gandin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vulliamy, Gues & Co, rue de Louve, 2.

N° 98

Bonjour et Pisset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonjour, Louis-Rodolphe**, _____ Jardinier
de Blonay _____ domicilié à La Cour de Peitz, en Villard
célibataire, _____

né à La Cour de Peitz, le huit Juillet _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Pierre François Bonjour, décédé _____

et de Marguerite Antoinette Manin, sa veuve, en Villard et La Cour de Peitz _____

2^o **Pisset, Ida**, _____ Femme de Chambre, _____

de Haut-Vully (Sikouzy) _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née à Mézières (Vully) le seize octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Charles Louis Pisset, agriculteur en France _____

et de Rose Marie Henriette Cornaz, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Blonay, Mézières-Vully et La
Cour de Peitz, le neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
à La Cour de Peitz _____

Communiqué: à St Léger La
Cour de Peitz et Mézières _____

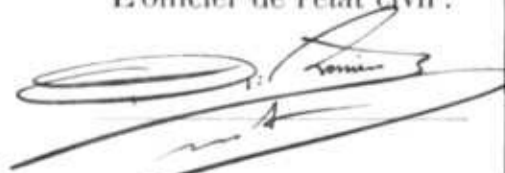
Signatures des époux :

Rodolphe Bonjour
Ida Bonjour

Signatures des témoins :

Eug. Détraz à La Cour de Peitz
Paul Pétter à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 99

Makon et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Makon, Iridote Vital**, Munière
de Bonnevesin (Seine) domicilié à Laudanne, Bois Gentil
Célibataire

né à Bussy (Sibonny) le deux Mars mil huit cent septante cinq
fils de Jean Gaspard Makon, maréchal
et de Marie Mélanie Philomène née Douyoud, domiciliés à Corcelles près Fayeine

2° **Dubois, Nancy**, Blanchissande
de Kenniez domiciliée à Laudanne,
Célibataire

née à Kenniez, le vingt-trois avril mil huit cent septante sept
fille de feu Jacques David Dubois
et de Marie née Roche, du veuve, à Laudanne, Bois Gentil

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Bonnevesin (Bonfol) et Kenniez
les neuf, dix et onze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
acte de décès du père de l'Epouse
Consentement de la mère
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Bonnevesin, Kenniez & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil
de Bonfol & Gimyès

Signatures des époux :

Vital Makon
Nancy Makon

Signatures des témoins :

Henni Magnonay
Cand. Emile Kammann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Cordey et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cordey, Charles-François**, agriculteur,
de Savigny domicilié au Bret Rouge près Savigny
Célibataire

né à Savigny le deux Janvier mil huit cent soixante-deux
fils de son père Georges Frédéric Cordey
et de Sophie née Décombarz, du hameau de Savigny

2° **Chappuis, Eugénie Adèle**, sans profession,
de Epalinges domiciliée à Montpreveyres
célibataire

née à Montpreveyres le trois mai mil huit cent septante-deux
fille de Philippe Chappuis, agriculteur
et de Léna née Reybaz, du hameau de Montpreveyres

Les publications ont eu lieu à Savigny, Epalinges & Montpreveyres, les dix-huit, vingt et vingt-deux Février mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

les vingt six Mars comme date au mariage

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Savigny

Signatures des époux :

François Cordey
Eugénie Cordey

Signatures des témoins :

Louise Burnier
Aimé Burnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Savigny, Epalinges & Corcelles-le-Jorat

N° 101

Gloor & Brandenberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gloor, Jacob,** Coiffeur

de Leutwyl (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Leutwyl le dix août mil huit cent septante-un

fils de Jean Gloor, agriculteur

et de Verena née Gloor, sa femme, les deux à Leutwyl

2^o **Brandenberger, Louise,** Pâissinière

de Sulz-Dynhard (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oberstammheim (Zurich) le neuf décembre mil huit cent septante-sept

fille de Jacob Brandenberger, poëte à Baden (Argovie)

et de Louise Wepfer, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leutwyl et Dynhard, les treize
et dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Leutwyl, Dynhard et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Leutwyl & Dynhard

Signatures des époux :

Jacob Gloor

Louise Gloor

Signatures des témoins :

Alfred Wepfer
Gottfried Ruff } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 14 Février 1926,
L'Assemblée des Bourgeois
de la commune de
Albisrieden (Zurich),
a reçu au nom de
ses bourgeois Jacob
Gloor, ainsi que sa
femme, mentionnés ci-
dessus dans l'acte ci-contre.
Lausanne, le 3 Mars 1926.
L'officier de l'état civil :

H. Bruni

N° 102

Mäder & Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mäder, Albert,** _____ *bonnetier* _____

de Schwanden (Brienz) Brienz _____ domicilié à Landamm _____

Célibataire _____

né à Brienz, le trente un Mars _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Gaspard Mäder, décédé _____

et de Elisabeth Rindt, décédée, _____

2^o **Gonthier, Eugénie-Henriette,** *Demoiselle de magasin* _____

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Landamm _____

Célibataire _____

née à Mollens, le quatorze Septembre _____ mil huit cent Septante-Sept _____

fille de Charles Jacob Gonthier, décédé, _____

et de Jenny-Henriette née Cuvit, la veuve, à Froidville _____

Les publications ont eu lieu à Landamm, Granges de St Croix, Schwanden (Brienz) & St Croix, les deux, trois, quatre & cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du père de l'épouse _____

_____ consentement de la mère _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Brienz, St Croix, des Granges de St _____

Croix & Landamm _____

Communiqué: à l'Etat civil _____

de Brienz & St Croix _____

Signatures des époux :

Albert Mäder
Eugénie Mäder

Signatures des témoins :

P. Lamerz
L. Picard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 103

Wagner et Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huité Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Wagner, Henri-Auguste-Joseph** Commis de poste
de Chassel _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire _____

né à Genève, le dix-huit Mars _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de Antoine Joseph Wagner _____
et de Louise Julie Martin, sa femme, les deux décédés _____

2^o **Favez, Amelia**, _____ sans profession,
de Penthériaux _____ domiciliée à Lansanne, _____
célibataire _____

née à Lansanne, le dix Juillet _____ mil huit cent septante-six _____
fille de Prosper Henri Favez, chef de bureau au J.-S. _____
et de Henriette Jaurin, sa femme, domiciliés à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Chassel, Penthériaux et Lansanne, les onze et
treize Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Chassel, Penthériaux et Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villeneuve et Penthériaux.

Signatures des époux :

Henri Wagner
Amelia Wagner

Signatures des témoins :

Fanny Martin à Villeneuve
J. Favez à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Galliton, Guez & Co, rue de la Louve, 2.

N° 105

Guyzelet & Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 8 février 1901, le Conseil
d'Etat du Canton de Vaud a
ordonné la rectification de l'acte
ci-dessus dans ce sens que le
nom de famille soit écrit
Gysler au lieu de Guyzelet.
Laudanne le 15 février 1901.

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guyzelet, Alfred, Agriculteur,

de Langnau (Berne) domicilié à Laudanne

veuf en premières nocces de Elide née Chappuis dès le neuf mai mil huit cent quatre-
vingt-trois,

né à Laudanne, le vingt mai mil huit cent soixante-sept,

fil de Jean Benjamin Guyzelet, décédé

et de Louise Butaud, de veuve, à Laudanne

2° Ramuz, Louise-Hélène-Sophie, Conturière,

de Sullens domiciliée à Sullens,

Célibataire

née à Sullens, le vingt-cinq Mars mil huit cent septante-un

filles de Emile Louis Ferdinand Ramuz, agriculteur,

et de Jeanne Françoise Schraud, de femme, les deux à Sullens

Les publications ont eu lieu à Langnau, Laudanne & Sullens, les six et
sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Langnau

Sullens & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Langnau & Sullens.

Signatures des époux :

A. Gysler

Hélène Gysler

Signatures des témoins :

Albert Balsiger à Laudanne

Marc Bally à Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106

Lagnaz et Sonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lagnaz, Emile**, facteur postal,
de Bussy sur Meudon domicilié à Lucens

veuf de Eugénie née Briod décédée le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Villars-Menaraz, le neuf mars mil huit cent soixante-un

fils de Jean Louis Lagnaz, laitier à Courtillères

et de Adèle née Jaton, décédée.

2° **Sonnard, Aline**, ménagère,
de Courtillères domiciliée à Courtillères

Célibataire

née à Courtillères, le douze septembre mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Pierre Daniel Sonnard, agriculteur à Courtillères

et de Suzanne Marie née Cortillon, décédée

Les publications ont eu lieu à Lucens Courtillères - Bussy, les douze et treize
mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Lucens

Signatures des époux :

Lagnaz Emile
Aline Sonnard

Signatures des témoins :

J. Luchmann
Louis Rogamee } Lucens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens & Meudon

N° 107

Santa et Reymondin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier deuil _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Santa, Gustave-Pierre-Joseph**, *Modéleur*,
de Valdengo (provincie Italie) _____ domicilié à *Lausanne* _____
Célibataire _____

né à Valdengo, le sept janvier _____ mil huit cent soixante huit _____
fils de Pierre Santa, *Cordonnier* à Valdengo _____
et de Rosa Squillario, *sa femme, décédée* _____

2^o **Reymondin, Marie-Louise**, *sans profession*,
de Pully _____ domiciliée à *Pully* _____
Célibataire _____

née à Pully le vingt-sept mai _____ mil huit cent septante-quatre _____
fille de Adolphe Reymondin, *décédé*, _____
et de Anne Rosine née Moiraz, *sa sœur*, à Pully _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Pully et Valdengo*, les neuf, onze et
vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux - Promesse de
mariage - Certificats de publication de *Lausanne*
et *Pully*, *Dit de Valdengo* - Déclaration de
Validité - Permis du Département de
Justice et Police constatant que les deux dernières
pièces sont déposées dans des archives _____

Communiqué : à *La Chancellerie* *Ch*
à l'Etat Civil de *Pully* _____

Signatures des époux :

Gustave Santa
Marie Santa

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108

Laurent & Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Laurent, Siméon**, _____ Charpentier,
de Fey _____ domicilié à Lansanne, _____
Célibataire _____

né à Fey, le vingt-sept juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____
fils de François Laurent, décédé, _____
et de Jeanne David, sa femme, décédée, _____

2^o **Genton, Alice**, _____ Cuisinière,
de Fuidoux & Chardonne _____ domiciliée à Lansanne _____
Célibataire _____

née au Mont, le dix-sept novembre _____ mil huit cent soixante-huit _____
fille de Jean Louis Genton, décédé _____
et de Jeanne Louise née Favre, sa veuve domiciliée à Fuidoux _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Fey, Chardonne & Fuidoux les neuf
dix & onze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Fey
Lansanne, Fuidoux & Chardonne _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil à _____

Fey, Chardonne & Cordier, _____

Signatures des époux :

_____ *Simon Laurent* _____

_____ *Alice Laurent* _____

Signatures des témoins :

_____ *Maunier* _____
_____ *Laurent Ami* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

N° 109

Vernez et Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vernez, Aloïs,** _____ *agriculteur*

de Villars-Bramard _____ domicilié à Aunsanne _____

célibataire _____

né à Villars-Bramard le huit mai _____ mil huit cent septante-un _____

fils de Camille Vernez, agriculteur, _____

et de Elisa née Rebeaud, sa femme, à Villars-Bramard _____

2° **Cavin, Elise,** _____ *Ménagère*

de Vuucherens _____ domiciliée au Mont d'Aunsanne _____

Célibataire, _____

née à Epalinges le vingt-deux décembre _____ mil huit cent septante-un _____

fille de Louis Cavin, décédé, _____

et de Jenny Marie née Regamey, sa mère, au Chalet à Gobet _____

Les publications ont eu lieu à Aunsanne, Vuucherens, Villars-Bramard et Mont
les vingt-deux et vingt-cinq, vingt-six et vingt-huit de ce mois mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Villars-Bramard, Aunsanne, Vuucherens _____

et Mont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Villarzel, Moudon et Romanel. _____

Signatures des époux :

Aloïs Vernez
Elise Vernez

Signatures des témoins :

Vernez Alfred
La Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Villochon, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 110

Gillieron et Bigler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gillieron, Charles-Wenzi-Marc, Comptable,**

de Servion et de Châtillens _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le trente mars _____ mil huit cent soixante-treize _____

fils de Charles Gillieron _____

et de Adèle Herminie Arnoux, sa femme, les deux décédés _____

2^o **Bigler, Alice-Marie,** _____ Lingère, _____

de Muri (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-huit Janvier _____ mil huit cent soixante-treize _____

fille de feu Samuel Bigler _____

et de Louise Jenny Françoise Audillon, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri, Servion et Châtillens, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Servion
Châtillens Lausanne & Muri _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Muri & d'Oron. _____

Signatures des époux :

C Gillieron
A. Gillieron

Signatures des témoins :

Bigler
Léon Böhm-Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Porchet et Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Porchet, Alexis-Jules,** _____ Agriculteur, de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Corcelles, _____ célibataire, _____

né à Corcelles, le premier Février _____ mil huit cent Soixante-neuf, _____

fils de Jacques Louis Porchet _____

et de Sophie née Desmeules, à Corcelles _____

2^o **Desmeules, Emma,** _____ Ménagère, de Rozaux _____ domiciliée à Rozaux _____

Célibataire, _____

née à Rozaux, le onze octobre _____ mil huit cent Septante-deux _____

fille de Jules Desmeules _____

et de Marie née Rod, à Rozaux _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles et à Rozaux, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Corcelles _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles. _____

Signatures des époux :

Alexis Jules Porchet
Emma Porchet

Signatures des témoins :

Jean Desmeules à Rozaux
Ida Desmeules à Corcelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Cour à G., rue de la Louve, 2.

N° 112

Lomazzi & Redondi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lomazzi, Jean-François,** _____ *Cimentier,*
de Intragna (*Pallanza*) Italie _____ domicilié à *Lausanne,*
Célibataire _____

né à Intragna le quatre Septembre _____ mil huit cent septante-trois _____
fils de Jacques Lomazzi, maçon, _____
et de Pauline Reddi, sa femme, domiciliés à Intragna _____

2° **Redondi, Philomena-Candida-Eugénia,** _____
de Crodo (*Ossola*) Italie _____ domiciliée à *Lausanne, D^{lle} de magistrat*
Célibataire _____

née à Crodo le premier Juillet _____ mil huit cent septante-deux _____
fille de Jean Redondi, maréchal à Chenon _____
et de Thérèse Pella, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Crodo et à Intragna,* les
deux, quatorze et vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Promesse
de mariage - Certificat de publication de
Lausanne - Dile de Intragna & de Crodo
Déclaration de Validité - Permis du
Département de Justice & Police constatant
que les trois dernières pièces sont déposées
dans les archives _____

Communiqué : à la Chancellerie C^h _____

Signatures des époux :

Lomazzi Jean
Candida Lomazzi

Signatures des témoins :

Rossi Guglielmo
Louis Rossi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Le 13 février 1926, Jean-François Lomazzi, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, résidant à la commune de Genève.
Lausanne, le 2 octobre 1926.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Le 9^e à Genève (R.D.) R. du 11.2.27*

N° 113

Chatelanaat et Berdez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chatelanaat, Ernest-Charles-Louis**, Docteur en Lettres

de Moudon _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Begnins le seize mai _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fils de feu Charles Théophile Henri Chatelanaat _____

et de Caroline Clémence Eugénie née Escher, sa veuve, à Lausanne, _____

2^o **Berdez, Emma-Fanny-Marie**, _____

de Vevay et de Rossinière _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne le vingt-neuf août _____ mil huit cent Soixante-dix-sept _____

lille de Louis Frédéric Jean Martin Berdez, avocat, _____

et de Fanny-Azéle Dessezet, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Lausanne, Vevay et Rossinière
le six mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Moudon, Lausanne, Vevay et

Rossinière

Communiqué : à l'Etat Civil de
Moudon, Vevay et Rossinière.

Signatures des époux :

E. Chatelanaat

Marie Chatelanaat

Signatures des témoins :

Arthur Chatelanaat à Rothorn
(alliance)

Charles Berdez à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114

Perrin et Anet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-187
 Aujourd'hui le trois avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Perrin, Ernest-Charles-Louis**, Employé de Banque,
 de Laudanne domicilié à Duchy
 Célibataire,
 né à Duchy, le vingt-quatre Juillet mil huit cent soixante-neuf
 fils de Jean Louis Perrin, décédé
 et de Louise Georgine Bondu, sa femme, décédée
 2^o **Anet, Marie-Louise**, sans profession
 de Chatelard (Montreux) domiciliée à Duchy
 Célibataire,
 née à Duchy, le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-six
 fille de Jules Louis Anet, épiciier
 et de Henriette Adèle Thérèse Rosset, sa femme, domiciliée à Duchy
 Les publications ont eu lieu à Laudanne et au Chatelard le neuf Mars
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Laudanne
et Chatelard.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Montreux.

Signatures des époux :

E. Perrin
M^{lle} Perrin

Signatures des témoins :

Alfred Perrin à Genève
J. M... à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Matthey & Rapin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Florian-Kenzi,** _____ Limenz,

de Vallorbes _____ domicilié à Vallorbes _____

célibataire, _____

né à Vallorbes, le cinq octobre _____ mil huit cent soixante-quatorze, _____

fils de François-Louis Matthey _____

et de Louise Jeanette née Matthey, domiciliés à Vallorbes _____

2^o **Rapin, Lia,** _____ sans profession, _____

de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à Vallorbes, _____

célibataire, _____

née à Vallorbes, le quinze Juillet _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____

fille de Eugène Rapin, décédé, _____

et de Jeanne Louise Susanne née Vuaden, domiciliés à Vallorbes _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles & à Vallorbes, les cinq & six mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Vallorbes _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vallorbes & de Corcelles. _____

Signatures des époux :

Florian Matthey
Lia Matthey Rapin

Signatures des témoins :

Marthe Baud Reynonnet
Baud les deux à Gomsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 116

Auberson & Neumayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Auberson, Louis**, _____ Employé postal,
de Essertines & Yverdon _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Epesses le trente octobre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de feu François Auberson _____
et de Adaline née Vernez, sa veuve, domiciliés à Lausanne, _____

2^o **Neumayer, Emma-Julie**, _____ Médecine _____
de Gernersheim (Bavière) _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire, _____

née à Nyon le treize octobre _____ mil huit cent septante _____
fille de François Antoine Neumayer, comptable _____
et de Léna Henriette Fanny Charlotte Perrin, sa femme, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gernersheim & Essertines, les treize
& quatorze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication d'Essertines
Lausanne & Gernersheim. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Yverdon & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Louis Auberson
Emma Auberson

Signatures des témoins :

J. Verinay
J. Cottier } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Aviolat & Hügli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aviolat, Auguste**, Margier,
de Diment-Dessous domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Lausanne, le vingt-quatre mars mil huit cent Septante-cinq
fils de Jeanne Louise Aviolat, domiciliée à Lausanne,
et de _____

2° **Hügli, Marie-Emma**, Comptable,
de Ferenbalm (Berne) domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Vevay, le dix-neuf Janvier mil huit cent Septante-six
fille de Jean Louis Hügli
et de Marie Louise Durussel, la femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ferenbalm & Diment-Dessous les
treize et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Diment-Dessous Lausanne & Ferenbalm

Signatures des époux :

Auguste Aviolat
Emma Aviolat

Signatures des témoins :

J. Lienard
M. Augsburg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Diment-Dessous & Ferenbalm

Imp. H. Valentin, Goux & Co, Rue de la Louve, 2.

N° 118

Bovat & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° **Bovat, Alois**, serblantier
de Cerniaz domicilié à Mézières
veuf de Régnie née Jordan dès le six cent mil huit cent quatre-vingt quatorze

né à Vulliens le sept février mil huit cent soixante-six
fils de Pierre Daniel Bovat
et de Suzanne née Tommey, domiciliés à Vulliens

2° **Chappuis, Julie**,
de Carronge domiciliée à Carronge,
Célibataire

née à Carronge le vingt-neuf décembre mil huit cent cinquante-huit
fille de Jean Pierre Chappuis
et de Jeanne Marie née Jordan, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carronge et Cerniaz les deux,
dix-sept et dix-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Mézières

Communiqué: à l'Etat Civil
de Mézières & Villarsel

Signatures des époux :

Alois Bovat
Julie Bovat

Signatures des témoins :

J. Cuénoud
M^{me} Augsburgue } témoins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

Cordey et Grandchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, François-Allyre-Charles**, *Cordonnier*,

de *Lutry* _____ domicilié à *Laudanne*, _____

Célibataire _____

né à *Laudanne* le *cinq décembre* _____ mil huit cent *soixante-neuf*, _____

fils de feu *Jean Henri Auguste Cordey* _____

et de *Jeanne Louise Jannette Bellet*, sa femme _____

2° **Grandchamp, Marie-Victoire**, *Cuisinière*,

de *Chazelles* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

Célibataire _____

née à *Chazelles* le *vingt-sept mai* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fille de *Louis Jean Samuel Grandchamp*, agriculteur, _____

et de *Jeanne Louise née Tavel*, domiciliée à *Puidoux* _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Laudanne et Chazelles* le *treize mars*
mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____

Actes de naissance des époux _____

*Certificats de publication de Lutry
Laudanne et Chazelles.* _____

Signatures des époux :

F. Cordey
Marie Cordey

Signatures des témoins :

Charles Luvoniz à Laudanne
José Cajonnet à St-Léger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry et Chazelles _____

N° 120

Bianco et Melva

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil huit cent quatre-vingt-

six-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bianco, Pierre-Michel, menuisier

de Anasno (Novare) Italie domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Anasno le sept février mil huit cent septante-deux

fils de Joseph Bianco, menuisier

et de Jeanne Verollet, sa femme, domiciliés à Anasno

2° Melva, Anna-Marie-Louise, couturière

de Anasno domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Anasno le vingt-quatre août mil huit cent septante-trois

fille de Antoine Melva, Coiffeur

et de Madeleine Rocci, sa femme, domiciliés à Anasno

Les publications ont eu lieu à Lansanne & à Anasno, les vingt février et sept mars mil huit cent quatre-vingt-six-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Lansanne - Dit d'Anasno - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police constatant que les deux dernières pièces sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux:

Pierre Bianco

Anna Melva

Signatures des témoins:

Motion Aubry
St. Toucet Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 121

Peyrot et Giachetto-po

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte reçu Maria Bossis notaire à Lonsanne le dix décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept, visé par le Conseil d'Etat le huit dit, les Epoux Peyrot-Giachetto-po ont acquis la bourgeoisie de la Commune de Belmont / Lonsanne.

Intéressé avec l'autorisation du Département de Justice & Police le 13 Décembre 1897.

L'Off: de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peyrot, Jean-Baptiste,** Négociant,

de Aiguilles / Hautes Alpes / France, domicilié à Lonsanne,

divorcé en secondes nocces de Marie Eugénie Rose née Jenny, de le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-seize,

né à Aiguilles, le vingt-deux décembre mil huit cent trente-quatre

fil de Valentin Peyrot

et de Elizabeth Bonnard, son Epouse, les deux décédés

2° **Giachetto-po, Dominique,** Commerçante,

de Sale Castelnuovo / Turin, Italie domiciliée à Lonsanne

Célibataire,

née à Sale Castelnuovo, le vingt-neuf avril mil huit cent soixante-six

fille de Jacques Giachetto-po

et de Catherine Samietto, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Aiguilles & Sale Castelnuovo les vingt-trois, vingt-huit février et sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Actes de décès des père et mère des Epoux 3° Acte de mariage des Epoux avec mention du divorce 4° Certificat de publication de Lonsanne 5° Dits d'Aiguilles & Sale Castelnuovo 6° Déclaration de Validité 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 2-3-5 & 6. sont déposées dans ses archives

Communiqué : à La Chancellerie *[Signature]*

Signatures des époux :

[Signature: J. B. Peyrot]

[Signature: Dominique Giachetto-po]

Signatures des témoins :

[Signature: J. J. J.]

[Signature: Joseph Fischer nég.]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122

Saredi et Bellorini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saredi, Eyprien-Emmanuel, _____ Maçon,

de Arnio | Côme | Italie _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Arnio, le dix-neuf novembre _____ mil huit cent Soixante six, _____

fils de Jacques Saredi, maçon à Arnio, _____

et de Marie Piazza, la femme, décédée, _____

2° Bellorini, Maria-Carmella, _____ Couturière,

de Mombello L.M. (Côme) Italie _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Mombello le huit août _____ mil huit cent Septante-six _____

fille de Philippe Bellorini, maçon _____

et de Tranquille Bevilacqua, la femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arnio et Mombello, les neuf, vingt-huit février et sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des père et mère des Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Actes de publication de Lausanne. 5° Dite d'Arnio et Mombello. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice et Police cantonale, tant que les pièces sous N° 2, 5 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à La Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Eyprien Saredi
Marie Saredi

Signatures des témoins :

M. Bindee
Marie H. Gaudin

L'officier de l'état civil :

N° 123

Dumont & Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dumont, Jules-Alfred,** _____ *Cuviste,*
de Combremont-le-Grand et de Genève _____ domicilié à *Lausanne,* _____
Célibataire _____

né à *Fleurbaey,* le dix-huit décembre _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____
fils de *Alfred François Dumont, horticulteur,* _____
et de *Reine née Diny, sa femme, domiciliés à Genève,* _____

2^o **Stalder, Ida Marie,** _____ *Couturière,*
de *La Lenk (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
Célibataire _____

née à *Lausanne,* le seize novembre _____ mil huit cent *septante-cinq* _____
fille de *David Stalder premier,* _____
et de *Madeline Tritter, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Combremont-le-Grand, à La Lenk, à Genève et à Lausanne,* les *vingt & dix* mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de _____

Combremont-le-Grand, Genève, Lau- _____

sanne & La Lenk. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Combremont-le-Grand, La Lenk & _____

Genève (B. O. G.) _____

Signatures des époux :

J. Alfred Dumont
Ida Dumont

Signatures des témoins :

Alfred Stalder à Lausanne
Alfred Dumont à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Badel et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badel, Jules-Henri,** _____ *Agriculteur*

de Longjumeau _____ domicilié à Vandanne _____

Célibataire _____

né à Bequigny, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent Soixante-un _____

fils de Marie Henri Badel _____

et de Julie Boudry, sa femme, les deux décédés _____

2° **Chappuis, Louisa,** _____ *Couvrière*

de Oulens & Echallens _____ domiciliée à Vandanne _____

Célibataire _____

née à Gilly, le onze Octobre _____ mil huit cent Septante-trois _____

filles de Jules Chappuis, jardinier à Bussigny _____

et de Louise Marie née Duprez, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Oulens, Echallens, Longjumeau & Vandanne, les
enze, douze et treize Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Longjumeau,
Vandanne, Oulens & Echallens. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Longjumeau & d'Echallens. _____

Signatures des époux :

Jules Badel
Louisa Badel

Signatures des témoins :

Chappuis Louis à Vandanne
Chappuis Jules à Bussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 125

Jomini & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jomini, Paul,** _____ Professeur de sciences,
de Payerne _____ domicilié à Cossoney _____
Célibataire _____

né à Payerne, le vingt-sept mai _____ mil huit cent septante-trois _____
fils de Charles François Jomini, Instituteur à Payerne, _____
et de Julie Louise née Deorges, décédée, _____

2^o **Regamey, Berthe-Alice,** _____ Instituteurice
de Landanne _____ domiciliée à Landanne, _____
Célibataire _____

née à Landanne, le vingt-sept octobre _____ mil huit cent septante-six _____
fille de Jean Marie Friedrich Regamey, décédé, _____
et de Emmy née Kreiss, domiciliée à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Payerne, Cossoney & Landanne, les vingt-sept
février, premier et deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Cossoney _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Payerne & Cossoney _____

Signatures des époux :

Paul Jomini
Alice Jomini

Signatures des témoins :

A. Pellet
Gustave Regamey Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 126

Bühlmann & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bühlmann, Samuel**, _____ Cocker, _____

de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire _____

né à Neuenegg (Berne), le sept novembre _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fils de feu Samuel Bühlmann _____

et de Elisabeth née Althaus, sa veuve, à Laupen _____

2^o **Pache, Fanny** _____ Cuisinière, _____

de Epalinges _____ domiciliée à Lansanne _____

Célibataire _____

née à Epalinges, le trente novembre _____ mil huit cent Septante-quatre _____

fille de feu Jean Louis Pache _____

et de Lucie Tailleur sa veuve, à Epalinges _____

Les publications ont eu lieu à Guggisberg Lansanne & Epalinges, le dix
mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Guggisberg
Lansanne & Epalinges. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Guggisberg & Epalinges. _____

Signatures des époux :

S. Bühlmann

Fanny Pache

Signatures des témoins :

Albert Langg

Albert Rothbach } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Bertin et Curtet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertin, Jacques, _____ Chocolatier, de Torre-Pellice, Turin / Italie _____ domicilié à Lausanne, _____ veuf en premières noces de Joséphine Louise Pianque dès le huit février mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____

né à Torre-Pellice le seize Septembre _____ mil huit cent cinquante-trois, _____

filz de Ami Bertin, ancien tailleur _____

et de marianne Charbonnier, domiciliés à Torre-Pellice _____

2° Curtet, Fanny-Marie, _____ ménagère, de Juriens _____ domiciliée au Mont, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-cinq septembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Henri Samuel Curtet Jardinier _____

et de Jeanne Françoise Parisod, sa femme domiciliés au Mont _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Juriens, au Mont & à Torre-Pellice les dix-neuf, vingt et vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Lausanne Juriens et Le Mont. 5^o dit de Torre-Pellice. 6^e Déclaration de validité. 7^e Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces dont n^{os} 2, 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel et de Romarinmôtiez et à la Chancellerie Cantonale _____

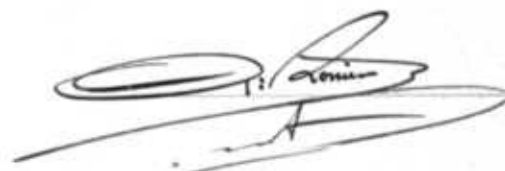
Signatures des époux :

Jacques Bertin
Marie Bertin

Signatures des témoins :

Ed. Tourny à Lausanne
Pascal François à Montreux

L'officier de l'état civil :



Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Cour, 2.

N° 128

Martano et Formica

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martano, Stanfanco - Jean**, *licencié*de *Druent (Turin) Italie* domicilié à *Landanne*,

Célibataire,

né à *Druent*, le vingt-cinq juin mil huit cent *septante-deux*fils de *Joseph Martano, jardinier*et de *Joséphine Andisio, domiciliés à Turin*,2^o **Formica, Marguerite - Josephine**, *tailleuse*,de *Turin (Italie)* domiciliée à *Landanne*,

Célibataire,

née à *Turin*, le vingt-quatre août mil huit cent *septante-trois*fille de *Joseph Formica, maître de pension*et de *Catherine Gilardi, domiciliés à Landanne*Les publications ont eu lieu à *Landanne & à Turin*, les seize et vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement des père & mère des Epoux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Cert. de publication de Landanne. 5^o Dit de Turin. 6^o Déclaration de validité avec mention que les publications ne sont parvenues à Druent. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 1^o 2^o 3^o 4^o 5^o 6^o sont déposés dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie *Cla*

Signatures des époux :

Martano Stanfanco
Martano Marguerite

Signatures des témoins :

Charles Formica à Landanne
Martano Giuseppe à Turin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 129

Pelet et Jolivet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pelet, Louis*, _____ *Docteur chimiste*, _____

de *Orbe et de Pesses et Poddens* _____ domicilié à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Mont-la-Ville*, le *dix-sept* avril _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

fils de *Louis Henri Pelet, Professeur* _____

et de *Henriette Lisette née Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

2^o *Jolivet, Marie-Léonie*, _____ *licenciée en sciences*, _____

de *Murels (Puy deôme) France* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____

Célibataire, _____

née à *Murels (Puy deôme)* le *vingt-quatre* janvier mil huit cent *soixante-dix* _____

fille de *Louis Jolivet propriétaire* _____

et de *Marie née Tierat sa femme domiciliés à Murels*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Orbe Pesses & Murels*, les *deux*,
trois et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Consentement des parents de l'Epouse _____

Certificats de publication de Orbe, _____

Pesses et Poddens, Murels & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Orbe & St-Cerges & à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

L. Pelet

Léonie Pelet

Signatures des témoins :

Emmy Witz

Emile Arnoux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Wüth et Pettineroli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wüth, Ernest-Jacob,** _____ Peintre en voitures

de Lichtensteig (St Gall) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lichtensteig, le vingt-un juillet _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Hermann Wüth, décédé, _____

et de Anna Regula née Ruesch, sa mère à Lichtensteig _____

2^o **Pettineroli, Marie-Louise,** _____ Chemisière,

de Pella (Novare) Italie _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Balmuccia, le vingt-trois mai _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de François Joseph Marie Pettineroli, menuisier-ébéniste _____

et de Marie Véronique née Rime, sa femme, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lichtensteig, Lausanne & Pella les treize, quatorze
& vingt-trois mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Lichten-
steig, Pella & Lausanne, _____

Communiqué: à l'Etat civil de

Lichtensteig & à la Chancellerie Ch^e

Signatures des époux :

Ernest Wüth

Louise Wüth

Signatures des témoins :

Ernest Brugger

Emile Meyer

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier, *clerc*

N° 131

Blanc et Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-226
 Aujourd'hui quinze avril mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Blanc, Emile,** Instituteur
 de Lansanne domicilié à Lansanne
 Célibataire
 né à Lansanne, le vingt-six avril mil huit cent soixante-neuf
 fils de Jean Louis Blanc, tailleur de pierre,
 et de Louise Emilie Berloz, à Lansanne,
 2^o **Reymond, Eugénie-Louise,** sans profession
 de L'abbaye et du Chast domiciliée à L'Orient de l'Orbe (Chast)
 Célibataire
 née à L'Orient de l'Orbe, le dix-huit septembre mil huit cent soixante-dix-sept
 fille de John Henri Reymond, horloger,
 et de Maria Elise Meylan, à l'Orient de l'Orbe
 Les publications ont eu lieu à Lansanne, à l'abbaye, au Sentier & au Biavous,
 les treize et quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de l'épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Lansanne, l'abbaye, le Sentier & le Biavous

Communiqué : à l'Etat Civil du Sentier & de l'abbaye.

Signatures des époux :

Emile Blanc
Eugénie Blanc

Signatures des témoins :

Clementine Aubert à l'Orient de l'Orbe
Ed. Vauthey à Versey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gérald & Co, rue de la Louve, 2.

N° 132

Fotel et Novetaz née
Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Fotel, Louis dit Ernest, _____ manoeuvre serrurier _____
de Cully et de Lutry _____ domicilié à Lausanne _____
Célibataire _____

né à Cully, le vingt-neuf octobre _____ mil huit cent septante-trois, _____
fils de Marie Fotel à Cully, _____

et de _____

2^o Novetaz née Jordan, Sophie, _____ Cuisinière, _____
de Cully et de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve en premières noces de Louis Novetaz dès le trois juillet mil huit cent quatre-
vingt-quinze _____

née à Mézières, le vingt Janvier _____ mil huit cent soixante-trois _____
fille de Jean Louis Jordan, décédé, _____

et de Marie née Ried, sa veuve, à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Cully et à Lutry, le vingt-sept
mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lausanne, Cully et Lutry _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Cully et Lutry _____

Signatures des époux :

E. Fotel
Sophie Novetaz

Signatures des témoins :

Lion Roch }
Em. Finay } "Lausanne"

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Hegg & Schaller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne rendu
 en date du *21 octobre 1924*, déclaré
 d'initif et exécutoire le *24 janvier*
1924, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à *deux ans*, le
 délai pendant lequel *le mari*
 ne pourr. *re* contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le *5 février 1924*.

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

R. du 7.2.24.

Aujourd'hui quinze avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hegg, Henri**, Terassier,
 de Chexbres domicilié à Lausanne
 Célibataire

né à Chexbres, le premier mars mil huit cent soixante-trois
 fils de François Emile Hegg accédé
 et de Jeanne Susanne Louise née Cherpillod sa veuve à Chexbres

2° **Schaller, Anna-Maria**, Cuisinière,
 de Bésingen et Wimmenswil (Fribourg) domiciliée à Lausanne, Ouchy
 Célibataire

née à Wimmenswil (Wimmenswil), le 27 novembre mil huit cent soixante-dix
 fille de Jean François Schaller, agriculteur
 et de Anna Verlauthen, sa femme, domiciliés à Wimmenswil (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bésingen, Wimmenswil & Chexbres,
 les neuf, dix et onze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Chexbres, Bésingen Wimmenswil Lausanne

Signatures des époux :

Hegg Henri
Anna Hegg

Signatures des témoins :

E. Boray
Jon. F. ... Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chexbres, Bésingen & Wimmenswil

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2

N° 134

Koch et Nicolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Koch, Charles-Philippe, _____ Coiffeur _____

de Belmont & Randonne _____ domicilié à Randonne _____

veuf en premières noces de Marie Henriette Jaquet dès le vingt-deux mars mil huit
cent quatre-vingt-quatorze _____

né à St Amie, le vingt-un mars _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fils de Georges Koch, défunt _____

et de Hélène dite Anna Mösli, veuve, à Darmstadt _____

2^o Nicolaz, Frozine-Emilie, _____ Cuisinière _____

de Epalinges _____ domiciliée à Epalinges, _____

Célibataire _____

née à Epalinges, le deux mai _____ mil huit cent soixante-cinq _____

filie de Jean Rodolphe Nicolaz, décédé _____

et de Jeanne Louise née Pache, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Epalinges, les neuf, onze
et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Belmont, Epalinges & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Pully & d'Epalinges _____

Signatures des époux :

Ch Koch

Emilie Koch

Signatures des témoins :

Lucien Pache
H. Donat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 135

Porchet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Gustave-Aloïs**, _____ agriculteur, _____

de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Corcelles _____

Célibataire, _____

né à Pully, le trois novembre _____ mil huit cent septante-un _____

fils de Philippe Porchet _____

et de feu Augustine Louise née Lavanchy _____

2° **Porchet, Clara**, _____ ménagère, _____

de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à Corcelles _____

Célibataire, _____

née à Corcelles, le vingt-trois décembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Jean-Daniel Porchet _____

et de Elise née Porchet _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercédation de l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat _____

Signatures des époux :

Gustave Porchet
Clara Porchet

Signatures des témoins :

L. Fagan
Henri Binet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Hegi & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hegi, François-Maurice**, _____ *tailleur*
de Villmergen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire _____

né à Lausanne, le huit septembre _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Fidel Hegi, tailleur, _____

et de Christine Catherine Kemp, à Lausanne _____

2^o **Rieben, Alice-Julie**, _____ *Lingère*, _____

de Epalinges et de La Lenk (Gene) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le huit juillet _____ mil huit cent septante-six _____

fille de Jules Louis Rieben, galocher _____

et de Madelaine Widmer, sa femme, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, La Lenk et Villmergen
les vingt, vingt-un et vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villmergen

Epalinges, La Lenk & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villmergen, Epalinges & La Lenk _____

Signatures des époux :

Hegi François

Alice Hegi

Signatures des témoins :

Louis Rieben

Friedrich Hegi

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 137

Jordan et Jaccaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six sept avril mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan, Edouard-Louis-Jules**, Chocolatier,
de Dumont-Dessus domicilié à Vevey
Célibataire

né à Aigle, le dix septembre mil huit cent septante deux,
fils de Edouard Vincent Jordan, employé aux Casernes
et de Marianne Mettaz, la femme, domiciliée à Lausanne

2° **Jaccaud, Bertha**, Cuisinière,
de Chardonnay-Montaubion Villars-Vicentin domiciliée à Lausanne,
Célibataire

née à Sugnens, le neuf août mil huit cent soixante huit
fille de Pierre Emmanuel Jaccaud, ancien instituteur
et de Acute née Mettaz, domiciliée à Chardonnay-Montaubion

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-Dessus, Villars-Vicentin, Chardonnay
Montaubion & à Vevey, les dix dix et treize Février mil huit cent quatre-vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodéclaration de l'Etat Civil de
Vevey

Signatures des époux :

Jordan Jules
Jordan Bertha

Signatures des témoins :

Louis Blanc Farris
Charles Rodellattar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dumont-Dessus, à S^e Cierges, à Poliez-le-Grand
& à Vevey

Imp. H. Vallotton, Gues & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 138

Guillemain et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guillemain, Georges-Noël**, Ingénieur I. S.

de Cossouay _____ domicilié à Yverdon _____

Célibataire _____

né à Pully, le onze Septembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fils de Etienne Guillemain, Ingénieur _____

et de Eliza Charlotte Dorothee née Blanchet, domiciliés à Pully _____

2° **Barbey, Méry-Bella**, _____ sans profession _____

de Chexbres _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Renchâtel, le six mars _____ mil huit cent Septante-cinq _____

fille de Albert Barbey, Négociant _____

et de Marie née Messel, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Cossouay, Chexbres, Lausanne et Yverdon le vingt-cinq et vingt-sept mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
d'Yverdon _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cossouay, Yverdon et Chexbres. _____

Signatures des époux :

G. Guillemain
Bella Guillemain

Signatures des témoins :

Albert Barbey et G. Guillemain de Pully
à Lausanne
L. Monod à Paris.

L'officier de l'état civil :



N° 139

Morel et Jungo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Morel, Elie,** _____ Chauffeur D-S.

de Vepras (Valais) _____ domicilié à Lansanne,

célibataire, _____

né à Vepras, le vingt-cinq décembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Virginie Morel, décédée _____

et de _____

2^o **Jungo, Marie-Philomène,** _____ Cuisinière _____

de Bösingen (Sargis) Fribourg, _____ domiciliée à Fribourg _____

célibataire _____

née à Ependes, le dix-sept décembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Joseph Jungo, décédé _____

et de Hélène Félicité née Mauron, veuve, à Fribourg _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Vepras, Bösingen et Lansanne les
vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Vepras, Bösingen, Lansanne et Fribourg _____

Communiqué : au Etat Civil de _____

Midge (Vepras) Bösingen et Fribourg _____

Signatures des époux :

Elie Morel

Marie Morel

Signatures des témoins :

Roy

Adolphe Dondin Geopold _____
à Lansanne _____

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Julien

N^o 140

Schmid et Hafner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schmid, Charles-Eugène, _____ Pasteur,

de Esslingen (Wurtemberg) _____ domicilié à Friedrichshafen (Wurtemberg)

Célibataire _____

né à Friedrichsthal (Wurtemberg), le dix-huit octobre mil huit cent soixante sept _____

fils de Charles Philippe Frédéric Schmid, Rentier, _____

et de Pauline Catharine née Lietzenmaier, sa femme à Aalen (Wurtemberg) _____

2^o Hafner, Cécile, _____ sans profession,

de Zurich _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Pfäffikon (Zurich), le premier avril _____ mil huit cent soixante onze _____

fille de Henri Hafner, Juge fédéral _____

et de Marguerite Zöllner, sa femme, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Esslingen, Zurich, Friedrichshafen & Lausanne
les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt
dix-sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o
Promesse de mariage. 3^o Certificats de publi-
cation de Zurich & Lausanne. 4^o
Dit de Esslingen & Friedrichshafen. 5^o
Permis du Département de Justice &
Police constatant que les certificats sont nos
4^o dont déposés dans des archives.

Communiqué: à l'Etat civil de
Zurich & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Eugen Schmid.

Cécile Schmid.

Signatures des témoins :

J. Hafner
Ida Hafner

L'officier de l'état civil :

Al. Brecaud, *Al. Brecaud*

N° 141

Sahli et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sahli, Gustave-Louis-Alfred-Edouard**, Domestique,

de Wohlen [Borne] _____ domicilié à Echagnières, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le dix-huit novembre _____ mil huit cent cinquante _____

fils de défunt François Sahli _____

et de Louise Suzanne Vencit, sa femme, _____

2^o **Emery, Emma**, _____ Domestique,

des Cullayes _____ domiciliée à Echagnières, _____

Célibataire, _____

née aux Cullayes, le trente Janvier _____ mil huit cent Soixante-sept _____

fille de Nina Emery fille de Pierre François Rodolphe Henri, à Lausanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Echagnières, à Wohlen & aux Cullayes, les vingt-
deux et vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Echal-
lens. _____

Communiqué : l'Etat Civil de Wohlen

Mézères & Echallens. _____

Signatures des époux :

Gustave Sahli
Emma Sahli

Signatures des témoins :

Nina Sahli à Cheseaux
A. Gardin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst

Imp. H. Vallotton, Gues & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 142

Poudret et Charbonnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

27⁶ Aujourd'hui vingt-cinq _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Poudret, Charles-Victor-Louis**, *capitaine instructeur de Cavalerie*

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Moudon, le quatre février _____ mil huit cent septante-deux _____

filz de Louis Emile Poudret, ancien président du tribunal, _____

et de Léna née Guisan, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Charbonnier, Emma-Juliette**, *sans profession*

de Aubonne _____ domiciliée à Aubonne _____

Célibataire _____

née à Aubonne, le cinq mai _____ mil huit cent septante _____

filles de Jean David François Louis Jules Charbonnier, vivant à Aubonne _____

et de Susanne Marguerite Emile née Demieville, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Aubonne, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne _____

& Aubonne _____

Communiqué: à l'état civil d'Aubonne _____

Signatures des époux :

C. Poudret
E. Charbonnier

Signatures des témoins :

M. Bordey, à Orbe
M. Charbonnier, à Aubonne

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier, Subr.

N° 143

Gerber et Schlapbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gerber, Arnold,** _____ Tailleur _____

de Langnau (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en premières nocces de Caroline Hortense née Beaujeu dès le neuf février mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à Neuwegg (Berne), le trente-un janvier _____ mil huit cent septante-un _____

fils de Arnold Gerber, parqueteur _____

et de Rosine née Stampfli, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Schlapbach, Maria-Emma,** _____ Couturière _____

de Oberlangnegg (Berne) _____ domiciliée à Vevey _____

délibataire _____

née à Berne, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent septante-cinq _____

lille de feu Charles Frédéric Schlapbach _____

et de Marie Madeleine née Schlapbach, sa veuve à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Langnau et Schwarzenegg (Oberlangnegg) les vingt-sept et vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Langnau _____

Lausanne, Schwarzenegg & Vevey _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Langnau, Schwarzenegg & Vevey _____

Signatures des époux :

Arnold Gerber

Emma Gerber

Signatures des témoins :

[Signature]

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Brunant, [Signature]

N° 144

Blanc & Bonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 Décembre 1905 déclaré exécutoire le 17 Janvier 1906 le Tribunal civil du district de Louvain a dit sans que le divorce le mariage inscrit ci-dessus, les époux a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'article 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 Decr 1874
Louvain le 12 février 1906
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Louis-Charles, _____ Tailleur,

de Missy _____ domicilié à Louvain, _____

Célibataire _____

né à Missy le seize Septembre _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de feu Auguste Blanc _____

et de feu Françoise Angélique née Ribetot _____

2° Bonny, Rose, _____ Cuisinière,

de Chevroux _____ domiciliée à Chevroux _____

Célibataire, _____

née à Chevroux le quinze Novembre _____ mil huit cent septante-sept _____

filles de Charles Louis Daniel Bonny, pêcheur, _____

et de Madeleine Susette née Guillod, domiciliés à Chevroux _____

Les publications ont eu lieu à Missy, Louvain et Chevroux, le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Missy Louvain et Chevroux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

Gumacore. _____

Signatures des époux :

Louis Blanc

Rose Blanc

Signatures des témoins :

Rugier

César Blanc

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 145

Benoit & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Benoit, John,** _____ Jardinier, _____
de Mont-le-Grand _____ domicilié à Lonsenne, _____
Célibataire, _____

né à Mont-le-Grand le trente octobre _____ mil huit cent septante cinq _____

fils de feu Jules César Benoit _____

et de Marie Louise Cuany, sa femme, à Rolle, _____

2^o **Gavillet, Laure,** _____ Cuisinière, _____

de Peney & de Vucherens _____ domiciliée à Lonsenne _____

Célibataire _____

née à Peney le vingt deux août _____ mil huit cent septante un _____

fille de Henri Samuel Gavillet, agriculteur _____

et de Elise née Gavillet, sa femme, domiciliés à Peney _____

Les publications ont eu lieu à Lonsenne, Vucherens, Mont-le-Grand et Peney, les vingt sept, vingt neuf et trente trois mil huit cent quatre vingt dix sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Mont-le-Grand, Lonsenne, Peney
& Vucherens. _____

Signatures des époux :

John Benoit
Laure Benoit

Signatures des témoins :

Augustin J. Benoit
L. Chappuis Lonsenne

L'officier de l'état civil :

Al. Picard, J. B.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rolle, Corcelles-le-Jorat et Moudon

Imp. H. Vallois, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 146

Borel et Cornuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borel, Charles-Louis**, _____ Jardinier,

de Neuchâtel et Couvet _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Bertha Céline Schönnewald née le dix novembre mil
huit cent quatre-vingt-quinze, _____

né à Neuchâtel, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fils de feu Frédéric Alexandre Borel _____

et de feu Rose Adélaïde Rougemont la femme, _____

2^o **Cornuz, Marie-Victorine**, Demoiselle de magasin

de Romont (Fribourg) _____ domiciliée à Romont _____

Célibataire _____

née à Vuadens (Fribourg), le vingt-deux avril _____ mil huit cent septante-sept _____

filie de Marie Florentine Cornuz, domiciliée à Cornaz (Alsace) _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Couvet et Romont
les six, sept et huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Consentement de la mère de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Neuchâtel _____

Couvet, Lausanne & Romont. _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Neuchâtel, Couvet & Romont _____

Signatures des époux:

Charles-Louis Borel

Marie Victorine Cornuz

Signatures des témoins:

Panchaud

F. Panchaud Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Meant, Subst.

N° 147

Golaz et Bolenz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Golaz, David-Adrien, ouvrier,
de L'Abbaye domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Morges le douze novembre mil huit cent Septante-deux

fils de Jean François David Golaz

et de Catherine Adélaïde Ruchet, sa veuve, à Lausanne

2^o Bolenz, Lina-Elise, Cuisinière,

de Provence domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Epalinges, le vingt mai mil huit cent Septante-trois

fille de David Bolenz, voiturier

et de Lucie née Cornaz, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye & Provence, les seize,
dix-sept et vingt Mars mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Abbaye, Lausanne & Provence

Communiqué : à l'Etat Civil

de L'Abbaye & Provence

Signatures des époux :

Golaz Adrien

Elise Golaz

Signatures des témoins :

Guillaume Heulin

David Bolenz

L'officier de l'état civil :

Alfred Renaud

N° 148

Porchet & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Porchet, Emile,** _____ Employé I. S.

de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Lausanne

Célibataire _____

né à Epalinges le cinq novembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de feu Albert Frédéric Porchet _____

et de Marie née Porchet à Corcelles _____

2^o **Porchet, Eugénie,** _____ ménagère,

de Corcelles _____ domiciliée à Corcelles

Célibataire _____

née à Corcelles, le quinze août _____ mil huit cent soixante-quatre _____,

fille de feu Louis Daniel Porchet _____

et de Jeanette née Steiner à Corcelles _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles & à Lausanne, les trente-trois _____ et deux avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Corcelles & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles _____

Signatures des époux :

Emile Porchet

Eugénie Porchet

Signatures des témoins :

Ja Barraux à Lausanne

A Margueret à Gémignens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 149

Gilliard et Chenevard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux avril mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gilliard, Emile**, agriculteur,

de Montprevezes et de Mézières domicilié à Montprevezes

Célibataire

né à Servion le vingt trois avril mil huit cent septante deux

fils de feu Henri Gilliard

et de Jeanette née Fayet, domiciliée à Montprevezes

2^o **Chenevard, Céline**, Ménagère,

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles

Célibataire

née à Corcelles le vingt deux août mil huit cent septante trois

fille de François Louis Chenevard agriculteur

et de Henriette née Porchet, domiciliés à Corcelles

Les publications ont eu lieu à Corcelles, à Montprevezes et à Mézières,
les trente un Mars et deux avril mil huit cent quatre-vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Corcelles-le-Jorat

Signatures des époux :

Emile Gilliard
Céline Gilliard

Signatures des témoins :

Daniel Fayet
Constant Gilletton Montprevezes

L'officier de l'état civil :

Ali Bureau, Subst

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles & Mézières

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 150

Sublet & Roud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Sublet, Paul-Jules-Alfred,** _____ *Partant*

de *Bougy-Villars* _____ domicilié à *Namur (Belgique)* _____

célibataire _____

né à *Lausanne*, le quatorze août _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fil de *Jules Beat Sublet, Chef d'Institut* _____

et de *Eugénie mélanie Sugrin, la femme, domiciliée à Lausanne* _____

2° **Roud, Adèle-Jeanne-Louise,** *sans profession*

de *Olton* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *La Sarraz*, le seize août _____ mil huit cent soixante-douze _____

filie de *Georges Samuel Roud, rentier, domicilié à Lausanne* _____

et de *Hélène Eugénie née Perregaux, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Bougy-Villars, Olton, Guémex, Namur et Lausanne*,
les vingt, vingt-un, février et trente Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de *Bougy-*

Villars, Namur, Olton, Guémex et

Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Lausanne*

à *Olton* _____

Signatures des époux :

Paul Sublet

Adèle Sublet

Signatures des témoins :

J. Sublet, Sugrin

G. Roud, J. Dubois, Lausanne

Hélène Roud

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier, Sublet

N° 151

Ravussin et Delesert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ravussin, Armand-Eugène, commis de poste

de Saulmes _____ domicilié à Lussanme _____

célibataire _____

né à Saulmes, le sept février _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Jean Pierre Ravussin, décédé, _____

et de Rosine née Ravussin, sa veuve à Saulmes _____

2° Delesert, Berthe-Eugénie-Elise, sans profession

de Savigny & Forêt _____ domiciliée à Lussanme _____

célibataire _____

née à Morzy, le quinze décembre _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de Jean François Delesert, marchand de combustibles _____

et de Elise Vauthey, sa femme, domiciliée à Lussanme _____

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Saulmes, Savigny et forêt, les
trente et trente-un mars, premier & deux avril mil huit cent quatre-
vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Saulmes, Savigny, forêt & Lussanme _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Saulmes, Savigny & forêt _____

Signatures des époux :

E. Ravussin

Berthe Ravussin

Signatures des témoins :

J. Delesert à Lussanme

A. Ravussin à Morzy

L'officier de l'état civil :

N° 152

Zwahlen et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zwahlen, Julien Samuel-Rodolphe-Charles,**

de Gessenay (Suisse) _____ domicilié à Lausanne, — Imprimeur,

veuf de Jenny Rose-Fanchette-Marianne Girardet, née le trois novembre mil huit cent

quatre-vingt-seize, _____

né à Lausanne le sept février _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de Jules-François Zwahlen, typographe _____

et de Henriette Marie-Dièze sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Girardet, Eugénie-Edonie,** sans profession,

de Suchy _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Lausanne le trente décembre _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de feu Ferdinand Girardet _____

et de Jeanne Henriette Loup, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Suchy et Lausanne, les dix-neuf
et vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Actes de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Gessenay _____

Suchy et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Gessenay et de Belmont d'Yverdon _____

Signatures des époux :

J. Zwahlen
Eugénie Girardet

Signatures des témoins :

Marie Zwahlen
Léon Girardet
Témoins de Mas

L'officier de l'état civil :



N° 153

Witschard et Nydegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1^o **Witschard, Robert,** _____ l'entendeur,
de Lonèche (Valais) _____ domicilié à Lansanne, _____
célibataire, _____

né à Lonèche, le vingt novembre _____ mil huit cent soixante-sept _____
fils de Paul Witschard _____

et de Eugénie née Ellet, les deux décédés _____

2^o **Nydegger, Lizette,** _____ Cuisinière,
de Wahlern (Berne) _____ domiciliée à Lansanne _____
célibataire _____

née à Mittelhäusern (Berne) le vingt-six octobre mil huit cent septante _____

fille de Gottlieb Nydegger, agriculteur _____

et de Marguerite Weibel, domiciliés à Käststättli _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, à Lonèche (à Wahlern (Schwarzenburg))
les trois, quatre et cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lonèche, Wahlern à Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Lonèche à Wahlern _____

Signatures des époux :

Robert Witschard

Lizette Witschard

Signatures des témoins :

Victor Bayard à Lansanne

Eugène Witschard à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

Marcodini et Berthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marcodini, Jean-Angel** _____ *Magen* _____

de *Paruzzato (Novate) Italie* _____ domicilié à *Lansanne* _____

Célibataire _____

né à *Paruzzato*, le *sept Mars* _____ mil huit cent *Septante-un* _____

fils de *Louis Marcodini, agriculteur*, _____

et de *Thérèse Crola, la femme, domiciliée à Ameno (Novate)* _____

2^o **Berthier, Camille**, _____ *Conturière* _____

de *Nemours (Seine et Marne) France* _____ domiciliée à *Nansanne* _____

Célibataire _____

née à *Nemours*, le *neuf Septembre* _____ mil huit cent *Septante-deux* _____

fille de *Jean-Alexandre Berthier, décédé*, _____

et de *Joséphine Cécile Pinard, la femme, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Nemours & Paruzzato* les *vingt, vingt-*
huit Février et quatorze Mars mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^{er} Actes de naissance des Epoux 2^o Actes de décès
des père mère de l'épouse. 3^o Promesse de mariage.
4^o Certificats de publication de *Paruzzato*
et *Nemours*. 5^o dit de *Lansanne*. 6^o Déclaration de
validité. 7^o Permis du Département de Justice &
Police constatant que les pièces sous nos nos 2. H. & G
sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie Can.

Signatures des époux :

Marcodini _____

Camille Marcodini _____

Signatures des témoins :

J. Bunnier _____

Laudino Joseph _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 156

Chevalley et Delvecchio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chevalley, Henri-Auguste** _____ *facteur postal*,
de *Prisanz* _____ domicilié à *Lausanne* _____
Célibataire _____

né à *Sainte Croix*, le dix mars _____ mil huit cent *soixante-douze*, _____
fils de feu *François Chevalley* _____
et de *Sophie* née *Holl*, domiciliée à *Lausanne* _____

2^o **Delvecchio, Louisa-Lina**, _____ *sans profession*,
de *Vintebio (Biella-Novare) Italie* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
Célibataire _____

née à *Lausanne*, le vingt-quatre mars _____ mil huit cent *soixante-treize* _____
fille de *Pierre Delvecchio*, charpentier _____
et de *Françoise Marie Louise Mathilde* née *Roehly*, sa femme, à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Prisanz* et au *Consulat d'Italie*
à *Geneve*, les neuf, treize et quatorze février mil huit cent quatre-vingt dix-
sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *actes de naissance des Epoux* _____
_____ *Promesse de mariage* _____
_____ *Certificats de publication de Prisanz*
Lausanne & Consulat d'Italie _____
_____ *Dispense des publications à Vintebio* _____

Communiqué: à l'Etat Civil à _____
Chexbres & à la *Chancellerie* etc _____

Signatures des époux :

Henri Chevalley
Louisa Chevalley

Signatures des témoins :

Paul
Chs Roehly _____
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

Peneveyre & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-75

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1^o **Peneveyre, Oscar**, _____ Secoursier, _____
de **Lausanne** _____ domicilié à **Lausanne**, _____
Célibataire _____

né à **Ecérens**, le huit Septembre _____ mil huit cent soixante-treize _____
fils de **frédéric Peneveyre**, décédé, _____
et de **Jeanne Susanne** née **Bévet**, la veuve, à **Lausanne** _____

2^o **Gavillet, Constance-Victorine**, Repasseuse, _____
de **Feney et de Vucherens** _____ domiciliée à **Lausanne** _____
Célibataire _____

née à **Feney**, le six juin _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fille de **françois auguste Gavillet**, décédé _____
et de **Constance** née **Falud**, la femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Vucherens et Feney**, les six et sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de _____
Lausanne, Feney & Vucherens, _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Corcelles-le-Jorat & Moudon _____

Signatures des époux :

Peneveyre Oscar _____
Victorine Peneveyre _____

Signatures des témoins :

L. Cuénard _____
L. Regamey _____

L'officier de l'état civil :

Romain _____

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 158

Rouge & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rouge, Henri**, _____ Comptable
de Lutry et Villetta _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en premières noces, de Elisabeth née Blazet des le seize mars mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____

né à Flanchamp (Châtelard) le seize février _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fils de Jean François Vincent Rouge, décédé, _____

et de Rosine née Schütz, la veuve, à Montrens _____

2^o **Jaquier, Marie**, _____ sans profession, _____

de Vucherens _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Mergy, le vingt mars _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de Jean Pierre Jaquier, décédé _____

et de Jeanne Suzanne Pilet, la veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Villetta et Vucherens, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificat de publication de Lutry _____

_____ Villetta, Vucherens & Lausanne _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ Lutry, Cully & Moudon _____

Signatures des époux :

Henri Rouge

Marie Rouge

Signatures des témoins :

L. Rouget

H. Cotray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159

Mathis & Seilaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mathis, Louis-Alfred,** Commis de bureau
de Trichaz (Bière) domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne, le quatorze janvier mil huit cent soixante-seize
fils de feu Victor Mathis
et de Elisabeth Wüthrich, domiciliée à Lausanne

2^o **Seilaz, Fanny-Cécile,** Contreuse,
de Sugiez (Fribourg) domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Lausanne, le dix avril mil huit cent soixante-dix-neuf
fille de Henri François Samuel Seilaz, coiffeur, à Lausanne
et de Elisa-Georgine Julie Witz,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Trichaz (Doranne) et Sugiez, le
huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Epouse
Certificats de publication de
Trichaz, Sugiez & Lausanne
Promesse de mariage

Signatures des époux :

Mathis
F. Mathys

Signatures des témoins :

Emile Mathys
J. Lénard } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
de Doranne & Motier

N° 161

Pache et Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pache, William-Charles-Jémi-Louis, *Perblantier*
de Epalinges _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire _____

né à Lausanne, le trente septembre _____ mil huit cent soixante-dix _____
fils de feu Frédéric Louis Pache _____
et de Rose Burnens, la veuve, à Lausanne _____

2^o Golaz, Elise-Lina, _____ sans profession, _____
de L'abbaye _____ domiciliée à Lausanne _____
célibataire _____

née à Bonay, le huit octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____
fille de feu Jean Louis Samuel Golaz _____
et de feu Marie Susanne née Penneveyre _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne L'abbaye et Epalinges les trente, trente-un, mardi et trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Epalinges, L'abbaye et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat civil de
L'abbaye et d'Epalinges. _____

Signatures des époux :

Pache

Lina Pache

Signatures des témoins :

Burnens
Maurice Catto Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C^o, rue de la Louve, 2.

N° 162

Delesert & Bylang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Delesert, Louis-Emmanuel**, *Visiteur au J. S.*

de Peney-le-Jocat _____ domicilié à Lamsanne _____

Célibataire _____

né à Lamsanne, le treize mai _____ mil huit cent septante-six _____

fil de Jean Frédéric Antoine Delesert, décédé _____

et de Emma née Eutched, sa veuve à Lamsanne _____

2^o **Bylang, Rosa**, *Cuisinière*

de Uetendorf | Birm | _____ domiciliée à Lamsanne _____

Célibataire _____

née à Uetendorf, le quatorze septembre _____ mil huit cent septante-cinq _____

filles de Jacob Bylang, agriculteur _____

et de Elisabeth née Schlosser, sa femme, les deux à Uetendorf _____

Les publications ont eu lieu à Lamsanne, Uetendorf (Chiemichem) & Peney-
le-Jocat, les six, sept et huit avril mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Peney-le-Jocat, Uetendorf & Lamsanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Corcellet-le-Jocat & Chiemichem _____

Signatures des époux :

Louis Delesert

Rosa Delesert

Signatures des témoins :

J. Cuénand

H. Regauer } Lamsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

Rapin et Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapin, Aimé,** _____ agriculteur,
de Corcelles près Payerne _____ domicilié à Corcelles _____
Célibataire _____

né à Corcelles le vingt-neuf mai _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fils de défunt Frédéric Rapin _____

et de **Insulte** née Rapin, domiciliée à Corcelles _____

2° **Jomini, Louise-Sophie,** _____ sans profession
de Payerne _____ domiciliée à Payerne _____
Célibataire _____

née à Payerne le vingt-cinq février _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de défunt Jacques Louis Abram Jomini _____

et de **Marianne Marguerite** née Arnaud _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles et à Payerne le six mars mil huit
cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles _____

_____ Communiqué : à Corcelles et à
Payerne _____

Signatures des époux :

_____ Aimé Rapin
_____ Louise-Sophie Rapin

Signatures des témoins :

_____ Edouard Marquis à Orsery
_____ L. Regamez à Lulliam

L'officier de l'état civil :

N° 164

Clérin et Melloni née Gallera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clérin, Camille**, _____ *Magasin*,
de *Perlez (cote-ouin) Italie* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
célibataire _____

né à *Vareilles (Bouches du Rhône) France* le *vingt six février* mil huit cent *soixante-sept* _____
fils de *Jean Michel Clérin* _____
et de *Adèle Jeanne Blanc, les deux décédés* _____

2° **Melloni née Gallera, Anna-Maria**, *tenancière de Café*,
de *Ornavasso (Novate) Italie*, _____ domiciliée à *Lausanne* _____
veuve en premières noces de *Louis Melloni* décédé le *dix-huit décembre* mil huit cent
quatre-vingt-quatorze _____

née à *Ornavasso*, le *vingt-sept juillet* _____ mil huit cent *cinquante* _____
fille de *Angelo Gallera, décédé* _____
et de *Maria Rosa, la veuve, à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Perlez et Ornavasso*, les *vingt mars*
et quatre avril mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux 2° Acte de décès du
l'ami de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4°
Certificats de publication de *Perlez et Ornavasso*
5° dit de *Lausanne*. 6° Déclaration de validité
7° Procès du Département de Justice & Police
constatant que les pièces sous N° 2, 4 & 6 sont
déposées dans des archives. _____

Communiqué: à la Chancellerie Can-
tonale. _____

Signatures des époux :

X l'époux ne sachant écrire s'est borné
à faire une croix

Marie Clérin

Signatures des témoins :

Ph. Witz
Lucretiana Angelo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 165

Besson et Mursbaumer née Jenni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Besson, Jean-Jaques*

bonhanger

de *Jongny et d'Engellen, Neuchâtel*

domicilié à *Laudanne*,

veuf de *Adeline née Dumier* dès le quinze février mil huit cent quatre-vingt-quinze,

né à *Laudanne* le vingt-sept Juin _____ mil huit cent quarante-un

fils de *Jean Jacques Besson, décédé*

et de *Jeanne Catherine née Friburgliand, décédée*

2° *Mursbaumer née Jenni, Elizabeth*,

journalière

de *Lutembach | Seltzer |*

domiciliée à *St Imier*

veuve de *Joseph Mursbaumer*, dès le vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à *Vechigen*, le sept octobre _____ mil huit cent quarante-deux

fille de *Christian Jenni, décédé*,

et de *Elizabeth Roth, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Jongny, Laudanne, Lutembach, St Imier et Engellen*, les treize et quinze février mil huit cent quatre-vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Jongny

Engellen, Lutembach, Laudanne et St Imier

Communiqué : à l'Etat civil de

Comin, Seltzer et St Imier

Signatures des époux :

Jean Besson
Elizabeth Roth

Signatures des témoins :

J. Lécuyer
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

Ganguillet & Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ganguillet, Henri-Auguste,** médecin-dentiste

de Comoret (Suisse) & Neuchâtel domicilié à Neuchâtel

Célibataire

né à Neuchâtel le onze octobre mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Henri Albert Ganguillet

et de Adeline née Biederhauser sa veuve à Neuchâtel

2° **Cuénoud, Julia-Marie-Rosalie,**

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-un Mars mil huit cent septante-dix

filles de Adolphe Louis Cuénoud, marchand de Soie

et de Françoise-Jenny-Julie Berthoud, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Comoret, Neuchâtel & Lausanne, les vingt-deux et vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Neuchâtel

Communiqué: à l'Etat Civil de Neuchâtel & Comoret

Signatures des époux :

H. Ganguillet
J. Cuénoud
Julia Ganguillet

Signatures des témoins :

J. Cuénoud à Neuchâtel
H. Ganguillet à Neuchâtel
J. Cuénoud à Lausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 167

Cornu et Burkuy née Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornu, Ernest-David** secourier appareilleur
de Chamblon domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Lausanne, le dix août mil huit cent septante-quatre

fils de Louis Frédéric Jean Cornu, manoeuvre,

et de Roude Nops, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Burkuy née Clément, Catherine-Geniètte,**

de St Sylvestre (Fribourg) domiciliée à Fribourg

veuve en premières nocces de Louis Burkuy dès le quatorze avril mil huit cent
quatre-vingt-seize.

née à Ependes (Fribourg), le douze Janvier mil huit cent soixante-trois.

fille de Ignace Xavier Clément, acide,

et de Marguerite Thérèse née Zehren, sa veuve, à Ependes.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Fribourg, St Sylvestre et Chamblon,
les treize, quatorze et seize avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chamblon, St Sylvestre, Fribourg &

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montigny, St Sylvestre & Fribourg

Signatures des époux :

Cornu Ernest

Catherine Cornu

Signatures des témoins :

Julia Robo

Jules Robo

} à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 168

Bize et Bolliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Bize, Jules,** Boulangier,de Villarzel domicilié à Lansanne,Célibatairené à Payerne, le sept août mil huit cent soixante-quatrefils de Jaques Louis Bize, boulangier à Payerneet de Lydie Georgine née Ringwald, sa femme, décédée,2° **Bolliger, Bertha,** femme de chambre,de Schmiedrued (Argovie) domiciliée à LansanneCélibatairenée à St Imier le premier Septembre mil huit cent soixante-cinqfille de Benedict Bolliger, décalet de Marie née Senn, sa femme, décédée,Les publications ont eu lieu à Villarzel, Schmiedrued et Lansanne, le
vingt avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deVillarzel - Schmiedrued et Lansanne

Communiqué: à l'Etat civil

de Villarzel - Schmiedrued.

Signatures des époux :

Jules Bize boulangier
Bertha Bolliger

Signatures des témoins :

F. Savary Jacquemat
Gavin Louis (et deux à Lansanne)

L'officier de l'état civil :



N° 169

Fuchs et Marguerat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fuchs, Jules-Rodolphe** Patience

de Einsiedeln (Schwytz) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze juillet mil huit cent septante-cinq

fil de Jean Rodolphe Fuchs, aîné,

et de Emma Lutzberger, sa veuve, à Lausanne,

2^o **Marguerat, Bertha**, Prepassense,

de Lutry et Forêt domiciliée à Arbordange et Pully

Célibataire

née à Paudex, le sept Juin mil huit cent septante-huit

fille de René Marguerat, vigneron,

et de Jeanette née Martin, sa femme, les deux à Arbordange

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forêt, Einsiedeln et Pully, les dix, sept, neuf et dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Einsiedeln

Lutry, Forêt, Lausanne et Pully

Communiqué : à Einsiedeln, Lutry,

Forêt et Pully

Signatures des époux :

Rodolphe Fuchs
Bertha Fuchs

Signatures des témoins :

Bertha Fuchs J. Gourde
Louis Marguerat
à Lausanne
à Arbordange.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 4

N° 170

Nicole et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicole, André,** — fabriquant de clichés d'imprimerie —

de Chenit et du lieu domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Grandcourt le quinze octobre mil huit cent soixante-quatre

filz de Georges Henri Louis Daniel Nicole, ancien pasteur à Lansanne

et de défunte Amélie Antoinette née Monastier

2° **Meyer, Jeanne Fanny Louise,**

de Divonne (Ain) France domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Lansanne, le vingt-sept mai mil huit cent septante

fille de feu Jean dit Jéto Meyer

et de Sophie Louise Charlotte Fouchet, sa veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à à Lansanne, au lieu, au sentier, au Brassus
et à Divonne, les trente et trente-un mars, premier et quatre avril mil huit
cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Épouse

et consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Divonne

Le lieu, Le sentier Le Brassus Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil du

Sentier, au lieu & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

André Nicole

Jeanne Meyer

Signatures des témoins :

Carise Kuse à Lansanne

S. Hays à Epenhague

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 171

Blanc & Brandt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

8-1917

Aujourd'hui huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Louis-François-Emile**, Employé de banque
de Lausanne domicilié à Lausanne
Célibataire

né au Châlet à Gobet, le quatre février _____ mil huit cent septante-trois _____
fils de David Emile Blanc, concierge à Lausanne _____
et de Suzanne Jenny Rouffy, sa femme, décédée _____

2^o **Brandt, Bertha**, _____ Modiste
de Lausanne domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire,

née à Biren [Berne], le treize Septembre _____ mil huit cent septante-trois, _____
fille de Frédéric Christian Charles Brandt, Professeur de musique, _____
et de Nanette Gribi, sa femme, les deux à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-cinq mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- _____ Actes de naissance des Epoux _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication de bans _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Signatures des époux :

L. Blanc
B. Blanc

Signatures des témoins :

Ch. Brandt
Emile Blanc Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : _____

N° 172

Chaubert & Fillettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chaubert, Charles-Victor**, (Victor) _____ négociant

de Cordier _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Bex, le vingt-neuf Janvier _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Félix Roland Jacob Chaubert, décédé, _____

et de Elise Agathe Marguerite née Pasche, sa veuve, à Lausanne _____

2^o **Fillettaz, Louise-Marie**, _____ Couturière _____

de Gimel _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Gimel, le dix-sept février _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Isaac Louis Fillettaz, décédé, _____

et de Jeanne Marie née Panchaud, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Cordier, Gimel et Lausanne les huit et dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cordier _____

Gimel & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Cordier & Gimel. _____

Signatures des époux :

Charles-Victor Chaubert
Louise Chaubert

Signatures des témoins :

O. Chaubert
J. Guillard } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Yveroy, rendu en date du 12 février 1890 déclaré définitif et exécutoire le 13 mars 1890, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 mars 1890

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 173

Chappuis & Cuendet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Adrien**, _____ boulanger,

de Vulliens _____ domicilié à Lausanne,

célibataire _____

né à Vulliens, le deux décembre _____ mil huit cent dix-sept _____

fils de Henri Chappuis, agriculteur, _____

et de Sophie née Ideli, sa femme, à Syens _____

2° **Cuendet, Blanche**, _____ Dlle de ménage,

de Montpreveyres _____ domiciliée à Lausanne,

célibataire _____

née à Montpreveyres, le vingt-neuf mai _____ mil huit cent dix-sept _____

fille de Emile Cuendet, coconnier, _____

et de Marie Louise Beetschen, sa femme, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Montpreveyres et à Vulliens,
les dix huit et neuf avril mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Vulliens, Montpreveyres & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Nézieres & Coconnier, le Jorat. _____

Signatures des époux :

Chappuis Adrien

Chappuis Blanche

Signatures des témoins :

John Cuendet

Samuel Lavisberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

Pache et Caille nés fianx

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17 Juin 1910 déclaré exécutoire le 10 août suivant, le Tribunal civil du district d'Ugèbe a déclaré nul le mariage et a autorisé le divorce. Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art. 206 lettres B. et C. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.
L'acte a été prononcé le 22 août 1910.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui enze Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache, Arnold-Albert* Comptable,

de *Epalinges* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Lausanne*, le vingt-deux novembre mil huit cent Septante-trois

fils de *Jean Frédéric Pache*

et de *Jeanne Julie Accorcion, sa femme*

2° *Caille née fianx, Ernestine-Marie*, maîtresse de musique

de *Payerne* domiciliée à *Lausanne*,

divorcée en premières noces de *Samuel Alfred Caille* dès le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-seize

née à *Payerne*, le vingt juillet mil huit cent Septante

fille de *Alphonse Charles fianx, Charbonnier*

et de *Marie Henriette née Matthez, domiciliée à Payerne*

Les publications ont eu lieu à *Epalinges, Payerne & Lausanne*, le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Epalinges Payerne & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Payerne & d'Epalinges

Signatures des époux :

[Signature]

Ernestine Pache

Signatures des témoins :

J. Cuénoud

H. Quel } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 175

Klossner et Sulzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Klossner, Jean-Alfred,** _____ Charpentier _____
de Dientigen (Berne) _____ domicilié à Lansanne, _____
Célibataire _____

né à Gessenay (Berne) le sept novembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fils de Frédéric Klossner, agriculteur à Rougemont _____
et de Marie Madeleine Sumi, sa femme, décédée _____

2^o **Sulzer, Sophie,** _____ Couturière _____
de Meiringen (Berne) _____ domiciliée à Lansanne, _____
Célibataire _____

née à Meiringen, le sept Janvier _____ mil huit cent soixante-dix _____
fille de Melchior Sulzer, décédé, _____
et de Sophie Elisabeth née Schür, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Dientigen, Meiringen & Lansanne, le vingt-cinq
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Dientigen
Meiringen & Lansanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Dientigen
Meiringen _____

Signatures des époux :

Klossner Alfred
Sophie Klossner

Signatures des témoins :

Michel Alphonse
Garni Heptil Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 176

Dätwyler & Egger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dätwyler, Jean**, Imprimeur lithographe

de Unterentfelden (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Unterentfelden, le trente-un Janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Frédéric Dätwyler, agriculteur

et de Verena Gysi, sa femme, les deux à Unterentfelden

2° **Egger, Elisabeth**, Quintinière

de Brienz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Brienz, le quatre Juillet mil huit cent septante-un

filles de Pierre Egger, décédé,

et de Catherine Mäder, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Unterentfelden, Brienz & Lausanne les vingt & vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Unterentfelden

Lausanne & Brienz

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Unterentfelden & Brienz

Signatures des époux :

Jean Dätwyler
Elise Dätwyler

Signatures des témoins :

Gilhofer
Mäder } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 177

Villard & Dedenon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Villard, Samuel-Félix, — Employé au téléphone,

de Dailens _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire _____

né à Landanne, le trois septembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Charles Henri Félix Villard, décédé, _____

et de Louise Pauline née Kohler, domiciliée à Chaux _____

2° Dedenon, Julie-Elizabeth, sans profession, _____

de Val d'Ajol (Vosges) France, _____ domiciliée à Vallorbes, _____

Célibataire _____

née à Val d'Ajol (France) le douze avril _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____

fille de Benjamin Alexandre Dedenon _____

et de Elizabeth née Thomas, domiciliée à Vallorbes. _____

Les publications ont eu lieu à Dailens, Vallorbes & Landanne, les cinq, six et onze avril mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Consentement des père & mère de l'épouse _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de Dailens _____

Val d'ajol, Vallorbes & Landanne. _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

Dailens, Vallorbes & Chancellerie Cle _____

Signatures des époux :

Félix Villard
Julie Villard

Signatures des témoins :

Henri Villard
J. Pothier } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 178

Leiser & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Leiser, Arnold,* _____ *Leiser* _____

de *Secorf (Bene)* _____ domicilié à *Carrouge (Vaud)* _____

Célibataire, _____

né à *Secorf, le sept avril* _____ mil huit cent *Septante-quatre* _____

fils de *Benedict Leiser* _____

et de *Marquise née Ruckti* _____

2^o *Rod, Lucie,* _____

de *Corcelles, Repraux & Mézières* _____ domiciliée à *Carrouge* _____

Célibataire _____

née à *Carrouge le trente-un décembre* _____ mil huit cent *Septante-quatre* _____

filie de *Pierre Rod, décdé* _____

et de *Henriette née Jordan* _____

Les publications ont eu lieu à *Mézières, Carrouge, Secorf, Corcelles & Repraux* les *vingt-deux, vingt-trois & vingt-cinq avril* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de _____
Mézières, _____

Signatures des époux :

A. Leiser _____
Lucie Leiser _____

Signatures des témoins :

Le Rod à *Carrouge* _____
W. Tschopp à *Carrouge* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____
Secorf, Mézières & Corcelles le Jour. _____

N° 179

Christini et Fjund

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Christini, Pierre-Charles, _____ Menuisier,

de Oleggio-Castello [Novare] _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Oleggio-Castello, le neuf dout _____ mil huit cent soixante-quatre,

fils de Serafino Christini, terrozier _____

et de Petronilla Moza, la femme, les deux à Oleggio-Castello _____

2° Fjund, Frieda, _____ Chemisier,

de La Lenk [Berne] _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire _____

née à La Lenk, le neuf février _____ mil huit cent soixante-sept

fille de Adonis Fjund, fructier,

et de Maria née Maroggi, la femme, les deux à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à La Lenk, à Lausanne et à Oleggio, les dix-neuf, vingt et vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Dieu, Christini nom de famille de l'Époux

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Époux 2° Pro-messe de mariage. 3° Certificats de publication de La Lenk à Lausanne. 4° Dit de Oleggio-Castello. 5° Déclaration de validité. - 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 1 & 5 déposent dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de La Lenk et à la Chancellerie de Oleggio

Signatures des époux :

Pierre Christini
Frieda Christini

Signatures des témoins :

Jean-Louis Saoud
Henriette Bovon Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 16 novembre 1934, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens qu'il est le nom patronymique que de l'époux saib orthographe Christini, si pat la, dice, avec, un, à, final et non pas Christini.

Lausanne, le 16 novembre 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature] * et de son père, logé à Lenk.

N^o 180

Laurent & Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Laurent, Alfred-Gustave**, Employé de Commerce,

de Fey _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Archer, le dix-neuf avril _____ mil huit cent soixante-treize _____

fils de feu Edouard Laurent _____

et de Fanny née Becholey, la veuve, à Lausanne, _____

2^o **Favrat, Catherine-Félicité-Louise**, Dem^{lle} de magasin

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le quinze mai _____ mil huit cent soixante-treize _____

fille de feu Jean Louis Favrat _____

et de Marie Jacques, la veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Fey & à Lausanne, les vingt-trois et vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Fey & Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

Fey _____

Signatures des époux :

Alfred Gustave Laurent
Louise Favrat

Signatures des témoins :

Jacques }
Favrat } à Lausanne
Edouard }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 181

Delmallo et Gris

10-261

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delmallo, Gustave-François, employé de bureau

de Landanne domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante huit

fils de François Antoine Delmallo, cimentier

et de Jeanne Charlotte Gris, sa femme, domiciliés à Landanne

2° Gris, Céline-Marie-Louise, Repasseuse

de Seigneux domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Trilly le vingt-trois Janvier mil huit cent septante-deux

fille de Jacques Frédéric Gris, décédé

et de Anne née Emery, sa veuve à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Seigneux, les quatre et dix mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Landanne & de Seigneux

Communiqué : à l'Etat Civil de Villarsel

Signatures des époux :

G. Delmallo
C. Gris

Signatures des témoins :

J. Sublet, Leuprin
Emest Guor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 182

Ayer & Gattolliat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 février 1900, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déb. sous pain le divorce le mariage inscrit ci-contre. - Le divorce a été prononcé en la le mari en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 21 décembre 1874. - Le certificat de non appel au Suddet jugement, lequel est devenu définitif, a été délivré en date du 26 mai 1900.

Lausanne, le 31 mai 1900.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-mai _____ mil huit cent (quatre-vingt-)

quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ayer, Elément-Auguste**, Marchand de Selles, de Sorens (Suisse) domicilié à Lausanne,

Célibataire _____

né à Sion, le vingt-deux Juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Jean Joseph Ayer, décédé _____

et de Marie Catherine née Gaudron, domiciliée à Grandson _____

2° **Gattolliat, Eliza**, Ménagère, de Provence _____

domiciliée à Provence _____

Célibataire _____

née à Provence le cinq août _____ mil huit cent soixante-seize _____

fille de Henri Auguste Gattolliat, domicilié à Provence _____

et de Marie Léocadie née Jaumened _____

Les publications ont eu lieu à Sorens, Provence et Lausanne le premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Sorens, Provence et Lausanne _____

Communiqué: à l'état civil de Provence et de Sorens. _____

Signatures des époux:

Auguste Ayer
Eliza et Ayer

Signatures des témoins:

Antoine Milliguet à Lausanne
Nicolas Wepler à Pully

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 183

Lomazzi & Maeder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lomazzi, Jean-Baptiste**, Cimenteur,
de Intragna | Novare | Italie domicilié à Lansanne,
Célibataire

né à Intragna, le seize Janvier mil huit cent septante,
fils de Louis Lomazzi, agriculteur à Intragna
et de Maria Ferrari, sa femme, décédée,

2° **Maeder, Rosina**, Cuisinière,
de Agriswyl | Fribourg domiciliée à Château-Sec | Pully,
Célibataire

née à Kerres | Fribourg, le vingt-un novembre mil huit cent septante-six
fille de Pierre Maeder, agriculteur à Kerres
et de Elisabeth née Gutknecht, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Agriswyl, Pully & Intragna, les
vingt-trois, vingt-cinq mars et quatre avril mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2°
Promesse de mariage. 3° Certificats de publi-
cation de Agriswyl, Lansanne & Pully dit
de Intragna. 4° Déclaration de Validité
6° Permis du Département de Justice & Police
constatant que les pièces sous N° 1 & 3 sont
déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Buchslen et Pully et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Lomazzi Baptista
Rosina Lomazzi

Signatures des témoins :

Bellorini Angelo
Pierre Minesi } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Bertrand & Dussin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertrand, Edouard-Ernest**, _____ Jardinier,

de Carouge (Genève) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à La Chaux de Fonds, le vingt-six février _____ mil huit cent septante _____

fils de François Bertrand, décédé _____

et de Jenny Clément, absente _____

2^o **Dussin, Méry** _____ Couturière,

de St-Barthélemy _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Yverdon, le quatre janvier _____ mil huit cent septante deux _____

fille de Jean François Dussin, agriculteur à St-Barthélemy _____

et de Jenny Louise née Martin, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Carouge, St-Barthélemy & Lausanne, le quatre
mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Carouge, St-Barthélemy & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Ecluseins & de Genève (Bureau C^o) _____

Signatures des époux :

Edouard Bertrand
Méry Dussin

Signatures des témoins :

Grandchamp Samuel
El Boroy les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Cetise & Mourran

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
six-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cetise, Maurice-Calixte**, _____ Charactier _____
de Fenis | Turin | Italie _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire _____

né à Fenis, le onze Janvier _____ mil huit cent soixante-huit _____
fils de Jean Baptiste Cetise, agriculteur _____
et de Marie Rose Coustil, sa femme, domiciliés à Fenis _____

2° **Mourran, Marie-Thérèse-Émerentienne**, _____ ouvrière
de Chatillon | Turin | Italie _____ domiciliée à Lausanne _____
Célibataire _____

née à Chatillon, le onze octobre _____ mil huit cent soixante-quatre _____
fille de Louis Mourran, décédé _____
et de Marie Magdeleine Ragnier, sa veuve, à Chatillon _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fenis & Chatillon, les six et six huit
avril mil huit cent quatre-vingt-six-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse
de mariage. 3° Certificats de publication de
Fenis & Chatillon. 4° dit de Lausanne.
5° Déclaration de validité. 6° Permis du
Département de Justice & Police constatant
que les pièces sous nos 3 & 5 sont déposées
dans les archives _____

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Cetise Maurice
Émerentienne Cetise
Signatures des témoins :
Oliver Martin
Rodolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 2.

N° 186

Quillet et Pidoux de Burgy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Quillet, Jules-Edouard-Auguste**, conducteur postal
de Mussy _____ domicilié à Landanne _____
célibataire _____

né à Landanne, le vingt-trois octobre _____ mil huit cent soixante-huit _____
fils de Edouard-Auguste Quillet, passanentier _____

et de Wilhelmine Caroline Murwois, sa femme, domiciliée à Landanne, _____

2^o **Pidoux née Burgy, Joséphine**, sans profession,
de Forêt sur Lucens _____ domiciliée à Landanne, _____

veuve en secondes nocces de Auguste Ernest Pidoux, dès le premier février mil huit
cent quatre-vingt-seize, _____

née à Monterschu (Fribourg), le vingt mai _____ mil huit cent cinquante-sept _____

fille de Pierre Nicolas Burgy _____

et de Anna Maria née Schnewly, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Forêt de Mussy, les vingt-sept, vingt-
neuf avril et premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du 2^e mari de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Mussy, Forêt et Landanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Grandecour de Lucens _____

Signatures des époux :

J. Quillet
Joséphine Pidoux

Signatures des témoins :

Chapellon Jules
Louis Chumot

L'officier de l'état civil :

J. Amier

N° 187

Delessert et Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Henri-Jules,** agriculteur

de Savigny & de Villette domicilié à Renens

Célibataire,

né à Landanne, le six-neuf décembre mil huit cent septante-quatre,

fil de feu Jean François Delessert

et de Susanne née Boyay, ménagère à Landanne,

2° **Ramuz, Léa-Marguerite,** ménagère,

de Sullens domiciliée aux Vaux-rive-Mex

Célibataire,

née à Sullens, le quatorze août mil huit cent septante-sept,

fille de Jean Henri Ramuz

et de Suzette née Boyay, agriculteur à Sullens

Les publications ont eu lieu à Savigny, Villette, Renens, Sullens & Mex, les vingt-sept février et premier Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Renens.

Communiqué : à l'état civil de
Savigny, Sully, Renens & Sullens

Signatures des époux :

H. Delessert
Léa Delessert

Signatures des témoins :

Jean Ramuz à Mex
Eloane Balley à Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 188

Siffertmann et Bronders

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Siffertmann, Maxime-Antoine-Vérenti**, *Épicier*

de Melun (Seine & Marne) _____ domicilié à Sandanne _____

célibataire _____

né à Melun, le onze novembre _____ mil huit cent soixante-huit _____

fils de Ferdinand Siffertmann _____

et de Marie Françoise Meyer _____

2^o **Bronders, Marie-Marguerite**, *femme de chambre*

de La Haye (Pays-Bas) _____ domiciliée à La Haye _____

célibataire _____

née à La Haye, le onze septembre _____ mil huit cent soixante _____

fille de Joseph Bronders _____

et de Christine Marguerite Josina Jooden, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Sandanne, Melun & La Haye, les dix-sept, dix-huit et vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Déclaration d'absence des parents de l'Epoux. 4^o Certificats de publication de Melun et de La Haye. 5^o Dit de Sandanne. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3. & 6 sont déposées dans des archives.

Communiqué: à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

M. Siffertmann
Marie Siffertmann

Signatures des témoins :

Buffet
Junod Jacques } *co-décidés*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 189

Gentizon et Hablutzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gentizon, Jules,** Jardinier

de Constantine domicilié à Constantine,

Célibataire

né à Constantine, le dix-huit septembre mil huit cent soixante-onze,

filz de franz Jean Gentizon à Constantine,

et de franc Henriette Suzanne Coup.

2° **Hablutzel, Louise,** femme de chambre,

de Feuerthalen (Zurich) domiciliée à Feuerthalen

Célibataire,

née à Feuerthalen, le dix Juin mil huit cent soixante-huit

lille de franz Jean Barbara Hablutzel

et de franc Marie née Habicht

Les publications ont eu lieu à Constantine et à Feuerthalen, les dix-huit mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Constantine

Signatures des époux :

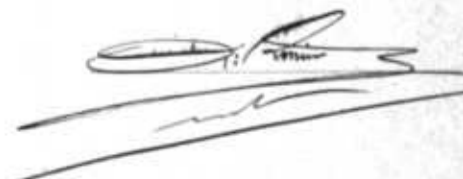
Jules Gentizon
Louise Gentizon

Signatures des témoins :

Anna Hablutzel à Constantine
E. Gentizon à Paris

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Constantine et Feuerthalen



N° 190

Ferrero et Bozzio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferrero, Joseph-Silvestro-Antonio**, peintre décorateur

de Verelli (Novare) Italie domicilié à Genève

célibataire

né à Verelli le vingt juin mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Louis Ferrero,

et de Emimia née Fosetta sa veuve à Verelli

2° **Bozzio, Laure-Blanche**, sans profession

de Sostegno (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le onze janvier mil huit cent soixante-quatorze

filles de Jean Paul Bozzio, Entrepreneur

et de Henriette Françoise Bardin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, à Lausanne & à Verelli, les deux & quatorze
mars mil huit cent quatre-vingt dix-sept et pour Sostegno, dispense du Consul du
20 Mars

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Genève

Signatures des époux :

Joseph Ferrero
Blanche Bozzio

Signatures des témoins :

Yochim Kopsin
Eusebio Ferrero

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève & à la Chancellerie Cantonale

Dans sa séance du 27 avril 1906
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de
l'acte ci-dessus en ce sens que le
nom de famille qui a été écrit
Bozzio sera écrit Bozio
Lausanne le 29 avril 1906
L'Officier de l'Etat-civil:
(signé) A. Rossier, not.

N° 191

Rapin et Kipp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rapin, Oscar, avocat

de Payerne domicilié à Yverdon

célibataire

né à Payerne, le neuf octobre mil huit cent soixante-dix

fils de feu Jules Samuel Rapin

et de Mathilde née Quillard, sa veuve, domiciliée à Genève

2° Kipp, Anna-Elise-Marie, sans profession

de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le deux août mil huit cent soixante-seize

fille de David Louis Georges Kipp, cordonnier

et de Marie Tétaz, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Payerne, à Lausanne & à Lutry, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Payerne Lausanne & Lutry

Communiqué : à l'Etat Civil de

Payerne & Lutry

Signatures des époux :

Marie Rapin

Signatures des témoins :

Georges Kipp, Rapin Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues. & Co., rue de la Louve, 2.

N° 192

Butticaz et Arzinate

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Butticaz, François-Louis-Samuel, agriculteur
de Jongny, Le Chatelard & Puidoux domicilié au Craytorrens & Puidoux,
célibataire

né au Craytorrens le dix-huit mars mil huit cent huit-vingt-cinq
fils de feu Jean Louis Butticaz
et de feu Jeanne Louise née Leprat, sa femme,

2° Arzinate, Eliza-Caroline, sans profession,
de Charadonne domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Lausanne le dix novembre mil huit cent cinquante-neuf.
fille de feu Frédéric Arzinate, agriculteur
et de feu Victorine Blanchet sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Chatelard, à Jongny, à Puidoux, à
Charadonne & à Lausanne, les sept et huit mai mil huit cent quatre-
vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
St Saphorin

Signatures des époux :

F. Butticaz
Eliza Butticaz

Signatures des témoins :

Ch. Affin
André

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil
à l'Etat civil de Cressier, Montreux
& Chexbres

[Signature]

N° 193

Osterlag et Herlemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Osterlag, Landolin, Vannier ambulante,
de Mantz domicilié à en séjour à Lausanne,
célibataire

né à L'Albergement (Doubs) le vingt Juin mil huit cent soixante un,
fils de défunte Anne Marie Osterlag

et de _____

2^o Herlemann, Julie, Vannière ambulante,
de Salerno (Var) France, domiciliée à en séjour à Lausanne
célibataire

née à Salerno le huit Mars mil huit cent soixante huit

filles de Théodore Herlemann

et de Marie Anne Lamer, absents

Les publications ont eu lieu à Mantz, Lausanne & Salerno les quatorze
quinze et seize Mars mil huit cent quatre-vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de notoriété constatant l'absence

des parents de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mantz

Lausanne & Salerno

Communiqué : à l'état civil de

Pampigny & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

X

Les Epoux ne sachant écrire ont apposé la croix

Signatures des témoins :

Lucien Jaquier
J. Perillat
J. J. J.

L'officier de l'état civil :

Al. Breaud, Subr.

N° 194

Saladey & Baudet Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Saladey, Louis-Léon**, ouvrier

de Villeneuve, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cligle, le treize novembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Elise Fanny Saladey, décédée

et de _____

2^o **Baudet née Perret, Hélène**, ménagère

de Bottens domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces de monsieur Charles Louis Baudet dès le dix-croisif
mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Yverdon le quatre novembre mil huit cent soixante-un

fille de Jean Louis Perret

et de Jeanne Henriette née Bonier, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Villeneuve Lausanne - Bottens, les dix
et huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse

avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villeneuve

Lausanne & Bottens.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Villeneuve & Bottens.

Signatures des époux :

Léon Saladey

Hélène Saladey

Signatures des témoins :

Lucien Jaquez

J. Perillet Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Prunaud, Maire

N° 195

Jaquet et Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaquet, Charles-Kenné-Gustave**, Equipe D.S.
de Rocheport (Nanchâtel) domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Chaux de Fonds le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-un,
fils de feu Gustave Jaquet
et de Cécile Marie née Pingeon, sa veuve à Rocheport

2^o **Jaccard, Rose-Marianne**, sans profession,
de Sainte-Croix domiciliée à S^{te} Croix
Célibataire

née à S^{te} Croix le vingt-trois février mil huit cent septante-six
fille de feu Auguste Jules Jaccard
et de Marie Louise née Mermoud, sa veuve, à S^{te} Croix

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rocheport, Sainte-Croix et les
Granges de Sainte-Croix les vingt-vingt-un et vingt-deux avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Rocheport, Lausanne, S^{te} Croix &
Les Granges de S^{te} Croix

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rocheport & S^{te} Croix

Signatures des époux :

Jaquet Charles
Rose Jaccard

Signatures des témoins :

Ruedin Victor
Humm Robert

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Dr. Emment Huber

N° 196

Schächtelin et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10^{id} Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schächtelin, Jules**, fils Schächtelin, Employé de Commerce

de Renan (Seine) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à St Imier, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Charles Schächtelin, horloger _____

et de Lisa Eugénie Bourquin, sa femme domiciliés à St Imier _____

2^o **Rey, Lina-Caroline**, _____ sans profession, _____

de Chaux-de-Fonds _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Morges, le neuf décembre _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de Théophile Rey, marchand de vin _____

et de Henriette Joséphine Maize, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chaux-de-Fonds et à Renan, _____
les huit et dix Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Renan, Lausanne & Chaux-de-Fonds. _____

Communiqué: à l'Etat Civil à _____

Renan & à Chaux-de-Fonds. _____

Signatures des époux :

*J. Schächtelin**Lina Schächtelin*

Signatures des témoins :

*E. Pauchard**A. Geney**Ph. Rey**J. Rey*

L'officier de l'état civil :

Al. Vuand, Subst.

N° 197

Rozzet & Decrevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rozzet, Ami-Emile-Marius**, Jardinier,
de Bougy-Villars domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Extrémont 4/ Rolle le treize avril mil huit cent Septante-cinq

fil de feu Alfred Charles Rozzet

et de Elise Georgine née Baud, domiciliée à Gimel,

2° **Decrevel, Louisa**, Cuisinière,

de Combrement-le-Grand domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Gimel le douze mai mil huit cent Septante-dix,

fille de frédéric Decrevel, Cordonnier,

et de Louise née Martin, domiciliés à Gimel.

Les publications ont eu lieu à Bougy-Villars, Lausanne & Combrement-le-Grand le quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Bougy-Villars Lausanne & Combrement-le-Grand.

Communiqué: à l'Etat Civil d'au-
dehors de Combrement-le-Grand.

Signatures des époux :

M Rozzet
Louisa Rozzet

Signatures des témoins :

Scipion Decrevel à Gimel
Emile Rozzet à Bougy-Villars

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Subst.

N° 198

Fozzati & Bezzeri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Fozzati, Pierre**, Négociant,de Borgoticino (Novare) Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Borgoticino le deux avril mil huit cent septante deuxfils de Pierre Fozzati, agriculteuret de Madeleine Pirotta, sa femme, domiciliés à Borgoticino,2° **Bezzeri, Emma-Anna**, Pierriste,de Migliandone (Novare) Italie domiciliée à LausanneCélibatairenée à Migliandone le huit avril mil huit cent septantefille de leur Gégère Bezzeriet de Thérèse Gavinelli, sa mère, domiciliée à MigliandoneLes publications ont eu lieu à Lausanne Borgoticino et Migliandone les
deux quatorze et vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement
des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4°
Certificat de publication de Lausanne. 5° Actes de
Borgoticino et Migliandone. 6° Déclaration de Validité
7° Formes du Département de Justice et Police constu-
tant que les pièces dont N° 2, 3, 5, 6 et 7 sont déposés
deux ans des archives

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

P. Fozzati
E. Bezzeri

Signatures des témoins :

J. Fozzati
Eug. Meylan

L'officier de l'état civil :

M. Bruand, Subst.

N° 199

Noir & Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Noir, Alexis**, Postillon, de Public (Canton Savoie) domicilié à Landanne, célibataire,

né à Public, le sept octobre mil huit cent soixante-quatre fils de feu François Noir et de feu Jeannette née Noir, sa femme,

2° **Glauser, Lina**, femme de chambre de Munchringen (Berne) domiciliée à Landanne, célibataire,

née à Lignières (Neuchâtel), le vingt-cinq juillet mil huit cent septante, fille de Jean Glauser, Couvreur et de Marie née Serger, sa femme, domiciliés à Rods (Berne)

Les publications ont eu lieu à Landanne, Degenstorf (Munchringen) et Public les vingt-deux & vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Actes de décès des père & mère de l'époux. 3° Certificats de publication de Landanne & Degenstorf. 4° Dit de Public. 5° Promesse de mariage. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 2. 4 et 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Degenstorf et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Noir Alexis
Lina Noir

Signatures des témoins :

J. Baatar
Jean Scherbel
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

Al. Ornaud John

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 200

von Gerbel-Embach et Weiss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **von Gerbel-Embach, Virgil-Alexis,** Président de musique

de Dresde (Saxe) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né à Dresde, le dix-neuf mai _____ mil huit cent soixante-douze, _____

fils de Charles Nicolas von Gerbel-Embach, actuaire, _____et de Alexa Charlotte Naehoid née von Sternstein, sa femme, à Dresde _____2^o **Weiss, Sidonie,** sans profession, _____

de Vienne (Autriche) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Vienne, le sept octobre _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fille de feu Hermann Weiss, _____

et de Rósi née Klein, sa veuve, à Vienne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Dresde _____

le quinze et dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificat de publication de Lausanne et de Dresde. 4^o Dispense des publications à Vienne. 5^o Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces dont 4^o et 5^o sont déposées dans les archives

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale _____

Signatures des époux :

Virgil Alexis von Gerbel-Embach
Sidonie von Gerbel-Embach

Signatures des témoins :

H. Lavanchy
A. Racourci

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201

Benin & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 21 Décembre 1909 le conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 Juin 1903 sur la naturalisation, la co-intégration à titre restrictif, de M^{me} veuve Elise Benin Bonin née Rochat, lingère à Lausanne, femme par son mariage, dans le droit de cité du Canton de Vaud et des communes de l'abbaye & de Penthuze.

Inséré aux vœux au Département de Justice à Police le 10 Janvier 1910.

L'Offi. de l'Etat civil

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Benin, Jaques-Claude**, *Commerciaire*

de Avallon (Yonne) France domicilié à Lausanne, Ouchy

veuf en premières nocces de Antoinette née Fontaine dès le vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-dente,

né à Avallon le douze Mars mil huit cent quarante-six

fils de feu Claude Marie Benin

et de feu Emilie née Dandin, sa femme

2° **Rochat, Elise-Sophie**, *Lingère*

de l'abbaye et de Penthuze domiciliée à Lausanne, Ouchy,

Célibataire,

née à Blonay, le vingt février mil huit cent soixante-cinq

fille de Frédéric Rochat, vigneron à Montreux

et de feu Louise Marie Antoinette née Zumbanner, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à l'abbaye, à Penthuze & Avallon les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès de la mère de l'Epoux ainsi que celui du père déposé aux archives 3° Acte de décès de la femme de l'Epoux 4° Cert. de publication de Lausanne l'abbaye & Penthuze 5° Act d'Avallon
- 6° Déclaration de Validité 7° Permis du Dep't de J^{ce} & Police constatant que les pièces n° 2-3-5-6 déposent aux archives
- Communiqué : à la Chancellerie de l'Etat Civil de l'abbaye & de Penthuze

Signatures des époux :

Claude Benin

Elise Benin

Signatures des témoins :

Victor Chapuis

Marie Fontaine

L'officier de l'état civil :

N^o 202**Badan et Kiemzer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Badan, Jean-Louis-Kenti**, Mécanicien I.S.

de Sullens domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne le douze mai mil huit cent soixante-treize,

fil de feu Jean-François Badan

et de Fanny Louise Rose Blanc, sa veuve, à Landanne,

2^o **Kiemzer, Marie-Céline**, Couturière,

de Biot (Haute Savoie) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née au Biot le huit Septembre mil huit cent soixante-neuf,

filles de François Joseph Kiemzer, commerçant

et de Marie Anne Renerier, sa femme, à Genève,

Les publications ont eu lieu à Sullens, à Landanne et au Biot, les vingt-neuf avril premier & deux mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement des parents de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Sullens

Landanne & Le Biot

Communiqué: à l'Etat Civil de
Sullens & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Jean-Louis Kenti

Céline Badan

Signatures des témoins :

René

Jules Kiemzer
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

J. L. Kiemzer

N° 203

Blum et Brünschwick
née **Ulmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Blum, Moïse**, voyageur de Commerce, de Gray | H^{te} Saône | France, domicilié à Bâle, Célibataire

né à Hegenheim | H^{te} Alsace | le vingt-quatre février mil huit cent soixante-deux

fils de Jacques Blum

et de Henriette née Lévy les deux décédés.

2^o **Brünschwick née Ulmann, Marie**,

de Dôle | Jura | France, domiciliée à Lausanne,

veuve de Charles Moïse Brünschwick dès le douze mars mil huit cent quatre-vingt-dix

née à Biedersdorf | H^{te} Alsace | le quatorze Septembre mil huit cent soixante,

fille de Salomon Ulmann décédé,

et de Caroline née Lévy sa veuve, domiciliée à Biedersdorf

Les publications ont eu lieu à Bâle, à Lausanne, à Gray & à Dôle, les trente-un mars et quatre avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Bâle

Signatures des époux :

M. Blum
Marie Blum

Signatures des témoins :

Ant. L... à Dôle
Henri... à Rolle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Bâle & à la Chancellerie Cantonale.

N° 204

Schrapp & Allaman

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schrapp, Joseph, Charpentier

de Balleisdorf (Altkirch) Haute Alsace domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Balleisdorf le vingt-huit Juin mil huit cent soixante-trois,

fils de Joseph Schrapp, décédé,

et de Veronique Domo, sa femme, décédée

2° Allaman, Marie-Emma, Tailleur,

de Mézières (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Sâtes (Fribourg), le quatre Juillet mil huit cent septante-cinq

fille de François Xavier Allaman, agriculteur

et de Valérie née Seidouze, les deux à Mézières

Les publications ont eu lieu à Mézières, Lausanne et Balleisdorf, les vingt, vingt-trois avril et premier mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des Epoux
- 2° Promesse de mariage
- 3° Certificats de publication de Lausanne, Mézières & Balleisdorf
- 4° Permis du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Joseph Schrapp
Marie Schrapp

Signatures des témoins :

D. Mout
Charles-Louis } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Mézières & à la Chancellerie Cantonale.

N° 205

Pastorfer et Chapatte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pastorfer, Frédéric**, Cordonnier, de Niederbipp | Berne | domicilié à Lansanne, Célibataire

né à Bannwyl | Berne | le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-quatre, fils de Elisabeth Pastorfer, absente, et de

2° **Chapatte, Adèle-Clara**, Cuisinière, des Bois | Berne | domiciliée à Merges, Célibataire

née à Chaux de Fonds le deux décembre mil huit cent soixante-onze, fille de feu Joseph Séverin Chapatte et de feu Séraphine Ursule Froidevaux, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Niederbipp, aux Bois, à Lansanne & à Merges les vingt-deux et vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Niederbipp, Lansanne, Les Bois & Merges

Signatures des époux :

Fritz Pastorfer
Clara Pastorfer

Signatures des témoins :

Albi Alfred
Ménétrey Desjardins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Niederbipp, Les Bois & Merges.

Imp. M. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 206

Curchod et Milliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-195

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Curchod, Robert, Facteur,

de Crémier, Landanne, Dommarin et Poliez-le-Grand domicilié à Chevroux,

célibataire,

né à Bussigny / Moiry, le quinze Février mil huit cent Septante-un

fil de feu Alexandre Ferdinand Curchod

et de feu Françoise Jenny Stierlin, sa femme,

2° Milliet, Eliza-Marie-Fauline,

de Bonvillars domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Yverdon, le douze Septembre mil huit cent Septante-trois

filie de feu Charles Henri Milliet

et de Pauline Jeanne Louise Caroline née Quez, domiciliée à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Bonvillars, Crémier, Landanne, Dommarin, Poliez-le-Grand et Chevroux, les quatorze et quinze Mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Genève

Signatures des époux :

R. Curchod
E. Curchod

Signatures des témoins :

P. Villamain
L. Gillet
Dommarin
St. Martin
D. Rogine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à Romanet, Poliez-
le-Grand, Chevroux & Bonvillars

N° 207

Divozne & Vetterli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Divozne, Emile Louis,** _____ *typographe,*
de **Château-d'Vez** _____ domicilié à **Lausanne** _____
célibataire _____

né à **Château-d'Vez**, le dix juillet _____ mil huit cent septante-six _____

fils de feu **Emile Louis Divozne** _____

et de **Rose Sophie** née **Mottier** _____

2^o **Vetterli, Elisabeth,** _____ *femme de chambre*

de **Wangenhausen | Thurgovie |** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

célibataire _____

née à **Lenzburg | Argovie |** le vingt-huit juillet _____ mil huit cent septante-six _____

fille de **Frederic Jacob Vetterli**, facteur postal, _____

et de **Elisabeth** née **Suter**, domiciliée à **Lenzburg**, _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Wangenhausen, Château-d'Vez** _____
L'Etivaz, les quinze et seize mai mil huit cent quatre-vingt dix sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de Château-*

d'Vez, L'Etivaz, Lausanne et Wangen-

hausen. _____

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de*

Château-d'Vez & de Wangenhausen _____

Signatures des époux :

_____ *Emile Divozne* _____

_____ *Elisabeth Divozne,* _____

Signatures des témoins :

_____ *G. Mars* _____

_____ *G. Zand* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

_____ *Al. Bureau, Subst.* _____

N° 208

Renck & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 Juin
géré ordonnance le 22 Juillet 1910,
le Tribunal civil du district de
Landsanne a accordé par le divorce
le mariage interit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'art. 113. b. de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Landsanne le 8 Août 1910.

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Renck, Jules-Arnold,** *gypsiere*

de Neuchâtel (Berna) domicilié à Landsanne,

divorcé en secondes noces de Julie Elida née Aufmann le neuf février mil huit cent
quatre-vingt-quinze

né à Neuchâtel le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante-deux

fils de feu Edouard Renck

et de feu Thérèse Amélie née Specht

2° **Müller, Maria-Emma,** *Lingère*

de Neuchâtel (amt Bihl) Bade, domiciliée à Landsanne,

Célibataire

née à Zurich-Kettingen, le premier Juin mil huit cent dix-huit

filles de Joseph Müller, représentant de Commerce à Zurich,

et de Louise née Ventobel, accordee,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Neuchâtel - Landsanne les vingt-dix et
vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

acte de mariage de l'Epoux avec mari

ordonnance du divorce

Certificats de publication de Neuchâtel

Neuchâtel & Landsanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Neuchâtel & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

J. A. Renck
Emma Renck-Müller

Signatures des témoins :

Cousin Charles
U. Chave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209

Köhler et Forestier née Vez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui quinze Juni mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Köhler, Pierre-Joseph-Albert**, Chef de train S. S.

de Vétroz (Valais) domicilié à Sion

veuf en premières nocces de Philomène née Bretol des le dix mai mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Erdon (Valais) le deux octobre mil huit cent cinquante

fils de Albert Köhler

et de Madeleine dite Marguerite née Querey

2^o **Forestier née Vez, Friedoline Madeleine-Louise**,

de Corsier, Cully, Lutry & Rive domiciliée à Lausanne, négociante

veuve en premières nocces de Auguste Marc Forestier des le dix avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

née à Aigle le sept Juin mil huit cent quarante-cinq

fille de feu Jean Louis Benjamin François Victor Vez

et de feu Rose Marguerite Cornioley, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vétroz, Sion, Lutry, Corsier, Cully et Rive les onze douze et treize mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Sion

Signatures des époux :

Köhler
Louise Köhler

Signatures des témoins :

Amédée Gaillard
J. B. Buvrier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Vétroz Sion, Corsier, Cully & Lutry

Imp. H. Vallotton, Gress & C., rue de la Louve, 2.

N° 210

Blanc & Sallin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Blanc, Eugène-Henri-Robert**, Commissionnaire,
de Belmont / Lausanne _____ domicilié à Lausanne, Duchy _____
célibataire _____

né à Duchy le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent Soixante-douze _____

fils de feu David Louis Blanc _____

et de Marianne Rahut, la veuve, domiciliée à Duchy _____

2^o **Sallin, Marie-Laure-Céline**, _____ ménagère _____

de Villaz-St-Pierre (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, Duchy _____

célibataire _____

née à Romont le vingt-huit février _____ mil huit cent Soixante-dix _____

fille de François Sallin, manœuvre à Duchy _____

et de feu Anne Marie née Jacquenoud _____

Les publications ont eu lieu à Belmont, Villaz-St-Pierre & Lausanne, les trente
trois et premier avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Belmont, Villaz-St-Pierre & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Duchy & Villaz-St-Pierre _____

Signatures des époux :

Blanc Eugène

Laure Blanc

Signatures des témoins :

Louis Gretz à Lausanne
Louis Jean Desponds à Duchy

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 211

Corbaz & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quatre-vingt-
huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Corbaz, Alfred**, Secrétaire au Département de Justice & Police,
 de Lausanne, Le Mont & Epalinges domicilié à Lausanne
 veuf en premières nocces d'Alice Julie Albertine née Guex dès le quatre mars mil huit cent
quatre-vingt-seize
 né à Lausanne le trois Septembre mil huit cent soixante-quatre,
 fils de Jean Frédéric Charles Corbaz, décédé,
 et de Suzette Lambert, sa femme, décédée,
 2^o **Guex, Jane-Wilhelmine**, demoiselle de magasin
 de S^t Léger-la-Chiésaz domiciliée à Lausanne
célibataire
 née à Lausanne, le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-quatorze,
 fille de Louis Frédéric Guex, absent
 et de Anna Louise née Vaillens, à Lausanne
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, S^t Léger-la-Chiésaz
& au Mont les quinze & seize Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Le Mont, Epalinges & S^t Léger

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanet, Epalinges & S^t Léger

Signatures des époux :

Corbaz Guex
Jane W Guex

Signatures des témoins :

W. Guex
L. Genouveau } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

Regamey et Eberlé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

v-212
 Aujourd'hui *six sept juin* mil huit cent quatre-vingt-
six sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° **Regamey, Gustave-Emile**, agent de l'épave,
 de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*,
 célibataire
 né à *Lausanne*, le *vingt-cinq juillet* mil huit cent *soixante-onze*
 fils de *feu Jean Marc Frédéric Regamey*
 et de *fanny Weiss, sa veuve, domiciliée à Lausanne*
 2° **Eberlé, Marie**, sans profession,
 de *Vich* domiciliée à *Lausanne*,
 célibataire
 née à *Clarend* le *douze novembre* mil huit cent *septante*
 fille de *Georges Eberlé*
 et de *Jusie née Capr, les deux décédés*
 Les publications ont eu lieu à *Vich & à Lausanne* les *vingt-trois & vingt quatre*
Avril mil huit cent *quatre-vingt dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne & Vich.

Communiqué: à l'Etat Civil
 de *Bequins*

Signatures des époux :

Gustave Regamey
Marie Regamey

Signatures des témoins :

Alexis Eberlé
Robert Junod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 213

Messeiller & Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Messeiller, Jules-François**, (Jules-François) fontenier,
de Feigny _____ domicilié à Landanne, _____
célibataire _____

né à Landanne le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fils de Daniel Thé Messeiller, décédé, _____
et de Lydie Martin la veuve à Landanne, _____

2^o **Laurent, Julie-Albertine**, _____ cuisinière,
de Feigny _____ domiciliée à Landanne _____
célibataire _____

née à Feigny le dix-neuf novembre _____ mil huit cent soixante-deux _____
fille de Marie Laurent à Landanne _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, à Feigny & à Orny les dix-huit
et dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Orny, Feigny & Landanne

Communiqué : à l'état civil de
Feigny & Landanne

Signatures des époux :

J. Messeiller
Albertine Messeiller

Signatures des témoins :

E. Messeiller à Landanne
J. Guiscott à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 214

Bigler & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bigler, Jules** agriculteur,

de Muzi (Bière) domicilié au Mont de Lonsanne,

célibataire

né à Le Mont le vingt-trois avril mil huit cent soixante-huit

fils de feu Louis Frédéric Bigler

et de Louise née Favrat, sa veuve au Mont

2^o **Thuillard, Léa Jenny**

de Froideville domiciliée à Vennes de Lonsanne

Célibataire,

née à Froideville le vingt Janvier mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Louis Thuillard, agriculteur

et de Marie née Celisic, à Vennes.

Les publications ont eu lieu à Muzi, Froideville de Mont et Lonsanne, les dix-huit, dix-neuf & vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

insinuation de l'Etat Civil de
Romanel.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Muzi, Poliez-le-Grand & Romanel

Signatures des époux :

Jules Bigler
Jenny Bigler

Signatures des témoins :

Lina Clerc à Lonsanne
Louis Bigler au Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 215

Ayer & Wicht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux juin* mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ayer, Jacob-Joseph*, *Jardinier*
de *Sorens (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*,
célibataire,

né à *Vafers (Fribourg)* le *vingt-deux juillet* mil huit cent *soixante-neuf*,
fils de *Christophe Ayer, agriculteur à Gavel (Fribourg)*
et de *Anna Philomena née Wäber, sa femme, décédée*,

2^o *Wicht, Marie-Eugénie*, *Cuisinière*,
de *Montevraz, Oberried & Puzeman (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Oberried (Fribourg)* le *douze novembre* mil huit cent *soixante-onze*
fille de *Jean Joseph Aléid Wicht, agriculteur*,
et de *Elisabeth Véronique née Pythoud, les deux à Oberried*,

Les publications ont eu lieu à *Sorens Lausanne, Montevraz, Oberried & Puzeman*
le *vingt-neuf et trente-un mai* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Sorens, Montevraz, Oberried, Puzeman
& Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sorens & Puzeman

Signatures des époux :

Ayer Joseph
Wicht Eugénie

Signatures des témoins :

Eli Pittet
Michele Pittet à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 216

Chappuis & Sansonnens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chappuis, Jules-Félicien** Epicier,

de Lutry et de Villette domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Pully, le vingt-huit août mil huit cent soixante-dix

fils de Jean Louis Chappuis, jardinier

et de Jeanne Marie Madeleine née Lederer, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Sansonnens, Marie-Louise**, Contreuse,

de Port-Alban (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le premier octobre mil huit cent septante-deux

fille de Paul Antoine Sansonnens, viticulteur,

et de Jeanne Augustine Cordey, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Port-Alban & Lausanne, le
vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Villette, Port-Alban & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Cully & Delley

Signatures des époux :

J. Chappuis

M. Chappuis

Signatures des témoins :

M. Moulin

Aug. Nam Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 217

**Jomini & Chenaux née
Champion**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jomini, Louis-Abraham**, *Juridict du Tribunal Cantonal*
de Payerne domicilié à Laudanne
Célibataire

né à Payerne, le douze Mars mil huit cent cinquante-huit
fils de Jaques Louis Abraham Jomini

et de Marianne Marguerite née Arnaud,

2^o **Chenaux née Champion, Louise-Suzanne**, *hôtelière*
de Villeneuve domiciliée au Sépey

veuve de Vincent Louis Chenaux dès le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-onze.

née à Payerne, le neuf Janvier mil huit cent soixante-trois

fille de Henri Auguste Champion à Payerne,

et de Mélanie née Schindler, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Ormont-Dessous
Payerne et Laudanne, les vingt et vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'Époux
- acte du mariage de l'Épouse
- acte de décès du mari de l'Épouse
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Payerne
Villeneuve, Sépey & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil
de Payerne, Villeneuve & Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

Louis Jomini
Henri Jomini

Signatures des témoins :

H. Champion
Edouard Marquis
à Payerne à Ormont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Loi, 2.

N° 218

Bolay et Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de district de Colmar, du 29 octobre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 28 novembre 1914, le mariage légitime ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse. Le Tribunal a désigné les deux époux comme époux coupables.

Lausanne, le 10 décembre 1914.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Réépouse du 25.VII.14.

Aujourd'hui vingt quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bolay, Jules-Ernest** Instituteur

de Sampigny domicilié à Bière

Célibataire

né à Sampigny, le vingt avril mil huit cent septante six

fil de feu Jules Emile Louis Bolay

et de Emma née Mermoud à Arnex sur Nyon

2° **Clément, Adrienne-Lucie**, sans profession

de Granges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt quatre octobre mil huit cent soixante neuf

filles de Louis Adrien Clément ancien Instituteur

et de Elisa Henriette Rechat, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bière, Granges et Sampigny, les
vingt deux, vingt trois et vingt quatre mai mil huit cent quatre-vingt dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Bière

Communiqué: à l'Etat Civil de
Sampigny, Bière et Granges

Signatures des époux :

J. Bolay
Lucie Bolay

Signatures des témoins :

L. Michonclément
A. Clément

L'officier de l'état civil :

Jucel

N° 219

Cavin et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Jules**, Mansuete terrassier
de Vichereys domicilié à Lausanne, Vers-chez-les-Blanc
célibataire,

né à Epalinges, le vingt-trois avril mil huit cent septante-quatre,
fils de feu Louis Cavin

et de Jenny Marie née Regamey, sa veuve à la Vallée de lausanne

2° **Chappuis, Louise-Rosa**, Ménagère,
de Cully & de Lutry domiciliée à Lausanne, Vers-chez-les-Blanc,
célibataire,

née à Les Rapes / Lausanne, le trois février mil huit cent septante-neuf,
fille de Constant Frédéric Chappuis, Cordonnier,

et de Jenny Pache, sa femme, domiciliés à Vers-chez-les-Blanc,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Vichereys et Cully, les dix,
douze et quatorze avril mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Epoux
Certificats de publication de Vichereys
Cully, Lutry & Lausanne
Promesse de mariage

Signatures des époux :

Cavin Jules
Louise Cavin

Signatures des témoins :

Regamey Genevieve
Maurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Moudon, Cully & Lutry

N° 220

Aguet et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aguet, François-Louis**, Représentant de Commerce,

de Lutry domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vevay, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-trois

fil de François Aguet, marchand

et de Pauline Fanny Vuille, domiciliée à Lausanne,

2° **Chollet, Fanny-Charlotte-Julia**, Modiste

de Maratzen domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Alaman le dix-neuf Janvier mil huit cent septante-trois

fille de feu Louis Chollet

et de feu Jeannette Louise née Bolomey, de femme,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Maratzen et Lausanne, les deux,
trois et cinq juin mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lutry, Maratzen et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry et Polézioux

Signatures des époux :

F. Aguet
Julia Chollet

Signatures des témoins :

Vigilant N'fale
Sanarelli Gabriel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 221

Viglino et Maucci

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation (voir aux pièces)

Aujourd'hui vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Viglino, Michel-Jean-Jaques**, Vitier
de Ronco-Camavese (Tessin) domicilié à Landanne
Célibataire

né à Ronco-Camavese, le vingt-sept mars mil huit cent septante-un
fils de Michel Grégoire Viglino, décédé
et de Marie Benedetta Ottavilla, sa veuve à Ronco-Camavese

2° **Maucci, Maria-Livia**, Ménagère
de Mulazzo (Massa-Carara) Italie domiciliée à Landanne
Célibataire

née à Mulazzo le treize août mil huit cent quatre-vingt
fille de Adèle Maucci, à Landanne
et de _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, à Ronco-Camavese & à Mulazzo, les dix
quarante & vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance de l'époux. 2° Déclaration en lieu et place d'acte de naissance de l'épouse. 3° Consentement de la mère de l'épouse. 4° Promesse de mariage. 5° Certificats de publication de Ronco & Mulazzo. 6° Dit de Landanne. 7° Déclaration de validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3 & 7 déposent d'archives.

Communiqué : à La Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Viglino Michele
Livia Viglino

Signatures des témoins :

Viglino Catak
Sanarelli Gabriel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & C., rue de la Louve, 2.

N° 222

Chagnon et Wehily

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chagnon, Marc-Victor-Joseph**, batelier,de Annecy (H^e Savoie) domicilié à Genève,

célibataire,

né à Annecy, le quatre octobre mil huit cent soixante-treize,

fils de Joseph Chagnon, maçon à Grenoble,

et de Jeanne Marie Arionna, sa femme, décédée.

2^o **Wehily, Fernance**, tailleur,

de Orbe (Vaud) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Orbe, le dix-sept octobre mil huit cent septante-dix,

fille de Auguste Wehily, décédé,

et de Louise Fatio, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Genève, Orbe, Lausanne et Annecy, les quatre, cinq et six juin mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Genève

Signatures des époux :



Fernance Chagnon

Signatures des témoins :

Charles Decarb à Merges

Auguste à Genève

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Orbe et Genève et à la Chancellerie
de

N° 223

Dallèves et Pizzotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dallèves, Adrien-Théophile**, libraire,
de Sembranches (Valais) domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Sembranches, le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-quinze,
fils de Etienne Benjamin Dallèves, décédé,
et de Marie Louise née Coyt, domiciliée à Vevey

2^o **Pizzotti, Marie Louise**, ménagère,
de Meltradio (Côme) Italie, domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Lausanne, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-dix-sept
fille de Jean Baptiste Charles Pizzotti, décédé,
et de Françoise Antoinette Guignot, domiciliée à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sembranches et au Consulat
d'Italie, les dix-huit, vingt et vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Sembranches
Meltradio & Lausanne.
Consentement de la mère de l'Epouse et
acte de décès de son père.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sembranches & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Dallèves Théophile
Louise Dallèves

Signatures des témoins :

A. Raccourcier
Piretti Girardin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Chaubert et Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-
six sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaubert, Henri**, Vigneron
de Corsier domicilié à Grandvaux
célibataire

né à Corsier le quatre décembre mil huit cent soixante-sept,
fils de feu François Louis Chaubert
et de Henriette Jeannette Françoise Cuénoud, domiciliés à Grandvaux,

2° **Cuénoud, Marie-Elise**, Cuisinière
de Lutry et de Riez domiciliée à Lussembourg,
célibataire,

née à Grandvaux le huit septembre mil huit cent soixante-sept
fille de feu Jean Samuel Cuénoud
et de feu Suzanne Louise Antoinette née Porchet,

Les publications ont eu lieu à Corsier, Lussembourg, Lutry, Grandvaux & Riez,
les quatre et cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation des Etat Civil de
Cully

Communiqué: à l'Etat Civil de
Corsier, Cully & Lutry

Signatures des époux :

Henri Chaubert
Marie Chaubert

Signatures des témoins :

Jeanne Lyand
Léon Louis } Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Bünter & Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bünter, Franz-Aloïs**, Pierrière

de Emmetburgen (Midwald) domicilié à Lucens,
veuf d'Estaline née Depierreux des le trente avril mil huit cent quatre-vingt-douze

né à Dallenwyl (Midwald) le huit mars mil huit cent cinquante-sept

fil de Franz Bünter, agriculteur à Emmetburgen

et de Anna Marie née Odermatt, sa femme, décédée.

2° **Weber, Rosina**, sans profession

de Verdemwald (Argovie) domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Zofingen, le dix-neuf juin mil huit cent cinquante-huit,

fille de Jean Weber, décédé

et de Rosina Wootli, sa veuve à Zofingen.

Les publications ont eu lieu à Lucens, Verdemwald, Lausanne et Buechs, les
vingt-huit, vingt-neuf Mai et quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Lucens.

Signatures des époux :

F. Bünter
Rosina Bünter

Signatures des témoins :

J. Weber
Aloïs Schmidt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Buechs, Verdemwald et Lucens

N° 226

Belet et Niklès Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Belet, Henri,** Employé postal

de Mont sur Lausanne, domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Constance Gavillet née Rahua d'és le onze Juin mil huit cent
quatre-vingt-quatorze

né à Mont le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante-cinq

fil de Jean Isaac Belet, s'écad

et de Louise née Lutoit la femme, s'écadé

2° **Niklès née Thuillard, Jenny-Marguerite,** couturière

de Sutz-Lattrigen (Bienne) domiciliée à Lausanne

divorcée en premières nocces de Edouard Niklès d'és le quinze Juin mil huit cent
quatre-vingt-sept

née à Bienne le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean Samuel Thuillard premier

et de Henriette Judith Amélie née Osteroud, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nidau, au Mont et à Lausanne, les quatorze et
quinze Juin mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

•Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec mention
du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Suz-Lat-
trigen (Nidau), à Mont et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel & de Nidau

Signatures des époux :

H. Belet
Jenny Belet

Signatures des témoins :

A. Weber
Albert Schmitt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Belet et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Belet, Victor-Louis,* _____ Employé au J.-S.

de Mont _____ domicilié à *Lansanne,* _____

célibataire, _____

né à *Lansanne, le seize octobre* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fils de *Jac Henri Belet* _____

et de *Marié Louise Tissot, sa veuve, à Lansanne,* _____

2^o *Belet, Lucie-Eugénie,* _____ *sans profession,*

de Mont _____ domiciliée au *Mont* _____

célibataire, _____

née à *Mont le quatre mai* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *Pierre Samuel Belet, agriculteur* _____

et de *Fanchette née Bergerand, sa femme, domiciliés au Mont.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lansanne et au Mont le cinq Juin mil huit cent-*
quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lansanne et au Mont. _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Remmel. _____

Signatures des époux :

Belet Victor

Lucie Belet

Signatures des témoins :

Elisa Hemard

Jules Brausa } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228

Campiche & Laefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Campiche, William-Albert,** _____ *Polissier,*
de *St Croix* _____ domicilié à *Lausanne* _____
Célibataire _____

né à *St Croix* le vingt-neuf mai _____ mil huit cent septante, _____
fils de *Samuel Félix Campiche, horloger,* _____
et de *Rose Emma née Jaques sa femme, les deux à Moudon* _____

2^o **Laefer, Emma,** _____ *sans profession,*
de *Gontenschwyl (Argovie)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
Célibataire _____

née à *Evry* le quinze avril _____ mil huit cent soixante-un _____
fille de *Marc Louis Laefer, décodé* _____
et de *Jeanne Louise née Favre, sa femme, décodée* _____

Les publications ont eu lieu à *St Croix, aux Granges de St Croix, à Lausanne*
et à *Gontenschwyl*, les vingt-neuf et trente mai mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *actes de naissance des Epoux* _____

_____ *Promesse de mariage* _____

_____ *Certificats de publication de* _____

_____ *St Croix, Les Granges, Gontenschwyl &* _____
_____ *Lausanne* _____

_____ *Communiqué: à l'Etat Civil de* _____

_____ *St Croix & de Gontenschwyl.* _____

Signatures des époux :

_____ *W. Campiche.* _____

_____ *E. Campiche* _____

Signatures des témoins :

_____ *Jeanrenaud* _____
_____ *Jeanrenaud* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

N° 229

Borgeaud et Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, André**, Employé de commerce, de Morrens domicilié à Lausanne célibataire,

né à Lausanne, le vingt-trois avril mil huit cent soixante-neuf, fils de François Borgeaud, agriculteur, et de Pauline Louise Favrat, sa femme, domiciliée à Morrens

2° **Gavillet, Bertha-Emélie**, Blanchisseuse de Pensy et de Vucherens domiciliée à Lausanne célibataire,

née à Lausanne le dix-sept février mil huit cent septante-sept, fille de Charles Henri Gavillet, propriétaire et de Henriette Emilie Bonzon, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morrens, à Vucherens, à Lausanne et à Pensy les cinq, dix et sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Morrens, Pensy, Vucherens et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Morrens, Cozzelles-le-Joint et Moudon

Signatures des époux :

A. Borgeaud
Bertha Borgeaud

Signatures des témoins :

Charles Gavillet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 230

Andrey et Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Andrey, Jean-Alphonse**, Charretier
de Hautville et Corniot | Fribourg | domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Hautville, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-neuf
fils de Jacques Andrey, boncher,
et de Marie Joséphine née Schwey, les deux à Hautville,

2^o **Monney, Marie-Catherine**, Cuisinière,
de Bucques-Breyfayes | Fribourg | domiciliée à Lausanne
célibataire

née au Châtelard | Fribourg | le dix décembre mil huit cent soixante-deux,
fille de Francis Sulpice Monney
et de Joséphine née Udry, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bucques, à Hautville & à Corniot
les dix-huit, dix-neuf et vingt mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hautville, Corniot, Bucques & Lausanne

Communiqué: à Hautville, Corniot

et Sales.

Signatures des époux :

Alphonse Andrey
Catherine Andrey

Signatures des témoins :

Styve Pache à Lausanne
Udry Raymond à Clarens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 231

Matcon et Schmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-
deux-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matcon, Jean-Paulin-François**, typographe,
de Ammonay (Savoie) France domicilié à Laudanne,
célibataire

né à Ammonay, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-une,
fils de Jean-François Matcon, papetier,
et de Pauline-Françoise Bidancon, sa femme, à Vidalon les Ammonay

2° **Schmied, Mina**, domestique,
de Bassersdorf (Zurich) domiciliée à Laudanne,
célibataire

née à Berne, le vingt avril mil huit cent soixante-huit,
fille de Hans Ulrich Schmied, cordonnier
et de Anna Vegger, sa femme, à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Bassersdorf & Ammonay, les deux,
sept & onze avril mil huit cent quatre-vingt-deux-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement
des parents des Epoux 3° Promesse de mariage
4° Certificats de publication de Bassersdorf &
Laudanne 5° Acte de Ammonay 6° Déclaration
de validité 7° Permis du Département de Justice
& Police constatant que les pièces sont numérotés
2, 5 & 6 sont déposés dans des archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bassersdorf & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jean Paulin Matcon
Mina Schmied

Signatures des témoins :

A. Schacher
Ch. L. Monard Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 232

Raible et Kubacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Raible, Franz-Xavier,** classé,

de Enkenhofen, Christats | Wurtemberg | domicilié à La Peviaz / Pully,

Célibataire

né à Enkenhofen, le vingt-quatre Septembre mil huit cent soixante-quatre

fils de Laouara Raible, Instituteur,

et de Catherine née Kern, Sa femme, les deux à Schlechtbach (Wurtemberg)

2° **Kubacher, Maria-Mathia,** sans profession,

de Krauchthal | Berne | domiciliée à Lansanne, Chailly,

Célibataire

née à Krauchthal, le vingt-dix mars mil huit cent septante-cinq

fille de Joseph Kubacher, cultivateur

et de Anna Maria Hofer, sa femme, à Eriswyl | Berne |

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Pully, Krauchthal et Enkenhofen-Christats, les huit dix onze Juin mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'état civil de
Pully

Communiqué: à l'état civil de Pully
et de Krauchthal et à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Franz Raible

Maria Mathia Kubacher Raible

Signatures des témoins :

Adolf Rupp

Louise Hofer } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 233

Matti & Brentano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matti, Rodolphe**, Propriétaire

de Oberwyl (Nidwalden) Suisse, domicilié à Forêt de l'Eau (Alyce)

Célibataire,

né à St Imier, le neuf novembre mil huit cent soixante-dix

fil de Rodolphe Matti, Notaire,

et de Fanny Louise Jeanmaire, sa femme, les deux à St Imier.

2^o **Brentano, Louise-Marguerite**, sans profession,

de Laufenberg (Argovie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le onze Septembre mil huit cent septante-cinq

filles de Joseph Oscar Brentano, négociant,

et de Louise Marie Jenny Sidot, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberwyl, Laufenberg & Forêt de l'Eau, les huit et neuf juin mil huit cent quatre-vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux

2^o Promesses de mariage

3^o Certificats de publication de Oberwyl

Laufenberg, Forêt de l'Eau & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Oberwyl / S & à Laufenberg

Signatures des époux :

R. Matti

L. Brentano

Signatures des témoins :

M. Sidot à St Imier

J. Brentano à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

Blanc et Deléglise-Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, David,** agriculteur

de Landanne domicilié à Vers-les-Blancs de Landanne

veuf en premières nocces de Jeanne Louise Pache aîs le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-quinze

né aux Râpes de Landanne, le dix-huit mars mil huit cent quarante-cinq

fils de feu Georges Daniel Blanc

et de feu Marie Suzanne née Baud, sa femme,

2° **Deléglise née Besson, Marie-Françoise,**

de Bagnes (Valais) domiciliée à Landanne,

veuve de Pierre Antoine Deléglise aîs le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt (en premières nocces)

née à Verrier de Bagnes, le sept mars mil huit cent cinquante

fille de Jean Christotone Besson agriculteur à Verrier de Bagnes

et de feu Marie Rose Magnin,

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Bagnes les cinq et six juin mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précéd^{ts} conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landanne et Bagnes.

Communiqué: à l'état civil de

Bagnes.

Signatures des époux :

Blanc David

Françoise Blanc

Signatures des témoins :

L. Faunier

Ad. Guinard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

Peyrollaz & Peyrollaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Peyrollaz, Lucien-Alexis,* ancien négociant

de Epouse domicilié à Landanne

célibataire,

né à Mathod, le vingt-sept mai mil huit cent trente-quatre,

fils de Henry Louis Peyrollaz, décédé

et de Judith Kemielle née Mandard, sa femme, décédée.

2° *Peyrollaz, Louise-Marguerite,* sans profession,

de Epouse domiciliée à Landanne

célibataire,

née à Echallens, le quinze Janvier mil huit cent soixante-deux-sept,

fille de Jean Samuel Peyrollaz, décédé,

et de Marie Françoise née Mayor, sa mère, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Epesses, les dix-neuf & vingt
deux mil huit cent quatre-vingt-deux-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epouses à Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully

Signatures des époux :

Lucien Peyrollaz
Marguerite Peyrollaz

Signatures des témoins :

Blanchet
Louis Fiechart

L'officier de l'état civil :

M. Brunaud, Subr.

N° 236

Rithner et Corgiat-Bondon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rithner, Paul-Lionard** *Beulanger*

de Château-d'Oex et des Chislopes domicilié à Lausanne,

célibataire

né aux Chislopes, le quatorze février mil huit cent soixante-quatorze

fils de Jean François Rithner, manoeuvre tessinois,

et de Emma Caroline née Decosterd, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Corgiat-Bondon, Emma-Lydia,**

de Corio | Torino | Italie domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née au Châtelard (Montreux) le trente-un août mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Henri Joseph Corgiat-Bondon, yvertois-peintre,

et de Lucie Angélique née Duperruis, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, à l'Étraz, aux Chislopes, à Lausanne et au Consulat d'Italie, les huit et neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des parents des Epoux

Promesses de mariage.

Certificats de publications de Château-d'Oex, L'Étraz, Les Chislopes, Lausanne et du Consulat d'Italie.

Communiqué: à l'Etat Civil de Château-d'Oex, d'Oron et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Leonard Rithner

Lydia Rithner

Signatures des témoins :

Raccoursci A

Blanc Jules } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Prunaud, Subor

Par jugement du Tribunal de district de Vevey, rendu en date du 19 septembre 1894, déclaré définitif et exécutoire le 22 octobre 1894, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l' _____ ne pourr. _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 novembre 1894.

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

N° 237

Comte Festetics et Pivary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui donze juillet mil huit cent quatre-vingt-
six-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Comte Festetics, Emerich-Carl**, officier de réserve,
de Cette (Hongrie) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Linz (B^{te} autrich) le six-huit juillet mil huit cent soixante-six
fils de Comte Emerich Festetics

et de Diska Adamovich, sa femme, les deux à Cette (Hongrie)

2° **Pivary, Marie Valérie Apollonia**,
de Szepes-Bemete (Hongrie) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Szepes-Bemete le deux-avril mil huit cent soixante-quatorze
fille de Kelomanc Pivary

et de Mathilde Rozdoczny, la femme, domiciliée à Szepes-Bemete

Les publications ont eu lieu à Lausanne le six-mil-huit-cent-quatre-vingt-
six-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux - 2° Promesse de mariage 3° Certificat de publication de Lausanne 4° Déclaration de non opposition du ministère de la Justice à Budapest, 5° Permis du Département de Justice et Police constatant que la pièce sous N° 4 est déposée dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Comte Festetics

Marie Pivary

Signatures des témoins :

E. Faumin

A. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 238

Prévoet et Chabot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie noblesse de Charles Phélypeaux à Bostonay le 21 septembre 1715, visée par le conseil et édit dans le délai légal, que Prévoet, Bienvenu-Neff, désigné ci-dessus, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Bouray.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 15 septembre 1775, à l'office de Bouray.

Recevable du 21.8.15.

Aujourd'hui treize juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Prévoet, Bienvenu-Neff**, Étudiant,
de Reumont (Meuse) France, domicilié à Landanne,
célibataire.

né à Reumont, le deux juillet mil huit cent soixante-troize,
fils de Camille aîné Désiré Prévoet, ministre au St Evangile
et de Léa Cornélie Vitaux, sa femme, domiciliés à Grancy

2° **Chabot, Marie-Élise**, sans profession,
de Echagnon domiciliée à Montzicher,
célibataire.

née à Montzicher, le premier novembre mil huit cent septante-un
fille de Daniel Jules Chabot, décédé,
et de Julie Marie née fauve en veuve, à Montzicher

Les publications ont eu lieu à Landanne, Echagnon, Montzicher et Reumont
les dix-sept et dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
1° Acte de naissance des époux 2° Consentement des
père et mère des époux 3° Promesse de mariage 4°
Certificats de publication de Landanne Echagnon
Montzicher 5° Acte de Reumont 6° Déclaration
de Validité 7° Perm. du Département de Justice
et Police constatant que les pièces sous 1° à 5° ont
été déposées dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat civil à Echallens
et à l'Etat civil à la Chancellerie Ch

Signatures des époux:
B. N. Prévoet
Elise Prévoet

Signatures des témoins:
A. Paccoursier à Landanne
Helène Chabot à Montzicher.

L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 239

Kuenzi et Wüst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kuenzi, Adolphe pharmacien

de Innerbirnmoos (Berne) domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Louise - Lucie Gay née Cornut, dès le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

né à Lausanne, le vingt-six mai mil huit cent cinquante-quatre

fil de feu Samuel Kuenzi

et de feu Philippine - Marianne - Catherine Pélédorey

2^o Wüst, Maria diaconesse

de Luzfig (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Sauffohr G. Brugg, le vingt septembre mil huit cent soixante-neuf

filles de Henri Wüst, agriculteur à Sauffohr

et de feu Verena née Wächter, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kurzenberg et Luzfig les vingt-deux et vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kurzenberg, Lausanne et Luzfig

Communiqué : à l'état civil de

Kurzenberg et Luzfig

Signatures des époux :

Ad. Kuenzi

Maria Wüst

Signatures des témoins :

Marg. Wiesen tanger à }
Alex. Kuenzi } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Ormazabal

N° 240

Pache et Spieler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Pache, Paul-Henri facteur postalde Epalinges domicilié à Lausanneveuf en premières nocces de Julie-Charlotte Dupont née Barbey, dès le hento-
un juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.né à Epalinges, le vingt janvier mil huit cent cinquante-quatrefils de feu Charles-François Pacheet de feu Jeanne-Marguerite née Baud, sa femme2^o Spieler, Marie-Anna-Elisabeth, tenancière de caféde Sigiswyl (Berne) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne, le huit mars mil huit cent soixante-troisfille de feu Jean Spieleret de Elisabeth Kramet, sa veuve, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne et Sigiswyl les
dix-neuf et vingt juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Acte de décès de la 1^{re} femme de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication d'Epalinges,Lausanne et Sigiswyl.

Communiqué: à l'état civil d'

Epalinges et de Sigiswyl.

Signatures des époux :

Paul H^{rs} PacheMarie Pache

Signatures des témoins :

H. Aubert àCh^s Hegame Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Brunet, Subr.

N° 241

Delessert et Ponci

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delessert, Henri employé de commerce
de Peney-le-Torat domicilié à Lausanne
célibataire

né à Lausanne, le vingt-un décembre mil huit cent septante-cinq
fils de Pierre-Gabriel Delessert, journalier à Renens
et de vue Rosine Favre, sa femme.

2° Ponci, Adèle-Jenny couturière
de Bidogno (Vevin) domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Lausanne, le six novembre mil huit cent quatre-vingt
fille de Louis Ponci, plâtrier-peintre
et de Louise-Pauline née Humbert-Droz, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bidogno et Peney les vingt-deux,
vingt-trois et vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Peney, Lau-
sanne et Bidogno

Communiqué : à l'état civil de
Corcelles-le-Torat et de Bidogno

Signatures des époux :

H. Delessert
A. Delessert

Signatures des témoins :

Luy Philippine } à
Louis Fregance } Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bruand

N° 242

Gander et Degex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gander, Charles-Louis** agriculteur

de Gessenay (Berne) domicilié à Faugondry

célibataire

né à Faugondry, le dix-huit septembre mil huit cent septante-sept

fils de défunt François Gander

et de défunte Julie née Jaquemet

2° **Degex, Olympe** ménagère

de Prahins domiciliée à Gossens

célibataire

née à Gossens, le vingt-neuf mars mil huit cent septante-huit

fille de Jean-Aimé Degex, agriculteur

et de Julie née Duc, à Gossens

Les publications ont eu lieu à Faugondry, Gossens, Gessenay et Prahins, les
vingt-six, vingt-sept et vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Cham-
pagne.

Signatures des époux :

Charles Louis Gander
Olympe Gander

Signatures des témoins :

M. Harrouart à
Gustave Blanc Sausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Breaud

Communiqué : à l'Etat Civil de Gesse-
nay, Champagne, Allondreville et Ussy

N° 243

Zumbrunnen et Müller née Bongard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Zumbrunnen, Gustave-Adolphe, appareilleur

de Fweisimmen (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Frey, le neuf avril mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Jean-Frédéric Zumbrunnen

et de feu Sophie-Hélène née Frey, sa femme

2° Müller née Bongard, Elisabeth-Eugénie, couturière

de Sigriswyl (Berne) domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces d'Auguste-Emile Müller dès le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Sylvestre (Fribourg), le vingt-sept septembre mil huit cent soixante

fille de Benjamin-Auguste Bongard, concierge

et de Anne-Marie née Cosandey, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fweisimmen et Sigriswyl les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Fweisimmen, Lausanne et Sigriswyl.

Signatures des époux :

A. Zumbrunnen
E. Zumbrunnen

Signatures des témoins :

P. Hug } à
Domenyqz Emile } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

Communiqué : à l'Etat civil de Fweisimmen et Sigriswyl.

N° 244

Rochat et Blanchard
née Forel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Rochat, François-Louis charcutierde Croy domicilié à Lausannecélibatairené à Croy, le six janvier mil huit cent soixante-cinqfils de feu Jacques-Henri Rochatet de feu Louise-Rosette née Clerc, sa femme.2° Blanchard née Forel, Marie-Isaline ménagèrede Tourens-Mézery domiciliée à Lausanneveuve en premières nocces d'Eugène-Jean-Michel-Blanchard, dès le douze
juin mil huit cent quatre-vingt-seize.née à Morges, le premier mai mil huit cent cinquante-troisfille de feu Marc-Louis Forelet de feu Fanchette-Danielle Bally, sa femme.Les publications ont eu lieu à Croy, à Lausanne et à Tourens-Mézery,
les trois et quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de Croy,Lausanne et Tourens-Mézery.

Communiqué: à l'état civil de

Tomainmôtier et Romanel.

Signatures des époux :

François-Louis RochatMarie Rochat

Signatures des témoins :

Chrs. DubiezJomuz'g. Eub. Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, subr.

N° 245

Cruchon et Michoud

Aujourd'hui *vingt-quatre juillet* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Cruchon, Maurice* *charron*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Berchez* domicilié à *Ogens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Chieirens*, le *vingt-six mai* mil huit cent *Septante*

Noms, profession et

filz de *Jules Cruchon, charron*

domicile des parents :

et de *Françoise-Marguerite née Chevalier, à Ogens*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Michoud, Rose* *cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chavannes-le-Chêne* domiciliée à *Neuchâtel*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Niedens*, le *vingt-un avril* mil huit cent *soixante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Louis Michoud, menuisier*

domicile des parents :

et de *Alice-Charlotte-Amélie née Favre, à Donneloye*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne, à Berchez, à Ogens et à Neuchâtel* les *vingt et vingt-un juin* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de St-Cierges

Communiqué : à l'Etat civil de *St-Cierges, Yvonand et Neuchâtel*

Signatures des époux :

Maurice Cruchon
Rose Cruchon

Signatures des témoins :

A. Gantier } à
F. ... } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Bréard, Subm

N° 246

Jaccaud et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jaccaud, Auguste* _____ *agriculteur*

de *Villars-Viercelin et Montaubion-Chardonmay* domicilié à *Villars-Viercelin*

célibataire _____

né à *Berchez, le dix-sept mars* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fil de *feu Auguste Jaccaud* _____

et de *Eugénie née Jaccaud, sa veuve, à Villars-Viercelin* _____

2^o *Viret, Elvire* _____ *couturière*

de *Villars-Viercelin* _____ domiciliée à *Villars-Viercelin* _____

célibataire _____

née à *Villars-Viercelin, le dix-sept février* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____

filles de *feu Jean-Louis Viret* _____

et de *Fanny née Viret, sa femme, à Villars-Viercelin* _____

Les publications ont eu lieu à *Villars-Viercelin et à Montaubion* _____

Chardonmay, les sept et neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Bottens. _____

Communiqué : à l'état civil de

Bottens et St. ceiges. _____

Signatures des époux :

Auguste Jaccaud
Elvire Jaccaud

Signatures des témoins :

A. Gantier } à
H. P. P. } *Louvain.*

L'officier de l'état civil :

A. P. P.

N° 247

Clivaz et Schenker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Clivaz, Dominique** géomètre-breveté
de Randogne et de Lens (Valais) domicilié à Lausanne
célibataire

né à Lens, le vingt-un janvier mil huit cent soixante-six

fil de Victor Clivaz, agriculteur

et de Marie-Agathe née Romaillet, domiciliés à Chermignon n. Lens.

2° **Schenker, Emma-Maria-Christina**, sans profession

de Däniken (Soleure) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le quatorze aout mil huit cent septante-cinq

fille de Edouard Schenker, employé de banque à Lausanne

et de feue Elisabeth Guerber, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Däniken, Randogne et Lens,
les six, sept, huit et neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Randogne, Lens, Lausanne et Däniken.

Communiqué : à l'état civil de
S^t Maurice de Lac, Lens et Däniken.

Signatures des époux :

Dominique Clivaz
D. Clivaz

Signatures des témoins :

Ed. Schenker
Clivaz Victor
à Lausanne.
à Chermignon.

L'officier de l'état civil :

Ch. Ducrot, Subst.

N° 248

Simond et Crispod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept juillet* mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Simond, Alphonse* *droguiste*

de *Grandevent* domicilié à *Lausanne*

veuf en premières noces de Louise - Charlotte - Sophie née Pache, dès le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

né à *Lausanne, le premier décembre* mil huit cent cinquante-six

fil de feu *Albert - Ami Simond*

et de feu *Catherine Hefti, sa femme.*

2° *Crispod, Emilie - Louise - Sophie*

de *Aubonne et de St-Livres* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne, le onze novembre* mil huit cent soixante-neuf

fille de *Jenny - Louise - Sophie Crispod, modiste à Lausanne.*

et de

Les publications ont eu lieu à *Grandevent, Aubonne, St-Livres et Lausanne, les quatre et cinq juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Grandevent, Lausanne, Aubonne et St-Livres.

Communiqué : à l'Etat civil de *Fiez et d'Aubonne.*

Signatures des époux :

Alph. Simond

Emilie Crispod

Signatures des témoins :

Ch. Pache

Esimon
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Ormaz, Subst.

N° 249

Pasche et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-neuf juillet* mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° *Pasche, Alphonse-Emile* *contrôleur C. L.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ferrens* domicilié à *Faudex*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Pully*, le *vingt-neuf juillet* mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

fil de *Alfred Pasche, vigneron*

domicile des parents :

et de *Adèle Sonnaz, sa femme, domiciliés à Faudex*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bovard, Bertha* *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villette* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née *à Pully*, le *deux octobre* mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

fille de *Aimé Bovard, vigneron à Pully*

domicile des parents :

et de *Sylvie Gindroz, sa femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ferrens, Faudex et Villette*
les vingt-deux et vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Pully.

Signatures des époux :

Emile Pasche
Bertha Pasche

Signatures des témoins :

Rey Constant à
Muspal Joseph Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Struand

Communiqué : à l'Etat civil d'
Oron, Pully et Cully.

N° 250

Delessert et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14
Octobre dernier en vertu de 20
décembre 1911, le Tribunal civil du
District de Louvain a dissous
par le divorce le mariage ci-dessus.
Le divorce a été prononcé contre
l'époux en vertu de l'art 46 B. de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874
L'acte a été prononcé le 8 Janvier 1912
L'Officier de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delessert, Jules** charpentier

de Seney-le-Torât domicilié à Essertines près Tuarrens

célibataire

né à Seney, le premier mars mil huit cent septante-deux

fil de Louis-Etienne Delessert, agriculteur

et de Louise née Richonnat, sa femme, domiciliés à Seney.

2° **Jaquier, Marie-Elise** ménagère

de Tillars-le-Combe domiciliée à Essertines

célibataire

née à Corbiermont-le-Petit, le onze novembre mil huit cent septante-deux

filles de feu Jean-François Jaquier

et de feu Elie-François née Bellec.

Les publications ont eu lieu à Essertines, Tillars-le-Combe et Seney, les vingt-sept, vingt-neuf et trente mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Tuarrens.

Signatures des époux :

Jules Delessert
Marie Delessert

Signatures des témoins :

Aloys Regamey } à
Alexis Bontron } Sausonne

L'officier de l'état civil :

Al. Ormeau, Subr.

Communiqué : à l'Etat civil à
Corcelles-le-Torât, Tuarrens et Seney.

N° 251

Küffer et Imhoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf juillet* mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Küffer Ludovic-Henri-Emile* *machiniste*
de *Anet (Berne)* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né *à Arzier, le dix-huit mai* mil huit cent *soixante-trois*
fils de *Marc-Jaques-Auguste Küffer, ouvrier de ville, à Lausanne*
et de *feue Jeanne-Louise née Jaquenoud, sa femme.*

2° *Imhoff, Sina-Souise-Eleonore* *couturière*
de *Korenback et Buchen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *la Sallaz sp. Lausanne, le onze septembre* mil huit cent *soixante-deux*
fille de *feu Louis-Daniel Imhoff*
et de *Mme Louise Eidermann, sa veuve, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Anet et Schwarzenegg, les treize,*
et quatorze juillet mil huit-cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication d'Anet,
Lausanne et Schwarzenegg.

Communiqué : à l'état civil d'
Anet et Schwarzenegg.

Signatures des époux :

E Küffer
L. Küffer

Signatures des témoins :

Kuffer Felix } à
Ch Imhoff } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

de Mauval Subst

N° 252

De Coppet et Zegers Veeckens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° De Coppet, Ernest-Howell banquier

de New-York domicilié à New-York

célibataire

né à New-York, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-treize

fils de Fritz dit Frédéric De Coppet, banquier

et de Jane-Ann née Howell, sa femme, domiciliés à New-York.

2° Zegers Veeckens, Wilhelmine-Henriette

de Amersfoort (Utrecht, Hollande) domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Amersfoort, le dix-huit janvier mil huit cent soixante-six

fille de feu Hendrik Zegers Veeckens

et de Elise-Cornélie des Heus, sa veuve, domiciliés à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Amersfoort et à Sausanne les vingt et vingt-deux jours mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. — 2° Consentement des parents de l'époux. — 3° Promesse de mariage. — 4° Certificat de publication d'Amersfoort. — 5° Dit de Sausanne. — 6° Formis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 2 et 4 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantle

Signatures des époux :

E. De Coppet

Wilhelmine de Coppet

Signatures des témoins :

A. De Coppet

J. Zegers Veeckens

U. S. C. A.

l'officier de l'état civil :

A. Bureau

N° 253

Décombaz & Cusin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décombaz, Gustave - Alfred** *secrétaire au Dept de l'Agriculture*

de Lutry domicilié à Lausanne

célibataire

né à Soliez-le-Grand, le dix-sept décembre mil huit cent soixante-un

fils de feu George - Louis Décombaz

et de feu Georgine - Augustine Campart, sa femme

2° **Cusin, Laure** *institutrice*

de Aubonne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-cinq février mil huit cent soixante-un

fille de Frédéric - Louis Cusin, absent

et de Anna - Isaline Rouge, sa femme, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lutry, Aubonne et Lausanne les trente juin, premier et trois juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry, Lau-
-sanne et Aubonne

Communiqué : à l'Etat civil de Lutry

et d' Aubonne

Signatures des époux :

Décombaz

Laure Décombaz

Signatures des témoins :

Tules Vullyamoz, à Lausanne

Frédéric Campart
à Paris

L'officier de l'état civil :

A. Brouard, sube

N° 254

Grieder et Cretenoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq août* mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Grieder Samuel* *tailleur*de *Rünenberg (Bâle Campagne)* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Muttenz (Bâle Campagne)*, le *vingt-trois* mil huit cent *soixante-quatre*fils de feu *Jacob Grieder*et de feu *Elisabeth née Buiderdin*2° *Cretenoud Susanne-Anna* *couturière*de *Renens* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Lausanne*, le *quinze mars* mil huit cent *soixante-cinq*fille de *Marc-François-Paul Cretenoud*, *cordonnier*et de *Marie-Jeanette Decrausaz*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Renens et Kilchberg* les *vingt-neuf*, *trente juin* et *huit juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Kilchberg**Lausanne et Renens*

Communiqué : à l'état civil de

Kilchberg et Romanel

Signatures des époux :

*S. Grieder**Susanne Grieder*

Signatures des témoins :

Paul Cretenoud à*Alain Teyfel* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, Subr.

N° 255

Bron et Sulliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux - sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bron, Adolphe* _____ *contre-maître* _____

de *S^t Saphorin (Lavaux)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne, le vingt-huit janvier* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____

fil de *feu Alfred Bron* _____

et de *feu Anna Farli, sa femme*. _____

2° *Sulliger, Elise-Emma* _____ *couturière* _____

de *Zweisimmen (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Vevey, le dix-sept janvier* _____ mil huit cent *septante* _____

fille de *feu Frédéric Sulliger* _____

et de *Marie-Eouise née Rogive, domiciliée à Lausanne*. _____

Les publications ont eu lieu à *Zweisimmen, Lausanne et S^t Saphorin*
les six et huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de S^t Sapho-
-rin, Lausanne et Zweisimmen. _____

Communiqué : à l'état civil à
Chexbres et à Zweisimmen. _____

Signatures des époux :

Bron _____
E Bron _____

Signatures des témoins :

Emile Chappuis à Lausanne _____
Henri Bron, à Genève _____

L'officier de l'état civil :

A. Prunaud, Sube _____

N° 256

Gojo et Esseiva

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq août* mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Gojo, Isidore - Aurelio* *gyfseur-peintre*de *Scopello (Novare, Italie)* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Cremona (Lombardie), le vingt-deux août, mil huit cent septante-quatre*fils de *feu Joseph Gojo*et de *Catherine Tarette, sa veuve, domiciliée à Novare.*2° *Esseiva, Marie-Emma* *repasseuse*de *Romont* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Romont, le dix-sept mai* mil huit cent *septante-sept*fille de *Clementine Esseiva, domiciliée à Lausanne.*

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Romont et Scopello, les quinze et vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux, - 2° Acte de décès du père de l'époux, - 3° Consentement de sa mère, - 4° Promesse de mariage, - 5° Certificat de publication de Scopello, - 6° Vite de Lausanne et Romont, - 7° Déclaration de validité, - 8° Termis du Dépt. de Justice et Police constatant que les pièces sous nos 2, 3, 5 et 7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantale et à l'Etat civil de Romont

Signatures des époux :

Isidore Gojo
Emma Esseiva

Signatures des témoins :

Emile Regamey à
Marcel Guionin Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Mueat, scribe

N° 257

Enning et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cing août* mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Enning, François-Souis* *jardinier fleuriste*
de *Mauraz* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Chavannes près Ecublens, le trent décembre* mil huit cent *septante-quatre*
fils de *François Enning, cantonnier*
et de *Marie-Azélie Barraud, sa femme, domiciliés à Plainpalais.*

2° *Pasche, Aline-Marie* *couturière*
de *Oron-la-Ville* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Châtillens, le deux octobre* mil huit cent *septante-huit*
fille de *Jean-Souis-Frédéric Pasche, maréchal*
et de *Louise-Sophie née Jan, sa femme, domiciliés à Châtillens.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Oron-la-Ville et Mauraz, les six*
et sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Mauraz,
Lausanne et Oron-la-Ville.

Communiqué : à l'état civil de
Lampigny et d'Oron.

Signatures des époux :

Louis Enning
Aline Enning

Signatures des témoins :

Auguste Ayer
Antoine Milliguet
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

De Bernard, Subre

Par jugement rendu le 4
février 1902 déclaré exécutoire le
13 mai suivant, le tribunal civil du
District de Yveronne a autorisé par le
divorce le mariage incriminé ci-dessus.

Le divorce a été prononcé par
défaut, aux torts de la femme, en
vertu de l'article 17 de la loi fédérale
du 22 décembre 1874.

Lausanne le 26 mai 1902

L'off. de l'état civil

De Bernard

N° 258

Grognuz et Scheiterberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Grognuz, Victor-Emilien** manoeuvre de fondriede Soliez-Pittet domicilié à Lausanneveuf en premières noces de Sauve-Emilie Borel, dès le vingt-six septembre
mil huit cent quatre-vingt-quinzené à Soliez-Pittet, le sept avril mil huit cent cinquante-sixfils de feu Justin-Ferriol Grognuzet de feu Julienne Carrard, sa femme2^o **Scheiterberg, Jenny-Louise** marchandede Donatyre domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Oleyres, le onze août mil huit cent cinquante-unfille de feu Louis-Daniel Scheiterberget de Anne-Suzanne-Vanette née Subattel, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Soliez-Pittet et Donatyre les six
et sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActe de décès de la 1^{re} femme de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Soliez-Pittet,Lausanne et Donatyre

Communiqué: à l'état civil à

Soliez-le-Grand et Avenches

Signatures des époux :

Victor Grognuz
Louise Grognuz

Signatures des témoins :

Blanc Jules } à
Em. Fissuz } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ali Bruand, scribe

N° 259

Corbaz et Baudet

Anjourd'hui *cing août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Corbaz, Henri-Louis* *Sellier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mort sur Lausanne* domicilié à *Écublens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne, le trente avril* mil huit cent *soixante-neuf*

Noms, profession et

filz de *Jean-Louis Corbaz, charcutier*

domicile des parents :

et de *Rose-Louise-Nanette née Favre, domiciliés à Lausanne.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Baudet, Albertine-Jenny* *modiste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bottens* domiciliée à *Chebres*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Clarens, le vingt-neuf mai* mil huit cent *septante-cinq*

Noms, profession et

fille de *Marc-Louis-Edouard Baudet, feblantier*

domicile des parents :

et de *Rose née Renaud, domiciliés à Chebres.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Écublens, au Mort, à Chebres et à Bottens les quatre, cinq et sept juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil d'Écublens.

Signatures des époux :

Henri Corbaz,
Albertine Corbaz.

Signatures des témoins :

A. Gaudin } à
J. Pamblan } Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Bureau

Communiqué : à l'état civil de
Romanel, Écublens et Chebres.

N° 260

Molliez et Rumpf née Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Molliez, Pierre-Benjamin-Henri*, *maître de langue*de *Étagnières* _____ domicilié à *Payerne* _____*célibataire* _____né à *Étagnières*, le *douze mars* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____fils de *feu Samuel-Benjamin Molliez* _____et de *Susanne née Tulliens, domiciliée à Étagnières*. _____2° *Rumpf née Ducret, Rose-Souise* _____de *Schwarzenburg (Berne)* _____ domiciliée à *Étagnières* _____*veuve de François-Benjamin-Gabriel Rumpf dès le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-quatorze* _____née à *Renens*, le *vingt janvier* _____ mil huit cent *cinquante-neuf* _____fille de *feu François-Samuel Ducret* _____et de *feue Jeanne-Henriette née Saugon*. _____Les publications ont eu lieu à *Étagnières, Schwarzenburg et Payerne* les *vingt-deux, vingt-quatre et vingt-sept mars* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'État civil de Payerne. __________

_____Communiqué : à l'État civil à *Échalens, Payerne et Schwarzenburg*. _____

Signatures des époux :

P. Molliez
R. Rumpf

Signatures des témoins :

Gustave Saby
Emma Saby
- les deux à *Étagnières*.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N^o 261

Liardon et Jakouboffsky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Liardon - Gustave-Jules-Louis* _____ *instituteur*
de *Montherod* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Berne, le sept mars* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____
fils de *Jules-Louis Liardon, ancien instituteur* _____
et de *Caroline née Clavel, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

2^o *Jakouboffsky, Rebecca* _____ *institutrice*
d'origine russe _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à Brest, gouvernement de Grodno, Russie, le vingt-neuf septem-
bre / onze octobre _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fille de *feu Samuel - Abraham Jakouboffsky* _____
et de *feu Khienka née Lorofoffsky, sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Montherod les vingt-quatre et*
vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de Montherod
et Lausanne _____

Déclaration du rabbin de Brest con-
statant que les publications ne sont pas
d'usage chez les israélites _____

Communiqué : à l'état civil de
Gimel et à la Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

G. Liardon
Rebecca Liardon

Signatures des témoins :

A. Proquiter
Jules Girardet
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 262

Regamey et Sacombe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-297 / Aujourd'hui *dix août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Regamey, Lucien* _____ employé de commerce
 de *Lausanne* _____ domicilié à *Lausanne* _____
célibataire _____

né à *Paris, 18^e arr^{dt}*, le *cing août* _____ mil huit cent *septante-cing* _____
 fils de *Jules-Louis Regamey, comptable* _____
 et de *Josephine née Tarin, sa femme, domiciliés à Paris* _____

5-298 / 2^o *Sacombe, Elise-Jeanne-Philippine*, sans profession
 de *Begnins* _____ domiciliée à *Lausanne* _____
célibataire _____

née à *Lausanne, le vingt-quatre janvier* mil huit cent *septante-trois* _____
 fille de *Jean-Henri Sacombe, fondateur à Lausanne* _____
 et de *feu Marie-Susanne Gossweiler, sa femme* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Begnins les dix-sept et*
dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

*Par arrêt du 27 sep-
 tembre 1884, le Tribunal
 Fédéral a déclaré dissous
 par le divorce le mariage
 unis ci-contre.
 Le Tribunal a fixé
 à un an, dès le 27 sep-
 tembre 1884, le délai
 pendant lequel le mari
 ne pourra contracter
 un nouveau mariage.
 Lausanne, le 13 novembre 1884.*

L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Lausanne
et Begnins _____

Signatures des époux :

L. Regamey
E. Regamey

Signatures des témoins :

M. Salomé, me. _____ à *Zürich* _____
E. Polomey _____ à *Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Begnins _____

N° 263

Mottaz et Ginggen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Mottaz, Jules-Alfred* *cocher*

de *Syens et de Montpreveyres* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Rolle*, le *dix-sept janvier* mil huit cent *septante-deux*

fils de *Eduard Mottaz, comptable*

et de *Josephine Guénard, sa femme, domiciliés à Rolle*

2° *Ginggen, Ida-Augustine* *couturière*

de *Zweisimmen (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Ormont-Dessus*, le *vingt novembre* mil huit cent *septante*

fille de *Jean Ginggen, agriculteur*

et de *Rose-Marguerite née Cauce, sa femme, à Ormont-Dessus*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Syens, Montpreveyres et Zwei-*
simmen les *dix-neuf, vingt et vingt-un juin* mil huit cent quatre
vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Syens, Mont-
preveyres, Lausanne et Zweisimmen

Communiqué : à l'état civil de

Moudon, Corcelles-le-Jorat et

Zweisimmen

Signatures des époux :

Alfred Mottaz

Augustine Mottaz

Signatures des témoins :

Louis Jaques

St. Gerets les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 264

Brunschwig et Picard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix août* — mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept*, à *onze heures* — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Brunschwig, Jacques* — *negociant* —de *Blotzheim (Alsace)* — domicilié à *Paris, 10^e arr^t* —*célibataire* —né à *Blotzheim, le quatorze août* — mil huit cent *cinquante-huit* —fils de *feu Samuel Brunschwig* —et de *feu Marie Kahn, sa femme* —2° *Picard, Reine* —de *Winzenheim (Alsace)* — domiciliée à *Lausanne* —*célibataire* —née à *Winzenheim, le six décembre* — mil huit cent *soixante-quatre* —fille de *feu Gezon Picard* —et de *Henriette Bloch, sa veuve, à Lausanne* —Les publications ont eu lieu à *Blotzheim, Lausanne et Winzenheim et Paris les vingt, vingt-deux et vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissances des époux. — Promesse de mariage. — Certificat de publication de Lausanne. — Dits de Blotzheim, Paris et Winzenheim. — Permis du Département de Justice et Police constatant que les trois dernières pièces sont déposés dans ses archives. —Communiqué: *à la Chancellerie* —*Cantonale* —

Signatures des époux :

J. Brunswig
Reine Brunswig

Signatures des témoins :

Henriette Picard
Jr. Maas
P. Picard
à Lausanne
L'officier de l'état civil :*P. Picard*

N° 265

Brunner et Kurz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brunner, Gaspard* fabricant de cigares

de *Unter-Hallau (Schaffhouse)* domicilié à *Moudon*

célibataire

né à *La Chaux-de-Fonds*, le *dix-sept juin* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Gaspard-Louis Brunner*, domicilié à *Perne*

et de *feu Eugénie née Ferrero*.

2° *Kurz, Pauline-Marie* couturière

de *Genève* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Genève*, le *seize avril* mil huit cent *septante-quatre*

fille de *feu Charles-Ernest-Guillaume Kurz*,

et de *Jenny-Antoinette Ferrero*, domiciliée à *Genève*.

Les publications ont eu lieu à *Unter-Hallau, Moudon, Genève et Lau-*
-sanne les vingt-trois et vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Moudon.

Communiqué : à l'Etat civil de
Unterhallau, Moudon et Genève.

Signatures des époux :

Gaspard Brunner
Pauline Brunner

Signatures des témoins :

Henri Mittelbrunn
et Paul *en deux à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 266

Savanchy et Braize veuve Garnier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée Alexis Rossier, à Lausanne le 22 Décembre 1908 et vidée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Louis Savanchy Savanchy a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne. Inscrit aux listes du Département de Justice et Police, le 16 Janvier 1909. L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui *douze août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Savanchy, Louis-François* *maçon*

de *St Jean d'Aulph (H^{te} Savoie)*, domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *St Jean d'Aulph*, le *vingt-un août* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Alphonse Savanchy, manoeuvre-kraassiez*

et de *Victoire-Adèle Gay, son épouse, domiciliés à Lausanne.*

2° *Braize veuve Garnier, Marie-Alphonsine*

de *Montiond (H^{te} Savoie)*, domiciliée à *Lausanne*

veuve en premières noces de Claude Garnier, dès le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

née à *Montiond*, le *trente décembre* mil huit cent *cinquante-trois*

fille de *Element Braize, agriculteur à Montiond*

et de *feue Marie Garnier, son épouse*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Jean d'Aulph et Montiond* les *dix-sept et dix-huit juillet* mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des époux. - 2° Consentement des parents de l'époux. - 3° Dit du père de l'épouse. - 4° Actes de décès de sa mère et de son 1^{er} mari. - 5° Promesse de mariage. - 6° Certificat de publication de Lausanne. - 7° Vits de St Jean d'Aulph et Montiond. - 8° Déclaration de validité. - 9° Perm. du Dépt. de Justice et Police constatant que les pièces sous nos nos 2, 3, 4, 7 et 8 sont déposées dans ses archives.
- Communiqué: *à la Chancellerie Cantonale.*

Signatures des époux :

Savanchy
Marie Savanchy

Signatures des témoins :

[Signature]
Cousin [Signature]
(les deux à Lausanne).

L'officier de l'état civil :

Ni Bureau, Sube

N° 267

Perrenoud et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze août* mil huit cent quatre-vingt-

deux - sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrenoud, Charles-Louis* *charcutier*

{ de la *Chaux du Milieu, des Fonds de Martel, de la Sagne et de la Brevine (Neuchâtel).* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Chippewa Falls (Wisconsin, Etats-Unis)* le *onze décembre* mil huit cent *septante - un*

fil de *Louis-Albert Perrenoud, employé à Berne*

et de *Jenny Poeterlin, domiciliée à Lausanne*

2° *Müller, Joséphine-Blanka* *femme de chambre*

de *Schmerikon (St-Gall)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Colombier (Neuchâtel)*, le *douze septembre* mil huit cent *septante - quatre*

filles de *Maria-Sophie Müller née Simmen, domiciliée à Neuchâtel*

et de

Les publications ont eu lieu à *la Chaux du Milieu, aux Fonds, à la Sagne, à Lausanne, à Schmerikon et à la Brevine les vingt-quatre et vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-deux - sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de la Chaux du Milieu, des Fonds de Martel, de la Sagne, de la Brevine, de Lausanne et Schmerikon

Signatures des époux :

L. Perrenoud

B. Perrenoud

Signatures des témoins :

A. Pillonez

Dr Perret } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Dr Ornaud

Communiqué : à l'Etat civil de la *Chaux du Milieu, des Fonds de Martel, de la Sagne, de la Brevine et de Schmerikon*

N° 268

Pipy et Carl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze août* mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Pipy, Edmond-Louis* *mécanicien*de *Genève* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *au Châtelard (Montreux)*, le *trente janvier* mil huit cent *septante-six*fils de feu *Louis-François Pipy*et de *Rose-Marie-Louise née Busset, sa veuve, à Genève*2^o *Carl, Jeannette-Julie* *chapelière*d'origine *française* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Genève*, le *douze avril* mil huit cent *septante-six*fille de *Jean-Auguste Carl, absent*et de *feue Joséphine-Julie Kollard, sa femme*Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Genève les premiers et deux*
juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Déclarations d'absence du père de l'époux**et acte de décès de sa mère**Promesse de mariage**Certificats de publication de Genève**et Lausanne*

Communiqué : à la Chancellerie Can-

*tonale et à l'Etat civil cantonal de**Genève*

Signatures des époux :

*Ed. Pipy**Jeannette Pipy*

Signatures des témoins :

*Renouard**Ernest Burdet**les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Ab. Gruaud

N° 269

Lambercy et Tomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Lambercy, Gustave* *agriculteur*

de *Valayres sous Rances* domicilié à *Valayres*

veuf de Fanny - Louise née Tidmer des le six mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

né à *Valayres, le dix-sept janvier* mil huit cent *cinquante-neuf*

fil de feu *Henri-Louis Lambercy*

et de *Rose-Adèle née Tidmer, à Valayres.*

2° *Tomini, Henriette* *cuisinière*

de *Payerne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Payerne, le dix décembre* mil huit cent *soixante*

fille de feu *Jacques-Louis-Abram Tomini*

et de *feue Marianne-Marguerite née Renaud.*

Les publications ont eu lieu à *Valayres, Lausanne et Payerne les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Daulmes.

Communiqué : à l'Etat civil de
Daulmes et Payerne.

Signatures des époux :

Gustave Lambercy
Henriette Lambercy

Signatures des témoins :

A. Ganss }
Cousin Chet } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Suba

N° 270

Perrin et Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrin, Arthur-Souis* _____ *infirmier* _____

de *Vuilleboeuf* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Joney-Vuilleboeuf*, le *huit mai* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

fil de feu *Louis-Jules Perrin* _____

et de feu *Elise Ador, sa femme* _____

2° *Clot, Rosa-Séonore* _____ *sans profession* _____

de *Courtilles* _____ domiciliée à *Courtilles* _____

célibataire _____

née à *Courtilles*, le *trois septembre* _____ mil huit cent *septante* _____

filles de *Jean-Jacques Clot, agriculteur* _____

et de *Adèle née Pasche, sa femme, domiciliés à Courtilles* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Vuilleboeuf et Courtilles les dix, onze et douze juillet* mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publication de Vuilleboeuf,
Lausanne et Courtilles _____

Communiqué: à l'état civil de
Baulmes et Lucens _____

Signatures des époux :

Louis Perrin _____
Rosa Perrin _____

Signatures des témoins :

Adrien Chappuis } _____
Jules Pilessert } *Lausanne* _____

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud _____

N° 271

Michoud et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Michoud, Julien* *charron*

de *Chavannes-le-Chêne* domicilié à *Yvonand*

célibataire

né à *Yvonand, le vingt-trois novembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *David-Jeannot Michoud, à Lausanne*

et de *Marie-Louise née Estoppey, à Glendy*

2° *Chapuis, Sina-Fanchette* *cuisinière*

de *Romanel* domiciliée à *Romanel*

célibataire

née à *Romanel, le trente juin* mil huit cent *septante-cinq*

fille de *Louis Chapuis, agriculteur à Romanel*

et de *Jeanne-Lucie née Blanchard, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes-le-Chêne, Yvonand et Romanel*
le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil d'
Yvonand.

Signatures des époux :

Michoud Julien
Sina Michoud

Signatures des témoins :

J. Fambiane
J. Fambiane

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Brunel

Communiqué : à l'état civil d'*Yvo-*
rand et de Romanel.

N° 272

Doelker et Blatter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil huit cent quatre-vingt-diez-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Doelker, Marc-Eugène** capitaine de bateaude Chavannes-le-Teyron domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Marie Tuck soit Tuck dès le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

né à Lausanne, le vingt-quatre janvier mil huit cent soixante-sixfils de Christ-Charles Doelker, rentier r. Pullyet de feue Louise Bron, sa femme2^o **Blatter, Albertine** sans professionde Stühlingen (Bade) domiciliée à Genève

célibataire

née à Stühlingen, le vingt-un février mil huit cent soixante-neuffille de Frédéric Blatter, peintreet de Leopoldine Markgraf, domiciliés à StühlingenLes publications ont eu lieu à Lausanne, Stühlingen, Genève et Chavannes-le-Teyron les treize, quatorze et quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActe de décès de la 1^{re} femme de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Chavannesle-Teyron, Lausanne, Stühlingenet Genève

Signatures des époux :

Doelker
Albertine Doelker

Signatures des témoins :

Kolpke Amy
Dentan Emile } Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Bruant, Subr.

Communiqué : à l'état civil de

Grancy et Genève (D.C.) et à la
Chancellerie cantonale

N° 273

Légeret et Carin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Légeret, Charles-Marc-Henri* *voyageur de commerce*

de *Cheables* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne*, le *vingt-un juin* mil huit cent *septante-deux*

fils de *feu Frédéric-Marc-Ferdolphe Légeret*

et de *feu Jeanne-Louise-Elisa Corbaz*, sa femme

2° *Carin, Hortense* *sans profession*

de *Tucherens* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Corcelles-le-Jorat*, le *onze mai* mil huit cent *septante-trois*

fille de *feu Jean-Abram Carin*

et de *feu Elise née Tuagniaux*, sa femme

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cheables et Tucherens* les *vingt-sept et vingt-neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cheables, Lausanne et Tucherens

Communiqué : à l'Etat civil de

Cheables et Moudon

Signatures des époux :

Ch. Légeret

H. Carin

Signatures des témoins :

J. Chapuis

J. Oville

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ad. Vuillemin

N° 274

Eulippe et Burney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept août* mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Eulippe, Saturne - Joseph - Antoine*, manoeuvre -de *Nus (Curin, Italie)* domicilié à *Lausanne* - *Aerassier**célibataire*né à *Nus*, le *dix mai* mil huit cent *septante-un*fils de *Sabine Eulippe*, domiciliée à *Nus*

et de

2° *Burney, Victoire* ménagèrede *Aoste (Curin, Italie)* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Aoste*, en *décembre* mil huit cent *soixante*fille de *parents inconnus*

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Nus et Aoste* les *dix et dix-huit juillet* mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux - Promesse de mariage - Certificat de publication de Lausanne - Dits de Nus et Aoste - Déclaration de validité - Termis du Département de Justice et Police constatant que les 3 dernières pièces sont déposées dans les archives.

Communiqué: *à la Chancellerie**Cantonale.*

Signatures des époux :

*Eulippe Saturne**Victoire Eulippe*

Signatures des témoins :

Truoyet & Turien
Prossel Francis } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Ormand, Sube

N° 275

Visinand et Arnold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Visinand, Henri-Souis jardinier

de Corsier sur Vevey domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le vingt-sept août mil huit cent septante-quatre

fils de Auguste-François Visinand, manoeuvre à Lausanne

et de feu Jenny Brélat, sa femme.

2° Arnold, Stgnès cuisinière

de Simplon (Talais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Simplon, le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-un

fille de Joseph-Ignace Arnold, agriculteur

et de Philomène veuve Cheiler, sa femme, domiciliés à Simplon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier et Simplon les vingt et vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Corsier, Lausanne et Simplon.

Signatures des époux :

Louis Visinand.

Agnes Visinone

Signatures des témoins :

L Blanc

A Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Arnold

Communiqué : à l'état civil de Corsier et Simplon.

N° 276

Cevey et Ramel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix - neuf août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix - sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Cevey, Jean-Charles* _____ *manoeuvre - maçon*

de *Denges, d'Ecublens et de Cheseaux* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *St Saphorin d'Orgeval*, le *six mai* _____ mil huit cent *septante - quatre* _____

fils de *Jean-Abram Cevey, infirmier* _____

et de *Françoise-Louise-Fauline née Guesc, sa femme, d'Ecublens* _____

2^o *Ramel, Alice* _____ *blanchisseuse* _____

de *Château-d'Oex* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Moudon*, le *quinze mars* _____ mil huit cent *septante - huit* _____

fille de *Louis-Jean-Samuel Ramel, manoeuvre* _____

et de *Louise Becholey, domiciliés à Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cheseaux, Château d'Oex, L'Etivaz, Denges et Ecublens* les *vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf et trente-un juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Consentement du père de l'épouse _____

Promesses de mariage _____ *Certificats*

de publication de Denges, Ecublens,

Cheseaux, Lausanne, Château-d'Oex

et L'Etivaz _____

Communiqué : à l'état civil de

Lonay, Ecublens, Romanel et Château

d'Oex _____

Signatures des époux :

Cevey Charles _____

Alice Cevey _____

Signatures des témoins :

Pirel Alphonse _____

Ramel Louis _____ } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud _____

N° 277

Farrat et Marguerat

Aujourd'hui dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-

deux-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Farrat, Frédéric-François charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt octobre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de feu François Farrat

domicile des parents :

et de Marie-Louise Hügli, sa veuve, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Marguerat, Amélie-Emma-Louisa lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lutry, le huit juin mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fille de feu Aimé Marguerat

domicile des parents :

et de feu Jeanne-Isaline née Decombaz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lutry les onze et douze mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
et Lutry.

Signatures des époux :

Farrat François
Louisa Farrat.

Signatures des témoins :

Maurice Becker
Grandchamp Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

Communiqué : à l'état civil de
Lutry.

N° 278

Breuzard et Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant lettre de bourgeoisie
notifiée par le Conseil d'Etat dans
1905 et visée par le Conseil d'Etat dans
le délai légal, l'époux Breuzard a été
reçu au nombre des bourgeois de la
Commune de Dully.

Lausanne le 10 avril 1909.

L'Officier de l'état civil.

D. P. M.

Aujourd'hui dieux-neuf août mil huit cent quatre-vingt-

dieux-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Breuzard, François-Seon Arillageur

de Parigny-les-Vaux (Noire, France) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Parigny-les-Vaux, le dieux novembre mil huit cent septante-trois

fils de Philibert Breuzard, treillageur à Lausanne

et de feu Marie Thibault, sa femme.

2° Siegenthaler, Marie-Rosine-Adèle, blanchisseuse

de Trubschachen (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le dieux août mil huit cent soixante-six

fille de Christian Siegenthaler, voiturier

et de Adèle née Hugonet, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Parigny-les-Vaux
les quinze et vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dieus-
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. - 2° Consentement

du père de l'époux. - 3° Acte de décès de la mère.

4° Promesse de mariage. - 5° Certificats de publication

de Lausanne et Trubschachen. - 6° Dit de Parigny-les-

Vaux. - 7° Déclaration de validité. - 8° Serwis du Dept.

de Justice et Police constatant que les pièces sous n°

1, 3, 6 et 7 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale et à l'Etat Civil de Langnau.

Signatures des époux :

Breuzard François

Breuzard Adèle

Signatures des témoins :

Breuzard Joseph à Lausanne.

Göbel Leonore à Parigny-les-Vaux.

L'officier de l'état civil :

Di. Prusand, Adèle

N° 279

Piolino et Scheller née Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piolino, Louis-Emile vitrier

de Tarzo (Novare, Italie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à St-Croix, le six avril mil huit cent soixante-huit

fils de Georges-Louis Piolino, négociant à St-Croix

et de feu Marie née Bérard, sa femme.

2° Scheller née Christin, Aline-Souise-Henriette

de Lenzbourg (Argovie) domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces d'Abraham Scheller, des le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-sept

née à Cuarnens, le vingt-huit décembre mil huit cent cinquante-sept

fille de feu François-Louis Christin

et de Jeanne-Henriette née Morange, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lenzbourg et Tarzo les dix et dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des époux. 2° Acte de décès du 1er mari de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Lausanne et Lenzbourg.
- 5° Dit de Tarzo. 6° Déclaration de validité.
- 7° Permis du D^{pt} de Justice et Police constatant que les pièces sous nos 2, 5 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cant^{ale} et à l'Etat civil de Lenzbourg.

Signatures des époux :

Emile Piolino
Aline Piolino

Signatures des témoins :

P. Chiora
A. Gantier } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

de Mruant, Sube

Le 21 août 1923 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame souve. A. L. Piolino née Christin, mariée ci-contre dans le droit de ville du canton de Staud et de la commune de Lavigny et Aubonne
Lausanne, le 5 mai 1923.
L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Legue à l'état civil à Lenzbourg, Pillars-sous Epone et Aubonne.
R. au 1. 6. 23.

N^o 280
Freymond et Sahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Freymond, Ami-Jules agriculteur

de Saint-Cierges domicilié à Saint-Cierges

celibataire

né à St-Cierges, le dix-neuf décembre mil huit cent septante-trois

fils de feu Jean-Daniel Freymond

et de feu Suzette née Vallon

2^o Sahud, Sina

de Ogens et Correvon domiciliée à Bercher

celibataire

née à Correvon, le deux août mil huit cent septante-quatre

fille de Jean-Daniel Sahud, agriculteur

et de Lélie née Amy, domiciliés à Correvon

Les publications ont eu lieu à St-Cierges, Ogens, Correvon et Bercher le deux août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de St-Cierges

Signatures des époux :

Ami Freymond
Sina Freymond

Signatures des témoins :

P. P. } à Sausanne
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

A. P. P.

Communiqué : à l'état civil de

St-Cierges

N° 281

Aujourd'hui vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-

Jacques et Crotta

diè-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Jacques, Charles-François agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et d'Épesses domicilié à Savigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Savigny, le vingt-un janvier mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de François-Louis Jacques, agriculteur

domicile des parents :

et de Jeanne-Louise née Lavandry, sa femme, à Savigny.

Nom et profession de l'épouse :

2° Crotta, Marthe-Joséphine maîtresse de pension

Lieu d'origine et de domicile :

de S^t Barthélemy domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Crissier, le vingt-trois février mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de feu Marc Crotta

domicile des parents :

et de Jeanne-Marguerite née Truchon, sa veuve, à Bussigny s. Morges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Savigny, à S^t Barthélemy, Lausanne, Lutry
et Épesses les cinq, six, sept et dix août mil huit cent quatre-vingt-dix
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Sa-
vigny.

Signatures des époux :

Jacques
Marthe Jacques

Signatures des témoins :

Se Nicolle à Lausanne.
Henri Guis à Prilly.

L'officier de l'état civil :

Al. Ornaud, Subr.

Communiqué : à l'Etat civil de Lutry,
Cully, Savigny et Echallens.

N° 282

Dizerens et Kerny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six août* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dizerens, Samuel-Henri* *journalier*

de *Lutry* domicilié à *Lausanne*

veuf en premières nocces de Marie-Jenny Samson, dès le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

né à *Lutry, le onze juillet* mil huit cent *quarante-un*

fils de *feu Jean-Noë Dizereus*

et de *feu Jeanne-Julie Lavanchy, sa femme*

2° *Kerny, Françoise dite Fanny* *cuisinière*

de *Chavannes-le-Teyron* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Yverdon, le vingt-trois février* mil huit cent *quarante-quatre*

fille de *feu Christian-Samuel Kerny*

et de *feu Jeanne-Louise Mayor, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry et Chavannes-le-Teyron les sept, dix et onze août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage. Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Certificats de publication de Lutry, Lausanne et Chavannes-le-Teyron.

Communiqué : à l'état civil de *Lutry et Grancy.*

Signatures des époux :

Dizerens Samuel Henri
Fanny Dizereus

Signatures des témoins :

H. Gantier
A. Gantier } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Ormoud, Subst.

N° 283

Savanchy et Faillettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - six août mil huit cent quatre-vingt-

dix - sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savanchy, Ernest - Auguste manoeuvre

de Savigny et de Riex domicilié à Lausanne

célibataire

né à Morrens, le trois juillet mil huit cent septante - sept

fil de Charles - Louis Savanchy, manoeuvre à Lausanne

et de feu Isabelle Chamot nee Belet, sa femme.

2° Faillettaz, Hélène - Jeanne - Alice ménagère

de L'Isle domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt - six juillet mil huit cent septante - sept

fille de feu Abraham - Louis Faillettaz

et de Hélène Dumauthioz, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, L'Isle et Riex les trois, quatre et cinq août mil huit cent quatre - vingt - dix - sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Savigny, Riex, Lausanne et L'Isle.

Communiqué : à l'état civil de Savigny, Sully et L'Isle.

Signatures des époux :

Ernest Savanchy

Alice Savanchy

Signatures des témoins :

Charles Savanchy
De Boulet } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand Suba

N° 284

Aujourd'hui vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-Metzker et Collomb née Chyvoin dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Metzker, Marc-Eugène charpentier

Lieu d'origine et de domicile:

de Vich domicilié à Lausanne

Etat civil:

veuf en premières nocces de Marguerite-Elisabeth-Julie-Lose née Witzeler
dès le trois mai mil huit cent quatre-vingt-treize

Lieu et date de la naissance:

né à Morges, le dix-neuf avril mil huit cent quarante-six

Noms, profession et

fils de feu Jenny-Angélique Metzker

domicile des parents:

et de

Nom et profession de l'épouse:

2° Collomb née Chyvoin, Rosine-Augustine-Fanny-Marie

Lieu d'origine et de domicile:

de St Martin de Bavel (Ain, France) domiciliée à Lausanne Blanchisseuse

Etat civil:

veuve en premières nocces de Claude Collomb dès le vingt-huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq

Lieu et date de la naissance:

née à Lausanne, le dix-sept août mil huit cent cinquante-deux

Noms, profession et

fille de feu Jean-Marc-Samuel Chyvoin

domicile des parents:

et de feu Marie-Marguerite-Henriette Girardet

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vich et St Martin de Bavel les
vingt-sept, trente-un juillet et premier août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActes de décès des premiers conjointsActes de décès des père et mère de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Vich,Lausanne et St Martin de Bavel.Communiqué: à l'Etat civil de Pegnyet à la Chancellerie cantale

Signatures des époux:

Metzker Eugène
Rosine Metzker

Signatures des témoins:

Bothon Jules
Legeret Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Renaud Subr

N° 285

Blanc et Devaud

Aujourd'hui vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc, Louis - Frédéric agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sausanne domicilié à Sausanne, Vers-chez-les-Blanc

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Delmont S. Sausanne, le premier février mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

filz de David Blanc, agriculteur à Vers-chez-les-Blanc

domicile des parents :

et de feue Jeanne - Louise née Tache, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° Devaud, Claire sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

des Cullayes et de Savigny domiciliée à Savigny

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny, le vingt mars mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean-François Devaud, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise - Tonny née Lavanchy, domiciliée à Savigny

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sausanne, aux Cullayes et à Savigny les vingt-
quatre, vingt-cinq et vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept

Par jugement rendu le 29 Décembre 1910, déclaré exécutoire le 28 Janvier 1911, le Tribunal civil du District de Courmayeur a dit sans effet le divorce inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé aux torts des deux époux en vertu de l'art. 46 lettres a et b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, contre la femme en vertu de l'art 46 lettre c de la même loi contre le mari.

Courmayeur le 12 février 1911
L'officier de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Sausanne, des Cullayes et de Savigny

Signatures des époux :

Blanc - Frédéric
Claire Blanc

Signatures des témoins :

Charles Devaud à Savigny
Albès Peyamey à Sausanne

L'officier de l'état civil :

Ali Devaud

Communiqué : à l'état civil de Mozières et de Savigny

N° 286

Piotet et Seisinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit - un août* mil huit cent quatre-vingt-*dix - sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Piotet - Gustave - Prosper* *fonctionnaire au téléphone*de *Lausanne* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Lausanne*, le *deux avril* mil huit cent *septante - quatre*fils de *feu Charles - François Piotet*et de *Adèle Laton*, sa veuve, domiciliée à *Lausanne*.2° *Seisinger, Cécile* *sans profession*de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Vevey*, le *quinze juillet* mil huit cent *septante - cinq*fille de *feu Jean - Georges Seisinger*et de *Éliabeth née Kaufmann*, sa veuve, à *Lausanne*.Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *quatorze août* mil huit cent *quatre -*
vingt - dix - sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificat de publication de Lausanne*

Communiqué :

Signatures des époux :

*G. Piotet**C. Seisinger*

Signatures des témoins :

*M. Marquet**M. Bolomey* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

de Muzard Subst

N° 287

Nicollier et Bastian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicollier, Paul* employé au J. S.

de *Oleyres* domicilié à *Villeneuve*

celibataire

né à *Fribourg*, le *quatre mars* mil huit cent *septante-cinq*

fil de feu *Pierre-Louis Nicollier*

et de feu *Joséphine-Elisabeth née Kissling*

2° *Bastian, Charlotte-Jenny* ménagère

de *Forel et Savigny* domiciliée à *Forel*

celibataire

née à *Forel*, le *six avril* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de feu *François-Louis Bastian*

et de *Suzanne-Marie née Pouly, sa veuve, à Forel.*

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve, Oleyres, Savigny et Forel les trois, quatre et cinq août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Villeneuve

Signatures des époux :

Nicollier Paul,

Charlotte Nicollier

Signatures des témoins :

Sr Nicollier
H. Chavanon } à *soixante-neuf.*

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau Subr.

Communiqué : à l'état civil d'*Oleyres*

Villeneuve, Forel et Savigny.

N° 288

Erollet et Carin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Erollet, Emile* *voiturier*

de *Seigneux* domicilié à *Montfrevyres*

célibataire

né *aux Cullayes, le vingt-quatre novembre* mil huit cent *soixante-cinq*

fil de *Julie Erollet, aux Cullayes*

et de _____

2° *Carin, Adèle* *ménagère*

de *Tulliens* domiciliée à *Ropraz*

célibataire

née à *Ropraz, le vingt-un juin* mil huit cent *septante-huit*

fille de *feu Daniel Carin*

et de *Sophie née Carin, à Ropraz*

Les publications ont eu lieu à *Montfrevyres, Ropraz, Tulliens et Seigneux*
les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de Corcelles-le-Jorat.

Communiqué: *à l'état civil de Villavzel, Corcelles-le-Jorat et Mezières.*

Signatures des époux :

Emile Erollet
Adèle Erollet

Signatures des témoins :

Armand Tissot
Joseph Canocce } *à l'usage*

L'officier de l'état civil :

Armand, Subr

N° 289

Crausaz et Hennard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausaz, Jules employé de commerce

de Chavannes sur Moudon domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chavannes, le trois mars mil huit cent septante-deux

fils de feu François-Louis Crausaz

et de Françoise-Louise née Demont, la veuve, à Lausanne.

2° Hennard, Elisa blanchisseuse

de Cugy et de Boulens domiciliée à Cugy

célibataire

née à Cugy, le dix-neuf août mil huit cent septante-six

fille de Constant Hennard, agriculteur

et de Elisa-Jenny née Vaney, domiciliés à Cugy.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes, Cugy et Boulens les dix et onze août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 24 mars 1927, déclaré définitif et exécutoire le 2 juin 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les parties ne pourront contracter un nouveau mariage, dès le 2 juin 1927. Lausanne, le 9 juin 1927.

L'officier de l'état civil :

J. Baugé

R. du 20.10.27.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Chavannes,

Lausanne, Cugy et Boulens.

Signatures des époux :

Jules Crausaz

Elisa Crausaz

Signatures des témoins :

Armand Libby

Joseph Lauer

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Armand Libby

Communiqué : à l'état civil à Moudon,

Poliez-le-Grand et St. Cerges.

N° 290

Dessibourg et Duay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Septembre* mil huit cent quatre-vingt-*die - sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Dessibourg, François - Firmin* menuisierde *St Aubin (Fribourg)* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Romont*, le *quinze Septembre* mil huit cent *soixante-deux*fils de feu *Jacques - Antoine Dessibourg*et de feu *Justine - Nélanie née Oberon, sa femme.*2° *Duay, Susanne - Joséphine* ménagèrede *Sembranches (Talais)* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Conthey (Talais)*, le *vingt-huit novembre* mil huit cent *soixante-huit*fille de *Pierre Duay, agriculteur*et de *Marie - Joséphine née Fumeaux, sa femme, à Sembranches*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, St Aubin et Sembranches* les *sept et huit août* mil huit cent quatre-vingt-*die - sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.**Promesse de mariage.**Certificats de publication de St Aubin,**Lausanne et Sembranches.*

Signatures des époux :

Dessibourg Fran
Josephine Dessibourg

Signatures des témoins :

Cretton Alphonse
Païse Poyt } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

de Stuaud, subst

N° 291

Dumas et Händel

Aujourd'hui *deux septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Dumas, Jean-Joseph* *boulangers*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sommentiez (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Romont, le huit novembre* mil huit cent *septante-trois*

Noms, profession et

fil de *Joseph Dumas, charpentier*

domicile des parents :

et de *Marquerite - Kotalie née Ruffieux, domiciliés à Romont.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Händel, Marie-Elisabeth* *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Wintersdorf (Saxe Altenburg)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne, le six novembre* mil huit cent *septante-trois*

Noms, profession et

filles de *Frédéric-Edouard Händel, musicien à Lausanne*

domicile des parents :

et de *feu Marie - Sophie - Emilie Maeghowsky, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Sommentiez et Wintersdorf les dix-sept et dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Consentement du père de l'épouse.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Sommentiez, Lausanne et Wintersdorf.

Signatures des époux :

Jean Dumas
Elisabeth Dumas

Signatures des témoins :

Fr. Ed. Händel
H. Nicolas } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Aubert

Communiqué : à l'état civil de *Tuis-*
lanens devant Romont et à la Chan-
-cellerie Canton.

N° 292

Ayer et Auderset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ayer, Nicolas-Saurent* chauffeur *J.S.*

de *Romont (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Fribourg, le quatre juillet* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *feu François Ayer*

et de *Henriette née Bossens, domiciliée à Fribourg.*

2° *Auderset, Anna-Elisa* couturière

de *Cressier (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Fribourg, le vingt-six novembre* mil huit cent *septante-sept*

fille de *feu François-Emile Auderset*

et de *Marie-Marguerite née Bovet, domiciliée à Fribourg.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Romont et Cressier les trente-*

un juillet, premier et deux août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissances des époux.

Acte de décès du père de l'épouse et

consentement de sa mère.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Romont,

Lausanne et Cressier.

Communiqué: à l'Etat civil de

Romont et Cressier.

Signatures des époux :

Ayer Nicolas
Elisa Ayer

Signatures des témoins :

A. Gantier
B. Farjoux } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Bueaud, Subr.

Révisé le 20.12.18.

Par jugement du Tribunal civil de
L'arr. de la Savine à Fribourg rendu
en date du 11 juillet 1918, déclaré
définitif et exécutoire le 12 août
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 17 septembre 1918

L'officier de l'état civil :

Fruch

N° 293

Schelling et Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

deux - Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schelling, Wilhelm - Frederic* pâtissier

de *Nürensdorf (Zurich)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Adliswil (Zurich)*, le *vingt août* mil huit cent *Septante-trois*

fils de *Hermi Schelling, boulanger - pâtissier à Steckborn (Thurgovie)*

et de *feu Caroline - Catherine née Welte, sa femme.*

2° *Gerber, Emma - Sophie - Amélie* religieuse

de *Oberöng (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne*, le *vingt-Sept février* mil huit cent *Septante-un*

fille de *feu Jean Gerber*

et de *Marie-Julie Torny Ammann, sa veuve, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Herzogenbuchsee (Oberöng) et à Nürensdorf* les *sept, huit et neuf août* mil huit cent quatre-vingt-*deux - Sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nürensdorf, Lausanne et Herzogenbuchsee.

Communiqué : à l'état civil de *Nürensdorf et Herzogenbuchsee.*

Signatures des époux :

Wilhelm Schelling

Emma Schelling

Signatures des témoins :

Alexandre Fisset

Louis Meyer } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, Subst.

N° 294

Pochon et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept Septembre* mil huit cent quatre-vingt-*dix - sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Pochon, François - Clément* *bijoutier*de *Chavannes - le Chêne et de Denezey* domicilié à *Sausanne*veuf en premières noces de *Jeanne - Eugénie Cavel* dès le *onze juin mil huit cent quatre - vingt - quinze*né à *Yverdon, le vingt - sept avril* mil huit cent *cinquante - six*fils de feu *Louis Pochon*et de *Julie - Marguerite née Perrin, domiciliée à Sausanne*2° *Favre, Joséphine* *cuisinière*de *Publier (Haute Savoie)* domiciliée à *Sausanne*Etat civil : *célibataire*née à *Publier, le vingt - cinq Septembre* mil huit cent *soixante - quatre*fille de feu *Joséph Favre*et de feu *Victorine Levot, son épouse*Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Sausanne, Chavannes - le Chêne, Denezey et Publier* les *dix - sept, vingt et vingt - deux août mil huit cent quatre - vingt - dix - sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux**Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux**Actes de décès des père et mère de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de Chavannes - le Chêne, Denezey, Sausanne et Publier*

Communiqué : à l'état civil à

Yvonand et Neyruz et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*Pochon**Joséphine Pochon*

Signatures des témoins :

*Schneeberger Louis**Blaise Schneeberger* } à *S^t Léger*

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Suber

N° 295

Wirtz & Lambert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wirtz, Jules-François-Louis, typographe
de Gossens domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne, le neuf avril mil huit cent septante-deux
fils de Jean-Jacques Wirtz, crivain
et de Rosine Lindt, la femme, domiciliés à Lausanne

2^o Lambert, Adèle-Elina, couturière,
de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Gorgier, le sept avril mil huit cent septante-un
fille de Jacques Henri Lambert, horloger,
et de Adèle Elina née Comin, domiciliés à Gorgier,

Les publications ont eu lieu à Gossens, Gorgier et Lausanne, le dix sept mil
huit cent quatre-vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Gossens, Gorgier & Lausanne.

Signatures des époux :

J. Wirtz
A. Lambert

Signatures des témoins :

J. Wirtz
J. Habets } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Lesins & St-Aubin.

Imp. H. Vallotton, Gaux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 296

Tréhan et Clavel Jacques =
moux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Tréhan, Myrse - Henri, Charpentier
de Rances domicilié à Lussanme,veuf en premières noces de Rosalie May, âgé le vingt-huit avril mil huit cent quatre-
vingt-huit,

né à Rances, le quinze Janvier mil huit cent soixante,

fils de Henri Samuel Tréhan, décédé,

et de Jeanne Marie née Nicole, la femme, décédée.

2^o Clavel née Jaquemoux, Catherine-Eusébie, tenancière de Café
de Nigle domiciliée à Lussanmeveuve en premières noces de John Frédéric Clavel, âgé le vingt-deux Janvier mil huit cent
quatre-vingt-douze,

née à Saxon, le quatre octobre mil huit cent cinquante-huit

fille de Gabriel Jaquemoux, décédé

et de Marie Barbe Delaloye, domiciliée à Lussanme

Les publications ont eu lieu à Lussanme Nigle & Rances les dix et onze août
mil huit cent quatre-vingt-dix-septAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rances

Nigle & Lussanme

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rances & Nigle

Signatures des époux :

Myrse Tréhan
Catherine Tréhan

Signatures des témoins :

A. Bolet
Linguet Alexandre

L'officier de l'état civil :



N° 297

Belet & Renaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Belet, Alois Adolphe**, négociant, du Mont domicilié à Lausanne, célibataire,

né au Mont, le deux octobre mil huit cent septante,

fils de Benjamin Belet, négociant à Lausanne, et de défunte Léa née Lüdemann, sa femme,

2° **Renaud, Marie Lucie**, sans profession, de Gimel et de St Georges, domiciliée à Jougue (Dombes) célibataire,

née à Lausanne, le premier Janvier mil huit cent septante-quatre,

fille de Marc Jules Henri Renaud, ancien instituteur, et de Sophie Marie Dutray, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gimel, St Georges, Le Mont & Jougue les quatorze et quinze août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Gimel St Georges, Lausanne, Le Mont & Jougue.

Signatures des époux :

A^o Belet
Marie Renaud

Signatures des témoins :

L. Walther } à Luins.
P. Walther }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Romanel, Gimel & Longjumeau.

Imp. H. Valtolina, Gines & C., rue de la Louve, 2.

N° 298

Depierre & Renevier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Depierre, Albert-Maurice,* Evangeliste

de Paris (4^e arr^t) domicilié à Florence

célibataire,

né à Paris, le vingt-trois Juin mil huit cent soixante-trois

fils de Joseph Depierre, décédé,

et de Anaïs Albertine Martelli-Lionardi, décédée

2° *Renevier, Marie-Louise-Augusta,*

de Mont d'Rollé & de Merges domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Pully, le quinze avril mil huit cent soixante-trois,

filles de défunt Louis Renevier,

et de Louise Pauline née Bomp, sa veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Paris, à Florence, à Mont, à Merges et à Landanne, les vingt-trois, trente mai et quatorze août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Actes de décès des père & mère des Epoux. 4° Actes de publication de Paris & Florence. 5° Actes de Mont, Merges & Landanne. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3, 4 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Merges & Rollé & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Maurice Depierre
Augusta Depierre

Signatures des témoins :

E. Renevier
A. Puvion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 299

Klett & Weinkötz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Klett, Charles-Albert** ouvrier - appareilleur

de Dusslingen (Wurtemberg) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bofflens, le cinq Septembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Sebastian Klett, marichal

et de Marquise Götzer, la femme, domiciliée à Cozzelles-le-Fort

2° **Weinkötz, Anna-Maria,** Cuisinière

de Lörsenbach (Hesse-Darmstadt) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lörsenbach, le dix-sept mai mil huit cent soixante-deux

fille de Catherine Weinkötz, domiciliée à Lörsenbach

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne Dusslingen & Lörsenbach, les vingt-sept
vingt-neuf Juillet, neuf & dix-sept cent mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° actes de naissance des Epoux 2° Permis
de mariage 3° Certificats de publication
de Dusslingen & Lörsenbach 4° Dit de
Lausanne 5° Permis du Département de
Justice & Police constatant que les pièces sous
N° 3 sont déposées dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Charles Klett
Marie Klett

Signatures des témoins :

Cousin Charles
Jean Cussy Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 300

Troilo & Lugrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Troilo, Charles**, Représentant de Commercede Empass (Pinsbruck) Tyrol, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Padoue (Venise) Italie, le vingt-sept Janvier — mil huit cent soixante-neuf,fils de Jacques Troilo,et de Anna Maria Fosi, les deux décédés,2° **Lugrin, Philomène-Joséphine**, mediste,de Maillexie (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Maillexie, le deux août mil huit cent septante-sixfille de Joseph Lugrin, coiffeur,et de Félicie Brunet, son épouse, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Empass & Maillexie, les sept, huit & deux
août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage.
3° Consentement des père & mère de l'épouse. 4° Certificats
de publication de Maillexie & Empass. 5° dit de Lausanne.
6° Déclaration au Bezirkshauptmannschaft d'Innsbruck.
7° Permis du Département de Justice & Police cant.
datant que les pièces nos 3, 4 & 6 sont déposées
dans les archives.

Communiqué : à La Chancellerie

Signatures des époux :

Charles Troilo
Philomène Lugrin

Signatures des témoins :

Cousin Charles
Jean Levy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 301

Hürlimann & Lytenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deize Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

dix Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hürlimann, Jean Jaques*, *Comelier*,

de *Egg | Zurich* domicilié à *Lundanne*,

Célibataire,

né à *Egg*, le *dix Juin* mil huit cent *Septante-trois*

fils de *Hans Adolphe Hürlimann*, agriculteur à *Egg*

et de *défunte* *marguerite* née *Trüb*,

2° *Lytenmann, Elise Rosalie*, *Couturière*,

de *Langenthal | Berne* domiciliée à *Lundanne*,

Célibataire,

née à *Langenthal*, le *onze décembre* mil huit cent *Septante-six*

fille de *défunt* *Thomas Lytenmann*

et de *défunte* *Elise* née *Rösch*, *sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lundanne Langenthal & Egg*, les *vingt-quatre*,
vingt-six & vingt-sept sont mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Egg, Langenthal & Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Egg & Langenthal

Signatures des époux :

Jakob Hürlimann

Elise Hürlimann

Signatures des témoins :

L. Brugger à *Lundanne*

Th. Lytenmann à *S. Gall*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 302

Valet et Moulin née Kugly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-16

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Valet, Charles-Ulysse, agriculteur, de Mex domicilié à Lausanne célibataire,

né à Mex, le six Juin mil huit cent cinquante-quatre, fils de feu Jean François Valet et de feu Louise Augustine née Corbaz

2° Moulin née Kugly, Marie-Henriette-Georgine, de Lausanne domiciliée à Lausanne, blanchisseuse

veuve en premières nocces de Constant moulin dès le dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Epalinges, le vingt-sept avril mil huit cent soixante-sept fille de feu Jean Louis Kugly et de feu Charlotte Françoise née Bigler,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Mex le vingt-un cent mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mex &

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sullens

Signatures des époux :

Charles Ulysse Valet
Marie Valet

Signatures des témoins :

Hermann Jarry
Emilien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 303

Giroud & Requizon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Giroud, Jules-Louis, tailleur

de Grandevant domicilié à Luxembourg,

célibataire,

né à Penay, Witteloef, le onze octobre mil huit cent septante-deux

fil de Louis Samuel Giroud, agriculteur

et de Marie Zélie Degiez, sa femme, domiciliés à Penay

2° Requizon, Elise-Thérèse, cuisinière

de Quarzen domiciliée à Luxembourg,

célibataire

née à Granges, le vingt-dix Juin mil huit cent septante-cinq

lille de François Louis Requizon, agriculteur

et de Louise née Barbeau, sa femme, domiciliés à Granges.

Les publications ont eu lieu à Quarzen, Luxembourg et Grandevant, les vingt & vingt-un août mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grandevant

Luxembourg & Quarzen

Communiqué : à l'Etat Civil de

Penay & d'Yvermand

Signatures des époux :

Giroud Jules

Elise Giroud

Signatures des témoins :

H. Deguis - Elise Luxembourg

Etienne Sartorius Meys

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 304

Chavannes & Morral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chavannes, Henri-Louis**, Employé de banque,

de Vevey _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Rose Henriette Cornaz au le quinze octobre mil huit cent
quatre-vingt-quinze _____

né à Tannay le vingt juillet _____ mil huit cent trente-trois _____

fils de feu Juis Emile Charles Salomon Chavannes _____

et de feu Marianne Françoise Jacqueline Charlotte née Guillard, _____

2^o **Morral, Sarah-Ann**, _____ Instituteur, _____

d'origine anglaise, _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Londres le vingt-sept février _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de feu Eliza Morral _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Vevey le quatorze août mil huit
cent quatre-vingt dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Acte de
décès de la 1^{re} femme de l'Epoux - Pro-
messe de mariage - Certificat de publi-
cation de Vevey & Lausanne - Déclarat-
ion consultative dispensant des publications
en Angleterre _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Vevey _____

Signatures des époux :

H. Chavannes
Sarah Ann Chavannes

Signatures des témoins :

Charles Byse }
Fanny Byse } "Lausanne"

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 305

Stalder & Wütsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stalder, Gabriel**, Conseiller d'Etat

de Beckenried (Nidwalden) domicilié à Beckenried

veuf de Nanette née Pflüger des le six mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Beckenried le premier juillet mil huit cent vingt-huit

fils de defunt Alois Stalder

et de Katharina née Amstad, defunte

2° **Wütsch, Agnès**,

de Buecho (Nidwalden) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Buecho le vingt-trois août mil huit cent soixante-huit

fille de Alois Wütsch

et de Anna Maria née Odermatt, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Beckenried & Buecho, les trente-un
août et trois septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil
de Beckenried.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Beckenried & Buecho.

Signatures des époux :

Gabriel Stalder
Reg. Rath
Agnès Stalder

Signatures des témoins :

Marie Fallegger
Fridolin Fallegger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 306

Bovay et Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovay, Edouard-Edmond**, Agent de police

de Ursins et Chaméaz domicilié à Naudanne

Célibataire

né à Treyevagnas, le dix-huit novembre mil huit cent septante,

fils de Auguste Bovay, décédé

et de Sophie née Fazioch, domiciliée à Chézères

2° **Bovay, Augustine**, Cuisinière

de Démoret et Chaméaz domiciliée à Chézères

Célibataire

née à Démoret, le dix-neuf février mil huit cent septante-cinq

filles de Jean Henri Bovay, décédé

et de Marie Louise née Hentzer, domiciliée à Naudanne

Les publications ont eu lieu à Naudanne, Ursins, Châtellard, Chaméaz et Démoret,
les vingt-huit, vingt-neuf et trente-deux mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ursins, Chaméaz, Démoret, Châtellard

Naudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ursins, Mollonnais et Montreux

Signatures des époux :

E. Bovay
A. Bovay

Signatures des témoins :

Rebelle Charles
E. Raudin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 307

Kaar & Ricati

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kaar, Eugène-Jean,** Commerçant,

de Rolfe domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Landanne, le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-quatre

fils de Eugène Kaar, boulanger

et de Louise Bugnon sa femme, domiciliés à Landanne,

2° **Ricati, Emilie-Julie-Frédérique-Louise,** Caissière

de Moudon, Lucens & Chavannes & Moudon domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne, le vingt-un mai mil huit cent septante-quatre

filles de Emile Ricati, employé postal,

et de Louise née Pouly, sa femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rolfe, Chavannes, Moudon & Lucens les vingt-quatre et vingt-cinq deux mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rolle, Moudon, Lucens, Chavannes &

Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rolle, Moudon & Lucens.

Signatures des époux :

E. Kaar
E. Kaar

Signatures des témoins :

J. B...
Henri Bébouf

L'officier de l'état civil :

Hartmann

N° 308

Blum et Germond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blum, Emile Charles,** Négociant,
de Koblenz (Argovie) domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Lausanne, le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-six
fils de Melchior Emile Blum, négociant,
et de Suzanne Buchard, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2^o **Germond, Marie-Zélie-Portense,** Conturière
de Lovattens domiciliée à Lausanne
célibataire,

née à Neuchâtel le vingt-deux Novembre mil huit cent septante-huit
fille de Jules Germond, pêcheur
et de Marie née Rochat sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Koblenz, Lausanne et Lovattens les quatre et
Cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Koblenz
Lovattens & Lausanne

Signatures des époux :

Emile Blum
Marie Blum

Signatures des témoins :

M. J. M. M.
M. J. M. M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Koblenz & Lucens.

N° 309

Müller et Mottier Friedli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Henri Arnold, *ouvrier*

de Ober-Engstringen | Zurich | domicilié à Landenne

Célibataire

né à Ober-Engstringen, le treize Juin mil huit cent septante-quatre

fils de défunt Arnold Müller

et de Caroline née Hafner, sa veuve, domiciliée à Weiningen | Zurich |

2^o Mottier née Friedli, Anna-Elizabeth, *ménagère*

de Ormont-Dessous domiciliée à Landenne

veuve en premières noces de Jean David Mottier, de le vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à Seeburg | Berne |, le vingt-cinq Aout mil huit cent cinquante-sept

fille de Nicolas Friedli, agriculteur

et de Barbara Friedli sa femme, domiciliés à Seeburg

Les publications ont eu lieu à Ober-Engstringen, Ormont-Dessous & Landenne le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Akte de naissance des Epoux

Akte de décès du premier mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ober-

Engstringen, Ormont-Dessous & Landenne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ober-Engstringen & Ormont-Dessous

Signatures des époux :

Arnold Müller

Elisabeth Mottier

Signatures des témoins :

De Landenne
De Landenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 310

Ritter et Fritchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ritter, Julien-Jacob**, _____ benlanger, _____
de Boujean (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire _____

né à La Chaux-de-fonds, le vingt février _____ mil huit cent septante-un _____
fils de feu Aléide Auguste Ritter _____
et de Laure Sophie née Fivaz, la veuve, à Biemme _____

2^o **Fritchi, Marie-Elizabeth**, _____ sans profession, _____
de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt-cinq novembre _____ mil huit cent septante-six _____
fille de Adolphe Fritchi, négociant _____
et de Marie Marguerite Horri, la femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg & à Boujean-Bienne, les
vingt-quatre, vingt-six & vingt-sept de l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Bienne (Boujean), Guggisberg et _____

Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Bienne & de Guggisberg _____

Signatures des époux :

Julien Ritter _____

Marie Ritter _____

J _____

Signatures des témoins :

J. Spertenschli _____

Chr. Marty } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 311

Chave et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-257

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chave, Marius-Julien Employé de bureau
 de Lausanne domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne, le vingt-cinq Septembre mil huit cent septante-trois,
 fils de Louis Chave, décédé,
 et de Louise Jenny Adrienne Genevrey, sa veuve, à Lausanne,

2^o Rochat, Bertha-Elise, sans profession,
 de Croy domiciliée à Penthaz
Célibataire

née à La Chaux, le vingt-un Juillet mil huit cent septante-deux
 fille de François Jules Rochat, agriculteur
 et de Julie Dufour, sa femme, domiciliés à Penthaz

Les publications ont eu lieu à Croy, Penthaz & Lausanne, les deux et quatre
Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Croy & Penthaz

Signatures des époux :

M Chave
B Chave

Signatures des témoins :

Fritz Huber } Lausanne
L. Pallier }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : L'Etat Civil
de Rembmattier & Sullens

N° 312

Leubaz & Beyeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leubaz, Gustave**, Tailleur de pierre
de Cessonay domicilié à Landanne
célibataire

né à Vevey, le dix-neuf avril mil huit cent septante-cinq
fils de Henri Louis Marc Leubaz, marchand à Molinges / Jura France
et de Françoise Madeleine Louise née Grand, sa femme, décédée

2° **Beyeler, Henriette-Marianne-Louise**, couturière
de Sainte-Croix domiciliée à Landanne
célibataire

née à Landanne, le neuf août mil huit cent septante-trois
fille de Marc Louis Beyeler, décédé
et de Jeanette Elide Rogamey, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cessonay, Ste Croix & Les Granges de Ste Croix, les quatre, cinq & six Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cessonay, Ste Croix Les Granges & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil
de Cessonay & Ste Croix

Signatures des époux :

Gustave Leubaz

Henriette Leubaz

Signatures des témoins :

Cousin Charles

Nodolphe Beyeler Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 313

Sudan et Regamey

5-167
 Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sudan, Nicolaz-Raymond**, laitier,
 de Estavannens (Fribourg) domicilié à Landanne
 Célibataire

né à Gryfères, le deux octobre mil huit cent septante-deux
 fils de feu Constant Niat Sudan
 et de feu Marie Françoise Eléonore née Gremion

2^o **Regamey, Marie Fanny**, Cuisinière,
 de Landanne domiciliée à Landanne
 Célibataire

née aux Râpes de Landanne, le vingt-un Janvier mil huit cent septante-deux
 fille de Pierre Samuel Regamey, agriculteur au Chalet à Gobet
 et de feu Jeanne Marie née Chapuis, sa femme

Les publications ont eu lieu à Estavannens et à Landanne, le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Estavannens
 et de Landanne

Signatures des époux :

Sudan Raymond
Marie Sudan

Signatures des témoins :

Penney
Jules Hochette } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Estavannens

N° 314

Saugy et Buenroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugy, Louis-Arthur, agriculteur, de Rougemont domicilié à Rougemont célibataire,

né à Rougemont, le quatorze Janvier mil huit cent septante

fils de Louis David Saugy, agriculteur,

et de Elise née Boyan, domiciliés à Rougemont,

2° Buenroz, Marie-Ida, sans profession

de Rougemont domiciliée à Rougemont

célibataire,

née à Rougemont le deux Juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Vincent Eugène Buenroz, agriculteur

et de Marie Madeleine Saugy, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Rougemont.

Signatures des époux :

Louis Arthur Saugy
Marie Ida Saugy

Signatures des témoins :

Two witness signatures

L'officier de l'état civil :

Officer signature

Communiqué: à l'Etat Civil de Rougemont.

N° 315

Pilliod et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu ;

1^o Pilliod, Marc-Christian, Comptable
de Vevay, Villeneuve & Blonay domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Lausanne, le six mai mil huit cent septante-dix
fils de Marc François Pilliod, cordonnier à St-Léger
et de feue Anna Maria Klubi, sa femme,

2^o Bovard, Jeanne-Louise, Demoiselle de magasin,
de Cully domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Lausanne, le six-sept avril mil huit cent septante-huit
fille de Louis Jules Bovard bûcheron
et de Louise Pauline Jaquillard, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevay, Villeneuve, Blonay, Cully & Lausanne,
le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Vevay
Villeneuve, Blonay, Cully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vevay, Villeneuve St-Léger & Cully

Signatures des époux :

Marc Pilliod
Jeanne Pilliod

Signatures des témoins :

A. Tracoursin
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

Cavin & Ozeley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 Sept.
tembre 1903 déclaré exécutoire
le 30 novembre suivant, le Tribunal
civil du District de Mondovì a dissous
par le divorce le mariage inexist si-
-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 6 §. b
de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

Annulé le 11 Décembre 1903
L'Officiers de l'Etat civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cavin, Henri**, Charpentier

de Vulliens domicilié à Boutsens

Célibataire

né à Vulliens, le onze Juillet mil huit cent soixante-neuf,

fils de Pierre Louis Cavin agriculteur

et de Marianne Marguerite née Cardinaux, à Vulliens,

2° **Ozeley, Marie-Louise**, ouvrière à la fabrique de lait condensé

de Oppens, Auzyes & Berchez domiciliée à Boutsens,

Célibataire

née à Chêne & Paquier, le huit août mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Daniel Ozeley, à Oppens,

et de Rosine née Pichon, décédée.

Les publications ont eu lieu à Berchez, Boutsens et Vulliens le vingt-trois et à Auzyes
& Oppens le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
St Georges

Signatures des époux :

Henri Cavin

Marie Cavin

Signatures des témoins :

A. Paccard

A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Mézères, St Georges, Auzyes & Berchez

N° 317

Girard et Cholly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Girard, Louis-Allyre,* *agriculteur*
de *Mathod* domicilié à *Mathod*
Célibataire,

né à *Mathod* le *sept décembre* mil huit cent *soixante-deux*

fils de *defunt Louis Victor Girard*

et de *Jeanette née Mandax, à Mathod,*

2° *Cholly, Marie,* *ménagère*

de *Suchy* domiciliée à *Suchy*

Célibataire,

née à *Suchy*, le *vingt-six Septembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Emile Cholly, agriculteur*

et de *Louise Renette née Matherbe, les deux à Suchy*

Les publications ont eu lieu à *Mathod & à Suchy*, les *six & huit Septembre* mil
huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Champvent

Signatures des époux :

Allyre Girard
Marie Girard

Signatures des témoins :

Lm Girard *à Mathod*
Ls Henry *à Spandol*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champvent & Belmont d'Yverdon

Imp. H. Vulliamy, Guss & Co, rue de la Louve, 2.

N° 318

Cochard et Foretany Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cochard, Charles-Alexis-Jeanzi**, Chef de bureau au J. S. de Châtillard (montreux) domicilié à Lausanne, veuf en secondes nocces d'Ulida Chapuisat née Chevalier dès le trois février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. né à Châtillard le vingt-sept juillet mil huit cent soixante, fils de feu Alexis Cochard

et de Louise Sophie née Depallens, à Aigle. 2^o **Foretany née Rubin, Henriette-Lydie**, M^{de} de poisson de St Sulpice domiciliée à Lausanne, veuve de Marc Louis Foretany (en 1^{er} nocces) dès le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

née à Evroz le vingt-trois novembre mil huit cent cinquante-huit fille de Jean François Rubin, journaliste et de Jenny Françoise née Zimmermann, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtillard et à St Sulpice les sept et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publication de Châtillard, St Sulpice et Lausanne

Signatures des époux :

Ch Cochard
Henriette Cochard

Signatures des témoins :

Beltrich Jean
Charles Valentini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Montreux & d'Ecublens.

N° 319

Uberti et Impèriali

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Uberti, Louis-Jaques** sculpteur

de Borgosesia (Novara) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Borgosesia le treize juin mil huit cent septante-un

fil de Louis Alexandre Henri Uberti menuisier

et de Sabine Marie Félicité née Gilodi domiciliés à Borgosesia

2^o **Impèriali, Rose**, sans profession

de Vergobbio (Côme) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vevey le quatorze août mil huit cent septante-deux

fille de Joseph Impèriali marbrier

et de Marie Elide Séraphine née Blanc domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Borgosesia, les vingt-un août et cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux 2^o Promesse de mariage 3^o Certificat de publication de Lausanne et Borgosesia. 4^o Déclaration de Validité avec dispense des publications à Vergobbio. 5^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 4 et 5 (Cert. de Borgosesia) sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Uberti Louis
Rose Uberti

Signatures des témoins :

Profession
Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 320

Hafen et Cuckon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hafen, Louis, commerçant

de Bâle et de Scherzingen | Suisse | domicilié à Landamm

Célibataire

né à Bâle le deux Juin mil huit cent septante-trois

fils de feu Jean Georges Hafen

et de feu Anna Emilie Muter, sa femme

2° Cuckon, Hélène, sans profession

de Bercher domiciliée à Landamm

Célibataire

née à Verres / Landamm le vingt-sept Septembre mil huit cent septante-deux

fille de Samuel Cuckon, directeur de Clinique

et de Justelle Grussel, sa femme, domiciliés à Landamm

Les publications ont eu lieu à Landamm le deux-vingt à Scherzingen,
Bâle et Bercher les trois et quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bâle, Scherzingen, Landamm &

Bercher

Communiqué: à l'Etat Civil

de Bâle, Scherzingen & St. Cierges

Signatures des époux :

L. Hafen

H. Cuckon

Signatures des témoins :

G. Cuckon

Huber Alfred

Le deux à Landamm
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par décision du 24 janvier 1955
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens qu'le mari soit désigné...
sous le prénom "Ludwig" et son
père sous les prénoms "Johann
Georg".

Landamm, le 26 janvier 1955
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Copie à Bâle, Scherzingen & St. Cierges

N° 321

Gaulis et Bezencenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gaulis, Fernand,** _____ artiste-peintre _____

de Cossonay, Lonsanne, Collombier et St Saphorin / Morges domicilié à Lonsanne _____

Célibataire _____

né à Lonsanne, le vingt-sept Juillet _____ mil huit cent soixante _____

fils de Charles Juste Gabriel Gaulis, notaire à Lonsanne _____

et de Elise Victoire Olivier, la femme, décédée, _____

2^o **Bezencenet, Marguerite-Elisabeth,** _____

de Yverdon et de Boveresse (Neuchâtel) _____ domiciliée à Lonsanne _____

Célibataire _____

née à Lonsanne, le dix mars _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____

fille de Louis Bezencenet, architecte _____

et de Elisabeth Madeleine Marguerite Karth, la femme, domiciliée à Lonsanne _____

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Boveresse, Collombier et St Saphorin, Yverdon et Cossonay, les vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente-un, deux et deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cossonay _____

Lonsanne, Collombier, St Saphorin, Yverdon _____

& Boveresse. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Cossonay _____

L'officier, Yverdon & Boveresse. _____

Signatures des époux :

Fernand Gaulis
Marguerite Gaulis

Signatures des témoins :

Olivero à Mulsins
... à Lonsanne
...
Bezencenet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 322

Meynet et Piccot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meynet, François-Frédéric**, garçon de magasin,
de Bellevaux | Haute Savoie | domicilié à Lansanne
Célibataire

né à Bellevaux le vingt-un Octobre mil huit cent soixante-six
fils de Charles Joseph Meynet, Cultivateur à Vailly | Hte Savoie |
et de feue Josephite Favrat, son épouse

2° **Piccot, Marie-Virginie**, Cuisinière,
de Lullin | Haute Savoie | domiciliée à Lansanne
Célibataire

née à Lullin le vingt-trois Mai mil huit cent septante
fille de Paul Piccot, Cultivateur
et de Marie Eugénie Meynet-Rouze, son épouse, domiciliés à Lullin

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bellevaux & Lullin les trente-trois
sept, cinq & douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement du
père de l'Epoux ou acte de décès de la mère. 3° Consentement
des père & mère de l'Epouse. 4° Promesse de mariage
5° Certificats de publications de Bellevaux & Lullin 6° Dit
de Lansanne 7° Déclaration de Validité. 8° Permis du
Département de Justice & Police constatant que les pièces
sont n° 2, 3 & 7 sont déposées dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie Che

Signatures des époux :

F. Meynet
Virginie Meynet

Signatures des témoins :

Ferrari Gabruele
J. Marrean les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Suber

N° 323

Delactauraz & Morax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Delactauraz, Henri-Louis,** Commis postal,

de Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Epalinges, le sept Septembre mil huit cent soixante-deux

fil de feu François Delactauraz

et de Jeanne Suzanne Rose née Blanc, sa veuve, à Lausanne

2^o **Morax, Marie-Justine,** sans profession,

de Mex domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Mex, le vingt-trois février mil huit cent septante-quatre

fille de défunt Henri Vincent Morax

et de Elise née Vaney, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mex, à Epalinges et à Lausanne, les trois et quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Epalinges,
Lausanne & Mex.

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Epalinges & de Villard.

Signatures des époux :

Delactauraz
J. Delactauraz

Signatures des témoins :

H. Delactauraz
E. Morax } Lausanne

L'officier de l'état civil :

De Mauv, Subr.

N° 324

Pérez et Jugli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pérez, Jean-Gabriel dit John* Pasteur

de Prigny | Genève | domicilié à Ormont-Dessous,

Célibataire

né à Saint-Denis | Seine |, le dix-huit février mil huit cent soixante-six,

filz de Jean Charles Pérez, pasteur,

et de Marie Caroline née Monard (monard), sa femme, domiciliés à Genève,

2° *Jugli, Anna-Eugénie* sans profession,

de Richtersweil | Zurich | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit janvier mil huit cent septante-trois

fille de Jean Jean Jacques Jugli

et de Adèle Martine Widmer, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Richtersweil, à Ormont-Dessous
 et à Prigny, les dix-sept, dix-neuf, vingt et vingt-deux et quatre-vingt dix-sept mil huit cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a; au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

J. G. Pérez
Eugénie Pérez

Signatures des témoins :

Marie Pérez
Sophie Monard
 les deux à Genève.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Genève (B.C.), Ormont-Dessous & Richters-
weil.

N° 325

Aerni & Herren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Aerni, Christian**, Charretier

de Zollikofen (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fribourg, le vingt sept février mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Jean Aerni

et de Anna Waser, sa veuve, à Emment (Fribourg)

2^o **Herren, Anna-Elizabeth**, Épicière

de Mühleberg (Berne) domiciliée à Cossigny

Célibataire

née à Fribourg, le vingt quatre février mil huit cent soixante huit

fille de Christian Herren, agriculteur, née Rolle

et de feue Elisabeth Blum, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zollikofen, Cossigny et Mühleberg,
les onze, douze & treize septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zollikofen, Lausanne, Mühleberg &

Cossigny

Communiqué : à l'Etat Civil à

Zollikofen, Mühleberg & Cossigny

Signatures des époux :

Aerni Christian

Elise Herren

Signatures des témoins :

Gottlieb Perrot
à Chamblandes

Fried Weibel
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

Schopfer & Debonneville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte reçu Emile Juston notaire à Landanne, en date du 27 Mars 1912, Léonie née Debonneville a été adoptée par Françoise Julie Henriette dite femme Debonneville née Decoligny, veuve de Victor Louis Debonneville de Gimel y domiciliée. Transcrit au greffe du Tribunal de Justice à Polignac, le 18 avril 1912.

Officier de l'état civil.

[Signature]

Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schopfer, Sidney-Gustave-Alfred Juge Cantonal

de Lapraz domicilié à Landanne

Célibataire

né à Landanne le quatorze avril mil huit cent soixante-deux

filz de Pierre François Schopfer, décédé,

et de Marie Chapuisat, sa veuve, à Landanne.

2° Debonneville, Cécile, sans profession

de Gimel domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Gimel le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-quatre,

filie de Julien Debonneville, décédé,

et de Mélanie née Gaillard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Gimel et Lapraz, les onze et douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Justificatifs de publication de Lapraz

Gimel & Landanne

Communiqué: M^r l'Etat Civil de

Gimel & de Remainvillères.

Signatures des époux :

Sidney Schopfer Juge Cantonal
Cécile Schopfer

Signatures des témoins :

Debonneville
J. Vieillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 327

Ebner et Kumli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Ebner, Charles-Otto,** Technicien

de Dietikon | Zurich domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mueswil | Zurich le trois novembre mil huit cent Septante

fils de feu Salomon Ebner

et de Elisabeth Widmer, domiciliée à Dietikon | Zurich

2° **Kumli, Frida,** lingère

de Utzenstorf | Berne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bleienbach | Berne, le vingt-six août mil huit cent Septante-quatre

fille de Anna Kumli, domiciliée à Lausanne

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Utzenstorf & à Dietikon,
les deux à trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dietikon
Utzenstorf & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dietikon & Utzenstorf.

Signatures des époux :

Ch. Otto Ebner

Frida Ebner

Signatures des témoins :

Hanni Gottlieb

L. Basinger Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 328

Neuhans et Glückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mardi cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Neuhans, Frédéric,** tercier,

de Lutzelflüh | Berne | domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cheseaux le vingt-sept janvier mil huit cent septante-sept

fil de feu Pierre Neuhans

et de feue Rose Louise née Nicolet

2° **Glückiger, Marguerite-Éléne,** Comptable,

de Huttwyl | Berne | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le trente juillet mil huit cent septante-sept

fille de Jean Henri Bénédicte Glückiger, manœuvre terrassier

et de Marguerite Kehli, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Huttwyl & Lutzelflüh les vingt-quatre et vingt-cinq de mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutzelflüh
Huttwyl & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lutzelflüh & Huttwyl.

Signatures des époux :

Frédéric Neuhans

Marguerite Neuhans

Signatures des témoins :

Marguerite Glückiger

Georges Peneyre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 329

Chavan & Gascard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chavan, Charles-Edmond, Employé de bureau

de Pully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-neuf octobre mil huit cent Septante-trois

fils de feu Jean Samuel Chavan

et de Marianne Charlotte née Hoyer, domiciliée à Lausanne.

2° Gascard, Hélène-Mina, Couturière,

de Neuchâtel (Suisse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel le seize Mars mil huit cent Septante-sept

fille de feu Eugène Gascard

et de femme Marie Louise née Racle, sa femme

Les publications ont eu lieu à Pully, Neuchâtel et Lausanne le vingt huit
sept mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Pièce de mariage

Certificats de publication de Pully, Neuchâtel Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully & Neuchâtel.

Signatures des époux :

Chavan

Hélène Chavan

Signatures des témoins :

Edouard Eyer

Jean Lieta Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Hartmann et Poletz
née Dézery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hartmann, Ezechiel**, _____ Tailleur

de Rammersweier (Bade) _____ domicilié à Lausanne _____

veuf de Anna Barbara Scheisegger dès le onze juillet mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____

né à Rammersweier le neuf avril _____ mil huit cent trente-huit _____

fils de Rosine Hartmann, décédée _____

et de _____

2° **Poletz née Dézery, Louise**, _____ sans profession

de Genève (Ville) _____ domiciliée à Genève, _____

divorcée d'avec Weydtsch Poletz, dès le vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-onze _____

née à Genève, le sept mai _____ mil huit cent soixante-deux _____

fille de Louis Dézery, tailleur _____

et de Marie Grillet, sa femme, domiciliés à Genève _____

Les publications ont eu lieu à Rammersweier, Genève et Lausanne, les quatorze et quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès de la femme de l'Epoux 3° Déclaration de divorce de l'Epouse 4° Promesse de mariage 5° Certificats de publications de Genève & Lausanne 6° Dit de Rammersweier 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 2, 3 & 6 déposés dans ses archives.

Communiqué: à l'Etat civil C^e de Genève & à la Chancellerie C^{le} _____

Signatures des époux :

Ezechiel Hartmann
Louise Hartmann

Signatures des témoins :

Jean Baumgartner
Hermann Theysen Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Daviet et Jacquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Daviet, Auguste-Marie**, Munière
de Thonon (Haute Savoie) domicilié à Lansanne
Célibataire

né à Thonon, le dix Mars mil huit cent soixante-deux
fils de Joseph Daviet, décédé,
et de Marie Pautex, sa veuve à Thonon.

2^o **Jacquet, Adelaïde**, sans profession
de Grosby (Haute Savoie) domiciliée à Lansanne
Célibataire

née à Grosby le quinze Octobre mil huit cent septante-quatre
fille de François Jacquet journalier à Grosby-le-Pest
et de Félicité Vagnoux, sa femme à Genève.

Les publications ont eu lieu à Thonon Grosby à Lansanne les onze & douze
Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux 2^o Acte de décès
du père & consentement de la mère de l'Epoux. 3^o
Consentement des père & mère de l'Epouse. 4^o Procès
verbal de mariage. 5^o Certificats de publications de Thonon
& Grosby. 6^o Dit de Lansanne. 7^o Déclaration de Validité
8^o Permis du Département de Justice & Police constatant
que les pièces sous N^{os} 2. 3. 5 & 7 déposés d^l archives
Communiqué: à la Chancellerie C^{la}

Signatures des époux :

Auguste Daviet
Adelaïde Daviet

Signatures des témoins :

Georgin Jugrin
P. Jugrin Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 332

Schmid et Gratraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schmid, Henri-Eugène-Alexandre**, — *ingénieur* —

de Genève domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à Cannes (Alpes maritimes) le quinze juillet mil huit cent septante-quatre,

fils de Charles Edmond Schmid, maître d'hôtel à Cannes

et de Marie Louise Elise Failliez de femme, décédée,

2° **Gratraud, Angèle-Emilie**, — *sans profession*,

de Charigné (Charente) domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à Genève, le quatorze mai mil huit cent septante-cinq

fille de Jules Gratraud, négociant à Lausanne,

et de Sylvie Müller, de femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne & Charigné, les quatorze, dix-neuf et vingt-dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse et

acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève,

Charigné & Lausanne

Communiqué: à Genève (B.C.)

à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Eug. Schmid

A. Schmid

Signatures des témoins :

Mr. Lacroix

H. Bieler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 28 mars 1951 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que SCHMID, Henri Eugène Alexandre, soit désigné comme étant originaire de "Genève et Volketswil (Zürich)" et non de "Genève" seulement

Lausanne, le 30 mars 1951
L'officier de l'état civil:

Copie à Genève (B.C.) et Volketswil (Zürich)

N° 333

Buttet & Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buttet, Allysse-Charles, Tailleur de pierre de Feilens domicilié à Feilens, Célibataire,

né à Feilens, le vingt-quatre septembre mil huit cent septante-cinq fils de Simon Buttet, tailleur de pierre et de Elise née Desponds, à Feilens,

2° Desmeules, Elise, Ménagère, de Rozpaz domiciliée à Feilens, Célibataire,

née à Feilens, le dix mai mil huit cent septante-dix fille de Jean Louis Desmeules, agriculteur et de Julie née Desmeules, à Feilens,

Les publications ont eu lieu à Feilens et à Rozpaz, les quinze & dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Dion.

Signatures des époux :

Allysse Buttet Elise Buttet

Signatures des témoins :

A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ozon & Corcelles-le-Jour.

N° 334

Brun & Potterat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 avril 1912 déclaré exécutoire le 10 mai suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux termes de l'article 142 du Code civil.

Le mariage ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de 2 ans.

Lausanne le 31 mai 1912
R. Off. de l'état civil



Aujourd'hui sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brun, Marius-Jules**, _____ Coiffeur, _____

de Culens (Schallens) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Lausanne le vingt-un août _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de François Emile Jean Brun _____

et de Clémentine Pauline née Buegin, sa femme, domiciliés à Lausanne, _____

2^o **Potterat, Marie-Eugénie-Ida**, ^{Dlle} de magasin _____

de Cronay _____ domiciliée à Yverdon, _____

Célibataire _____

née à Alexandrie (Egypte) le vingt-neuf mars _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Jenny Potterat domiciliée à Lausanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Culens, Lausanne, Yverdon & Cronay, les vingt-huit et trente août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Yverdon _____

Lausanne, Cronay & Yverdon. _____

Communiqué: à l'Etat Civil à Schallens _____

Denney & Yverdon. _____

Signatures des époux :

Jules Brun

Eugénie Brun

Signatures des témoins :

Louis Meynard

Félix Chaniot

L'officier de l'état civil :



N° 335

Forney et David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-275
 Aujourd'hui sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Forney, François-Samuel,** _____ Tapisserieur, _____
 de Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____
 veuf en premières nocces de Marie Madeleine née Buol dès le trois février mil huit cent
 quatre-vingt-quinze. _____
 né à Lausanne, le huit février _____ mil huit cent soixante-cinq _____
 fils de feu Jacques Georges Forney _____
 et de feu Jeanne Henriette Boret, sa femme _____
 2^o **David, Hélène,** _____ ménagère _____
 de Essertines & Yverdon _____ domiciliée à Luchaux _____
 Célibataire, _____
 née à Luchaux, le six avril _____ mil huit cent septante-cinq _____
 fille de Henri François David, maréchal _____
 et de Sophie Anna, sa femme, domiciliés à Luchaux _____
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines & Luchaux, les sept et neuf
 Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificat de publication de Lausanne
 Essertines & Luchaux. _____

Signatures des époux :

François Forney
 Hélène Forney

Signatures des témoins :

E. Jaumin à Lausanne
 E. Vincent à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Vuarnens & Cossonay _____

N° 336

Rolaz et Hauswirth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rolaz, Ami Louis, dessinateur

de Landanne et de Bussigny domicilié à Landanne

Célibataire

né à Bussigny le vingt-six août mil huit cent septante-trois

fils de feu Samuel Victor Rolaz

et de Louise Augustine Menétrey, sa veuve à Landanne

2° Hauswirth, Elise Rosalie, Conductrice

de Chatelet (Seine) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Vernex-Montreux le onze juillet mil huit cent soixante-neuf

filles de feu Jean Louis Lacour Hauswirth

et de Susanne Louise née Velet, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne le Chatelet et Bussigny les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Bussigny & Chatelet

Signatures des époux :

Ami Rolaz

Elise Hauswirth Rolaz

Signatures des témoins :

A. Broe } Landanne
P. Hauswirth }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de

Bussigny & Chatelet

N° 337

Richard et Sansonnens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richard, Henri-Charles-Louis-Octave**, Coiffeur,

de Crissier _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le neuf juillet _____ mil huit cent septante-trois, _____

fils de Louis Henri Alfred Richard, ancien négociant _____

et de Marie Louise Madeleine De Loppet, sa femme, à Lausanne, _____

2° **Sansonnens, Mèlie-Augustine**, _____ Couturière

de Pestalban (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le deux janvier _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Paul Antoine Sansonnens, charcutier _____

et de Jeanne Augustine Bredy, sa femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pestalban et Crissier, les vingt-un, vingt-deux à vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Crissier _____

Lausanne & Pestalban _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Dellen & Romanel _____

Signatures des époux :

H. Richard

M. Richard

Signatures des témoins :

Emile Jullien _____

Edmond Rochat _____

J. Jullien _____

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Suba

N° 338

Rechon & Dufour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux-Sept mil huit cent quatre-vingt-

dix-Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rechon, Paul Louis,** Expéditeur Décorateur,

de Chêne & Paquier domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Grandson, le deux Juillet mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Louis Rechon

et de Jeanne Marie née Billaut, sa femme à Lausanne

2° **Dufour, Clara,** Comptable,

de Gommoens-la-Ville domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Gommoens-la-Ville, le onze août mil huit cent septante-quatre

fille de feu Jacques Jules Dufour

et de feu Elie née Chabot, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gommoens-la-Ville & Chêne & Paquier les vingt-un et vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chêne & Paquier Lausanne et

Gommoens-la-Ville.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Donneloye & Echallens.

Signatures des époux :

Paul Rechon

Clara Rechon

Signatures des témoins :

Clara Rechon

Jules Jules Rechon

le deux à Lausanne
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 339

Guignet et Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignet, François-Aimé**, peintre

de Essertes domicilié à Landanne,

célibataire

né à rière St-Léger le vingt-neuf mars mil huit cent cinquante-neuf

fil de feu Jean David Guignet

et de feue Louise Catherine née Emery

2° **Gillieron, Adèle-Louise**, couturière,

de Servion domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Aex le vingt-neuf juin mil huit cent septante

fille de feu Samuel Gillieron

et de Louise Adèle Bonnavaux domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Essertes & Servion le vingt-cinq et vingt-
dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Essertes,

Landanne & Servion.

Signatures des époux :

François-Aimé Guignet
Louise Gillieron

Signatures des témoins :

Henri Guignet
Millicent Maximilien Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

Dance et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dance, Charles,** Concierge,

de Villette et de Lutry domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Villette, le deux septembre mil huit cent septante-quatre

fil de feu Pierre Louis Dance,

et de Suzanne Françoise Isaline née Favrod, à Mont-la-Ville

2° **Regamey, Marguerite-Elise,** sans profession,

de Lausanne, domiciliée à Vers-chez-les-Blancs de Lausanne

Célibataire

née aux Râpes de Lausanne, le deux mai mil huit cent septante-neuf

filles de feu Pierre David Regamey

et de Marie Elisabeth Regamey née Guatner, la veuve, à Vers-chez-les-Blancs

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villette Lutry les sept et huit septem-
bre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publications de Villette,

Lutry et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully et Lutry

Signatures des époux :

Charles Dance

Elise Dance

Signatures des témoins :

Jeanne Bolomey à Savigny

Auguste Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Réserve du 20.11.11

Par jugement du Tribunal des
districts de Lausanne, rendu
en date du 24 décembre, déclaré
définitif et exécutoire le 14 janvier
1912, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourrait contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 janvier 1912
L'officier de l'état civil :

Picrel

N° 341

Jaquerod et Nydegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Jaquerod, Henri-David*, bourcier,

de Dumont-Dessus, domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Jeanne Louise Bertha Desponds d'is le dix février mil huit cent quatre-vingt-seize,

né à Lausanne, le vingt-dix juin mil huit cent septante-un

fil de Jean Jules Henri Louis Jaquerod, comptable à Lausanne

et de feue Jeanette Sacke, sa femme,

2° *Nydegger, Rosine*, Cuisinière,

de Guggisberg - Berne domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Guggisberg, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-dix

fille de feue Christian Nydegger

et de feue Elisabeth Nebischer

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dumont-Dessus & Guggisberg les vingt-un, vingt-deux & vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-
vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication d'Ormont-Dessus & Guggisberg & Lausanne

Communiqué : l'Etat Civil de Guggisberg & Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

H. Jaquerod
Rosine Jaquerod

Signatures des témoins :

H. Jaquerod père
A. Schacher Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 342

Durzel et Jaulmes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Durzel, Charles,** _____ Commerçant

de Bordeaux (Gironde) France, _____ domicilié à Bordeaux _____

Célibataire, _____

né à Bordeaux, le quinze novembre _____ mil huit cent soixante-dix _____

fils de Martin Jules Durzel, propriétaire à Bordeaux _____

et de défunte Marie Hugon, son épouse _____

2^o **Jaulmes, Sarah-Louise-Elizabeth,** _____

de Congénies (Gard) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-trois octobre _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de défunt Louis Lully Jaulmes _____

et de Marie Françoise Cook, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bordeaux & Congénies, les vingt-et-un & vingt-neuf de ce mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux 2^o Consentement
du père de l'Epoux & acte de décès de la mère. 3^o Acte
de décès au père de l'Epouse & consentement de la mère 4^o
Promesse de mariage. 5^o Acte de publi. de Bordeaux &
Congénies 6^o Acte de Lausanne. 7^o Déclaration de Validité 8^o
Certificat du Département de Justice & Police constatant que les pièces
des nos 2, 3, 4 & 7 déposent dans ses archives _____

Communiqué : à la Chancellerie C. L.

Signatures des époux :

Charles Durzel
Sarah Durzel

Signatures des témoins :

Edmond Jaulmes à Paris
Aug. Bridel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 343

Bovay & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovay, Robert-Henri,** Patissier,

de Demoret et Chanéaz domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Reims, le onze juillet mil huit cent septante-huit

fil de défunt Jean Henri Bovay

et de Marie Louise née Krentzer, sa veuve, à Lansanne

2° **Gilliéron, Marie,** Sans profession,

de Servion domiciliée à Lansanne

Célibataire,

née à Lansanne le premier avril mil huit cent septante-cinq

filles de Jean Edouard Auguste Gilliéron

et de Marie Plot, domiciliée à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Servion, Chanéaz et Demoret, les
vingt-cinq, vingt-sept et vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès du père des Epoux et

consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Demoret, Chanéaz, Lansanne et

Servion.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Sommepey et à Oron.

Signatures des époux :

R. Bovay

M. Bovay

Signatures des témoins :

M. Maunthor

E. Gilliéron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

Fillietaz & Peitequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fillietaz, Aloïs-Victor**, boucher-charcutier,

de Gimmel domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Monticher, le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-quatre,

fils de Victor Constant Filiettaz, instituteur à Flandruz

et de Julie Augustine née Gousson, domiciliée à Penthalaz

2^o **Peitequin, Constance-Louisa**, sans profession

de Romanel domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Mex, le vingt-un décembre mil huit cent septante-

fille de feu Benjamin Henri Louis Peitequin

et de Marie Louise Jenny née Broyon, sa veuve, à Mex

Les publications ont eu lieu à Romanel, à Gimmel et à Lansanne les
neuf et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publications de Gimmel,
Lansanne et Romanel.

Communiqué: à l'état civil de

Gimmel & de Romanel.

Signatures des époux :

Aloïs Filiettaz

Louisa Filiettaz

Signatures des témoins :

Augustine Filiettaz à Penthalaz

Jenny Peitequin à Mex

L'officier de l'état civil :



N° 345

Bolomey et Stockly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bolomey, Henri-Louis**, Relieur,

de Fozel et de Savigny domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Eaublens le dix-neuf septembre mil huit cent septante-trois

fils de Georges Frédéric Henri Bolomey, tanneur,

et de Jenny née Bolomey, la femme, domiciliés à Landanne.

2^o **Stockly, Méry**, sans profession,

de Guggisberg / Berne domiciliée à Goumoens-la-Ville

Célibataire

née à Goumoens-la-Ville, le quatorze mars mil huit cent septante-cinq

filles de Emile Stockly, agriculteur

et de Jeanette Ernestine Smette née Bissat, la femme, à Goumoens-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Landanne, Savigny, Goumoens-la-Ville, Fozel et Guggisberg les vingt-un, vingt-deux et vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fozel, Savigny, Landanne, Guggisberg

et Goumoens-la-Ville.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Savigny, Fozel, Guggisberg et

Echallens.

Signatures des époux :

Henri Bolomey
Méry Bolomey

Signatures des témoins :

Henri Bolomey Landanne
Jules Stockly Goumoens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

Audibert et Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze octobre* mil huit cent quatre-vingt-*dia sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Audibert, Claude-Marie**, *boulangere*,de *Salon* | *Bouches du Rhône* | *France* domicilié à *Laudanne*,*Célibataire*,né à *Salon*, le *onze août* mil huit cent *soixante-neuf*fils de *Auguste Audibert*, *boulangere*,et de *Marie Philip*, *la femme*, domiciliés à *Laudanne*,2° **Ducret, Josephine-Marie**, *Coiffeuse*,de *St Sulpice* domiciliée à *Laudanne*,*Célibataire*née à *Evian* le *vingt-six mai* mil huit cent *septante-six*fille de feu *Pierre Samuel Ducret*et de *Marie Bertrand*, *la veuve*, à *Laudanne*.Les publications ont eu lieu à *Laudanne*, à *St Sulpice* et à *Salon*, le *sept, onze et douze Septembre* mil huit cent quatre-vingt-*dia sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des parents de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Laudanne et St Sulpice. 5° Acte de Salon. 6° Déclaration de Validité. 7° Procès-verbal du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous N° 2, 5 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de *Lesclaux*à la *Chancellerie Cantonale*

Signatures des époux :

*C. Audibert**Josephine Audibert*

Signatures des témoins :

Frédéric
Cousin Charles à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

Ronin

N° 347

Lafond et Eyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-197

Aujourd'hui quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lafond, Alfred-Paul-Rodolphe, facteur postal, de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le vingt-huit avril mil huit cent septante-huit

fils de feu Jean-Louis Lafond

et de Pauline-Emma Mignot, sa veuve, à Lausanne,

2^o Eyer, Julie-Kentienne, Piense,

de Homburg (Suisse) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Renens, le vingt-six juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Emile Eyer, poëtre

et de Marie Louise née Martin, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Steffisburg (Homburg) et Lausanne, les seize & dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & Steffisburg

Communiqué : à l'état civil de

Steffisburg

Signatures des époux :

A. Lafond

Kentienne Lafond

Signatures des témoins :

Schwarz Robert

B. Bruner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 348

**Vorlet & Glardon née
Dizerens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vorlet, Joseph-Oscar**, — *ouvrier serrurier*, —
de Villeneuve et Prarandou (Fribourg) — domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Anna Alphonine Bondallaz dès le vingt-deux août mil
huit cent quatre-vingt-seize.

né à Surpierre le onze septembre mil huit cent septante-trois,

fils de Pierre Philibert Jacques Vorlet, agriculteur à Villeneuve (Fribourg)

et de Jeanne Marie Séraphine née Maury, sa femme,

2^o **Glardon née Dizerens, Fanny**, *chef de cuisine*

de Vallorbes — domiciliée à Lausanne

divorcée en premières nocces de Charles François Glardon dès le trente janvier mil
huit cent quatre-vingt-quinze

née à Lutry le dix janvier mil huit cent septante-un

fille de Louise Françoise Dizerens, domiciliée à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbes, Villeneuve & Prarandou les
dix-huit et vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

et acte de mariage de l'Epouse avec mention du
divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villeneuve

Prarandou, Lausanne & Vallorbes.

Communiqué: à l'état Civil de

Surpierre & Vallorbes.

Signatures des époux :

Joseph Oscar Vorlet

Fanny Vorlet

Signatures des témoins :

Cyprien Chervin

Amédée Gaillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 349

Ledermann & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ledermann, Gottlieb, facteur postal,
de Lampertswyl Berne domicilié à Lansanne,
Célibataire,

né à Buderswyl Berne, le douze août mil huit cent soixante huit
fils de feu Elisabeth Ledermann

et de

2^o Pache, Rosine, sans profession,
de Epalinges domiciliée à aux Croisettes Lansanne,
Célibataire,

née à La Vallée Lansanne, le vingt Juillet mil huit cent soixante treize,
fille de feu Jean Louis Pache,

et de Lucie née Baillens, La Vaux aux Croisettes.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, à Lampertswyl et onze Septembre
mil huit cent quatre-vingt dix Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lampertswyl Lansanne et Epalinges.

Communiqué: à l'état civil de
Lampertswyl & Epalinges

Signatures des époux :

Théophile Ledermann
Rosine Ledermann

Signatures des témoins :

Adolphe Jouven à Lansanne
Alfred à Epalinges

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 350

Fillet & Laupez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

six-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fillet, Etienne**, _____ Incendieur _____

de Châble (Haute Savoie) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né aux Eaux-Vives, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-sept _____

filz de Jacques Fillet, ancien voiturier, domicilié aux Eaux-Vives (Genève) _____

et de désunte Félicie Dupont _____

2^o **Laupez, Anaïs-Françoise Louisa**, D^{lle} de Magasin _____

de Secorff (Sarre) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire, _____

née à Lausanne, le cinq décembre _____ mil huit cent soixante-six _____

fille de Bénédict Jean Marie Laupez, décédé _____

et de Marie Madeleine née Deylon, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Secorff et Châble, les quatorze, quinze, seize et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement du père de l'Epoux & acte de décès de la mère. 3^o Procès-verbal de mariage. 4^o Certificat de publication de Châble. 5^o Ditté de Lausanne & Secorff. 6^o Déclaration de validité. 7^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces nos 1^o, 2^o, 4^o & 6^o sont déposées dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Secorff & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Etienne Fillet

Anaïs Fillet

Signatures des témoins :

Henri Durieux

A. Chabazamboni

L'officier de l'état civil :

N° 351

Prélatz & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Prélatz, Auguste-Adolphe-Louis**, secrétaire au Tribunal ^{fidèle}
de Givins et de Coirins domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Givins le onze Janvier mil huit cent soixante,
fils de feu Marc François Prélatz

et de Jenny née Dozier la veuve à Givins,

2° **Pache, Jeanne-Félicité**, sans profession,
de Moiry et de Lomay domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Lausanne le trente Mars mil huit cent soixante-neuf

filles de Auguste François Pache, ancien imprimeur

et de Louise Estimee Buckert la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Coirins Givins Lausanne, Moiry et Lomay les dix-sept et dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Givins

Coirins, Lausanne, Moiry et Lomay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Givins, Begnins, Moiry et Lomay

Signatures des époux :

Prélatz
Jeanne Pache

Signatures des témoins :

Louise Pache à Lausanne
H. Balluand à Samosart 28° Canton
Ag Pache à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 352

Lugeon et Welty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lugeon, Maurice-Albert, Docteur en sciences, de Chevilly domicilié à Lausanne célibataire,

né à Poissy le dix juillet mil huit cent septante, fils de feu David Henri Louis Lugeon et de Adèle Clémence Cauchois, sa veuve, domiciliée à Lausanne

2° Welty, Ida, sans profession, de Zurich domiciliée à Lausanne célibataire

née à Lausanne le dix-huit décembre mil huit cent septante-cinq fille de Henri Frédéric Welty, négociant à Lausanne et de feu Ida Susanne Heer, sa femme

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Zurich et Lausanne, les dix-sept dix-neuf août et dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Chevilly
Lausanne & Zurich.

Communiqué: à l'état civil de Lausanne & Zurich

Signatures des époux :

M. Lugeon
Ida Lugeon

Signatures des témoins :

J. Welty-Heer
P. Basseville
Maurice Cauchois } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 353

Fröhlich & Vuagniaux
née Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fröhlich, Ernest-Gottlieb-Edouard**, Musicien,
de Künzdorf (Schleiz Kreis j. L.) _____ domicilié à Lausanne _____
Célibataire _____

né à Künzdorf le quatre février _____ mil huit cent cinquante-un _____
fils de feu Jean Adam Frédéric Fröhlich _____
et de feu Eva Christiane Dorothea née Lang, sa femme _____

2° **Vuagniaux née Baudet, Marie-Louise**,
de Vucherens _____ domiciliée à Lausanne _____
veuve en secondes nocces de Samuel Vuagniaux dè le vingt-neuf décembre mil
huit cent quatre vingt douze _____

née à Lausanne le six Juin _____ mil huit cent cinquante-quatre _____
fille de feu François Baudet _____
et de feu Elisabeth Schwab, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vucherens & Künzdorf les dix-huit
et vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès
du 2^e mari de l'épouse 3° Promesse de mariage
4° Certificats de publication de Lausanne
& Vucherens 5° dit de Künzdorf 6° Permis
du Département de Justice & Police constatant
que les pièces sous nos 2^e & 5^e sont déposées dans
les archives _____

Communiqué : à la Chancellerie Ch _____
à l'état civil de Moudon _____

Signatures des époux :

E. Fröhlich
L. Fröhlich

Signatures des témoins :

Chr Brandt
Max Jommelt } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 354

Hallett & Wulliémoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hallett, John-George**, Comptable

d'origine anglaise domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Londres, le quinze octobre mil huit cent soixante-sept

fils de feu John Bishop Hallett

et de Louise née Valet, du veuve à Lausanne

2^o **Wulliémoz, Charlotte-Moïse**, sans profession

de Vuarrens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon le vingt-neuf juin mil huit cent soixante-six

fille de feu Jean Charles Wulliémoz

et de feu Juliette née Polaz, du femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vuarrens le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Lausanne & Vuarrens - Déclaration du Vice Consul anglais - Permis du Département de Justice & Police constatant que cette dernière pièce est déposée dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Vuarrens.

Signatures des époux :

J. G. Hallett
Ch. Wulliémoz

Signatures des témoins :

P. Wulliémoz *F. Bassin*
H. J. J. J. *V. Cournot de S. M. Dubanigues*
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 355

Grimm & Schnorf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 27 mars 1919, déclaré définitif et exécutoire le 10 juin 1919, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 juin 1919.
L'officier de l'état civil :

Uccel

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grimm, Charles-Gottfried**, Coiffeur,

de Loffenau (Wurttemberg) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Loffenau, le quatre avril mil huit cent soixante-huit

fils de feu Jean Jacob Grimm

et de Marie Catherine née Muller, domiciliée à Loffenau.

2° **Schnorf, Henriette-Mathilde**, Demoiselle de magasin

de Uetikon (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne le vingt juin mil huit cent septante-quatre

fille de feu Henri Schnorf

et de Françoise Stehlin née Buder, du Vevey à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Loffenau, Uetikon & Lausanne les trois et quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux... Promesse de mariage... Certificats de publication de Lausanne & Uetikon... Act de Loffenau... Permis du Département de Justice et Police constatant que cette dernière pièce est déposée dans les archives.

Signatures des époux :

Charles Grimm
Henriette Grimm

Signatures des témoins :

Stehlin Jacques
Schnorf Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil d'Uetikon

N° 356

Dissard et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Dissard, Jean Louis**, négociant,

de Cunkhat (Puy de Dôme) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le quinze Juin mil huit cent septante-trois

fils de Pierre Dissard, négociant

et de Eugénie Mélanie Gillet, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Bolomey, Julia Cécile**, sans profession,

de Savigny a de Fozel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-neuf avril mil huit cent septante-sept

fille de Pierre Louis Bolomey, Cafetier à Lausanne

et de feu Louise Sophie Barbey, sa femme

Les publications ont eu lieu à Savigny, Fozel, Lausanne et Cunkhat, les seize, dix-sept, dix-huit et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement des père et mère de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Lausanne à Savigny, Fozel: 5° Act de Cunkhat. 6° Déclaration de Validité. 7° Permis du département de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 2, 5 et 6 sont déposées dans ses archives.

Signatures des époux :

Jean Louis Dissard
Julia Bolomey

Signatures des témoins :

F. Dissard
J. Bolomey } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie de l'état civil de Savigny a Fozel

N° 357

Berney & Niederer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berney, Auguste Laurent** *Ménistier*,
de *L'abbaye* domicilié à *Lausanne*,
célibataire

né aux Bieux le sept décembre mil huit cent septante-quatre
fils de Jules Laurent Berney, ancien boulanger
et de Olympie née Raymond, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Niederer, Ursula**, *Cuisinière*,
de *Luttenberg (Appenzell A/R)* domiciliée à *Lausanne*
Célibataire

née à Luttenberg le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-quatre
fille de Jean Niederer, tisseur de soie
et de Ursula Tobler, sa femme, domiciliés à Luttenberg

Les publications ont eu lieu à *L'abbaye, Lausanne & Luttenberg* les
vingt-un et vingt-deux septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
L'abbaye, Lausanne & Luttenberg

Communiqué : *à l'Etat Civil*
de l'abbaye & Luttenberg

Signatures des époux :

A. Berney
Ursula Berney

Signatures des témoins :

Mari Baer
Gustave Getaz } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 358

Rochat & Bonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochat, Jean-Samuel**, employé à la Société du pétrole
de Lieu domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Marie Rosalie Dupuis des le vingt-sept août mil huit
cent quatre-vingt-seize

né à Mollens le premier Septembre mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Charles Henri Jules Rochat

et de feue Henriette Louise Susanne née Cuvit, sa femme,

2° **Bonny, Marie-Louise-Charlotte**, Cuisinière,
de Chevroux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chevroux le treize octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Charles Louis Daniel Bonny pêcheur

et de Suzette Margdelaine née Guillod, sa femme, à Chevroux

Les publications ont eu lieu au Lieu, à Lausanne & à Chevroux les premiers
et deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

du Lieu & Chevroux.

Communiqué: à l'Etat civil du

Lieu & de Chevroux.

Signatures des époux :

Samuel Rochat
Marie Bonny

Signatures des témoins :

Rochat Jean
Bonny Isaac } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des
district de Lausanne, rendu
en date du 16 novembre 1897
définitif et exécutoire le 16 janvier
1898, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 21 janvier 1898.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Réception du 20.11.11

N° 359

Genton et Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Genton, Louis**, agent d'affaires

de Chardonne domicilié à Lussan

Célibataire

né à Bequins le dix-huit juillet mil huit cent septante-cinq

fil de Louis Genton, agent d'affaires

et de Fanny née Batten, sa femme, domiciliée à Chardonne

2° **Cuérel, Blanche-Louise-Reniette**, dans profession

de Villars St Croix domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Lussan le treize novembre mil huit cent septante-sept

fille de Alexis Marc Louis Samuel Cuérel, coiffeur

et de Jeanne Françoise Reniette Charlotte née Bron, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Lussan et Villars-St Croix, les dix et onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Chardonne
Lussan & Villars St Croix

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cordier & Boudigney

Signatures des époux :

[Signature]
Blanche Genton

Signatures des témoins :

[Signature] à Chardonne
[Signature] à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 360

Burnier & Liardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnier, Jean-Edmond**, employé de poste
de Mex près St Maurice (Lataie) domicilié à Landanne,
Célibataire

né à St Maurice le trente septembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de Jean Burnier, *ouvrier postal*

et de Eulie Gnat, *de femme*, domiciliés à St Maurice,

2° **Liardet, Thérèse**, *Conturière*

de Belmont & Pully, domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Belmont le vingt-sept Juin _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de feu Jean Marie Liardet

et de Pauline née Bolomey, *de veuve* à Belmont

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Maurice et Belmont les vingt-huit et trente septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
St Maurice (Mex), Landanne et
Belmont

Signatures des époux :

J. Burnier
T. Burnier

Signatures des témoins :

Eug. Liardet
A. Burnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Maurice & de Pully

N° 361

Béchet et Platel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Béchet, Jean-Jaques-Constant**, ouvrier,
de Sugnens, Lausanne, Moudon & Naz domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Bratigny / Moudon, le douze juillet mil huit cent septante-cinq
fils de défunt Jean Jacques Béchet
et de défunte Isatine née Chatelet, sa femme,

2° **Platel, Constance-Marguerite-Jenny**, Infirmière
de Rougement et de Senarclens domiciliée à l'asile de Chevilly / Pully
célébraire

née à Chalet à Gobet, le onze août mil huit cent septante-trois
fille de Auguste Louis Platel, instituteur
et de Julie Marie née Mathieu, sa femme, domiciliés à Bratigny

Les publications ont eu lieu à Moudon, Rougement, Sugnens, Lausanne
Naz, Senarclens & Pully les vingt-quatre et vingt-cinq septembre mil huit
cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Sugnens
Lausanne, Moudon, Naz, Rougement
Senarclens et Pully

Signatures des époux :

Constant Béchet
Marguerite Béchet

Signatures des témoins :

J. Bory, inst. à Pully-le-Joux
Emile Mathieu, à Morgez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Fey, Moudon, Rougement, Collanay
& Romanel
Registre des familles vol. Béchet fol. 55

N° 362

Cuërel et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuërel, Jules-Constant**, _____ Chocolatier,

de Villars-Sic Croix _____ domicilié à Landanne _____

célibataire _____

né à Bussigny le vingt-neuf juillet _____ mil huit cent septante-cinq _____

fils de George Henri Cuërel, ancien employé au S.D. _____

et de Anne Pauline Lache, sa femme, domiciliée à Bussigny _____

2° **Jordan, Fanny**, _____ ménagère

de Oumont-Dessus _____ domiciliée à Landanne _____

célibataire _____

née à Aigle le dix-neuf juillet _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de Edouard Vincent Jordan, journaliste, _____

et de Marianne Mezza, sa femme, domiciliée à Landanne _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, Oumont-Dessus et Villars Sic Croix les
vingt-cinq, vingt-dix et vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Villars Sic
Croix, Landanne et Oumont-Dessus. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Bussigny et Oumont-Dessus. _____

Signatures des époux :

Constant Cuërel

Fanny Cuërel

Signatures des témoins :

Victor Delisle, Landanne

Georget Henri à Bussigny

L'officier de l'état civil :



N° 363

Jeanneaud & Meiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jeanneaud, John-Kenti-Louis, cafetier,*

de *Travers (Nanchâtel)* _____ domicilié à *Luxembourg,* _____

célibataire, _____

né à *Genève le dix-cinq* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fils de *aîné Louis-Kenti-Samuel Jeanneaud* _____

et de *Eugénie Zénobe, la veuve, domiciliée à Bière,* _____

2° *Meiger, Barbara,* _____ *Cuisinière,*

de *Lixembelgen-Meizingen | Bière* _____ domiciliée à *Luxembourg,* _____

célibataire _____

née à *Lixembelgen, le onze avril* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

fille de *Jean Meiger, agriculteur* _____

et de *Madeleine née Sänbler, la femme, domiciliés à Meizingen* _____

Les publications ont eu lieu à *Luxembourg, Travers et Meizingen les vingt-cinq*
et vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

l'ice 1800, soixante-sept date de naissance de l'épouse _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Travers Luxembourg & Meizingen. _____

Communiqué : *à l'Etat civil de Travers et de Meizingen.* _____

Signatures des époux :

John Jeanneaud

Barbara Jeanneaud

Signatures des témoins :

Charley

Sylvain Hominal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

Chaubert et Chaubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaubert, Adrien-Louis**, Employé de Commerce

de Corsier domicilié à Thonne

célibataire

né à Jongny, le vingt-huit avril mil huit cent septante

fil de aïeul Jean Louis Chaubert

et de Jeanette née Rey, la femme veuve domiciliée à Corsier

2° **Chaubert, Annette-Élise**, Lingère

de Corsier domiciliée à Lussanne, Cuchy

célibataire

née à Lussanne le seize avril mil huit cent septante-deux

filles de Charles Louis Chaubert, jardinier

et de Marie Louise Zumbach, la femme, domiciliée à Cuchy

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Corsier et Thonne, les vingt-un,
vingt-deux et vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Thonne

Signatures des époux :

Chaubert
Annette Chaubert

Signatures des témoins :

Alice Chaubert
Ch Bastard } Lussanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corsier et de Thonne

[Signature]

N° 365

Ronchi et Welka

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ronchi, Henri-Louis**, peintre décorateur,
de Pallanza (Novare) Italie domicilié à Lausanne,
célibataire.

né à Vevay, le vingt-six novembre mil huit cent septante,
fils de Jean Baptiste Ronchi
et de Charlotte Louise née Bantard, sa veuve, à Lausanne.

2° **Welka, Marie-Emilie**, généraliste,
de Thal (Saverne) Basse Alsace, domiciliée à Lausanne,
célibataire.

née à Thal, le seize décembre mil huit cent soixante-neuf
fille de Charles Welka, docteur,
et de Antonie Distel, sa femme, domiciliés à St Gall près Thal.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Thal et à Pully les jeudis
vingt-sept mai et treize juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne et de Dits de Pallanza et de Thal. 4° Déclaration de Validité. 5° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous 1^{es} et 4^{es} sont déposées dans des archives.

Signatures des époux :

H. Ronchi

Emilie Prondi

Signatures des témoins :

Abrams

St. Schacher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie etc

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Jules Ney à Lausanne, le 19 août 1901 et visée par le Conseil d'Etat dans le même légal, que Henri Louis Ronchi a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Belmont sur Lausanne.

Lausanne le 26 Septembre 1901.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 366

Fatio et Valladier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fatio, Edouard Emmanuel Louis**, *deuxième constructeur*
de Orbe _____ domicilié à Lausanne _____

veuf en premières noces de Jenny Georgine née Roulet, dèd le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à Echallens, le vingt-six Mars _____ mil huit cent quarante-huit _____ fils de feu Marc Stanislas Fatio _____

et de Susanne Charlotte Augustine Dubiez, *de Veuve*, à Lausanne _____

2^o **Valladier, Lina Mathilde**,
de Vallon (Ardèche) France _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____
née à Lausanne le neuf décembre _____ mil huit cent septante-un _____

filles de François Samuel Valladier, *organiste* _____
et de Louise Davine Henriette Bujard, *de femme*, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe et Vallon, les onze et douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- _____ Actes de naissance des Epoux _____
- _____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____
- _____ Consentement des père et mère de l'Epouse _____
- _____ Promesse de mariage _____
- _____ Certificats de publication d'Orbe _____
- _____ Lausanne et Vallon. _____

Signatures des époux :

Louis Fatio
Lina Fatio

Signatures des témoins :

Victor Fatio
Ami Fatio } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil d'Orbe
et à la Chancellerie Cantonale _____

N° 367

Kunz & Kauz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kunz, Jean, Sommelier,

de Mogelsberg | St Gall | domicilié à Chaux

Célibataire

né à Mogelsberg, le vingt-deux décembre mil huit cent septante-trois

fils de Jean Kunz, bodeur,

et de Verena née Wagner, domiciliée à Segetheim,

2° Kauz, Marie, Cuidinière,

de Wyrachengraben | Berne | domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Biglen le vingt-trois Janvier mil huit cent septante-trois,

fille de Nicolas Kauz (domicile inconnu)

et de Elisabeth Franz, à Kernried (Berne)

Les publications ont eu lieu à Châteland, à Eidwyl, à Mogelsberg et à Landanne, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux

Signatures des époux :

Signature de Jean Kunz et Marie Kauz

Signatures des témoins :

Signature de Chardoz et Dr. Wymet

L'officier de l'état civil :

Signature de l'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil de Mogelsberg, Montreux & Eidwyl.

N° 368

Magnenat & Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnenat, Jules-Félicie**, tailleur de laines
de Vaulion domicilié à Vallerbes

célibataire

né à Vallerbes, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-onze

fil de Louis Henri Magnenat

et de Rosine Juliette née Sevelin, domiciliée à Vallerbes

2^o **Glardon, Berthe-Suzanne**, sans profession

de Vallerbes domiciliée à Vallerbes

célibataire

née à Vallerbes le premier décembre mil huit cent soixante-onze

fille de Emile David Glardon

et de Suzanne Félicie née Roy, domiciliée à Vallerbes

Les publications ont eu lieu à Vallerbes et à Vaulion le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Vallerbes

Communiqué: à l'état civil de
Vaulion et Vallerbes

Signatures des époux:

Jules Magnenat
Berthe Magnenat

Signatures des témoins:

Louise Glardon }
Jules Glardon } à Vallerbes

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 369

Marendaz et Christie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marendaz, Charles-Frédéric, Couvreur de Method domicilié à Lussanne,

divorcé en premières nocces de Augusta née Raymond dès le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze

né à Lussanne, le vingt-trois Décembre mil huit cent cinquante-deux

fil de Jean Louis Daniel Marendaz, décédé,

et de Susanne Jeannette Sylvie Ladueur, à Lussanne.

2° Christie, Josephine-Caroline, Repasseuse de Aubonne domiciliée à Morges,

Célibataire,

née à Morges le onze décembre mil huit cent septante-deux

filles de Constant François Henri Christie, décédé,

et de Marie Louise Mielville, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Aubonne, Morges et Method les quatre et cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Method Aubonne Lussanne & Morges.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Champvent, Aubonne & Morges

Signatures des époux :

Henri Marendaz
Josephine Marendaz

Signatures des témoins :

Emilie }
A. Hauser } "Lussanne"

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 370

Reizzer & Sudheimer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21
juillet 1906 déclaré exécutoire le
10 octobre suivant, le Tribunal civil
du District de Lausanne a déclaré
just le divorce le mariage contracté
contre

Le divorce a été prononcé contre
la femme en vertu de l'art. 66 lettre a
de la loi fédérale du 24 décembre 1874
Lausanne le 16 octobre 1906

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reizzer, Emile-Jélix, *Brasseur*

de Pully domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne, le onze juillet mil huit cent soixante-dix

fils de Jean-François-Samuel Reizzer, ancien brasseur,

et de Marie-Louise Thuillard, sa femme, à Lausanne

2° Sudheimer, Mathilde-Fanny, *Modiste*

de Cordier-sur-Vevay domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le cinq octobre mil huit cent septante-quatre

fille de Jean-François-Louis Sudheimer

et de Marie-Richli, sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully & Cordier, les deux
et premier octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully

Cordier & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully & de Cordier.

Signatures des époux :

E. Reizzer

M. Reizzer

Signatures des témoins :

M. Alexandre Courvoisier

E. Reizzer

Elisa Courvoisier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

Raccourcier et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Raccourcier, Louis-Daniel**, garçon de magasin,

de Bussigny sur Oron domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Sophie Cicile née Roulet dès le deux décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

né à Moudon le vingt-huit septembre mil huit cent soixante-cinq

fil de Pierre Abram Raccourcier, tennelier à Moudon

et de Jeanne Louise née Guignet (Guignet) la femme, décédée.

2° **Rochat, Louise-Charlotte**, cuisinière,

de Sautraz domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Aubonne le onze avril mil huit cent quarante-six

filie de François Henri Rochat, décédé,

et de Anne Louise Marguerite née Keller, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny et Sautraz les onze et neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bussigny

Sautraz & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Guinel & d'Oron.

Signatures des époux :

Louis Daniel Raccourcier

Louise Raccourcier

Signatures des témoins :

g^{ve} Regamey } à Lausanne
E. Crucet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 372

Zbinden et Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 Juin 1908 déclaré exécutoire le 8 Septembre 1908 l'Ordre est été au district de Oche et dehors par le divorce le mariage inexistente.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'art. 27 de la loi fédérale au 24 Décembre 1874.

Lausanne le 13 Sept 1908

L'Off. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zbinden, Ernest-Robert, Docteur-médecin

de Payerne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt (20) Septembre mil huit cent Septante-trois

fil de Samuel Frédéric Zbinden, ancien employé,

et de Louise Caille, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Fuchs, Marie-Marguerite, sans profession,

de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le trente-un octobre mil huit cent Septante-quatre

filles de Jules Fuchs, ancien coiffeur,

et de Pauline Henriette Frédérique Liengme, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lauterbrunnen et Payerne les vingt-huit Septembre, premier et deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Payerne

Lauterbrunnen et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Payerne et de Lauterbrunnen

Signatures des époux :

[Signature]

Marie Zbinden

Signatures des témoins :

F. Fieussier

C. Fauriol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 373

Zbinden et Zumbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Zbinden, Arthur-Jean**, secrétaire au Dép. de l'Agriculture
de Payerne domicilié à Lausanne
Célibataire _____

né à Payerne le vingt-quatre août _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fils de Samuel Frédéric Zbinden, ancien employé _____
et de Louise Caille, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Zumbach, Eliza-Elmire**, _____ sans profession, _____
de Coffen (Berne) domiciliée à Lausanne _____
Célibataire _____

née à Neuchâtel le sept janvier _____ mil huit cent septante-deux _____
fille de Jules Zumbach, boulanger _____
et de Sophie Elmire née Bobillot, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Belp (Coffen) Payerne et Lausanne, les
premier et deux octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Payerne
Coffen Lausanne. _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de
Payerne & Belp. _____

Signatures des époux :

_____ *A. Zbinden* _____
_____ *E. Zbinden* _____

Signatures des témoins :

_____ *C. Loewer fils* _____
_____ *Zumbach* _____

L'officier de l'état civil :

_____ *[Signature]* _____

N° 375

Folmer et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Folmer, John-Georges**, Cafetier

de Pully domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Ballens le vingt octobre mil huit cent soixante,

filz de Marie Fanny Folmer, domiciliée à Forêt,

et de _____

2° **Dutoit, Izaline-Renzierte**, sans profession,

de Chavannes et de Moudon domiciliée à Cully,

Célibataire,

née à Moudon le vingt trois octobre mil huit cent soixante-trois,

fille de François Dutoit alcide,

et de Jeanne Louise née Ruy, sa veuve, à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Pully, Moudon, Chavannes, Cully & Lausanne
les huit septembre, premier et deux octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully

Chavannes, Moudon, Lausanne &

Cully

Communiqué: à M. Dutoit

Romanet, Moudon & Cully

Signatures des époux :

Folmer Georges
Izaline Folmer

Signatures des témoins :

Megamery
Jos. Folmer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 7 novembre déclaré
définitif et exécutoire le 30 janvier
1917, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 8 février 1917
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 21.11.17

N° 376

Brunet et Bernecker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brunet, Charles-Paul**, Limonaire,

de Matran (Sribony) domicilié à Lausanne,

vauf en premières noces de Cécile Charlotte Emery dès le dix-neuf septembre mij huit
cent quatre-vingt seize.

né à Lausanne le neuf septembre mil huit cent soixante-cinq

fil de feu Christophe Brunet

et de Louise Rose Cevay, sa Veuve à Lausanne

2^o **Bernecker, Emma-Jenny-Julie**, sans profession

de Kochenkarslach (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Vevey, le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-un

filles de maré Théophile Bernecker, décédé,

et de Julie Henriette Perrin, sa Veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Matran et Kochenkarslach, les cinq
six et sept Octobre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage notes de naissance

note de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Matran,

Kochenkarslach & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Matran & à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

C. Brunet

E. Bernecker

Signatures des témoins :

M. Camille

J. P. Jany

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Cauderay & Hächler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cauderay, Louis,** _____ *Electricien,* _____

de *Allaman* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Lausanne,* le vingt-neuf août _____ mil huit cent *Septante-trois* _____

fils de feu *Henri Rodolphe Cauderay* _____

et de feu *Jeanne Caroline Neukomm,* la femme _____

2^o **Hächler, Emma,** _____ *Coiffeuse,* _____

de *Seengen (Argovie)* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Grandson,* le vingt-un janvier _____ mil huit cent *Septante,* _____

fille de feu *Jacob Hächler* _____

et de *Adèle née Berdier,* la veuve à *Lausanne* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Seengen et Allaman,* les cinq et six octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

• *actes de naissance des Epoux* _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Allaman _____

Seengen et Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

Seengen et d'Allaman. _____

Signatures des époux :

Louis Cauderay _____

Emma Cauderay _____

Signatures des témoins :

Alviller à Seengen _____

Hächler Arnold à Morges _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 378

Gavin & Landry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gavin, Charles-Louis**, _____ Agriculteur
de Fozel (Lucens) Bionles & Moudon _____ domicilié à Rausanne
veuf en premières nocces de Jeanne Romer née Dutoit dès le dix-sept mars mil huit
cent quatre-vingt-deux _____

né à Fozel le vingt-huit février _____ mil huit cent cinquante _____

fils de Louis Philippe Gavin, décédé, _____

et de Louise née Bovet, sa femme, décédée, _____

2^o **Landry, Lina-Adèle**, _____ Cuisinière

des Verrières et des Ponts de Martel (Neuchâtel) domiciliée à Rausanne, _____

Célibataire, _____

née à la Brevine le sept juin _____ mil huit cent soixante-onze _____

filles de Gustave Edouard Landry, décédé, _____

et de Léline née Humbert, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Rausanne, Verrières, Les Ponts, Fozel
et Bionles, les cinq, six et sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès de la femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Fozel _____

Bionles, Moudon, Rausanne, Verrières _____

et Ponts de Martel _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Fozel, Lucens, Moudon, Les Verrières _____

& Ponts de Martel _____

Signatures des époux:

Charles Louis Gavin
Lina Gavin

Signatures des témoins:

Jules Legeret
Julie Legeret

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 379

Kanz et Dumont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kanz, Louis-Henri-Albert, honoré de la Légion d'honneur,
de Jussy (Fribourg) domicilié à Lausanne
veuf en premières noces de Louise Cuvit née Favre de Le Luit Mars mil huit cent
quatre-vingt-quatorze

né à Lausanne le sept février mil huit cent quarante-un

fil de Jean Daniel Kanz, décédé

et de Jeanne Françoise Michet, sa femme, décédée

2° Dumont, Alexandrine-Louise, Cuisinière,

de Bussigny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bussigny, le vingt-deux août mil huit cent quarante-neuf

filles de Jules Dumont, décédé

et de Jeanne Suzanne née Barrand, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny & Jussy, les dix-huit
et dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'épouse
- acte de décès de la femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Jussy
Bussigny & Lausanne.

Signatures des époux :

Ls H. Kanz
Alexandrine Dumont

Signatures des témoins :

Charles L. Gavigny
Jules Séguin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de
Morat & Bussigny

Par jugement rendu le 24 novembre 1898, déclaré définitif et exécutoire le 17 décembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 23 décembre 1898.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 380

Guizan et Doelker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guizan, Henri**, agriculteur,
de Avenches domicilié à Chesalles sur Oron
Célibataire

né à Mézières le vingt-un Octobre mil huit cent septante-quatre,
fils de Charles Ernest Guizan, docteur médecin à Lonsanne
et de Louise Jeanne née Déronzier, décédée

2° **Doelker, Mary**,
de Chavannes s/ le Veysion domiciliée à Pully
Célibataire

née à Lonsanne le vingt-dix novembre mil huit cent septante-cinq
fille de Christ Charles Doelker, agriculteur à Pully
et de Marie Fricker, décédée

Les publications ont eu lieu à Chesalles, Avenches, Chavannes-sur-le-Veysson
et Pully, les huit et neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil d'Oron

Communiqué: à l'état civil d'Oron,
Avenches, Grancy, Pully

lire: Doelker nom de famille des Epoux

Signatures des époux:

Henri Guizan
Mary Guizan

Signatures des témoins:

Doelker à Pully
H. Guizan à Lonsanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 381

Fontannaz & Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal de District de Berne en date du 7 Juin 1844 déclaré exécutoire le 24 dit, le mariage et contrat a été dissous par le divorce en vertu de l'art 45 de la loi fédérale sur l'état civil et le mariage du 24 Dec: 1874.

Lausanne le 28 Juin 1844.

L. Off: de l'état civil:

[Signature]

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fontannaz, Albert-Louis, employé à l'Administration de l'Etat au J.S.

de Bettens et de Saillens domicilié à Berne,

célibataire,

né à Lausanne le sept Juin mil huit cent soixante-neuf

fil de feu Henri Isaac Fontannaz

et de Albertine Charlotte Marguet, sa femme à Lausanne

2° Fontannaz, Louisa-Henriette-Sophie, sans profession

de Lutry & Epesses domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Morges le premier mai mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Henri Fontannaz

et de feu Marie Mélanie née Wiltenspach, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lutry, Bettens, Saillens, Epesses et Berne les dix-huit, dix-neuf et vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Berne

Signatures des époux :

[Signature: Alb. Fontannaz]
[Signature: Louisa Fontannaz]

Signatures des témoins :

[Signature: H. de Combe]
[Signature: Henri Fontannaz]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Saillens, Lutry, Cully & Berne

N° 382

Meilland et Chollet-Gentizon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meilland, Maurice-Adolphe, *Perceuseur*

de Liddes [Valais] domicilié à Lausanne

célibataire

né à Liddes, le deux novembre mil huit cent cinquante-deux

fils de feu Emmanuel Eyprien Meilland

et de feu Catherine née Mea

2^o Chollet née Gentizon, Caroline, *Journalière*

de Maracon domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces de Adolphe Emile Chollet dès le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

née à Constantine le vingt-sept août mil huit cent cinquante-sept

fille de feu Jean François Gentizon

et de feu Marguerite Géraldine née Guanillon sa femme

Les publications ont eu lieu à Liddes, Lausanne & Maracon le neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de

l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Liddes, Maracon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Liddes & Palézieux

Signatures des époux :

Maurice Adolphe Meilland

Caroline Meilland

Signatures des témoins :

P. Guanyon La
Genil Chollet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Emery et Blazer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Charles-Victor**, *Securier*

des Cullayes domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne* le *six* décembre mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Henri Emery*, *décédé*

et de *Marianne Louise née Wolper du Jeune*, *décédée*

2° **Blazer, Emma-Elise**, *Passementière*

de *Ober-Diestbach (Berne)* domiciliée à *Pully*

Célibataire

née à *Pully* le *vingt-six* décembre mil huit cent *septante*

fille de *Jean Marie Blazer*

et de *Julie Charlotte née Lavanchy*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Ober-Diestbach, Pully & Les Cullayes*

les *cinq, sept & neuf* Octobre mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ober-Diestbach, des Cullayes, de Pully & de Lausanne

Signatures des époux :

Ch. Emery
E. Emery

Signatures des témoins :

Jules Monnier
Albert Rohrbach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 28 Juin 1901 assésé exécutoire le 17 août suivant, le tribunal de première instance de Genève, a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre chacun des époux en vertu de l'article 26 § a & b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 24 août 1901.
L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Communiqué: *L'Etat civil de Mézières d'Orschwil & Romanel*

N° 384

Balmer & Tüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Balmer, Jean**, Charretier,

de Mühleberg (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Kalnach le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-cinq

fils de Christian Balmer, absent,

et de Elisabeth née Kunz, la femme, à Ulmitz

2^o **Tüscher, Elisabeth**, sans profession

de Golaten (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Golaten le trois décembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Samuel Tüscher, agriculteur

et de Elisabeth née Meyer, la femme, les deux à Golaten

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Golaten (Wylezodigen) & Mühleberg
les dix-neuf & vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Mühleberg, Golaten & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Mühleberg & Kerzers

Signatures des époux :

Jean Balmer

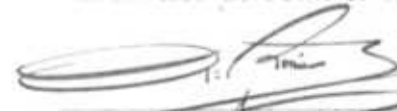
Elisabeth Balmer

Signatures des témoins :

E. Regamey

L. Soder, Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 385

Carrard & Beyeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Carrard, Frédéric-Louis**, agriculteur
de Poliez-Pittet domicilié à Poliez-Pittet
célibataire

né à Senarclens, le trente-un juillet mil huit cent septante-quatre
fils de Frédéric Carrard, agriculteur
et de Louise Aline née Golaz, à Poliez-Pittet

2^o **Beyeler, Anna**, ménagère
de Walsern (Saxe) domiciliée à Moudon
célibataire

née à Guggisberg le premier juillet mil huit cent septante-quatre
fille de Jacob Beyeler, agriculteur
et de Anna Dangel, domiciliés à Moudon

Les publications ont eu lieu à Moudon, Poliez-Pittet & Walsern les douze, quatorze et quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Bollens.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand, Schunzenberg
Moudon

Signatures des époux :

Frédéric Carrard
Anna Carrard

Signatures des témoins :

Ch. Baccardier
Ferdinand Vacheron

L'officier de l'état civil :

Al. Gruand

N° 387

Spengler et Varidel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Spengler, Jules-Louis-Edouard**, *géomètre breveté*

de Essert-Pittet domicilié à Orbe,

célibataire,

né à Lenonay le vingt-cinq février mil huit cent cinquante-huit

fils de feu Samuel sonné Charles Spengler

et de Frédérique souise Georgine Julienne née Wansmann, à Orbe

2^o **Varidel, Ellen-François-Alice**, *sans profession*,

de Pralins domiciliée à St Cergues,

célibataire

née à Folle le vingt-sept août mil huit cent deuxante-un

fille de feu Maurice Varidel

et de Sophie Georgina Octavie Jehande née Trebona à St Cergues.

Les publications ont eu lieu à St Cergues, Orbe, Pralins et Essert-Pittet, les vingt-dix
sept, vingt-trois et vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-
sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil d'Orbe

Signatures des époux :

Edouard Spengler
Ellen Spengler

Signatures des témoins :

V. Frymoud à Moudon
Baudouin à Nyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Belmont / Yverdon, Dorneloye, Orbe
et St Cergues.

N° 388

Piquet et Fund

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Piquet, Arthur Jules,* Cordonnier

de *Lieu* domicilié à *Lausanne,*

célibataire,

né à *Morges,* le trois Mars mil huit cent septante-deux

fils de *Henri Louis Piquet,* cordonnier,

et de *Elise Jenny Henrioud,* sa femme, domiciliés à *Lausanne*

2° *Fund, Frederica-Clara,* lingère

de *Landswyl (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne,* le onze août mil huit cent septante-six

fille de feu *Frederic Fund*

et de feu *Henri Rosine Augustine Martenot,* sa femme

Les publications ont eu lieu au *Lieu, à Lausanne et à Biglen (Landswyl)*
le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication au Lieu,

de Lausanne et de Biglen.

Communiqué: à l'Etat Civil du

Lieu de Biglen.

Signatures des époux :

Piquet Arthur

Clara Piquet

Signatures des témoins :

Edmond Chervet

H. Ruerat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 389

Rizzo et Ferraro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rizzo, Pierre-Jean-Baptiste**, Charretier,

de Costigliole d'Asti (Alexandrie) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Costigliole d'Asti le cinq avril mil huit cent septante-un

fil de feu Jean Rizzo

et de feu Catherine Faroni,

2° **Ferraro, Marie**, sans profession,

de Sagliano Micca (Novare) Italie, domiciliée à Botteno,

célibataire,

née à Dommartin, le dix huit Juillet mil huit cent septante-cinq

fille de Joseph Ferraro, agriculteur

et de Marie née Ferraro, sa femme, domiciliés à Botteno.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Botteno et Costigliole d'Asti, les
vingt-un, vingt-trois et cinq septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne & Botteno. 4° Dit de Costigliole d'Asti. 5° Déclaration de validité avec dispense des publications à Sagliano Micca. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 4 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Ch

+ Signatures des époux :

L'époux ne sachant écrire s'est borné à faire la Croix
Marie Rizzo

Signatures des témoins :

[Signature]
Rizzo Luigi } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Rubin et Vernaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rubin, Jules-Louis**, _____ manoeuvre cimentier,

de Reichenbach (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à St Sulpice le huit novembre _____ mil huit cent septante-trois _____

fils de Jean François Rubin, manoeuvre _____

et de Jenny Françoise née Zimmermann, sa femme, à Lausanne _____

2^o **Vernaz, Marie-Elizabeth**, _____ Cuisinière,

de La Tour de Tréme (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à La Tour de Tréme le trois mars _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Jean Claude François Remy Vernaz _____

et de Mme Marie Thérèse née Cortoz, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Tour de Tréme et
Reichenbach les douze et treize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Reichenbach, Lausanne & La Tour de Tréme _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Reichenbach & La Tour de Tréme _____

Signatures des époux :

Jules Rubin

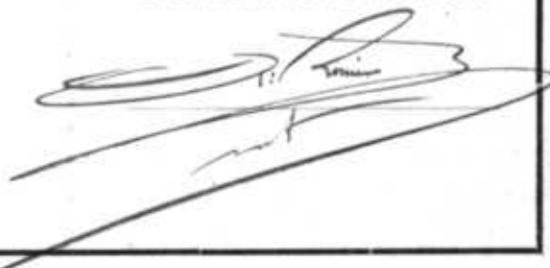
Elisa Rubin

Signatures des témoins :

Jules Laurent

Valentini Charles

L'officier de l'état civil :



N° 391

Griottier & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Griottier, Alois-Jaac-Louis**, *scienc*,
de Mues et de Pizy domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Lausanne, le douze Septembre mil huit cent septante-cinq
fils de Louis Jules Griottier, *terrozier*,
et de Sylvie De Sarrens, *sa femme*, domiciliés à Lausanne.

2^o **Rochat, Emma-Louise**, *sans profession*,
de L'abbaye domiciliée à Chailly / Lausanne
célibataire,

née à Lausanne, le vingt-un Mars mil huit cent septante-huit
fille de Henri Rochat, *agriculteur*
et de Suzanne Henriette Gardet, *sa femme*, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Mues, Pizy, Lausanne & L'abbaye, les vingt-deux et vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Mues
Pizy, Lausanne & L'abbaye

Communiqué : à l'Etat Civil de
Gimel, Coppet & L'abbaye.

Signatures des époux :

Griottier Alois
Griottier Emma

Signatures des témoins :

Paul Curchod
Marie Curchod } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 392

Sthioul et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sthioul, Paul,** Commissaire,

de Bex domicilié à Lussume

Célibataire,

né à Lussume le premier août mil huit cent soixante-huit

fils de feu Jean Samuel Sthioul

et de feu Henriette Marguerite Michaud, sa femme

2° **Morel, Hermance-Berthe,** sans profession,

de Montricher domiciliée à Montricher,

née à Montricher le vingt-trois janvier mil huit cent septante-neuf

fille de feu Charles Louis Morel

et de Jenny Aurélie Augustine née Guignard, à Montricher.

Les publications ont eu lieu à Bex, Montricher et Lussume les quatorze, et seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage avec attesta-

tion du décès du père de l'épouse et du

consentement de sa mère.

Certificat de publication de

Bex, Lussume et Montricher.

Communiqué: à l'état civil de

Bex L. Isle.

Signatures des époux :

Paul Sthioul

Hermance Sthioul

Signatures des témoins :

Henri Michaud

He Marguier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 393

Schopfer et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schopfer, Louis** Pêcheur,
de Chatelet (Seine) domicilié à Lausanne, Vevey
célibataire,

né à Crans le cinq avril mil huit cent septante quatre
fils de Simon Henri Schopfer, charpentier,
et de Marie Joséphine née Perret, sa femme, domiciliés à Nyon,

2^o **Blanc, Marie**, Repasseuse,
de Lausanne domiciliée à Lausanne, Vevey
célibataire,

née au Port de Pully le vingt huit Juin mil huit cent septante six
fille de Henri François Blanc, jardinier
et de Marie Françoise Garay, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Chatelet & à Lausanne, le vingt huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Chatelet & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil
de Chatelet

Signatures des époux :

Schopfer Louis
Marie Schopfer

Signatures des témoins :

J. L. M...
Cousin Charles
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 394

Arbeck et Troillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Arbeck, Frédéric,** Cafetier,

de Lion (Valais) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lion le dix-sept avril mil huit cent septante-cinq

fils de Dietrich Arbeck, marchand de Vin à Lion,

et de feu Anna née Lötscher, sa femme,

2^o **Troillet, Marie-Adèle,** Sommelière,

de Bagnes (Valais) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lourtier de Bagnes le vingt-un juin mil huit cent septante-six

fille de feu Maurice Troillet

et de Marie Marguerite née Rossez, sa veuve à Lourtier de Bagnes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bagnes & Lion les douze,
 quatorze et dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lion, Lausanne & Bagnes.

Communiqué: à l'état civil de

Lion & de Bagnes.

Signatures des époux :

F. Arbeck

Adèle Arbeck

Signatures des témoins :

H. Blanchard, à Lausanne

J. Molard, à Lion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 395

Kotteter et Loewer née Deléchal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kotteter, Edouard Justin*, *tailleur en manteaux*

de *Cannes (Alpes maritimes)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Cannes*, le *dix-huit septembre* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *feu Calixte Kotteter*

et de *Clotilde Tessier, sa veuve à Cannes*

2° *Loewer née Deléchal, Marie Théniette-Georgine*,

de *Lavigny* domiciliée à *Lausanne*, *separée*

veuve en premières nocces de *Jean Loewer* d'ès le *sept décembre* mil huit cent *quatre-*

vingt-quinze

née à *Lausanne* le *quatorze octobre* mil huit cent *quarante-neuf*

fille de *feu Jean Henri Deléchal*

et de *feue Jeanne Louise Keller, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lavigny & Cannes* les *seize, vingt*
et vingt-quatre cetele mil huit cent *quatre-vingt dix-sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès du père de l'Epoux & consentement de sa mère 3° Acte de décès du mari de l'Epouse . 4° Permission de mariage 5° Certificat de publication de Cannes . 6° Dits de Lausanne & Lavigny . 7° Déclaration de Validité . 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 2. 3. 5 & 7 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie & à l'Etat Civil de Villars s/ Yveris.

Signatures des époux :

Edouard Kotteter

Georgine Kotteter

Signatures des témoins :

Auguste Lapiere à *Lausanne*
P. Moreau à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 396

May et Cottenz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **May, Charles Samuel**, agriculteur,

de Rances domicilié à Rances,

Célibataire,

né à Rances le vingt Janvier mil huit cent soixante-six

fils de feu Jean Louis May

et de Louise née Caillaçon, à Rances,

2° **Cottenz, Marie**, sans profession,

de Rances domiciliée à Rances,

Célibataire,

née à Rances le vingt Juillet mil huit cent septante-trois

fille de François Louis Cottenz, agriculteur à Rances

et de feu Marie Sophie née Besse,

Les publications ont eu lieu à Rances le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Rances

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rances

Signatures des époux :

Charles May
Marie May

Signatures des témoins :

Henri May }
Jules Cottenz } à Rances

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 397

Lanzel & Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-221

Aujourd'hui treize novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lanzel, Henri-Auguste**, Docteur en droit
 de Sent (Gruens) domicilié à Lausanne,
 célibataire,

né à L'Isle, le vingt-huit mai mil huit cent soixante-huit
 fils de Antoine Auguste Lanzel, négociant
 et de Virginie Lucie née Campiche, la femme, domiciliés à Zurich.

2° **Secretan, Marguerite**,
 de Lausanne domiciliée à Lausanne,
 célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit juillet mil huit cent septante-cinq
 fille de Edouard Henri Secretan, rédacteur
 et de Caroline Laurence Chappuis, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sent et à Lausanne, le neuf octobre mil huit
 cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Sent
et de Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Sent

Signatures des époux :

H. Lanzel
Marguerite Secretan

Signatures des témoins :

Gabrielle Secretan à Lausanne
Hélène Lanzel à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 398

Joly & Klett

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Joly, Denis,* _____ *Entrepreneur,*

de *Bercher* _____ domicilié à *Bercher,* _____

Célibataire, _____

né à *Bercher* le vingt-neuf juin _____ mil huit cent septante-dix _____

fils de *François Joly* _____

et de *Marie née Vutoit* à *Bercher,* _____

2° *Klett, Marie,* _____ *Contreuse,*

de *Düsslingen (Wurtemberg)* _____ domiciliée à *Corcelles-le-Jorat,* _____

Célibataire, _____

née à *Favard* le douze décembre _____ mil huit cent septante-huit _____

fille de *Sébastien Klett* _____

et de *Marguerite née Geizer* à *Corcelles,* _____

Les publications ont eu lieu à *Corcelles-le-Jorat, Düsslingen et Bercher,* les quatre
six et sept octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
S^t Cierges _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
S^t Cierges, Corcelles-le-Jorat et à la
Chancellerie Cantonale _____

Signatures des époux :

Denis Joly
Marie Joly

Signatures des témoins :

Charles Blett
Auguste Porchet
à Lausanne
à Corcelles-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 399

Brot & Fatio

M-112

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brot, Louis-Jules-Antoine, employé au J. S.

de Lausanne et de Yverrens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le sept décembre mil huit cent septante-trois

fils de Louis Marc Brot, décédé

et de Charlotte Jannette Tacheron, sa sœur à Lausanne

2° Fatio, Jeanne-Alice, sans profession,

de Orbe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-deux Janvier mil huit cent septante-trois

fille de Edouard Emmanuel Louis Fatio, secrétaire à Lausanne

et de Jenny Georgine Roulet, sa sœur, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverrens et Orbe, les dix-neuf et vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Yverrens & Orbe.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yverrens & d'Orbe.

Signatures des époux :

Louis Brot

Alice Brot

Signatures des témoins :

Ps Laurent

Fatio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 400

Dougoud et Bapst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

deux sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dougoud, Jacques-Félix,** — Employé de Commerce

de Corny-le-Grand | Fribourg, — domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Corny-le-Grand le treize Janvier mil huit cent septante-quatre,

filz de Nicolas Celestin Dougoud, menuisier à Lausanne,

et de Anne Marie Adélaïde née Dougoud, décédée.

2^o **Bapst, Angélique-Séraphine,** — Tailleuse,

de Pont-la-Ville & La Roche | Fribourg) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Pont-la-Ville le trois septembre mil huit cent septante-quatre

fille de Jacques Alexis Bapst, décédé,

et de Louise Philomène née Join, sa femme à Treyvaux | Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pont-la-Ville, La Roche & Corny-le-Grand les trente octobre premier et deux novembre mil huit cent quatre-vingt-deux sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Corny-

le-Grand, Pont-la-Ville & Lausanne

et à La Roche

Communiqué: à l'Etat Civil

de Corny-le-Grand, Pont-la-Ville et

La Roche

Signatures des époux :

J. Dougoud

A. Bapst

Signatures des témoins :

Dougoud Celestin à Lausanne

Joseph Bapst à Cottens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 401

Hürner & Mathys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hürner, Jules-Émile**, Journalier,
de Araxau (Argovie) domicilié à Lausanne
Célibataire,

né à Lausanne le vingt-deux novembre mil huit cent septante-trois
fils de feu Daniel François Hürner
et de Anne Marie Siebenmann, sa veuve à Lausanne

2^o **Mathys, Bertha**, Cuisinière,
de Willadingen (Basle) domiciliée à Lausanne, Ouchy,
Célibataire,

née à Willadingen le vingt-deux novembre mil huit cent septante-sept
fille de Jacob Mathys forgeron
et de Anna Maria née Lüdi, sa femme, domiciliés à Willadingen

Les publications ont eu lieu à Araxau, Lausanne & Willadingen les vingt-cinq & vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'Épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Araxau
Willadingen & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Araxau & de Koppigen

Signatures des époux :

Jules Hürner.
Bertha Mathys.

Signatures des témoins :

Carolina Mathys de Willadingen
A. Gantier de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 402

Veyre et Mingard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Veyre, Constant,** agriculteur,

de Chapelles domicilié à Chapelles,

célibataire,

né à Chapelles le vingt avril mil huit cent septante,

fils de **Héli Veyre**

et de **Sophie** née **Carraud**, à Chapelles

2° **Mingard, Léa,**

de Chapelles domiciliée à Chapelles,

célibataire,

née à Chapelles le trente juin mil huit cent septante-quatre

fille de **Emile Mingard**

et de **Elise** née **Viret**, à Chapelles.

Les publications ont eu lieu à Chapelles le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de St-Cierges.

Communiqué: à l'Etat Civil de
St-Cierges.

Signatures des époux :

Constant Veyre
Léa Veyre

Signatures des témoins :

A. Gansin } à l'acte
Pinoyes }

L'officier de l'état civil :

Romin

N° 403

Lachat & Kreis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lachat, Lucien Alcide, _____ Menusier

de Devèze / Beane / _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Noirmont / Beane / le treize mai _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de feu Joseph Lachat _____

et de feu Emilie née Claude, sa femme, _____

2° Kreis, Fanny, _____ Ménagère

de Sainte Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Olton le trente-un août _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de feu Henri Kreis, _____

et de feu Julie Adèle née Wapelin, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Courfaivre (Devèze), Granges de Ste Croix, Ste Croix & Lausanne, les vingt-neuf et trente Octobre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Devèze, Ste Croix, Les Granges de Ste Croix _____

Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Courfaivre & Ste Croix. _____

Signatures des époux :

Alcide Lachat

Fanny Lachat

Signatures des témoins :

A. Kreis

Jacques

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 404

Graemiger & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Graemiger, Georges**, *Cocher*,
de *Mornang (St Gall)* domicilié à *Laudanne*
célibataire,

né à *Orbe* le onze janvier mil huit cent septante-quatre
fils de *Georges Albin Graemiger, teinturier à Weinsfelden*,
et de *Anna Carat née Berthoud, sa femme, décédée*.

2° **Chapuis, Aimée-Emma**, *Cuisinière*,
de *Oulens et d'Eclagnens* domiciliée à *Laudanne*
célibataire

née à *Oulens* le deux septembre mil huit cent soixante-cinq
fille de *Louis Chapuis, décédé*,
et de *Suzanne née Richard, sa veuve à Villars / Vers*.

Les publications ont eu lieu à *Mornang, Oulens, Eclagnens & Laudanne*, les
vingt-un & vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Mornang, Oulens, Eclagnens & Laudanne

Signatures des époux :

Georges Graemiger

Emma Graemiger

Signatures des témoins :

Ch. Maulaz, J. Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mornang & d'Eclagnens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Tibbits & Freyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tibbits, Fred Page**, Journaliste

de Citoyen Américain domicilié à Milwaukee (Wisconsin)

Célibataire,

né à Tobique (Canada) le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-huit

fils de Frank Lockhart Tibbits, Commerçant

et de Charlotte née Strat, domiciliés à Milwaukee,

2° **Freyre, Blanca-Eulía de las Mercedes**,

d'origine péruvienne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bogota (Colombie) le onze Mars mil huit cent soixante-huit

fille de feu le Colonel Don Manuel Freyre

et de Elementina Santander, sa Veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Lausanne. 4° Déclaration Consulaire dispensant des publications au Pérou. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que cette pièce n° 5 est déposée dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Plé

Signatures des époux :

Fred Page Tibbits

Blanca Eulía de las Mercedes

Signatures des témoins :

Russ Ridgely
Consul des Etats-Unis à Genève
J. Strambas
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

Chavannes & Petitpierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chavannes, Edouard-Émile-Louis**, Ingénieur de Vevey, domicilié à Lausanne, en séjour à Venise, célibataire,

né à Lausanne, le douze août mil huit cent septante-un

fils de **Édouard Julien Chavannes**, banquier à Lausanne

et de **défunte Charlotte Gertrude Lurard**, sa femme,

2^o **Petitpierre, Éva-Catherine**, sans profession,

de Neuchâtel et de Couvet domiciliée à Château-d'Oex,

célibataire,

née à Yverdon, le vingt-cinq février mil huit cent septante-cinq

fille de **Élie Henri Petitpierre**, ancien pasteur

et de **Catherine Adrienne née Chavannes**, sa femme, à Château-d'Oex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Château-d'Oex, Vevey, Couvet et Venise les dix-neuf, vingt, vingt-un, vingt-deux et vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Vevey, Venise, Lausanne, Neuchâtel, Couvet, Lausanne & Château-d'Oex.

Signatures des époux :

E. Chavannes
Eva Chavannes

Signatures des témoins :

J. Chavannes
E. Chavannes

L'officier de l'état civil :

A. Renaud

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey, Neuchâtel, Couvet et Château-d'Oex.

N° 407

Chapuis & Fontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 juillet 1910 déclaré définitif le 22 Septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par la divorce le mariage indissoluble et contra.

Le divorce a été prononcé aux termes du mari en vertu de l'article 65 A et B de la loi fédérale du 14 Décembre 1874.

Le mari Victor Chapuis ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de deux ans à dater du jour où le jugement est devenu définitif.

Lausanne le 4 Octobre 1910.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chapuis, Victor, marieur,

de Romanel sur Lancy, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le treize Janvier mil huit cent septante-quatre

fil de Victor Chapuis, ancien relieur, ci-devant Buisson

et de Marie Louise Morel, la femme, à Lausanne

2° Fontaine, Marie-Joséphine-Augustine, Repassante

de Vullens (St Savin) domiciliée à Lausanne, Hôpital St

Célibataire,

née à Lausanne, le premier décembre mil huit cent soixante-huit

lille de Antoinette Fontaine, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanel et Vullens, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la mère de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Romanel Vullens & Lausanne.

Signatures des époux :

Victor Chapuis

Marie Chapuis

Signatures des témoins :

Henri Crouzet

Pauline Fuchs

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel & La Chaux-de-Fonds

N° 408

Meuwly et Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meuwly, Alphonse-Emile**, Employé au télégraphe,

de **St Antoine (Fribourg)** domicilié à **Lausanne**,

célibataire,

né à **Gumfens (Fribourg)** le deux octobre mil huit cent soixante-deux,

fils de **François Xavier Meuwly**, charpentier,

et de **Marie Romaine Philomène née Amey**, la femme, à **Bulle**,

2° **Grivel, Marie-Madeleine**, Cuisinière,

de **Arvy-devant-Pont & Chapelle (Glâne (Fribourg))** domiciliée à **Lausanne**

célibataire,

née à **Roders (Fribourg)** le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-cinq

fille de **François Xavier Joseph Grivel**, charpentier,

et de **Marie Marie Philomène Vonlanthen**, la femme, à **Arvy-devant-Pont**.

Les publications ont eu lieu à **St Antoine (Fribourg)**, **Arvy-devant-Pont**, **Chapelle** et **Lausanne** les cinq, six et sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Antoine

Arvy-devant-Pont, Chapelle Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

Fribourg, Arvy-devant-Pont & Promesses.

Signatures des époux :

Meuwly Emile

Marie Meuwly

Signatures des témoins :

Samuel Nicolas à Lausanne

J. Grivel à Arvy-devant-Pont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 409

Regamey et Bolomey

3-13²
 Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent (quatre-vingt-) quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Regamey, Auguste**, agriculteur, de Landanne domicilié à Landanne, célibataire,
 né aux Râpes 4/ Landanne, le dix-sept Novembre mil huit cent septante-quatre fils de feu Pierre David Regamey et de Marie Elisabeth Regamey née Guetner, la Veuve, Vers chez les-Blancs,
 2^o **Bolomey, Jeanne-Marie**, piecière, de Forêt et de Lutry domiciliée à Savigny, célibataire,
 née à Forêt, le trente-un Juillet mil huit cent septante-quatre fille de Jules Bolomey, Vissemand, et de Jenny Henriette née Chappuis, domiciliés à Savigny
 Les publications ont eu lieu à Landanne, Forêt, Lutry et Savigny le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Landanne, Forêt, Lutry & Savigny

Signatures des époux :

Auguste Regamey
Jeanne Bolomey

Signatures des témoins :

Charles Daney
Euse Daney

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Forêt, Lutry & Savigny

Registre des familles vol. 20 fol 309

N° 410

Junod & Robert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Junod, Jean-Jaques, agriculteur,

de Mutruz domicilié à Chailly, Lausanne

célibataire,

né à Chailly le dix-neuf novembre mil huit cent septante-six

fils de feu Jean-Jaques Junod

et de Suzanne Rosine Widmer, sa veuve, domiciliée à Chailly.

2^o Robert, Joséphine-Louise, Ménagère,

de Sévry, au Locle domiciliée à Chailly, Lausanne

célibataire,

née à Sévry le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-sept

fille de François-Jules Robert, agriculteur,

et de Louise Marianne Adèle née Freymond, sa femme, à Chailly.

Les publications ont eu lieu au Locle, à Mutruz, Lausanne et Sévry les vingt-neuf, trente & trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mutruz

Lausanne Sévry, & Le Locle.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Provence, Grancy & Le Locle

Signatures des époux :

Jacques Junod
Louise Junod

Signatures des témoins :

J. Buffat à Chailly
A. Regamey à La Sallaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Chamot et Baatard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chamot, Samuel-Julien**, Journalier

de Mertzens domicilié à Lonsanne,

Célibataire

né à Mertzens le vingt-huit août mil huit cent soixante-huit,

fil de Jean-Marie Chamot, domicilié à Lonsanne

et de

2° **Baatard, Louisa**, Cuisinière,

de Demoret domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Gollion le vingt-un mars mil huit cent septante-cinq,

fille de feu Alexis Baatard

et de Louise née Metzmert, sa veuve, domiciliée à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Mertzens et Demoret les vingt-dix, vingt-huit et trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mertzens

Lonsanne et Demoret.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Poliez-le-Grand et Sonneloye

Signatures des époux :

S. Chamot
Louisa Chamot

Signatures des témoins :

Cousin Charles
H. Pourgeois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

Fantoni & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-25/2
 Aujourd'hui vingt-cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Fantoni, Jean-André-Antoine-Marie**, *Maçon*,
 de Craveggia (Novate) Italie _____ domicilié à Lansanne, _____
 Célibataire, _____
 né à Craveggia le dix-sept novembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____
 fils de Augustin Fantoni, *maçon* à Craveggia _____
 et de feue Maria Francesca Boggnis, *la femme*, _____
 2^o **Regamey, Marie-Fanchette-Jenny**, *Confectionnière*,
 de Lansanne _____ domiciliée à Lansanne _____
 Célibataire, _____
 née à Lansanne le quatre septembre _____ mil huit cent cinquante-quatre _____
 fille de Jenny Regamey domiciliée à Lansanne _____
 et de _____
 Les publications ont eu lieu à Lansanne et à Craveggia les quatorze et vingt-dix
 septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Promesse
 de mariage - Certificat de publication de
 Lansanne - Dit de Craveggia - Déclaration
 de Validité - Permis du Département de
 Justice & Police constatant que les deux des-
 sus-nommées pièces sont déposées dans les archi-
 ves. _____

Communiqué: à La Chancellerie
 Cantonale. _____

Signatures des époux :

Fantoni
Jenny Fantoni

Signatures des témoins :

Cousin Charles
Chantonn

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 413

Chappuis & Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis - Aimé**, agriculteur
de Carrouge (Ain) domicilié aux Boujeaux rive Carrouge
Célibataire

né à Carrouge le trent-un Janvier mil huit cent septante-quatre,
fils de feu Jean Daniel Chappuis
et de leur née Raccourier

2° **Genier, Rosalie**, Ménagère,
de Chierrens domiciliée aux Boujeaux r Carrouge
Célibataire

née à Chierrens le dix-huit Octobre mil huit cent septante-trois
fille de feu Jean Louis Genier
et de feue Louise née Boyer

Les publications ont eu lieu à Carrouge et à Chierrens les quatre et
dix novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Mexières

Signatures des époux :

Aimé Chappuis
Rosalie Chappuis

Signatures des témoins :

Cousin Charles à Carrouge
Mexières à Mexières

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mexières & de St-Cierges

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 414

Leyraz & Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leyraz, Georges**, *Commis postal*
de *Rivaz* domicilié à *Genève*,
Célibataire,

né à *Cully*, le *dix-huit* septembre mil huit cent *septante-six*
fils de *Louis Auguste Leyraz*, *boulangier*
et de *Antoinette Chevalley*, *sa femme*, domiciliés à *Epesses*

2° **Jaumin, Henriette Eugénie**, *sans profession*
de *Fey & Villars-le-Terroir* domiciliée à *Fey*
Célibataire,

née à *Fey*, le *vingt-sept* Juin mil huit cent *septante-cinq*
fille de *François Jaumin*, *agriculteur*
et de *Louise Jaumin*, *sa femme*, domiciliés à *Fey*

Les publications ont eu lieu à *Fey, Genève, Villars-le-Terroir et Rivaz*
les *vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-huit* Octobre mil huit cent *quatre-vingt-dix-sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil
de Genève

Communiqué: à l'Etat civil à
Cherbes, Genève, Fey & Schullera

Signatures des époux :

Georges Leyraz
Eugénie Leyraz

Signatures des témoins :

H. Jaumin à Fey
Auguste Leyraz à Epesses

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 415

Regamey et Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Jules-Frédéric**, agriculteur de Lussanne et de Savigny domicilié à Savigny célibataire,

né à Savigny le dix-neuf mars mil huit cent soixante-neuf

fils de Jules Henri Regamey, agriculteur et de Louise née Lavanchy, sa femme, domiciliés à Savigny

2^o **Dizereux, Adolphine-Lucie**, ménagère de Lutry domiciliée aux Monts de Pully célibataire,

née à Pully le onze mars mil huit cent septante-quatre

fille de François Louis Dizereux, agriculteur,

et de Jeanette née Regamey, sa femme, aux Monts de Pully.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Pully, Lussanne et Lutry, les vingt-sept, vingt-huit et trente octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Savigny

Communiqué : à l'état civil de Savigny, Lutry et Pully

Signatures des époux :

Jules Regamey
Adolphine Regamey

Signatures des témoins :

Paul, Jean Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 416

Dentan et Grobety

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept* novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dentan, Jules Louis,* _____ *Entrepreneur,* _____
de *Lutry* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
Célibataire, _____

né à *Lausanne* le *dix-huit* décembre _____ mil huit cent *septante-deux,* _____
fils de *Jules Jean Alfred Dentan,* employé de Commerce, _____
et de *Julie Caroline née Euring,* sa femme, à *Lausanne.* _____

2° *Grobety, Emma Julie,* _____ *sans profession,* _____
de *Ballaigues et de Pully* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
Célibataire, _____

née à *Lausanne* le *trois* novembre _____ mil huit cent *septante-deux* _____
fille de *Jean Frédéric Grobety,* marchand de Combustibles _____
et de *Julie Françoise Louise Duboz,* sa femme, à *Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Lausanne, Ballaigues et Pully* le
neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-*dix-sept.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutry, Ballaigues, Pully &
Lausanne. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lutry, Ballaigues & Remmel. _____

Signatures des époux :

J. Dentan

Emma Dentan

Signatures des témoins :

Louis Grobety

J. Alf. Dentan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 417

Burel & Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Burel, Jean-gabriel, apporteur
de Coinins domicilié à Lausanne
célibataire

né à La Cour de Peitz le sept janvier mil huit cent soixante,
fils de Henri Conrad Raymond Burel, négociant à la Cour de Peitz
et de Emma Henriette Gost, sa femme, secésaire.

2^o Schneider, Louise-Emma-Marie, Cuisinière,
de Aleni près Biglen (Berne) domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Avenches, le six décembre mil huit cent septante-un
fille de Louis Henri Schneider, agriculteur
et de Louise née Vincent, sa femme, domiciliés à Avenches

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coinins et Biglen
les dix-neuf et vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Coinins
Lausanne et Biglen

Communiqué : à l'état civil de
Reynins et de Biglen

Signatures des époux :

Jean Burel
Emma Burel

Signatures des témoins :

Léonel Saur
Ferdinand Vacheron, Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bruand, Sube

N° 418

Weibel et Marcel née Kästiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Weibel, Gottlieb, employé de Banquede Ober-Winterthur (Zurich) domicilié à Lausannecélibataire,né à Ober-Winterthur, le vingt-huit janvier mil huit cent septante-deuxfils de Gottlieb Weibel, menuisieret de Anna née Erb, la femme, domiciliés à Ober-Winterthur.2^o Marcel née Kästiger, Barbara-Carolinede Lausanne, domiciliée à Lausanne,veuve en premières noces de Edmond Henri Christian Marcel, dès le treize décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze.née à Emmen (Lucerne) le seize novembre — mil huit cent soixante-dixfille de Nicolas Kästiger, agriculteur à Emmenbrucket de Maria née Kästiger, décédée.Les publications ont eu lieu à Ober-Winterthur & à Lausanne les vingt-une
et vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxActe de décès du 1^{er} mari de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de Ober-
Winterthur & LausanneCommuniqué: à l'Etat Civilà Ober-Winterthur.

Signatures des époux :

Gottlieb Weibel
Caroline Weibel

Signatures des témoins :

E. Marcel
Jb. Lee Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 419

Giezzi et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giezzi, Louis-Achille,** _____ négociant

de Vizzo (Novare) Italie _____ domicilié à Bex _____

célibataire, _____

né à Chaux-de-Fonds, le vingt-neuf juin _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Joseph Giezzi, négociant à Bex _____

et de Philippine née Valdo, décédée. _____

2^o **Jaquet, Wilma-Bertha,** _____ maîtresse de piano _____

de Lutry & Forel _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire, _____

née à Echallens, le dix-neuf octobre _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de François Jaquet, conducteur postal, _____

et de Alphonsine Julie née Meyer, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bex, Forel, Lutry & Vizzo, les
quatorze, seize, dix-huit et vingt-dix septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Bex _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bex, Lutry & Forel et à la Chancellerie
Cantonale _____

Signatures des époux :

L. Giezzi
Wilma Giezzi

Signatures des témoins :

Ch. Jaquet à Lausanne
J. Guodchet à Yverdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 420

Richard & Gisler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huité novembre mil huit cent quatre-vingt-

diez sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Richard, François-Louis,** Cocher,

de Savigny et Forêt domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Forêt le vingt-quatre février mil huit cent cinquante-quatre

filz de Jean Louis Frédéric Richard, décédé,

et de Jeanne Marie née Parche, sa veuve née Grandvaux.

2^o **Gisler, Verena-Salomé,** Cuisinière,

de Bützgen (Utz) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Bützgen le dix-sept juillet mil huit cent soixante-deux

fille de Jacob Joseph Gisler, décédé,

et de Franziska née Bissig, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Forêt, Savigny, Lausanne et Bützgen les vingt-neuf, huité octobre et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny

Forêt, Bützgen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny Forêt & Bützgen.

Signatures des époux :

François Louis Richard
Salomé Richard

Signatures des témoins :

J. Ferret
A. Gantier } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 421

Ravessoud et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ravessoud, Charles-Justin,** agriculteur

de Sully a de Paudex domicilié à Savigny

célibataire,

né à Savigny le vingt-sept Juin mil huit cent septante-trois,

fils de Louis Justin Ravessoud, agriculteur à Savigny

et de sa femme Jeanne Suzanne née Dizeaux

2^o **Jaton, Jenny-Louisa,** ménagère,

de Jenny-le-Jorat domiciliée aux Monts de Sully

célibataire,

née à Chaillly & Naudanne, le premier Aout mil huit cent septante-quatre

fille de feu Louis Daniel Jaton

et de Faustine Victorine née Keffersment, de Vouz aux Monts de Sully,

Les publications ont eu lieu à Savigny, Jenny, Sully a Paudex, les
six, dix et onze Novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Savigny

Signatures des époux :

Ravessoud Charles
Ravessoud Louisa

Signatures des témoins :

Jaton Alfred aux Monts de Sully
Charles Rubin à Oibe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Sully Savigny a Corcelles-le-Jorat.

N° 422

Ahlgrimm et Romanens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ahlgrimm, Adolphe-Charles-Wilhelm**, négociant de Neustrelitz (Mecklenburg) domicilié à Landanne célibataire

né à Neustrelitz, le quinze mai mil huit cent septante-un fils de Jean Charles Wilhelm Ahlgrimm et de Marie née Curt, sa femme, les deux décédés

2° **Romanens, Marie-Lucie**, dans profession, de Soerens (Saxony) domiciliée à Landanne célibataire

née à Ropraz, le cinq juillet mil huit cent cinquante-neuf fille de Henri Romanens, décédé, et de Susanne Louise née Ostroz, sa veuve, domiciliée à Sottens

Les publications ont eu lieu à Landanne, Soerens et Neustrelitz, les trente-trente-un octobre et deux novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Pro-messe de mariage. 3° Certificats de publication de Soerens et Landanne. 4° dit de Neustrelitz. 5° Permis au Département de Justice et Police constatant que la pièce n° 4 est déposée dans ses archives.

Signatures des époux :

Adolphe Ahlgrimm
Lucie Ahlgrimm

Signatures des témoins :

Jean-Louis
Jean-Louis Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Soerens et à la Chancellerie Cantonale

N° 423

Gölte & Blazer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gölte, Ulrich, Serrurier, de Wildhaus, St Gall, domicilié à Lussane, célibataire,

né à Wildhaus le trois octobre mil huit cent soixante-trois

fil de Ulrich Gölte, Serrurier à Wildhaus

et de feu Anna née Scherzer, la femme,

2° Blazer, Anna-Maria, Repasseuse, de Langnau (Berne), domiciliée à Lussane, célibataire,

née à Signau (Berne) le six mars mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Blazer, charpentier à Schynsbach (Signau)

et de feu Marianne née Bieri, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lussane Langnau et Wildhaus, les seize et quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux, Promesse de mariage, Certificat de publication de Wildhaus Langnau & Lussane.

Signatures des époux :

Ulrich Gölte, Marie Gölte

Signatures des témoins :

Gottl. Baumberger, Jacob Bachler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Wildhaus & Langnau.

N° 424

Bélaz & Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bélaz, Ami,** garde forestier,
de Mont-la-Ville domicilié à St Gingolph (Valais)
célibataire,

né à Mont-la-Ville le dix mai mil huit cent septante-trois

fils de Marc Louis Bélaz agriculteur
et de Suzanne Louise née Martin, domiciliés à Mont-la-Ville

2° **Chevalley, Marie-Louise Janny,**
de Suidoux, domiciliée à Ransanne
célibataire,

née à Suidoux le vingt-quatre février mil huit cent septante-cinq

fille de feu Jean Pierre Chevalley
et de feu Marianne née Comandaz, sa femme

Les publications ont eu lieu à Mont-la-Ville, St Gingolph, Suidoux et Ransanne
le dix novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de St Gingolph.

Signatures des époux :

Bélaz Ami
Bélaz Louise

Signatures des témoins :

Henri Chevalley
A. Laurent } à Ransanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
l'Idle, Chexbres & St Gingolph.

N° 425

Debonneville et Neumayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debonneville, Ulysse-Ami, Employé au J.S.

de Gimel domicilié à Genève,

célibataire,

né à Gimel le vingt mai mil huit cent soixante-six

fil de Alexandre Debonneville, agriculteur

et de Marie Fédère Martin, sa femme, domiciliés à Gimel

2° Neumayer, Marie-Fanny, Médecin,

de Germersheim | Bavière Rhénane | domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Rangiro le dix-huit janvier mil huit cent soixante-neuf

filles de François Antoine Neumayer, Entrepreneur

et de Lina Henriette Fanny Charlotte Perrin, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Gimmel, Genève, Germersheim et Lausanne, les vingt-six & trente octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Genève

Communiqué : à l'Etat Civil de Gimmel, Genève (B.C.) & à Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

U. Debonneville
Marie Debonneville

Signatures des témoins :

J. Ferrisier
Louis Rubens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 426

**Läderach et Thomas née
Wampfler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Läderach, Rodolphe,** Chauffeur

de Worb | Berne | domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Moudon le vingt-quatre avril mil huit cent septante,

fils de Rodolphe Läderach, Cordonnier à Etoy

et de feu Marie née Weber, sa femme

2° **Thomas née Wampfler, Suzanne-Catherine,**

de Nancy (Meurthe et Moselle) domiciliée à Genève,

divorcée en premières nocces de François Thomas, dès le vingt-quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt-seize,

née à Zweidimmen | Berne | le dix mars mil huit cent soixante-dix

fille de Daniel Wampfler, horloger à Zweidimmen,

et de feu Madeleine Egger, sa femme

Les publications ont eu lieu à Worb, Lausanne, Genève & Nancy les deux et
Sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse &

acte de décès de la mère

Acte de mariage de l'Epouse avec mention

du Divorce - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Worb

Lausanne, Genève et Nancy

Communiqué: à l'Etat Civil de

Worb, Genève (Bur. C^l) & Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Rodolphe Läderach

Suzanne Läderach

Signatures des témoins :

Philomène Läderach

Bischoff Läderach

à Etoy

L'officier de l'état civil :

N° 427

Gubler & Briod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gubler, Jean-Franci**, _____ Chef d'institut _____

de Strass-Gachnang | Thurgovie | _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Stein am Rhein | Schaffhouse | le deux février _____ mil huit cent Soixante, _____

fils de feu Jean Ulrich Gubler _____

et de feu Marguerite née Spengler _____

2° **Briod, Julia-Marie-Francielle**, _____ Institutrice _____

de Lucens & de Forcl _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne le six-nouf décembre _____ mil huit cent Soixante-deux _____

fille de feu Paul Briod _____

et de Elisabeth mademoiselle Guggisberg, La veuve à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Strass, à Lucens & à Forcl les seize,
dix-sept et dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Strass, _____

Lausanne, Lucens & Forcl. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Gachnang et de Lucens. _____

Signatures des époux :

J. H. Gubler

Julia Gubler

Signatures des témoins :

Laure Loquel. à Neuchâtel

J. Briod à Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Renaud

N° 428

Bolemey & Pahud Ballif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 octobre 1902 déclaré exécutoire le 28 Octobre dit, le Tribunal Civil du District de Lausanne a autorisé par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 27 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 8 Nov. 1902.

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

Par décision du 6 juillet 1908 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom de fille de l'épouse, comme le nom de son père, soient orthographiés Ballif et non pas Ballif.

Lausanne, le 6 juillet 1908

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

copié à Ormont. Dessus de St. Georges.

Aujourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolemey, Marc Daniel,** *Marqueur*

de Lutry domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Marie Benvenute Siffen dès le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt quatorze

né à Pully le vingt Mai mil huit cent soixante-huit

fils de Daniel Bolemey

et de Marie Louise née Depierre domiciliés à Cully

2° **Pahud née Ballif, Henriette Louise,** *Journalière*

de Saint Cierges domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières nocces de Charles Henri Pahud dès le treize septembre mil huit cent huitante-huit

née à Yverdon, le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-huit

fille de feu Louis Joseph Ballif

et de feu Louis Henriette Pilet

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lausanne et St Cierges, les trente Octobre et premier Novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de mariage avec mention de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry, Lausanne et St Cierges.

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry et St Cierges.

Signatures des époux :

Marc Bolemey

L'Épouse ne sachant écrire s'est bornée à faire ses croix

Signatures des témoins :

Accourdir

de Gandin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Laurent & Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Laurent, Edouard-Henri-Léon**, — artiste peintre,

de Paris 7^e arr^t domicilié à Paris 18^e arr^t

célibataire,

né à Paris le quatre avril mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Etienne Michel Laurent, peintre à Paris,

et de feu Julie Gabrielle Piet, sa femme,

2^o **Bachmann, Elise-Jeanne**, sans profession,

de Richtersweil | Zurich | domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le neuf septembre mil huit cent septante-quatre

fille de feu Jean Henri Bachmann

et de feu Catherine Eugénie Elise Emilie Renou, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris et Richtersweil les treize et quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement du père de l'Epoux et acte de décès de la mère. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificat de publication de Paris. 5^o Dits de Richtersweil et de Lausanne. 6^o Déclaration de Validité. 7^o Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous n^{os} 2, 4 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie C^h et à l'Etat Civil de Richtersweil.

Signatures des époux :

Henri Laurent
Elise Laurent

Signatures des témoins :

J. Welby
Guillaume

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 430

2-50

Maurer & Heffernmehl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Maurer, Frédéric-Frédéric**, boucher,de Bottens domicilié à Lausanne,célibatairené à Lausanne, le premier Juin mil huit cent septante-deuxfils de André Adrien Christian Maurer, boucher à Lausanne,et de Jeanne Louise Frédérique Lucile de Ramon, sa femme,2° **Heffernmehl, Alice-Julie-Marie**, sans profession,de Lausanne domiciliée à Chailly de Lausannecélibatairenée à Chailly le dix Mai mil huit cent septante-cinqfille de Henri Louis Heffernmehl, agriculteur,et de Jenny Louise Penneveyre, sa femme, domiciliés à ChaillyLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Bottens les neuf & dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificat de publication de
Lausanne & BottensCommuniqué: à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

F. MaurerAlice Maurer

Signatures des témoins :

A. RegameyF. Maurer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 431

Burnier et Hennioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnier, François-Henri**, Cafetier,
de Villette & de Lutry domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Lausanne, le dix-sept décembre mil huit cent septante-trois

fils de Jean Christian Burnier, Cafetier,

et de Fanny Sylvie Blanc, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Hennioud, Alice-Emilie**, sans profession,

de Bisley-Oujulaz domiciliée à La Rosiaz / Pully,

Célibataire,

née à Lausanne, le neuf juillet mil huit cent septante-trois,

fille de Germain Antoine Hennioud, Cafetier,

et de Marie Henriette Despont, sa femme, domiciliés à La Rosiaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Bisley-Oujulaz, Villette
et Pully, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil huit
cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villette,

Lutry, Lausanne, Bisley-Oujulaz et

Pully

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Lutry, Echallens & Pully

Signatures des époux :

François-Henri Burnier
Alice Hennioud

Signatures des témoins :

Jules Heur
Le Saché fils à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 432

Morillon & Rüfli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deize Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Morillon, Marius-Louis**, Employé de Commerce,

de Bea domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né aux Flans de Bea, le deize Octobre mil huit cent septante-cinq

fil de Charles Alexis Morillon, deizeur

et de Louise Eléonore née Gibaud, de femme, les deux à Lausanne

2° **Rüfli, Berthe-Louise**, Couturière,

de Langnau (Suisse) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Plainpalais, le dix-neuf Novembre mil huit cent septante-neuf

fille de Louise Jenny Marie Rüfli, à Plainpalais

et de _____

Les publications ont eu lieu à Bea, Langnau & Lausanne, le vingt-sept
novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de

l'Epouse

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Bea

Langnau & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bea & de Langnau.

Signatures des époux :

Marius Morillon

Berthe Morillon

Signatures des témoins :

Jules Morillon à Lausanne

Paul Chausson à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne, du 26 mai
1915, déclaré définitif et exécutoire
le 21 juin 1915, le mariage légitime
ci-dessus a été dissous par le divorce.
Le divorce a été prononcé en application
de l'art. 138 du Code civil suisse et
il a été interdit au mari de se rema-
rier avant l'expiration d'un délai de
deux ans.
Lausanne, le 5 juillet 1915.
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Révisé le 6 VIII.15.

N° 433

Schenk et Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schenk, Jaques-Frédéric**, - Imprimeur typographe, -
de **Fuessthalen (Zurich)** _____ domicilié à **Lausanne**, _____
divorcé en premières nocces de **Rosine Constante Colloud** dès le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

né à **Vevey**, le vingt-huit mars _____ mil huit cent soixante-deux _____
fils de **Jaques Schenk**, décédé, _____
et de **Rosine Barbara Wulschläger**, sa femme, décédée. _____

2° **Cavin, Rose**, _____ Couturière, _____
de **Vullyens** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____
Célibataire, _____

née à **Moudon**, le sept avril _____ mil huit cent septante-sept _____
fille de **Jaques Louis Cavin**, décédé, _____
et de **Rosine Emilie Ragnaz**, née **Gavillet**, sa veuve, en femme. _____

Les publications ont eu lieu à **Fuessthalen, Vullyens et Lausanne**, les dix-huit et vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux _____

acte du 1^{er} mariage de l'époux et
déclaration de divorce _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de
Fuessthalen, Vullyens et Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat civil
de **Fuessthalen et Moudon**. _____

Signatures des époux :

J. Schenk

R. Cavin

Signatures des témoins :

C. Champrenaud

V. Guex

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 434

Milliquet et Francillon
née Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Milliquet, Charles-Isaac**, *Comptable en machines*,

de Grandvaux et de Lutry domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-neuf Juin mil huit cent septante-quatre

fils de David Louis Milliquet, Entrepreneur à Genève,

et de Susanne Elida Rochat, sa femme, décédée.

2^o **Francillon née Gavillet, Marie-Louise**, *Repassante*

de Daillens domiciliée à Lausanne,

divorcée de Louis Arthur Adrien Francillon dès le sept février mil huit cent quatre-vingt-seize,

née à Pompaples, le cinq octobre mil huit cent soixante-quatre

fille de Charles Henri Gavillet, propriétaire,

et de Henriette Emilie née Bonnet, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Daillens, Grandvaux et Lutry, les vingt-trois et vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

acte du mariage de l'Épouse avec

mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Grandvaux, Lutry, Daillens et
Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Daillens.

Signatures des époux :

Charles Milliquet
Louise Milliquet

Signatures des témoins :

Jules Dübi à Chavannes
Rosine Dupuis à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435

Chevalier & Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalier, Charles-Eugène, agriculteur de Belmont et d'Épandes domicilié à Belmont d'Épandes célibataire,

né à Belmont, le trente-un octobre mil huit cent soixante-sept

fils de feu Daniel Chevalier

et de Henriette Georgette née Pavillard,

2° Wagnières, Elise, ménagère

de Rucy domiciliée à Rucy,

célibataire,

née à Rucy, le vingt-six février mil huit cent soixante-trois

fille de feu Jean Louis Wagnières

et de feu Françoise née Wagnières

Les publications ont eu lieu à Rucy, Belmont et Épandes, les deux & quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Belmont.

Signatures des époux :

Eugène Chevalier Elise Chevalier

Signatures des témoins :

J. Lamblan J. Lamblan

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Belmont à Fey.

[Signature]

N° 436

Walter et Bärtschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Walter, Félix,** _____ *Katolik* _____
de *Chonon | H^{te} Savoie |* _____ domicilié à *Lausanne, Duchy,* _____
célibataire, _____

né à *Chonon,* le *dix novembre* _____ mil huit cent *soixante-neuf* _____
fils de *Lambert Walter, surveillant de travaux publics* _____
et de *Jeanne Françoise Moille, son épouse, domiciliée à Chonon-les-Bains.* _____

2^o **Bärtschi, Emma Sophie,** _____ *Conditière* _____
de *Sumiswald | Berne |* _____ domiciliée à *Vevey* _____
célibataire, _____

née à *Chonon,* le *vingt-trois octobre* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____
fille de *feu Pierre Bärtschi* _____
et de *feu Rosalie née Pouty* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Sumiswald, Vevey et Chonon,* les
vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-huit novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement
des père & mère de l'époux. 3^o Promesse de ma-
riage. 4^o Certificats de publication de Sumiswald
Vevey & Lausanne. 5^o Dit de Chonon. 6^o Décla-
ration de Validité. 7^o Permis du Département de
Justice & Police constatant que les pièces sous N^{os}
2, 5 & 6 sont déposées dans des archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de *Vevey*
& *Sumiswald* & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Félix Walter
Emma Walter

Signatures des témoins :

Tula Feilerquin
François Petrequin

les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

Wächter & Gutzwiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wächter, Jean**, _____ Imprimeur
de Remigen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Remigen, le huit juillet _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fils de Jean Jacob Wächter, décédé, _____
et de Verena née Hinden, sa veuve à Remigen. _____

2^o **Gutzwiller, Sophie**, _____ sans profession, _____
de Cherwil / Bâle Campagne | _____ domiciliée à Lausanne _____
Célibataire, _____

née à Lausanne le vingt-neuf novembre _____ mil huit cent septante-cinq _____
fille de feu Edouard Gutzwiller _____
et de Françoise Susanne Mercier, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Remigen, Lausanne & Cherwil, les trente
Octobre et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Remigen
Cherwil & Lausanne _____

Signatures des époux :

Jean Wächter

Sophie Wächter

Signatures des témoins :

Paul Bächtli

Albert Wächter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des
disputes de Lausanne, rendu
en date du 15 avril 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 11 juin
1920, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 1^{er} juillet 1920.
L'officier de l'état civil :

[Signature]
Révisé le 6. VII. 20.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Remigen & Cherwil. _____

N° 438

Canova et Voltero

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Canova, Louis-Joseph**, Coiffeur
de Biella (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Biella le dix-sept décembre mil huit cent septante-sept

fil de Pierre Canova, Coiffeur à Biella

et de défunte Delphine Cade

2° **Voltero, Amalia**, Couturière

de Milan (Italie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Milan le cinq décembre mil huit cent septante-deux

filles de Auguste Voltero employé à la Gare

et de Maria Alpi, domiciliés à Turin.

Les publications ont eu lieu à Biella, Milan & Lausanne, les vingt et
vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement du père de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Biella à Milan. 5° Acte de Lausanne. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police comm. datant que les pièces sous N° 2, 4 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Luigi Canova
Amalia Canova

Signatures des témoins :

Giuseppe Charles
Pedrinella Giuseppe Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 439

Emery et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Gustave-Louis-Henri**, Mécanicien,
de Etagnières domicilié à Landanne
célibataire,

né à Landanne, le treize octobre mil huit cent septante-quatre

fil de Paul Antoine Emery, décédé,
et de Louise Bolomey, née Girardet, sa veuve à Landanne

2° **Richard, Elise-Louise**, Cuisinière,
de Ormont-Dessus domiciliée à Clarens
célibataire,

née à St Riquier, le trente mai mil huit cent septante-trois

filles de Jean Louis Richard, agriculteur,
et de Marianne née Russillon, sa femme, les deux à Clarens

Les publications ont eu lieu à Etagnières, Ormont-Dessus, Clarens (Châteland) à Landanne, les dix-neuf & vingt novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Pièces de mariage
- Certificats de publication de Etagnières Ormont-Dessus, Châteland & Landanne

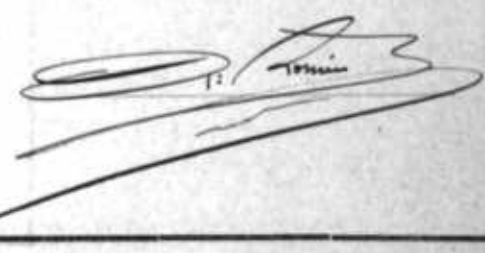
Signatures des époux :

G^r Emery
Elise Emery

Signatures des témoins :

Elise Emery
J. Châteland
à Landanne
Bourquin Léon
à St Riquier
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil
d' Echallens, Ormont-Dessus & Montreux



Imp. H. Viallon, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 440

Freymond & Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Pour jugement rendu le 24 Juin
déclaré exécutoire le 16 Sept: 1904, le
Tribunal civil au district de Moudon
a dit en sur le divorce le mariage
insisté et contra.

Le divorce a été prononcé contre
l'époux, en vertu de l'art. 462, de la
loi fédérale du 24 Dec: 1874.

Lansanne le 24 Septembre 1904.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Dans sa séance du 11 mai
1915, le Conseil d'Etat a ordonné la
rectification de l'acte ci-contre en ce
sens qu'à la commune de St Cierges,
seule indiquée comme commune
d'origine, soit ajoutée celle de
Moudon, mise par erreur.

Inséré sur ordre du Département
de Justice et Police le 8 mai 1915.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à
St Cierges, Poliez-le-Grand et Lansanne
le Grand.

Révisé le 11 mai 1915.

Aujourd'hui vingt-trois décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Freymond, Charles,** _____ Directeur de travaux _____

de Saint Cierges _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire, _____

né à St Cierges, le deux avril _____ mil huit cent Septante-cinq, _____

fils de Anna Freymond, domiciliée à Rolle, _____

et de _____

2° **Bettex, Eliza,** _____ ménagère, _____

de Combremont-le-Petit _____ domiciliée à Combremont-le-Petit _____

Célibataire, _____

née à Yvonand le deux mars _____ mil huit cent Septante-sept. _____

fille de Edouard Bettex _____

et de Marguerite née Cordey, agriculteurs à Combremont-le-Petit _____

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit, à St Cierges et à Lansanne
les treize et quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

St Cierges, Combremont-le-Petit et _____

Lansanne. _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Combremont et St Cierges. _____

Signatures des époux :

[Signature: Freymond Charles]
[Signature: Eliza Freymond]

Signatures des témoins :

[Signature: Pegamey Paul]
[Signature: Vacheron Ferdinand]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 441

Fetz et Ducarroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fetz, Jaques,** Cocher

de Eins (Grisons) domicilié à Lausanne

Célibataire

né aux eaux-vives, le vingt trois janvier mil huit cent septante,

fils de feu Jaques George Fetz

et de feu Françoise née Peyre, sa femme,

2^o **Ducarroz, Marie,** Couturière

de Montbelloz (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le vingt six février mil huit cent septante-cinq

filles de Joseph Albin Ducarroz, absent,

et de Marie née Mottaz, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Eins, Montbelloz & Lausanne le onze et treize novembre mil huit cent quatre-vingt dix sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Eins

Montbelloz & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Eins & Montbelloz

Signatures des époux :

Jaques Fetz
Marie Fetz

Signatures des témoins :

Gustave Thuillard
Louis Deléventant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 442

Pittet & Vuagniaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittet, Maxy-Aldrien,** Charpentier,
de Seigneux domicilié à Seigneux,
célibataire,

né à Seigneux le trois-vingt-dix décembre mil huit cent septante-deux
fils de François Pittet

et de Faustine née Bally, agricultrice à Seigneux
2° **Vuagniaux, Elise,** Ménagère,
de Vucherens domiciliée à Remiez
célibataire,

née à Remiez le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante-quatre
fille de Pierre Philippe Vuagniaux, agriculteur à Remiez
et de défunte Justine née Collinet,

Les publications ont eu lieu à Seigneux, Remiez & Vucherens, les quatre et
cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Villarsel.

Communiqué: à l'état civil de
Villarsel Moudon & Gimy.

Signatures des époux:

Maxy Pittet Vuagniaux
Elise Pittet

Signatures des témoins:

Gabrielle Vuagniaux
Constant Vuagniaux
les deux à Remiez

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 443

Fontannaz et Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 Septembre 1899, déclaré définitif et exécutoire le 27 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Vevey a débouté par le divorce le mariage inscrit ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre le défendeur en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. — Albert-Charles Fontannaz ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans dès le jugement exécutoire.

Lausanne, le 2 décembre 1899.

L'Officier de l'Etat civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fontannaz, Albert-Charles**, Employé au J.-S.

de Bettens et de Daillens domicilié à Vevey,

Célibataire,

né à Lausanne, le dix septembre mil huit cent soixante-sept

fil de Henri Isaac Fontannaz, décédé,

et de Albertine Charlotte Marquet, domiciliée à Lausanne.

2° **Brun, Marie-Louise**,

de Oulens (Schallens) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne, le dix-neuf Juin mil huit cent septante-trois,

filles de François Emile Jean Brun, comptable à Lausanne

et de Clémentine Pauline Burgin, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Lausanne, Bettens, Daillens et Oulens, les treize, seize et dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Vevey

Signatures des époux :

[Signature Albert-Charles Fontannaz]
[Signature Marie-Louise Brun]

Signatures des témoins :

[Signature Louis Fontannaz à Bettens]
[Signature Ar. Gantier à Lausanne]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Daillens, Vevey et à Schallens.

N° 444

Duboule et Kewitt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Duboule, Louis**, *Industriel*,de *Jussy (Genève)* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Buisins* le trois novembre mil huit cent septantefils de *Antoine Laurent Duboule, décédé*,et de *Henriette née Gardel, sa veuve, à Buisins*,2^o **Kewitt, Kathleen-Dora**, *Cuisinière*,d'origine *anglaise* domiciliée à *Genève*,

Célibataire

née à *Rathnew près Dublin*, le quatre Juin mil huit cent soixante-six,fille de *William Kewitt, décédé*,et de *Henriette Marie Lecoppet, à Genève*.Les publications ont eu lieu à *Jussy & à Lausanne, & à Genève* les vingt-six
& vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Jussy**Genève & Lausanne**Dispense des publications en Angleterre*Communiqué: à l'Etat Civil *Ch*de Genève & à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

*Louis Duboule**Kathleen Duboule*

Signatures des témoins :

*Louis Gardel à Lausanne**Julien Dorey à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 445

Gottardo et Ogliotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gottardo, Jean-Baptiste**, Plâtrier,

de Cusino (Biella-Novare) Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cusino le treize Décembre mil huit cent soixante-trois,

fils de feu Jean Gottardo

et de feu Angela Degiergi, sa femme,

2° **Ogliotti, Jeanne**, Ménagère,

de Masserano (Biella-Novare) Italie domiciliée à Lausanne, av^t à Cusino,

Célibataire,

née à Masserano le quatorze Juillet mil huit cent soixante-cinq,

fille de Pierre Ogliotti, décédé,

et de Thérèse Zanone, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Cusino les vingt-trois et vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne & Cusino. 4° Déclaration de validité. 5° Perm^s du Département de Justice & Police constatant que le certificat de Cusino & la déclaration de validité l'ont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Gottardo Jean

+ l'épouse sachant écrire appose une croix

Signatures des témoins :

Mme Colomby

Nicolas Gerbo Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 446

Lohri & Gex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Lohri, Julien-Edouard, Charpentier,

de Trägertschi (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Avenches le seize février mil huit cent septante-deux

filz de Christian Gottlieb Lohri, agriculteur à Avenches,

et de feu Rose Julie née Schneider, sa femme,

2° Gex, Elisabeth, Repasseuse,

de St Maurice (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Belmont (Lausanne) le vingt cinq décembre mil huit cent septante-deux

fille de Jérémie Gex, mineur

et de Marie Elisabeth née Chevaley, sa femme, domiciliée à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Trägertschi (Münsingen) St Maurice & Lausanne, les dix-neuf & vingt novembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trägertschi, St Maurice & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Münsingen & St Maurice.

Signatures des époux :

Julien Lohri
Elisabeth Gex

Signatures des témoins :

Antoine }
St-Vincent } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 447

Chauvy et Delaharpe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chauvy, Lucien-Charles-Jeani**, agriculteur,

de Yens domicilié à Yens,

célibataire,

né à Yens, le treize novembre mil huit cent cinquante-neuf

fils de Marie Jeani Chauvy

et de Françoise Bernette Gabrielle née Demgeot, sa femme, décédée.

2° **Delaharpe, Eugénie**, *Buraliste postal*,

de Landanne, Rolle & Mont-le-Grand domiciliée à Yens,

célibataire,

née à Yens, le neuf décembre mil huit cent cinquante-trois

fille de Jules Louis Delaharpe, agriculteur à Yens,

et de Louise Estaline Julie née Tappolet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Yens, Landanne, Rolle & Mont-le-Grand, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Villars & Yens.

Communiqué : à l'état civil de Rolle
& Villars & Yens.

Signatures des époux :

Lucien Chauvy

Eugénie Chauvy

Signatures des témoins :

Cousin Charles

A. Ganbin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 448

Chaillet & Leduc-Marullaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Chaillet, Justin**, Chiffonnier,de Goumoens-la-Ville domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Dreytorens, le douze Octobre mil huit cent soixante-cinq,fils de Jean François Chaillet, agriculteur à Dreytorens,et de Jane Marie Grüteler née Frider, sa femme,2° **Leduc née Marullaz, Marie-Josephite**, Chiffonnièred'origine française domiciliée à Lausanne,veuve en premières noces de Louis Leduc dès le douze Mai mil huit cent quatre-vingt-trois,née à Merzine (H^e Savoie) le huit Mai mil huit cent soixante,fille de Jean Marullaz, agriculteur,et de Jaqueline Baud, sa femme, domiciliés à Merzine.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Goumoens-la-Ville et Merzine, les dix-neuf, vingt et vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.Acte de décès du mari de l'Épouse.Consentement des parents de l'Épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de Goumoens-la-Ville, Lausanne et Merzine.

Signatures des époux :

Chaillet Justin
Josephite Chaillet

Signatures des témoins :

Ch. Favrat
M. Trombert } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué: à l'Etat Civil
d' Echallens & à la Chancellerie Ch

N° 449

Gilliard et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 13 décembre 1870, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'épouse est née à Savigny le 10 septembre 1872 et non pas à Forel (Savaux), le 18 juin 1870.

Lausanne, le 16 décembre 1870.

L'officier de l'état civil :

H. Luthard

à qui à Corcelles-le-Jorat, Mézières, Savigny et Forel (Savaux).

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gilliard, Jean,** agriculteur

de Montpreveyres & de Mézières domicilié à Montpreveyres

Célibataire

né à Montpreveyres, le vingt-quatre février mil huit cent septante-quatre,

fil de Henri Gilliard

et de Marie Louise Emma née Corbaz

2° **Bolomey, Louise,** ménagère

de Savigny & de Forel domiciliée à aux Cullayes,

Célibataire,

née à Forel, le dix-huit Juin mil huit cent septante,

fille de Pierre François Etienne Bolomey

et de Marianne née Delessert, à Savigny.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, aux Cullayes, à Mézières, à Savigny et à Forel, les dix, onze et douze décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

Jean Gilliard
Louise Gilliard

Signatures des témoins :

A. Accoursur
M. Verset } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Luthard

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles-le-Jorat, Mézières, Savigny & Forel.

N° 450

Morel et Robellaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Morel, Jules-Alexis, Employé de Commercede Rosengaz, domicilié à LausanneCélibatairené à Lausanne, le cinq août mil huit cent septante-sixfils de Jules-Alexis Morel, Employé au S. S.et de Henriette-Alexandrine Nequet sa femme, à Ecublens (Vully)2° Robellaz, Hélène-Louise, Coûtièrede Bullet domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne le huit août mil huit cent septante-huitfille de Jean-Samuel-Théophile Robellaz, absentet de Lina-Adélaïde Chollet, sa femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Rosengaz et Bullet les vingt
novembre et premier décembre, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxDéclaration d'absence du père de l'Epouxet consentement de la mèrePromesse de mariageCertificats de publication de RosengazBullet & LausanneCommuniqué: à Etat Civilde Moudon & Bullet

Signatures des époux :

J. A. MorelHélène MorelJ. A. Morel à Ecublens - Rue

Signatures des témoins :

J. Robellaz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 451

Mounoud & Dutoit née Davet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mounoud, Louis, Briquecier, des Chisleux domicilié à Landanne

veuf en premières nocces de Marie Louise née Fischer des le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quinze.

né à Moudon, le vingt-huit Juillet mil huit cent quarante-neuf.

fils de feu Ferdinand Mounoud

et de feu Louise Henriette née Dutoit, sa femme,

2° Dutoit née Davet, Marie Françoise Alphonzine

de Moudon et de Nezy, domiciliée à Moudon - Jardinière

veuve en secondes nocces de Louis Alcide Dutoit des le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Bouloz / Fribourg le vingt-deux mai - mil huit cent quarante-trois.

fille de feu Jacques Joseph Davet

et de Mme Chérie née Ruffieux, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Moudon, aux Chisleux, à Nezy et à Landanne, les neuf dix & onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance des Epoux
- acte de décès des précédents conjoints
- Promesse de mariage
- Certificats de publication des Chisleux Landanne, Moudon & Nezy

Signatures des époux :

Louis Mounoud
Marie Mounoud

Signatures des témoins :

Mme... } Landanne
Mme... }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Oron, Moudon & Nezy

Imp. H. Valtinot, Joux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 452

Bastardot & Delay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bastardot, Jules-Henri-Louis**, agriculteur,

de Apples et Provence, _____ domicilié à Apples, _____

Célibataire, _____

né à Apples le six août _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de Jules-Henri-Louis Bastardot, décédé, _____

et de Louise Jenny née Cottier femme Rochat à Bière _____

2° **Delay, Clarisse-Gémine**, _____

de Provence _____ domiciliée à Ste Croix, _____

Célibataire _____

née à Ste Croix le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Arthur Delay à Ste Croix _____

et de Louise née Duvoisin, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Granges de Ste Croix, Apples et
Provence, les treize, quinze et dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Apples

Signatures des époux :

J. Bastardot
Clarisse Bastardot

Signatures des témoins :

Ami Paillard-Lenoir
Ples Thivert } à _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Provence, Apples et Ste Croix _____

Handwritten note:
M. Haurie, 1898
le 20 Janvier
le 20 Janvier
le 20 Janvier

Handwritten note:
Ce volume (XIX) se termine par
le n° 452 qui est le dernier de
l'année 1897. Le volume XX com-
mence avec le n° 1 de 1898.

Handwritten note:
Les deux doubles du présent
registre sont conformes l'un à l'autre
et déposés aux archives conformément
à la loi.

Handwritten note:
le 31 Décembre 1897
L'off. de l'Etat Civil.



N° 452

Bastardot & Delay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bastardot, Jules-Henri-Louis**, agriculteur

de Apples et Provence, domicilié à Apples,

Célibataire,

né à Apples le dix-sept mil huit cent soixante-sept

fil de Jules-Henri-Louis Bastardot, décédé,

et de Louise Jenny née Cottier femme Rocheat à Bière

2° **Delay, Clarisse-Gémine**,

de Provence domiciliée à St^e Croix,

Célibataire

née à St^e Croix le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-trois,

filles de Arthur Delay à St^e Croix

et de Louise née Duvosier, sa femme

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, Les Granges de St^e Croix, Apples et Provence, les treize, quinze et dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Apples

Signatures des époux :

J^e Bastardot
Clarisse Bastardot

Signatures des témoins :

Ami Paillard-Lenoir
P^{er}les Thivert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Provence, Apples et St^e Croix

Handwritten note: Vu le mariage du 13 Janvier 1898 et le mariage du 13 Janvier 1898.

Text: Ce volume (XIX) se termine par le n° 452 qui est le dernier de l'année 1897. Le volume XX commence avec le n° 1 de 1898.

Text: Les deux doubles du présent registre sont conformes l'un à l'autre et déposés aux archives conformément à la loi.

Text: Le 31 Décembre 1897 l'off. de l'Etat Civil.



1897.

Époux

Épouses

Uebi	Alfred	86
Uerni	Christian	325
Uguet	François - Louis	220
Uhlgrimm	Adolphe - Charles - Wilhelm	422
Udrey	Jean - Alphonse	230
Urmondi	Jacques - Guérin	14
Urnaud	Edouard	95
Usbeck	Frédéric	394
Uuberson	Louis	116
Uudibert	Claude - Marius	346
Uviolat	Auguste	117
Uyer	Clément - Auguste	182
,	Jacob - Joseph	215
,	Nicolas - Laurent	292

Agnésina	née Stalder, Marie - Louise	114
Alder	Anna - Elisabeth	92
Allaman	Marie - Emma	204
Ambresin	Angeline - Charlotte - Louise	64
Anderset	Anna - Elise	292
André	Fanny - Marie	27
Anet	Marie - Louise	114
Arnold	Agnes	275
Assinaxe	Elisa - Caroline	192

Eoux

Badan	Jean-Louis - Henri	202	Bron	Adolphe	255
Badel	Jules - Henri	124	Brot	Louis-Jules - Antoine	399
Balmer	Jean	384	Brühlmann	Jean - Conrad	7
Bastardoz	Jules - Henri - Louis	452	Brun	Marius - Jules	334
Baumgartner	Charles - Alexandre	52	Brunet	Charles - Louis	376
Béchet	Jean-Jaques - Constant	361	Brunner	Gaspard	265
Belaz	Ami	424	Brunschwig	Jacques	264
Belet	Henri	226	Bühlmann	Samuel	126
"	Victor - Louis	227	Bunter	Franz - Alois	225
"	Alois - Adolphe	297	Burel	Jean-Gabriel	417
Benoit	John	145	Burnier	Jean - Edmond	360
Berger	Jean	62	"	François - Henri	431
Berney	Henri	30	Bullet	Ulysse - Charles	333
"	Auguste - Laurent	357	Bulticaz	François - Louis - Samuel	192
Bertin	Jacques	127			
Bertolin	Charles - Auguste - Alexandre	2			
Bertrand	Edouard - Ernest	184			
Besson	Jean - Jacques	165			
Bianco	Pierre - Michel	120			
Bieri	Charles	80			
Bigler	Jules	214			
Bize	Jules	168			
Blanc	Emile	131			
"	Louis - Charles	144			
"	Louis - François - Emile	171			
"	Eugène - Henri - Robert	210			
"	David	234			
"	Louis - Friedrich	285			
Blum	Moise	203			
"	Emile - Charles	308			
Bolay	Jules - Ernest	218			
Bolomey	François - Henri	24			
"	Henri - Louis	345			
"	Marc - Daniel	428			
Bonin	Jacques - Claude	201			
Bonjour	Louis - Rodolphe	98			
Borel	Charles - Louis	146			
Borgeaud	André	229			
Borosini von Hohenstern	August - Karl - Franz - Joseph	83			
Borat	Aloys	118			
Bovay	Edouard - Edmond	306			
"	Robert - Henri	343			
Breuzard	François - Léon	278			

Etat

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Non

Lieu

Etat

Lieu

Non

Date

YH
29 Jan
18

Ce volume
le 30^e 44
parmi
les deux
registres de
ce dépôt



Spouses

Baalard	Louisa	411	Bongard	Elisabeth - Eugénie	243
Bachmann	Elise - Jeanne	429	Bonny	Rose	144
Ballif	Hennriette - Louise	428	Boo	Marie - Louis - Charlotte	358
Bapst	Angélique - Seraphine	400	Bousson	Ida	15
Barbey	Méry - Bella	138	Boward	Hennriette - Lusette	26
Barraud	Marie - Jenny - Hennriette	11	Bovard	Bertha	249
Bärlschi	Emma - Sophie	436	Bovay	Jeanne - Louise	315
Bastian	Charlotte - Jenny	287	Bozzio	Augustine	306
Baudet	née Perret, Hélène	194	Bräuze	Louise - Blanche	190
"	Albertine - Jenny	259	Brandenberger	Garnier, Marie - Alphonsine	266
"	Marie - Louise	353	Brandt	Louise	101
Baumberger	Rosa - Bertha	81	Braun	Bertha	171
Belet	née Bron, Emma - Hennriette	61	Brentano	Marie - Victoire	55
"	Lucie - Eugénie	227	Briod	Louise - Marguerite	233
Bellorini	Maria - Carmela	122	Bron	Julia - Marie - Hennriette	427
Berdez	Emma - Fanny - Marie	113	Bronders	Emma - Hennriette	61
Bernecker	Emma - Jenny - Julie	376	Brun	Marie - Marguerite	188
Berney	née Foretay, Hennriette	30	Brunschwick	Marie - Louise	443
"	Victoire	274	Buendoz	née Ulmann, Marie	203
Berthier	Camille	154	Burgy	Marie - Ida	314
Bessero	Emma - Anna	198	Burky	Josephine	186
Besson	Marie - Françoise	234	Businger	née Clément, Catherine - Hennriette	167
Bettez	Elisa	440	Bylang	Aloisia dite Louise	52
Beyeler	Hennriette - Marianne - Louise	312		Rosa	162
"	Anna	385			
Bezencenet	Marguerite - Elisabeth	321			
Bigler	Alice - Marie	110			
Bize	Elise	41			
Blanc	Esther - Sylvie	1			
"	Hennriette	58			
"	Marie - Louise	160			
"	Marie	393			
Blanchard	née Forel, Marie - Isaline	244			
Blaser	Elise	93			
"	Anna - Maria	423			
Blazer	Emma - Elise	383			
Blatter	Albertine	272			
Bolens	Lina - Elise	147			
Bolomey	Julia - Cécile	356			
"	Jeanne - Marie	409			
"	Louise	449			
Bolliger	Bertha	168			
Bondon	Emma - Lydia	236			

Spouses.

Caille	née Fiaux, Ernestine - Marie	174	Cucnoud	Julia - Marie - Rosalie	166.
Carl	Jeanne - Julie	268.		Marie - Elise	224.
Cavin	Elise	109	Cuerel	Blanche - Louise - Henriette	359.
"	Hortense	273	Curlet	Fanny - Marie	127.
"	Adèle	288	Cusin	Laure	253.
"	Rose	433			
Chabloz	Marie - Louise	19.			
Chabot	Marie - Elise	238.			
Champion	Louise - Susanne	217.			
Chantre	Louise - Henriette - Gabrielle	89.			
Chaplatte	Adèle - Clara	205.			
Chapuis	Lina - Fanchette	271.			
"	Aimée - Emma	404.			
Chappuis	Eugénie - Adèle	100.			
"	Julie	118.			
"	Louisa	124.			
"	Louise - Rosa	219.			
Charbonnier	Emma - Juliette	142.			
Chaubert	Annette - Elise	3611.			
Chenaux	née Champion, Louise - Susanne	217.			
Chenevard	Céline	149.			
Chevalley	Marie - Louise - Fanny	424.			
Chollet	Fanny - Charlotte - Julia	220.			
"	née Gertison, Caroline	382.			
Cholly	Marie	317.			
Christe	Josephine - Caroline	369.			
Christin	Aline - Louise - Henriette	279.			
Clavel	née Jaquemoux, Catherine Eusébie	296.			
Clement	Catherine - Henriette	167.			
"	Adrienne - Lucie	218.			
Clot	Rosa - Leonore	270.			
Collomb	née Chysin, Rosine - Augustine - Fanny - Marie	284.			
Comtesse	Sophie	97.			
Corgiat - Bondon	Emma - Lydia	236.			
Cornut	Fanny - Henriette	8.			
Cornuz	Marie - Victorine	146.			
Cottens	Marie	306.			
Crenoud	Susanne - Anna	254.			
Crottaz	Marthe - Josephine	281.			
Cruchon	Hélène	220.			
Cuendet	Blanche	173.			

N
L
E

L
N

N
Li
E

Li
N

D

42
20 10

Ce volu
le 20
année
Les d
registres
et aipo



Epoux

Dalles	Adrien - Théophile
Dauce	Charles
Dätwyler	Jean
Daviet	Auguste - Marie
Debonneville	Ulysse - Ami
Décombarz	Gustave - Alfred
De Coppel	Ernest - Rossell
Delacrausatz	Henri - Louis
Delessert	Louis - Emmanuel
"	Henri - Jules
"	Henri
"	Jules
Delmallo	Gustave - François
Dentan	Paul - Julien
"	Jules - Louis
Defuerre	Albert - Maurice
Desgalier	Paul
Dessibourg	François - Firmin
Diserens	Emile
Dizerens	Samuel - Henri
Dissard	Jean - Louis
Divorne	Emile - Louis
Doelker	Marc - Eugène
Dougoud	Jacques - Félix
Duboule	Louis
Dumas	Jean - Joseph
Dumont	Jules - Alfred
Duyfort	Charles
du Quesne	Jean - Philippe - Théodore
Durst	Charles
Dutoit	Julien - Charles

Epouses

223	Davet	Marie - Françoise - Alphonsine	451
340	David	Hélène	335
176	Debonneville	Cécile	326
331	Décosterd	Marie - Elisa	16
425	Décrevel	Louisa	197
253	Décrousatz	Fanny - Mathilde	49
252	Dedenon	Julie - Elisabeth	177
323	Degeex	Olympe	242
162	Delaharpe	Eugénie	447
187	Delay	Clarisse - Gémine	452
241	Déléchat	Marie - Henriette - Georgine	395
250	Deleglise	née Besson, Marie - Françoise	234
181	Delessert	Berthe - Eugénie - Elise	151
374	Delvecchio	Louisa - Lina	156
416	De Siebenthal	Rosalie - Emma	72
298	"	Louise - Marie - Julie - Fanny	91
50	Desmeules	Emma	111
290	"	Elise	333
155	Despland	née Wüst, Henriette - Sophie	76
282	Détratz	Susanne	10
356	Devaud	Clair	285
207	Dezery	Louise	330
272	Diserens	Fanny	348
400	Dizerens	Adolphine - Lucie	415
444	Doelker	Mary	380
291	Dolder	Louise - Aline	44
123	Duay	Susanne - Joséphine	290
33	Dubois	Nancy	99
19	Ducarroz	Marie	441
342	Ducret	Rose - Louise	260
35	"	Joséphine - Marie	346
"	Dufour	Clara	338
"	Dumont	Alexandrine - Louise	379
"	Dussin	Méry	184
"	Dutoit	Rosine	35
"	"	Isaline - Henriette	375
"	"	née Davet, Marie - Françoise - Alphonsine	451

1

E

L

N

N

L

E

L

N

D

Handwritten notes:
4/22
29/30

*Ca vote
le 20
l'année
- 1911
Les d
registres
ad. dép.*



Epoux

Ebner Charles - Otto
Embach (son Gerbet) Virgil - Alexis
Emery Charles - Victor
Enning Gustave - Louis - Henri
Ernst Francois - Louis
Edouard - Louis - Denys

327 Eberle
200 Eggler
383 Emery
439 Esseiva
257 Eward
63 Eyer

Epouses

Marie 212.
Elisabeth 176.
Emma 141
Marie - Emma 256.
Ida - Juanna 31.
Julie - Henriette 347.

E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

L
N
N
L
E
L
N
D

Handwritten scribbles

*à volé
le 30°
assenti
monia
Les a
assisté
si déje*



Epoux.

Jantoni	Jean - André - Antoine - Marie	412.
Jatio	Edouard - Emmanuel - Louis	366.
Javrat	Frédéric - François	277.
Javre	Aimé	104.
Jayet	Emile	47.
Jerrero	Joseph - Silverio - Antonio	190.
Jestelics (Comte)	Emerich - Carl	237.
Fetz	Jaques	411.
Fillicetta	Alois - Hector	344.
Folmer	John - Georges	375.
Fontanna	Albert - Louis	381.
	Albert - Charles	443.
Forel	Louis dit Ernest	132.
Forney	François - Samuel	335.
Fossati	Pierre	198.
Frachey	Jean - Martin	84.
Frei	Emile	5.
Freymond	Armi - Jules	280.
	Charles	440.
Fröhlich	Ernest - Gottlieb - Edouard	353.
Froidevaux	Jules - Arthur	48.
Fuchs	Jules - Rodolphe	169.
Fürer	Samuel	17.
Fulrer	Samuel	17.

Epouses

Failletta	Hélène - Jeanne - Alice	283.
Jatio	Jeanne - Alice	399.
Javez	Amélia	103.
Javrat	Catherine - Henriette - Louise	180.
Javre	Julia - Chénise	75.
	Joséphine	294.
Jerraro	Marie	389.
Jiaux	Ernestine - Marie	174.
Jillicetta	Louise - Marie	172.
Glückiger	Marguerite - Hélène	328.
Fontaine	Marie - Joséphine - Augustine	407.
Fontanna	Louisa - Henriette - Sophie	381.
Forel	Marie - Isaline	244.
Forestier	née Fetz, Fridoline - Madeleine Louise	209.
Foretay	Henriette	30.
	née Rubin, Henriette - Lydie	318.
Formica	Marguerite - Joséphine	128.
Francillon	née Gasillet, Marie - Louise	434.
Freyre	Blanca - Julia de las Mercedes	405.
Friedli	Anna - Elisabeth	309.
Fuchs	Marie - Marguerite	372.
Fugli	Anna - Eugénie	324.
Fund	Frédérica - Clara	388.

Epoux.

Galley	Maurice	57
Gander	Charles - Louis	242
Ganquillet	Henri - Auguste	166
Gaulis	Fernand	321
Gavin	Emile	42
.	Charles - Louis	378
Gay	Jean - Samuel	44
Gentizon	Jules	189
Genton	Louis	359
von Gerbel - Embach	Virgil - Alexis	200
Gerber	Arnold	143
Gilliard	Emile	149
"	Jean	449
Gillieron	Charles - Henri - Marc	110
Girard	Louis - Ulysse	317
Giroud	Jules - Louis	303
Gloor	Jacob	101
Gojo	Isidore - Aurelio	256
Golaz	Thoma	89
.	David - Adrien	147
Gottardo	Jean - Baptiste	445
Götte	Ulrich	423
Grämiger	Georges	404
Grezzi	Louis - Achille	419
Grieder	Samuel	254
Grimm	Charles - Gottfried	355
Griottier	Alois - Isaac - Louis	391
Grognuz	Victor - Emilien	258
Gubler	Jean - Henri	427
Guignet	François - Aime	339
Guillemin	Georges - Alois	138
Guisan	Henri	380
Guyzeler	Alfred	105
Gyster	Alfred	105

Epouses

Gallera	Anna - Maria	164
Galley	Maria - Louise	68
Garnier	Marie - Alphonsine	266
Gascard	Helene - Mina	329
Gattolliat	Elisa	182
Gavillet	Ursule - Rosine	59
"	Laure	145
"	Constance - Victoire	157
"	Bertha - Emelie	229
"	Marie - Louise	434
Genier	Rosalie	473
Gentison	Caroline	382
Genton	Alice	108
Gerber	Emma - Sophie - Amelie	293
Germond	Marie - Zélie - Hortense	308
Gex	Elisabeth	446
Giachetto - po	Dominique	121
Gillieron	Helene - Marie	87
"	Adèle - Louise	339
"	Marie	343
Ginggen	Ida - Augustine	263
Girardet	Eugenie - Edonie	152
Gisler	Venera - Salomé	420
Glardon	née Diserens, Fanny	348
"	Berthe - Suzanne	368
Glauser	Lina	199
Golaz	Elise - Lina	161
Gonthier	Eugenie - Henriette	102
Grandchamp	Marie - Victoire	119
Gratraud	Angèle - Emilie	332
Gris	Helene - Marie - Louise	181
Griovel	Marie - Madeleine	408
Grobety	Emma - Julie	416
Gubler	Henriette - Cecile	6
Gues	Jane - Wilhelmine	211
Guinand	Helene - Rosa	67
Gurgo - Bamlet	Rosa - Celerine - Claudine dite Claudine	37
Gutmann	Ida	86
Gutzwiller	Sophie	437
Gyger	Caroline	62

Spoux

Maas	Eugène - Jean	307
Mafen	Louis	320
Kallett	John - Georges	354
Hans	Louis - Henri - Albert	379
Martmann	Ezechiel	330
Megg	Henri	133
Megi	François - Maurice	136
Mermann	Florin (Fernando)	77
von Hohenstein	(Borovini), Aug ^{te} Karl - Franz - Joseph	83
Mölzle	Jean - Georges	51
Mugly	Jean - Louis	160
Mürlimann	Jean - Jacques	301
Mürner	Jules - Emile	401

Spouses

Mablutzel	Louise	189
Mächler	Emma	377
Mäfliger	Barbara - Caroline	418
Mafner	Cecile	140
Mändel	Marie - Elisabeth	291
Mauswirth	Elise - Rosalie	336
Meffermehl	Alice - Julie - Marie	430
Mennard	Elisa	289
Menrioud	Alice - Emilie	431
Henry	Louisa - Susanne	56
Merlemann	Julie	193
Merren	Anna - Elisabeth	325
Mewitt	Kathleen - Dora	444
Merzog	Elisabeth	5
Minden	Bertha - Féina	51
Mipp	Anna - Elise - Marie	191
Mirschi	Marie - Elisabeth	310
Mubacher	Maria - Martha	232
Mügli	Marie - Emma	117
Mügly	Marie - Henriette - Georgine	302

F

1

L
E
L
N
I

4/22
2001

Ce vol
le 20^e
passé
à la
Liberté
et à la



Epoux

Epouses

Jaccard Auguste
 Janin Anthelme - Barthelomy
 Jaquerod Henri - David
 Jaques Charles - Francois
 Jaquet Charles - Henri - Gustave
 Jaquier Louis - Henri
 Jbsen Waldemar - Frederic
 Jeanrenaud John - Henri - Louis
 Joly Henri - Jules - Ernest
 Denis
 Tomini Paul
 Louis - Abraham
 Jordan Ernest
 Edouard - Louis - Jules
 Junod Jean - Jacques

246 Jaccard
 3 Jaccard
 341 Jaquet
 281 Jaggi
 195 Jaques
 72 Jakouboffsky
 70 Jaquemoux
 363 Jaquier
 1
 398
 125 Jaton
 217 Jaulmes
 68 Jaunin
 137 Jenni
 410 Imhoff
 Imperiali
 Jolivet
 Tomini
 Jordan
 Jungo

Rose - Marianne 195
 Bertha 137
 Adelaide 331
 Ida - Bertha 17
 Vilma - Bertha 419
 Rebecca 261
 Catherine - Eusebie 296
 Henriette - Julie 46
 Marie 158
 Marie - Elise 250
 Jenny - Louisa 421
 Sarah - Louise - Elisabeth 342
 Henriette - Eugenie 414
 Elisabeth 165
 Lina - Louise - Eleonore 251
 Rose 319
 Marie - Leonie 129
 Louise - Sophie 163
 Henriette 269
 Sophie 132
 Fanny 362
 Marie - Philomene 139

J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

F

1

L
N
I

4/22
6-20-13

Ce vol
le 20^e
passé
à
Los
Angeles
et dé
à la



Epoux

Spouses.

Kistler
 Klett
 Klossner
 Koch
 Kohler
 Kopp
 Kotterer
 Kuenzi
 Kuffer
 Kunz

Emile
 Charles - Albert
 Jean - Alfred
 Charles - Philippe
 Pierre - Joseph - Albert
 Jean - Frederic
 Edouard - Justin
 Adolphe
 Ludovic - Henri - Emile
 Jean

10. Kauz
 299. Keller
 175. Klett
 134. Kohler
 209. Kreis
 39. Kremder
 395. Kugler
 239. Kuhn
 251. Kumli
 367. Kunzi
 Kurz

Marie
 Frida
 Marie
 Julia
 Fanny
 Marie - Eline
 Jeanne - Henriette
 Caroline - Anna
 Frida
 Marguerite
 Pauline - Marie

367.
 47
 398.
 36.
 403
 202
 374.
 60
 327.
 53.
 265.

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

F

a

I
N
I

4/22
2003

C. vol
le 20°
P. 1000
- 1000
Les
registres
de dé
la



Epoux

Epouses

Sachat	Lucien - Alcide	403
Läderach	Rodolphe	426
Safond	Alfred - Paul - Rodolphe	347
Sagna	Emile	106
Sambelet	Daniel	79
Sambercy	Gustave	269
Sansel	Henri - Auguste	392
Laurent	Jules - Armand	96
.	Siméon	108
.	Alfred - Gustave	180
.	Edouard - Henri - Léon	429
Savanchy	Louis - François	266
.	Ernest - Auguste	283
Sedermann	Gottlieb	349
Segeret	Charles - Marc - Henri	273
Seiser	Arnold	178
Seubarz	Gustave	312
Serrat	Auguste	11
Seyoraz	Georges	414
Siard	Héli	34
Siardet	Louis	58
Siardon	Henri - Samuel	27
.	Gustave - Jules - Louis	261
Sohri	Julien - Edouard	446
Somazzi	Jean - François	112
.	Jean - Baptiste	183
Sugeon	Maurice - Albert	352

Sacombe	Elise - Jeanne - Philippine	262
Saeser	Emma	228
Sambert	Adèle - Elina	295
Sandry	Lina - Adèle	378
Saupier	Anais - Françoise - Louisa	350
Saurent	Julie - Albertine	213
Savenex	Amélie - Julie	79
Seduc	née Marullaz, Marie - Josephine	448
Sëisinger	Eécile	286
Siardet	Thérèse	360
Sjunggren	Sophia - Carolina	386
Soewer	née Deléchat, Marie - Henriette - Georgine	395
Sugrin	Philomène - Josephine	360
Syrenmann	Elise - Rosalie	301

F

7/11
2005

Car
le 30°
P
L
C
E



Epoux

Epouses

Mäder	Albert	102
Maglioli	Boniface - Auguste - Second	37
Magnenat	Jules - Henri	368
Makon	Isidore - Vital	99
Marcodini	Jean - Angel	154
Marcon	Jean - Paulin - Francois	231
Marendaž	Charles - Henri	369
Marlano	Lanfranco - Jean	128
Martin	Jacob	43
Martinoni	Jacques	66
Matthey	Florian - Henri	115
Matthey - Dorel	Fritz - Armand	74
Mathis	Louis - Alfred	159
Matter	Daniel	9
Matti	Rodolphe	233
Maurel	Charles	94
Maurer	FredERIC - Henri	430
May	Charles - Samuel	396
Meillard	Maurice - Adolphe	382
Melliger	Henri	65
Messeiller	Jules - Francois	273
Messner	Jean	25
Metzker	Marc - Eugene	284
Meuwly	Alphonse - Emile	408
Meynet	Francois - Frederic	322
Michoud	Julien	271
Milliquet	Charles - Isaac	434
Molliez	Pierre - Benjamin - Henri	260
Monnier	Auguste	22
	Edouard - Louis	88
Moreillon	Marius - Louis	432
Morel	Elie	159
	Jules Alexis	450
Mottaž	Jules - Alfred	263
Mounoud	Louis	451
Muller	Henri - Arnold	309

Maeder	Rosina	183
Marcel	nee Häfliger, Barbara - Caroline	418
Marguerat	Bertha	169
	Amile - Emma - Louisa	272
Marguerettaž	Marie - Henriette	2
Marullaz	Marie - Josephite	448
Matthys	Elise - Adeline	13
	Bertha	401
Maucci	Maria - Livia	221
Melloni	nee Gallera Anna - Maria	164
Meyer	Jeanne - Fanny - Louise	170
Michoud	Rose	245
Mittiet	Elisa - Marie - Pauline	206
Mingard	Lea	402
Mischler	Anna - Elisabeth	80
Monney	Marie - Catherine	230
Morax	Marie - Justine	323
Morel	Lina	96
	Henrience - Berthe	392
Morier	Sophie - Louise - Augusta	23
Morral	Sarah - Ann	304
Mottier	nee Friedli, Anna - Elisabeth	309
Moulin	nee Hugly, Marie - Henriette - Georgine	302
Müller	Jeanne - Marguerite	63
	Maria - Emma	208
	nee Bongard, Elisabeth - Eugénie	243
	Josephine - Blanka	267
van Muyden	Emma	54

F

44
200

Ce vo
le 20
P
L
D
E



— Epoux —

Neuhaus	Frédéric
Nicole	André
Nicollier	Paul
Noir	Alexis
Nombalier	Henri - Auguste
Noverratz	Henri - Samuel - Auguste
Nyffenegger	Louis - Frédéric

328
170
287
199
61
51
4

Neiger
Nelva
Nerny
Neumayer
.
Nicali
Nicolas
Nicollet
Niederer
Nikles
Moussan
Noverratz
Nussbaumer
Nydegger
.
Nyffeler

— Epouses. —

Barbara	363.
Anna - Marie - Louise	120.
Françoise dite Fanny	282.
Emma - Julia	116.
Marie - Fanny	425.
Emilie - Julie - Frédérique - Louisa	307.
Frosine - Emilie	134.
Marie	29.
Ursula	357.
née Chüillard, Fanny - Marguerite	226.
Marie - Chérie - Émerentienne	185.
née Jordan, Sophie	132.
née Jenni, Elisabeth	165.
Lisette	153.
Rosine	341.
Emma	28.

F

4/11
2000

C. v.
le 20
Paris
maison
Les
Dessins
ad. ad
la



Epoux

Epouses.

Ostertag

Landolin

193

Ogliotti
Ozeley

Jeanne
Marie-Louise

445
316

Handwritten notes and a circular stamp on the left margin. The stamp contains the text: "N DE", "PATRIE", and "CIV SAN".

Epoux

Pache	Charles - Gustave	46
"	William - Charles - Henri - Louis	161
"	Arnold - Albert	174
"	Paul - Henri	240
Pasche	Alphonse - Emile	249
Paillard	Jules - Auguste	38
Pascal	Jules - Louis - Henri	73
Pavillard	Charles - Louis	87
Peclard	Jules - Louis - Elie	69
"	Elie	76
Pelet	Louis	129
Peneveyre	Oscar	157
Perrenoud	Charles - Louis	267
Perrin	Arthur - Louis	270
"	Ernest - Charles - Louis	114
Peter	Jean - Gabriel dit John	324
Peyrollaz	Lucien - Alexis	235
Peyrot	Jean - Baptiste	121
Piguet	Pierre - Samuel	8
"	Arthur - Jules	388
Pillet	Etienne	350
Pillioud	Marc - Christian	315
Piolino	Louis - Emile	279
Piolet	Gustave - Prosper	286
Pipy	Edmond - Louis	268
Pillet	Daniel - Jean - Louis - Henri	32
"	Charles - Francois	59
"	Mary - Adrien	442
Sochon	Francois - Aime	294
"	Paul - Louis	338
Porchet	Jean - Abam - Joseph	56
"	Alexis - Jules	111
"	Gustave - Alois	135
"	Emile	148
Poudret	Charles - Henri - Louis	142
Prelaz	Auguste - Adolphe - Louis	351
Prepost	Bienvenu - Jeff	238

Epouses

Pache	Marie - Josephine	38
"	Fanny	126
"	Jenny - Marie	155
"	Rosine	349
"	Joanne - Henriette	351
Pasche	Eugenie	82
"	Aline - Marie	257
Pahud	Lina	280
"	nee Ballif, Henriette - Louise	428
"	Elise - Henriette	303
Pequiron	Marie	12
Peitrequin	Constance - Louise	344
"	Eugenie	40
Penseyres	Helene	194
Perret	Louise - Tanette	3
Perrin	Marie - Louise	130
Peltineroli	Esa - Catherine	406
Pelipierre	Louise - Marguerite	235
Peyrollaz	Marguerite - Philippine	84
Pfammatter	Frieda	179
Pfund	Reine	264
Picard	Marie - Virginie	322
Piccol	Elise - Louise	439
Pichard	nee Burgy, Josephine	186
Pidoux	Marie - Valerie - Apollonia	237
Pivary	Marie - Louise	223
Pizzotti	Constance - Marguerite - Jenny	361
Platel	nee Dezery, Louise	330
Poletz	Adèle - Jenny	241
Ponci	Louise	66
Ponnaz	Sophie	104
Porchet	Clara	135
"	Eugenie	148
"	Bertha	20
Porret	Marie - Eugenie - Ida	334
Potterat	Ida	98
Presset		

E
3

289

Ce va
le 30
passer
- mesur
Les
compte
de de
à la



Epoux

Epouses

du Quesne
Quillet

Jean-Philippe-Theodore 19.
Jules-Edouard-Auguste 186



E

Ce ve
le 30
P
L
E
E



Epoux

Raccoursier	Jean-Louis	40
"	Louis-Daniel	371
Raible	Franz-Casier	232
Rapin	Aimé	163
"	Oscar	191
Rastorfer	Frédéric	205
Ravessoud	Charles-Justin	421
Ravussin	Armand-Eugène	151
Recordon	Constant	13
Regamey	Jules-Henri	90
"	Eustave-Émile	212
"	Lucien	262
"	Jules-Henri-Frédéric	415
"	Auguste	409
Reisser	Émile-Félix	370
Renck	Jules-Arnold	208
Rey	Jean-Alexandre	54
"	Émile	82
Reymond	François	45
"	Louis-Albert	47
Richard	Henri-Charles-Louis-Octave	337
"	François-Louis	420
Richardet	Auguste-Louis	16
Risso	Pierre-Jean-Baptiste	389
Rithner	Paul-Léonard	236
Ritter	Julien-Jacob	310
Rochat	François-Louis	244
"	Jean-Samuel	358
Rolaz	Ami-Louis	336
Ronchi	Henri-Louis	365
Roos	Jean-Jacob-Frédéric	6
Rosset	Ami-Émile-Marius	197
Roud	Eugène-Georges	67
Rouge	Henri	158
Rubin	Jules-Louis	390
Ruerat	Henri-Auguste	53
Rufener	Godtfried	92

Epouses

Ramel	Alice	276
Ramuz	Louise-Hélène-Sophie	105
"	Lea-Marguerite	187
Rapin	Lea	115
Redondi	Philomena-Candida-Eugénie	112
Regamey	Élise	33
"	Jenny-Marie dite Elisa	90
"	Berthe-Alice	125
"	Marie-Fanny	313
"	Marguerite-Élise	340
"	Marie-Fanchette-Jenny	412
Renaud	Marie-Lucie	297
Renovier	Marie-Louise-Augusta	298
Rey	Lina-Caroline	196
Reymond	Eugénie-Louise	131
Reymondin	Marie-Louise	107
Rieben	Alice-Julie	136
Rithner	Berthe-Méy	50
Robellaz	Hélène-Louise	450
Robert	Joséphine-Louise	410
Rochat	Élise-Sophie	201
"	Bertha-Élise	311
"	Louise-Charlotte	371
"	Emma-Louise	391
"	Fanny	95
"	Lucie	178
Romanens	Marie-Lucie	422
Rothlisberger	Marguerite	43
Roud	Adèle-Jeanne-Louise	150
Rouge	Eugénie-Suzanne	39
Roussy	Marie-Augusta-Louise	69
Rubin	Henriette-Lydie	378
Ruchat	Anna-Justine	65
Rusli	Berthe-Louise	432
Ruggeri	Marie-Thérèse	88
Rumpf	née Sucret, Rose-Louise	260
Rusillon	Marguerite-Louise-Fanny	94

C. v.
le 20
passé
entre
Les
scilicet
et de
à la



Epoux

Sahli	Gustave-Louis-Alfred-Edouard	141
Saladey	Louis-Léon	194
Saredi	Cyprien-Emmanuel	122
Saugy	Louis-Arthur	314
Schaechtlin	Jules	196
Schär	Ernest-Armand	12
Schelling	Wilhelm-Frédéric	293
Schenk	Jacques-Frédéric	433
Schmid	Charles-Eugène	140
	Henri-Eugène-Alexandre	332
Schneider	Ernest	28
Schofper	Sidney-Gustave-Alfred	326
	Louis	393
Schweizer	Jacob	21
Senn	Louis	41
Siffermann	Maxime-Antoine-Henri	188
Simond	Alphonse	248
Stalder	Gabriel	305
Sublet	Faul-Jules-Alfred	150
Schrapp	Joseph	204
Spengler	Jules-Louis-Samuel	387
Sthioul	Faul	392
Strom	Daniel-Anton	386
Sudan	Nicolas-Raymond	313

Spouses

Saager	Anna-Nina	9
Sallin	Marie-Laure-Céline	210
Sansonens	Marie-Louise	216
	Mélie-Augustine	337
Schaller	Anna-Maria	133
Scheller	née Christine, Aline-Louise-Henriette	279
Scheiterberg	Fanny-Louise	258
Schenker	Emma-Maria-Christina	247
Schlapbach	Maria-Emma	143
Schmidt	Marthe	73
Schmied	Mina	231
Schmidhauser	Fanny	4
Schneider	Elisa	78
	Louise-Emma-Marie	417
	Henriette-Mathilde	355
Schnorf		
Schurch	née Baumberger, Rosa-Bertha	81
Schwarzmann	Marie-Elisabeth	85
Schwizgebel	Marie-Madeleine	45
Secretan	Marguerite	397
Seitz	Fanny-Henriette	159
de Siebenthal	Rosalie-Emma	72
	Louise-Marie-Julie-Fanny	91
Siegenthaler	Marie-Rosine-Adèle	278
Soldati	Joséphine	77
Sonnard	Leonie	42
	Aline	106
Sperry	Eliza-Crossford	83
Spieler	Marie-Anna-Elisabeth	240
Spitznagel	Maria-Vereca	2
Stalder	Maxie-Louise	14
	Ida-Marie	123
Stockly	Méry	345
Stouki	Anna-Jusette	24
Studer	née Zbinden, Elisabeth-Rosalie	57
Sudheimer	Mathilde-Fanny	370
Sulliger	Élise-Emma	255
Sulzer	Sophie	175

C. v.
le 20
P. v.
L. v.
L. v.
L. v.



Epoux

Zeuse	Antoni - Charles - Elie	26.
Zhomsen	Joseph - Paul	29.
Zhorens	Jules - Gustave	85.
Zibbits	Fred - Page	405.
Zosi	Joseph - Michel - Ferdinand	93.
Zrehan	Ulysse - Henri	296.
Zroilo	Charles	300.
Zrollet	Emile	288.
Zulippe	Saturne - Joseph - Antoine	274.

Epouses

Zauxe	Marie - Emma	22.
Zesse	nee Bousson, Henriette - Susette	26.
Zhomas	nee Wampfler, Susanne - Catherine	426.
Zhuillard	Lea - Jenny	214.
	Jenny - Marguerite	226.
Zhurin	nee Gillieron, Helene - Marie	87.
Zhyvin	Rosine - Augustine - Fanny - Marie	284.
Zripod	Emilie - Louise - Sophie	248.
Zroillet	Marie - Adèle	394.
Zrotte	Anais - Seraphie	18.
Zurrian	nee Jonnaz, Louise	66.
Zuscher	Elisabeth	384.

le
P. 5555
- 111-111
L. 20
E. 1111
et. a
à la
UN DE
LIBERTÉ
PATRIE
STAT CIV
USAN

Epoux

Uberti

Louis - Jacques

319.

Ulmann
Ulrich

Epouses

Marie
Emma

203.

70.

U
V
X
Y
Z

Epoux

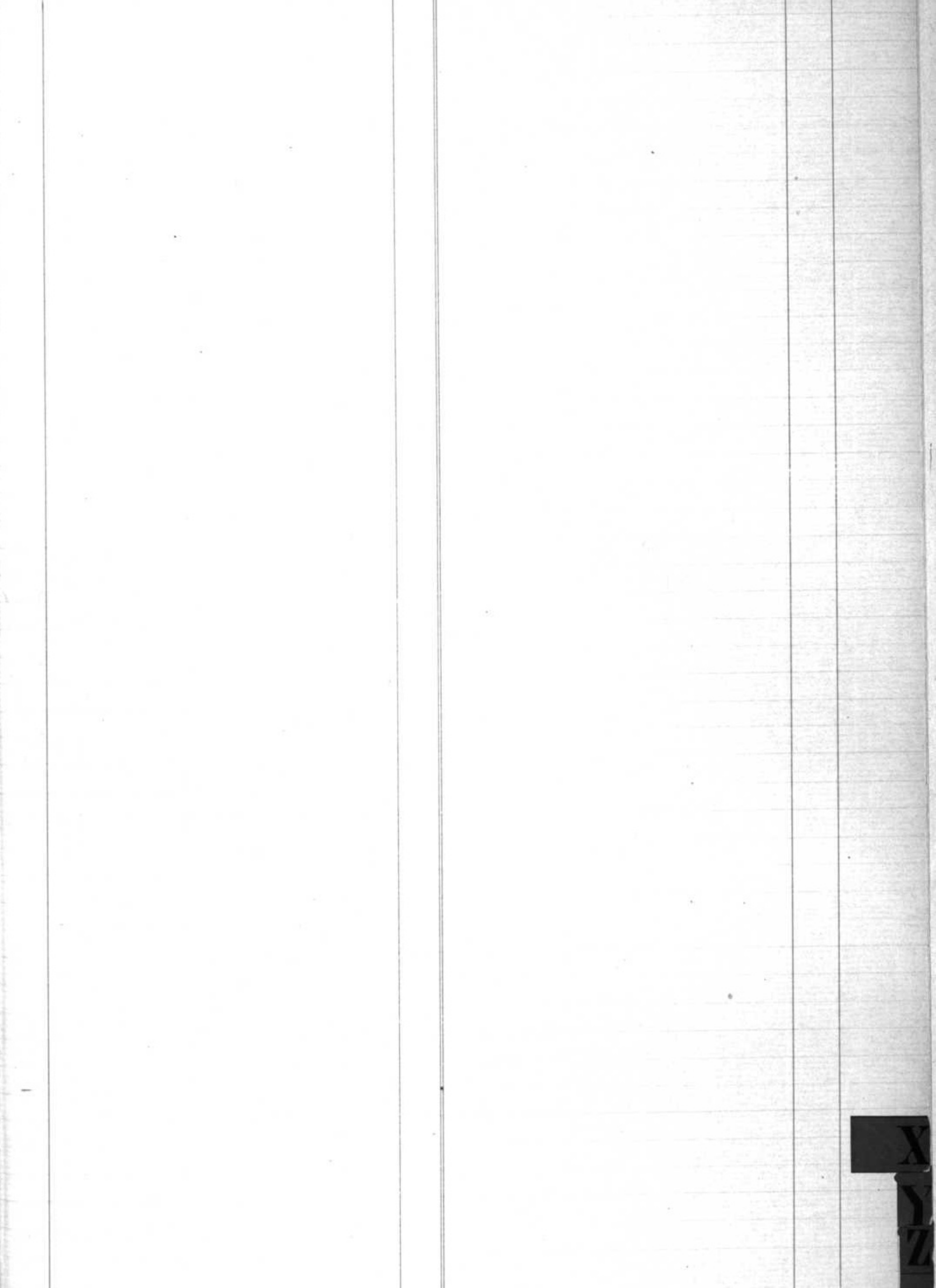
Wächler	Jean
Wagner	Henri - Auguste - Joseph
Valet	Charles - Ulyse
Vallotton	Georges - David
Waller	Félic
Vannod	Constant - Marc
Wehrli	Jacob
Weibel	Gottlieb
Weltner	Urs - Joseph
Vernez	Alois
Veyre	Constant
Viglino	Michel - Jean - Jacques
Villard	Samuel - Félic
Willenegger	Henri - Jean - Emile
Wirz	Jules - François - Louis
Visinand	Henri - Louis
Witschard	Robert
von Gerbel-Embach	Virgil - Alexis
von Hohenstein	August - Karl - Franz - Joseph
Vorlet	Joseph - Oscar
Würth	Ernest - Jacob

437
103
302
20
436
81
15
418
21
109
402
221
177
91
295
275
153
200
82
348
130

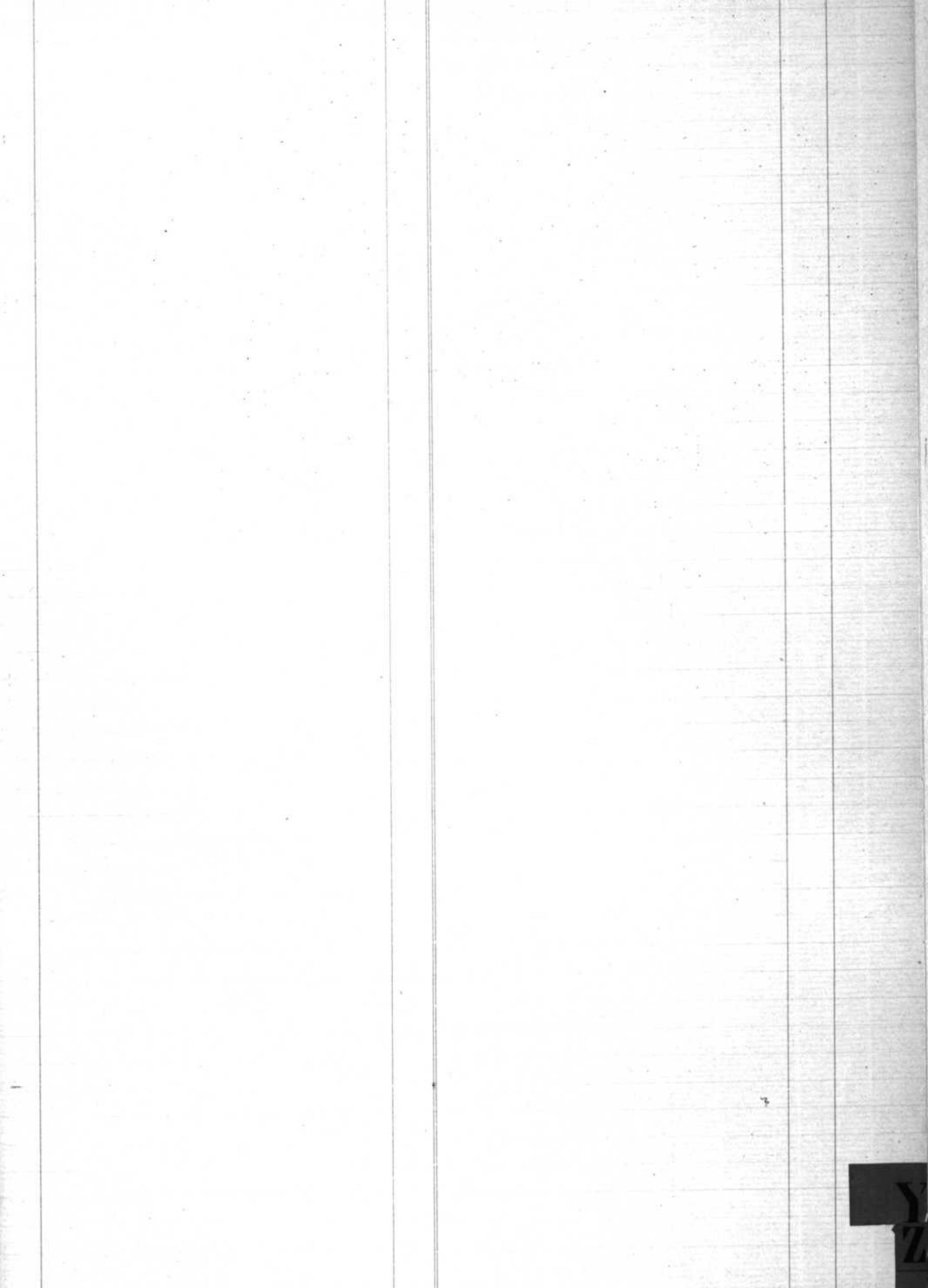
Epouses

Wagnières	Elise	435
Valladier	Lina - Mathilde	366
Wampfler	Rosine	74
	Susanne - Catherine	426
van Muyden	Emma	54
Varidel	Ellen - Francis - Alice	387
Weber	Rosina	225
Wehrly	Hermance	222
Weibel	Emilie - Louise	32
Weinkölz	Anna - Maria	299
Weiss	Sidonie	200
Wetti	Ida	352
Vernaz	Marie - Elisabeth	390
Werner	Prisca	25
Wetta	Marie - Emilie	365
Wetterli	Elisabeth	207
Veiz	Fridoline - Madeleine - Louise	209
Wicht	Marie - Eugénie	215
Will	Emilie - Louise	21
Viret	Julia - Adèle	71
	Elsine	246
Wirz	Adèle	48
Voltero	Amalia	438
Wagniaux	née Regamey, Elise	33
	née Baudet, Marie - Louise	353
	Elise	442
Wullimoz	Charlotte - Aloyse	354
Wulschleger	née Schwegel, Marie - Madeleine	45
Würsch	Agnes	305
Wüst	Henriette - Sophie	76
	Maria	239

UNION DE
LIBERTÉ
PATRIE
ÉTAT CIVIL
USAN



CANTON
ETAT CIVIL
LAUSANNE



UNITED STATES OF AMERICA
LAUS

1880

Epoux

Epouses.

Zaugger	Jules - Francois	60
Zanta	Gustave - Pierre - Joseph	107
Zeeb	Maurice - Albert	78
Zbinden	Ernest - Robert	372
	Arthur - Henri	373
Zumbrunnen	Gustave - Adolphe	243
Zwahlen	Julien - Samuel - Rodolphe - Charles	182

Zahn	Marguerite	34
Zbinden	Elisabeth - Rosalie	57
Zegers - Veckens	Wilhelmine - Henriette	252
Zumbach	Elisa - Elmire	373

Handwritten text at the top right corner, possibly a page number or date.

